SUPPLÉMENT MONDE LOISIRS Pages 11 à 19

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — Nº 12774 — 4,50 F · Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : André Fontaine — SAMEDI 22 FÉVRIER 1986

M. Ronald Reagan et Lilliput

On célèbre les victoires que l'on peut. Ainsi en va-t-il de M. Reagan, qui a passé, jeudi 20 février, quelques heures à la Grenade pour exalter la « victoire » remportée en octobre 1983 par l'armée américaine sur les milices d'un régime marxiste divisé dont les dirigeants s'entretuaient après avoir terrorisé la grande majorité des quelque cent mille habitants de l'île.

Il y a quelque chose de dérisoire dans ce déplacement à Lilliput du chef de l'Etat le plus puissant de la planète. Bien que l'intervention américaine ait eu des justifications, elle n'a pas constitué l'héroïque exploit qu'on voudrait en faire aujourd'hui. La tâche, qui n'a pas exigé moins d'une semaine, n'était pourtant pas hors de portée de l'armée américaine — c'est le moins qu'on puisse dire! — *et relevait surtout de l'opération de police.*

De l'opération de police, mais aussi de la manœuvre de diversion *et de propagande. Cette* équipée peu glorieuse tomba à pic pour effacer dans la conscience collective américaine le traumatisme provoqué deux jours plus tôt par la destruction d'un casernement américain à Beyrouth, attentat qui entraîna la mort de plus de deux cent cinquante « marines ». Il s'agissait aussi pour M. Reagan d'adresser un message on ne peut plus clair aux Cubains — soupçonnés de vouloir prendre le contrôle de la Grenade — et aux sandinistes du Nicaragua.

Force est de constater que c'est encore à des fins de propagande que M. Reagan vient de faire son voyage-éclair à la Grenade. Il ne s'en est pas caché, puisqu'il a consacré la plus grande partie de son discours à plaider en faveur de l'octroi d'une aide d'une centaine de millions de dollars aux « contras » nicaraguayens. La reprise de l'aide militaire aux antisandinistes se heurte en effet à une sérieuse opposition au sein du Congrès. Si bon nombre de ses membres craignent que l'entretien d'une guérilla au Nicaragua ne débouche finalement que sur une plus grande radicalisation du régime dont il s'agit en principe de venir à bout, rares sont en revanche ceux qui préconisent un engagement direct des forces américaines.

L'une des leçons de l'affaire de la Grenade — même *si on* évite soigneusement de le claironner à Washington — a été de montrer à quel point serait difficile *et hasardeuse une* intervention militaire au Nicaragua. Il n'y a aucune raison de penser qu'elle a échappé au président Reagan lui-même, qui donne souvent l'impression de brandir un gros bâton pour ne pas avoir à s'en servir.

Il est une autre leçon qui mériterait d'être méditée aux Etats-Unis. On doit la tirer de la situation économique et sociale déplorable dans laquelle se trouve aujourd'hui la Grenade. Certes la terreur politique a disparu, des élections libres ont été organisées et l'armée américaine ne s'est pas éternisée. Mais le chômage s'est accru au point de concerner 50 % des moins de vingt-cinq ans, et l'importante aide fournie par Washington — près de 75 millions de dollars en deux ans, mais elle sera ramenée à 14 millions cette année — a été pour l'essentiel consacrée à des travaux publics de prestige qui n'ont en rien amélioré le sort des habitants. Aucun investissement industriel, en particulier, n'a été fait, ce qui explique l'augmentation du nombre des sans-emploi, donc des mécontents.

Le tourisme, qui devrait être la grande ressource de l'île, reste, lui, si peu développé qu'il a été impossible à la Maison Blanche de trouver suffisamment de chambres d'hôtel *confortables* pour le président, ses conseillers, ses gardes du corps et les journalistes qui le suivent partout.

(Lire nos informations page 2.)

DIFFICULTÉS POUR M. GANDHI

Les troubles religieux s'aggravent en Inde

Une manifestation à New-Delhi de plus d'une centaine de députés de l'opposition, le jeudi 20 février, a mis en relief les nouvelles difficultés de M. Rajiv Gandhi. Le premier ministre indien doit faire face à des troubles intercommunautaires et interreligieux dans plusieurs Etats de l'Union, notamment au Pendjab.

De notre correspondant

New-Delhi. — Rien ne va plus pour Rajiv Gandhi. Dix mille *manifestants brièvement détenus* jeudi à New-Delhi, l'armée dans la rue à Wanpoh, dans le Cachemire, couvre-feu et déploiement des forces paramilitaires à Batala dans le Pendjab; hindous contre sikhs ici, musulmans contre hindous ailleurs, les turbulences s'aggravent dans le nord de l'Inde, et, *au moment où débutaient dans* la capitale les cérémonies traditionnelles d'ouverture de la nouvelle session parlementaire, personne ne semblait en mesure de ramener rapidement le calme.

Soudainement ragaillardie à la suite des fautes tactiques commises récemment par M. Rajiv Gandhi (*le Monde* du 7 février), l'opposition tout entière, à l'exception de deux ou trois partis régionaux, s'était donné rendez-vous, *jeudi 20 février*, dans les rues de la capitale pour protester une nouvelle fois contre la hausse des prix pétroliers décidée il y a deux semaines par le gouvernement.

Boycottant, pour la première fois depuis treize ans, le discours traditionnel prononcé avant chaque session par le président de la République devant les deux *chambres réunies, cent huit* parlementaires de l'opposition, accompagnés d'environ neuf mille manifestants, ont défilé dans les rues et lancé des slogans hostiles à M. Gandhi avant d'aller, selon la coutume indienne mise au point par le Mahatma Gandhi, solliciter pacifiquement leur arrestation *par les forces de l'ordre.*

Comme à l'accoutumée, les organisateurs de la manifestation se sont fait poliment tancer par un juge avant d'être remis *en liberté*. Les autres, selon la tratition, ont été embarqués dans des camions et relâchés dans la nature à quelques dizaines de kilomètres de la ville, à charge pour eux de rentrer par leurs propres moyens. Les troubles, qui se poursuivent au Cachemire et au Pendjab, les tensions inter-communautaires enregistrées en Uttar-Pradesh et au Madhya-Pradesh sont de nature autrement plus grave.

PATRICE CLAUDE.

(Lire la suite page 4.)

UN « GESTE » DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

Deux terroristes palestiniens ont été libérés

Le gouvernement français a libéré au début de février deux Palestiniens du groupe Abou Nidal, condamnés à quinze ans de réclusion criminelle pour avoir assassiné à Paris en 1978 deux autres Palestiniens dont Ezzedine Kalak, représentant de l'OLP en France. Les deux terroristes, qui ont bénéficié d'une remise de peine légale, ont été expulsés.



Comment interpréter la libération par les autorités françaises de *deux terroristes palestiniens* détenus en France depuis 1978? A qui s'adresse ce geste? Relève-t-il des tractations menées par Paris pour obtenir la libération des quatre otages français détenus au Liban depuis mars et mai 1985? Autant de questions qu'appelle l'élargissement d'Assad Kayed et de Husni Hatem — membres du groupe dissident de l'OLP animé par Abou Nidal — *décidé le 5 février et* suivi de leur départ de France pour une destination inconnue.

La libération des deux Palesti*niens est l'aboutissement d'un* long processus et le respect d'un engagement ancien de la France.

EDWY PLENEL.

(Lire la suite page 21.)

Secteur public : réduction du déficit

En 1985, les besoins de financement de l'Etat, des collectivités locales et de la sécurité sociale ont représenté 2,6 % du PNB contre 2,8 % en 1984.

PAGE 38

Ambitions italiennes

Ferruzzi, qui veut prendre le contrôle de Beghin Say et de Benedetti, participe à une opération boursière sur Valeo.

PAGE 35

Un entretien avec M. Monory

L'ancien ministre, vice-président du CDS, met en garde son parti contre tout suivisme à l'égard de M. Barre.

PAGE 6

L'arrestation du « pape » de la Mafia

Michele Greco était le principal accusé en fuite du procès de Palerme.

PAGE 3

La première de la « 5 »

62 % des téléspectateurs d'Ile-de-France ont vu la nouvelle télévision privée.

PAGE 25

Etranger (2 à 5) ● Politique (6 à 8) ● Société (20 et 21) ● Sports (10) ● Culture (22 et 23) ● Communication (25) ● Economie (33 à 37)

Programmes des spectacles (26) ● Radio-télévision (27) ● Météorologie (27) ● Mots croisés (14) ● Loto (28) ● Carnet (28) ● Automobile (28) ● Annonces classées (36)

CAMPAGNE ÉLECTORALE A LYON

Les paraboles pâtissières de M. Lang

De notre envoyé spécial

Villeurbanne. — Cela s'annonçait bien. Charles Hernu était beau comme un tambour-major. Paul Bocuse, qui fut giscardien mais se soigne, dirigeait la grande armée des grands chefs. Jean Ferniot, le nœud papillon en pales d'hélicoptère, goûtait l'instant *suprême dans une gourmande* reconversion. Brice Lalonde, qui passait par hasard, réussit même à serrer la main du bon maire de Villeurbanne. Jean-Charles Lignel, Lazare de la chronique lyonnaise, joua un mauvais tour aux photographes du *Progrès* : comment photographier les autres sans le photographier, lui ? *Il* joua si bien que la photo, le lendemain, parut. A l'impossible, les photographes n'étaient pas tenus.

Bref tout allait grand train vers une paisible journée électorale-inaugurale. Le ciel était bleu, l'air vif. Jack Lang, celui-là même qu'une voisine s'obstinait — est-ce énervant — à trouver *« vraiment mimi »*, ne tarda point à faire le premier des gestes rituels. Il était là, le *« cher ami Charles »*, pour inaugurer. Il inaugura, *« cher ami Jack »*, découvrant la stèle à l'entrée du domaine de Viviers. Une sorte de grosse pierre avec, écrit dessus en lettres blanches, tremblées, un peu comme sur le gâteau d'anniversaire du cousin Dudule : *« Ecole nationale des arts culinaires »*.

Là-haut, aux fenêtres du château, lui aussi vaguement pâtissier, fût-ce Viollet-le-Duc, des marmitons agitaient de grands drapeaux tricolores, touillant la solennelle attente. Et personne ne douta un instant que tout cela ferait d'excellents « cuisiniers » français.

Ce fut un moment d'intense convivialité, traduction lyonnaise de ce lancinant mot de cohabitation. M. Charles Hernu (PS) ne *put faire plus que de tomber dans* les bras de M. Jean Rigaux, député, maire (UDF) d'Ecully, pour affirmer : *« A tous les deux, nous sommes la France entière. »* M. Rigaux ne put faire moins que de remercier le ministre de la culture pour avoir procédé au *« bon choix »* avec Ecully et l'art *culinaire. Et Jack Lang* ne put faire autrement que de célébrer *« le grand, le beau métier de cuisinier »*. Et aussi d'excuser son collègue, M. Henri Nallet, absent. Tant il est vrai aujourd'hui que culture et agriculture sont les mamelles de la cuisine française.

On en rit. Comme cela, pour en rire. Il n'empêche, cette idée d'une Sorbonne de la cuisine à Ecully était une fameuse idée. Tout le monde en convint. Chacun en plaisantera.

Deuxième escale : l'étape chez M. Bernachon, chocolatier à Lyon. Autant dire la descente aux enfers, une mine de cacao à ciel ouvert.

PIERRE GEORGES.

(Lire la suite page 6.)

LANCEMENT D'UN SATELLITE D'OBSERVATION

Un nouveau pari pour Ariane

Si tout se passe bien, dans la nuit du vendredi 21 au samedi 22 février, à Kourou (Guyane), la fusée européenne Ariane aura renoué avec le succès, et la France sera le deuxième pays au monde, après les Etats-Unis, à posséder un satellite civil d'observation de la Terre, Spot-1. Sinon, Ariane aura connu deux échecs successifs, sa crédibilité sera atteinte, et les organismes spatiaux français (Centre national d'études spatiales, société Arianespace) se retrouveront — mort d'hommes en moins — dans une situation aussi peu confortable que l'est actuellement la NASA. C'est un quitte ou double qui se joue avec ce tir. En septembre dernier, après neuf réussites successives, Ariane a failli. Les deux satellites perdus étaient des engins de remplacement destinés à prendre la succession d'autres déjà en orbite.

Le tir de samedi revêt une importance capitale. Spot-1 est en effet le premier satellite d'une ère nouvelle : l'observation répétée du sol aux fins de télédétection des ressources minérales, de prévision des récoltes, de mise à jour des cartes géographiques... Toutes activités dont on attend à terme une forte rentabilité. Certes, Spot-1 a eu des prédécesseurs américains, et un satellite Landsat est actuellement en service opérationnel. Mais Spot-1 dispose d'instruments de prises de vues nettement plus performants et a aussi une capacité de reconstruction du relief qui est fondamentale pour plusieurs applications. Et il ne faut pas oublier que, *même si Spot-1 est un satellite* civil, les militaires jetteront sûrement un œil sur les images. Des vues du Tchad au jour le jour leur *seraient-elles inutiles* ?

L'Union soviétique, elle aussi, lance de temps à autre des satellites Cosmos, qu'elle prétend d'observation civile de la Terre, mais les images restent secrètes. Celles de Spot-1 seront mises à la disposition de tous les acheteurs intéressés par une société créée à cette fin, Spot Image.

Une autre raison pour laquelle le succès est impératif est que les navettes américaines sont provisoirement clouées au sol. Un provisoire qui pourrait durer de nombreux mois puisque la cause de l'explosion de Challenger n'est toujours pas connue avec certitude, étant donnés aussi les actuels remous dans les hautes sphères de la NASA, où des dirigeants importants ont été sanctionnés. Les déclarations sévères du président de la commission présidentielle d'enquête, M. William Rogers, pourraient bien préluder à d'autres changements. De toute manière, c'est l'ensemble de la procédure de préparation des vols et de décision de lancement des navettes qui est passé au crible et pourrait être profondément remanié. Jusqu'à la reprise des vols de navettes, Ariane reste en pratique le seul lanceur disponible. Si ses tirs devaient aussi être interrompus pour une longue période, c'est toute l'activité spatiale occidentale qui serait grave*ment perturbée.*

M. A.

(Lire nos informations page 20.)

étranger

AMÉRIQUES

LE VOYAGE ÉCLAIR DE M. REAGAN DANS L'ILE DE LA GRENADE

Une tribune pour plaider la cause de la guérilla antisandiniste

De notre correspondant

Washington. — *« Je n'ai pas tiré un seul coup de feu »*, a répondu en riant M. Reagan aux journalistes qui lui demandaient, un rien moqueurs, s'il était fier de se trouver, jeudi 20 février, sur le terrain de la grande victoire militaire de sa présidence : la Grenade.

Ce bref moment de modestie fut pourtant le seul de ce triomphal déplacement présidentiel de moins de cinq heures dans la petite île des Caraïbes où l'armée américaine était intervenue, en octobre 1983, pour renverser un régime d'extrême gauche dont le populaire premier ministre venait d'être assassiné par une faction rivale nettement plus radicale.

Pour le reste, ce ne fut qu'acclamations pour *« oncle Reagan »* lancées par dix mille personnes (un dixième de toute l'île, en congé pour la journée), rires, chansons (*« Musique, musique, oncle Reagan, j'adore t'entendre »*) et appels, bien sûr et surtout, de cette tribune de choix, au soutien financier que la Maison Blanche veut obtenir du Congrès pour la guérilla antisandiniste.

Pour un peu, c'eût été l'épopée, bien qu'il eût, à l'époque, fallu près d'une semaine — à la durable consternation du Congrès et de l'état-major — pour que les forces de la première puissance mondiale s'assurent le contrôle d'un territoire grand comme un mouchoir de poche et dont la population était très majoritairement favorable à ce débarquement qui la sauvait de l'engrenage d'un délire idéologique.

Dix-neuf soldats américains avaient trouvé la mort dans cette opération, ainsi que quarante-cinq Grenadins, dont vingt et un pensionnaires d'un hôpital psychiatrique bombardé par erreur. Pas plus que les révélations tragi-comiques sur l'obligation dans laquelle s'était trouvé un officier d'utiliser sa carte de crédit pour joindre ses supérieurs au téléphone, ces pertes n'avaient cependant en rien diminué l'enthousiasme avec lequel l'opinion américaine avait réagi à cette intervention militaire.

Outre qu'elle venait laver la terrible humiliation que les Etats-Unis venaient de subir à Beyrouth avec le sanglant attentat dans lequel avaient péri deux cent cinquante de leurs « marines », les soldats américains avaient en effet été accueillis, pour la première fois depuis bien longtemps, en libérateurs, et le triomphe de l'Amérique était ainsi complet.

La « tyrannie communiste »

Après avoir fait la fine bouche, même la presse libérale avait rapidement dû faire amende honorable et applaudir M. Reagan, rejoignant ainsi un courant d'opinion si fort que les bons experts en marketing politique dont la Maison Blanche est truffée ne savaient à quelle cause faire servir la Grenade. Un moment, on avait pensé qu'un petit saut dans l'île — où l'armée américaine n'avait pas traîné et où des élections régulières ont, depuis, été organisées — pourrait servir la campagne présidentielle de M. Reagan en 1984.

Les sondages étaient toutefois si justement favorables qu'on avait préféré garder cette poire pour la soif, et ce sage réflexe avait été le bon puisqu'il faut aujourd'hui, pour essayer de forcer la main au Congrès, plaider devant l'opinion tant le bien-fondé de la demande d'une reprise de l'aide militaire aux « contras » que le maintien de la progression du budget de la défense, menacé par la réduction générale des dépenses.

L'aide aux « contras », a en conséquence déclaré « oncle Reagan », permettrait au peuple nicaraguayen de *« se libérer de la tyrannie communiste et de gagner cette liberté dont vous bénéficiez maintenant à la Grenade (...). Nous assistons aujourd'hui au Nicaragua à une succession d'événements similaires à ce qui s'est passé ici* [et] *nous entendons les communistes fournir les mêmes excuses, pendant que le peuple nicaraguayen voit disparaître sa liberté, lentement mais sûrement »*, a ajouté le président des Etats-Unis, en disant encore que *« partout dans le monde en développement, les gens rejettent le socialisme, car ils voient qu'il ne donne pas au peuple la liberté mais la pauvreté »*.

En marge de ce discours, M. Reagan a eu une réunion au sommet avec neuf chefs de gouvernement de la région caraïbe, au cours de laquelle il a annoncé une série de mesures d'aide, dont un élargissement des facilités d'entrée sur le marché des Etats-Unis des articles de confection fabriqués à partir de textiles américains ; une participation de 5,5 millions de dollars à un plan d'amélioration des systèmes judiciaires des pays concernés, ainsi qu'un triplement (de 500 à 1 500) du nombre des bourses accordées à leurs étudiants.

BERNARD GUETTA.

La visite officielle en France du premier ministre canadien

Le premier ministre canadien, M. Brian Mulroney a commencé, jeudi 20 février à Paris, une visite officielle de deux jours, à l'issue du premier sommet francophone. Le Canada entend inciter ses industriels à collaborer avec le secteur privé européen pour que les sociétés canadiennes puissent éventuellement participer au projet Eurêka. M. Mulroney a également lancé, jeudi, un appel aux hommes d'affaires français pour qu'ils investissent davantage au Canada.

M. Mulroney a par ailleurs tenté de rassurer le chef d'Etat français et le premier ministre M. Laurent Fabius, avec lesquels il s'est entretenu, sur les conséquences d'une éventuelle libéralisation des échanges commerciaux entre le Canada et les Etats-Unis. Pour lui, en effet, l'Europe doit servir de *« contrepoids »* aux relations naturelles du Canada avec les Etats-Unis et la zone Pacifique.

M. Fabius a, lui, mis l'accent sur le *« caractère extrêmement positif »* de la visite de son *« ami »* canadien, qu'il a qualifié *« d'artisan majeur de la détente cordiale entre Ottawa, Québec et Paris »* au cours d'un dîner de gala jeudi. Vendredi, M. Mulroney devait rencontrer à nouveau M. Mitterrand. Le premier ministre canadien doit regagner Ottawa samedi.

A l'Académie : de Pierre le Grand à Brian le Munificent

Le chef du gouvernement d'Ottawa a été accueilli, jeudi 20 février, à l'Académie française. Il y a signé l'accord par lequel le Canada constitue une donation de 2 millions de francs, à charge aux « habits verts » d'en attribuer désormais chaque année le revenu, sous forme d'un grand prix de la francophonie, à un auteur de graphie française (*le Monde* du 4 février).

Ce n'est pas tous les jours que l'Académie bénéficie de telles libéralités, surtout d'au-delà des frontières. Ce n'est pas non plus tous les jours qu'elle reçoit en son sein — une dizaine de fois en trois cent cinquante ans — le chef d'un pays étranger.

Le duc de Castries, actuel directeur de l'Académie, a rappelé que le premier précédent remonte à Christine de Suède, bas bleu royal qui venait de faire assassiner son amant (1658). Aussi, les académiciens choisirent-ils en sa présence de définir le mot « jeu » avec cet exemple frondeur *« jeux de prince qui ne plaisent qu'à ceux qui les font »*. A huis clos, dans la salle du dictionnaire, sous le portrait du cardinal de Richelieu M. Mulroney a eu droit, quant à lui, à l'adoption du mot « foresterie » (1) sans autre allusion qu'aimable à la plus belle parure du Canada.

« Foresterie » aurait plu au tsar Pierre le Grand qui, arrivé à l'improviste à l'Académie, s'intéressa surtout aux charpentes de l'édifice... Les visites qui suivirent — Christian VII de Danemark, Gustave III de Suède, Joseph II d'Autriche et le futur Paul Ier de Russie — furent plus protocolaire, comme devaient l'être ensuite celle de Mohamed Chadli, cadi de Constantine (1847), et celle de Nicolas II (1896). Notre époque vit le président Segni d'Italie (1964) et le président Hélou du Liban (1965).

Le duc de Castries, qui a décerné à M. Mulroney le titre de chef d'Etat, alors que c'est Elizabeth II qui règne sur le Canada, a omis dans la longue énumération de signaler que le premier ministre québecois, Jean Lesage, avait été, lui aussi, reçu au Quai Conti en 1962.

J.-P PERONCEL-HUGOZ.

(1) Définition de l'Académie : *Foresterie* (nf) (mot d'origine canadienne) ensemble des disciplines et des méthodes relatives à la culture, la protection, l'exploitation de la forêt et à l'administration de ses richesses. La foresterie est un des problèmes premiers qui se pose à l'Afrique comme au Nouveau Monde.

Haïti

Le difficile retour des exilés

De retour d'une mission de cinq jours en Haïti le secrétaire général de la CIMADE (service œcuménique d'entraide), M. Marc Brunschweiler, et le représentant en France de l'Union des forces patriotiques et démocratiques haïtiennes (IFOPADA). M. Duly Brutus, ont évoqué au cours d'une conférence de presse, jeudi 20 février, à Paris, les difficiles perspectives de retour d'un million d'exilés haïtiens dans leur pays.

M. Duly Brutus a évalué à 10 000 le nombre de ceux qui seraient disposés à rentrer dans un très bref délai. Selon ses estimations, 500 000 Haïtiens résident actuellement aux Etats-Unis, 200 000 en République dominicaine, 200 000 à Cuba, 40 000 au Canada et 40 000 en France et dans les territoires d'outre-mer. M. Brutus a indiqué que le retour des Haïtiens devrait être échelonné pour éviter un effet catastrophique sur la situation économique et politique du pays. *« Il faudra une préparation au retour »* a par ailleurs indiqué le porte-parole de l'IFOPADA, M. Serge Gilles.

En affirmant *« que toute personne bénéficiant du statut de réfugié politique doit pouvoir rentrer dans son pays »*, M. Brutus a souhaité qu'une négociation puisse s'ouvrir à ce sujet avec les autorités haïtiennes. Il a d'autre part indiqué qu'il faudrait aussi engager des discussions avec le gouvernement français sur le sort actuel des émigrés clandestins en France et dans les territoires d'outre-mer pour éviter qu'un trop grand nombre d'Haïtiens dans cette situation ne soient refoulés vers Port-au-Prince, *« ce qui provoquerait inévitablement*, a souligné M. Brutus, *un phénomène de rejet dans la population haïtienne »*. M. Brutus a aussi affirmé qu'au sein du Conseil national de gouvernement deux tendances s'affrontent sur cette question, le ministre de l'éducation, M. Rosny Desroches, étant un des plus favorables à une ouverture des frontières.

Le nombreux Haïtiens, qui se trouvent en situation irrégulière en France et dans les départements et territoires d'outre-mer, principalement en Guyane, demanderaient au gouvernement français de leur accorder un statut provisoire pour leur permettre de suivre des stages de formation professionnelle afin de pouvoir s'insérer en Haïti dans le cadre de projets de développement mis en place par les organisations non gouvernementales.

D.-H. G.

Etats-Unis

La désintégration des familles noires

Correspondance

Washington. — Le président Reagan a beau exprimer régulièrement sa sollicitude envers la famille, son projet de budget pour l'année fiscale 1986-87 ne s'inspire pas vraiment de ce sentiment. Il prévoit, en effet, une réduction de l'aide aux familles avec enfants, ainsi que du programme des *food stamps*, les bons alimentaires attribués aux économiquement faibles. Les familles noires, qui représentent respectivement 45 % et 37 % des bénéficiaires de ces deux programmes, vont se trouver particulièrement affectées. En même temps, le président envisage de réformer le *wlefare*, c'est-à-dire l'ensemble des programmes de protection sociale, en indiquant clairement qu'il s'agit de distinguer entre ceux qui en ont vraiment besoin et ceux qui s'installent dans le chômage en attendant le chèque mensuel de l'Etat.

Dans la communauté noire, les familles qui risquent d'être le plus touchées sont celles dont les enfants vivent entièrement à la charge de leurs mères, soit que celles-ci aient été abandonnées par leur mari, soit qu'elles aient eu leurs enfants en dehors du mariage. Les chiffres sont éloquents : six enfants noirs sur dix sont aujourd'hui des enfants naturels, soit trois fois plus qu'en 1960, et la moitié des enfants noirs vivent avec leur mère. Par comparaison, la proportion des enfants naturels blancs, si elle a quintuplé depuis 1960, n'est que de 13 %.

Cette désintégration de la famille noire avait déjà été mise en évidence par le sénateur Moynihan qui écrivait, en 1965 : *« Une communauté permettant à un grand nombre de ses jeunes gens de vivre dans des familles dominées par les femmes, et ne nourrissant aucun espoir rationnel dans l'avenir, appelle le chaos, la violence, le crime, le désordre »*. Et le professeur Frazier (un Noir), de l'université Howard, dénonçait la défaillance des pères noirs, incapables d'assumer leur rôle dans la vie familiale et qui portent une part de responsabilité dans la désorganisation des familles.

Les dirigeants de la communauté noire avaient fraîchement accueilli leurs conclusions, estimant qu'elles allaient discréditer les familles noires et seraient utilisées par ceux qui croient à une infériorité culturelle et génétique des Noirs.

Une enquête du « Washington Post »

Le débat a rebondi ces dernières semaines avec une série d'articles saisissants du journaliste noir Leon Dash, dans le *Washington Post*, et un programme télévisé de Bill Moyers, un commentateur réputé. Le thème commun implicite de ces deux enquêtes est, d'une part, que les Noirs ne peuvent se contenter d'attribuer au seul racisme des Blancs la responsabilité de la désintégration des familles noires et, d'autre part, que la communauté noire n'a pas réussi à inculquer les traditionnelles valeurs morales aux jeunes générations.

Revenant en 1983 dans son ghetto noir des environs de la capitale fédérale, Leon Dash a noté que 58 % des enfants noirs sont nés de femmes célibataires et que 38 % de ces dernières sont des adolescentes ayant entre treize et dix-neuf ans. Mais ces jeunes mères, écrit-il, ne sont pas des victimes passives de la concupiscence masculine. Elles désirent sincèrement un enfant. *« Dans un monde ennuyeux et vide où peu de buts sont accessibles, avoir un enfant, c'est une réussite tangible »*, relève-t-il, ajoutant : *« C'est une façon de dire : je suis une femme. »*

> *Du débat qui vient de rebondir aux Etats-Unis, il ressort que l'« Amérique noire », en tant qu'entité, n'existe pas.*

Comme dans la communauté blanche, certaines jeunes Noires sont motivées par un désir de sécurité ou la pression du milieu. Il s'agit de faire comme les autres, de se vanter de ses succès. Mais l'enquête de Leon Dash révèle une grande détresse, un total manque de confiance en soi entretenu par l'impossibilité de trouver du travail. Le plus petit échec blesse gravement leur amour-propre, la plus légère insulte les met en rage ou les pousse à rejeter définitivement le rêve d'une promotion sociale.

Leon Dash a été vigoureusement attaqué par les responsables de la communauté noire qui lui reproche d'avoir ignoré les Noirs sérieux, travailleurs et qui vont à l'église, pour se concentrer sur les jeunes dépravés, les trafiquants de drogue à la sexualité agressive. Une enquête sur les « filles mères » adolescentes, disent les critiques, ne peut qu'appuyer les arguments des conservateurs du gouvernement Reagan qui souhaiteraient renvoyer les Noirs à la campagne.

Quant à Bill Moyers, il est accusé par les élites d'avoir calomnié la famille noire. L'éditorialiste noir Carl Rowan s'écrie : *« Une famille noire dont les parents sont éduqués et ont des emplois décents est parmi les plus stables qui soient. Elle observe les valeurs morales et les conventions avec autant de passion que n'importe quel autre groupe en Amérique. »*

« Si vous ne pouvez assumer votre rôle de père, ne faites pas d'enfants », recommandent les organisations noires aux jeunes. Mais Rowan souligne que les jeunes sont imperméables à ce message quand ils constatent que de nombreuses personnalités de la télévision ayant des enfants hors mariage sont parfaitement acceptées dans la communauté blanche.

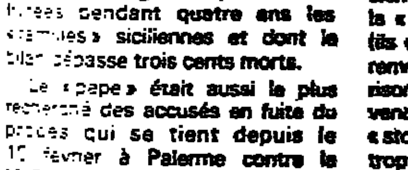
Un film controversé

Le film *The Color Purple* (1) a également sensibilisé la communauté noire. Tiré du roman d'Alice Walker, il évoque l'amancipation, en Georgie, d'une humble femme noire maltraitée par son mari. L'ouvrage est d'inspiration féministe, mais les élites noires reprochent au film de projeter une image entièrement défavorable des hommes noirs. *« Un film très dangereux »*, a dit le professeur noir Leroy Clark. Après avoir noté que les hommes y sont incestueux, qu'ils violent, parlent grossièrement, sont incompétents et ne savent même pas s'occuper de la maison ou faire la cuisine, il constate : *« Le film renforce l'image que les hommes noirs sont des bêtes. »* Mais une employée du téléphone, affirmant que sa mère, ses enfants et elle-même ont été brutalisés par leur mari, estime que le film doit être projeté : *« Les femmes noires ne doivent pas être sacrifiées pour sauver l'amour-propre des hommes »*, a-t-elle déclaré.

Il ressort en fin de compte de ce débat que l'« Amérique noire », en tant qu'entité, n'existe pas. La communauté noire n'est pas plus monolithique que la communauté blanche. Mais il est dangereux que, parallèlement au développement d'une classe moyenne qui a accompli de sensibles progrès, se développe une sorte de « sous-classe », de déshérités sans espoir, incapables d'assimiler les valeurs traditionnelles ou les rejetant. La majorité blanche doit, certes, s'efforcer d'éviter que le fossé ne se creuse encore davantage entre les deux groupes. Mais les élites noires ne peuvent éluder leur part de responsabilité, et encore moins se distancer des plus infortunés de leur communauté.

HENRI PIERRE.

(1) *Le Monde* du 7 février.





EUROPE

Italie

L'ARRESTATION DU « PAPE » MICHELE GRECO

Un succès majeur dans la lutte anti-Mafia

Michele Greco, considéré comme le chef de la Mafia parlementaine, a été arrêté jeudi 20 février lors d'une vaste opération de police dans une ferme située à une quarantaine de kilomètres de Palerme, où il vivait sous une fausse identité. C'est l'un des principaux accusés du grand procès contre la Mafia qui s'est ouvert le 10 février.

Une maison cossue, pansue, la plus grande du village assurément, mais pas même entourée d'un jardin et donnant de plain-pied dans la grand rue (la seule) du bourg de Crosce-Verde. Une maison de notable en quelque sorte, où passa de longs jours tranquilles celui que *chacun saluait avec déférence,* le maître du village, propriétaire de la plupart de ces terres pentues sur lesquelles se serrent les mandariniers, à quelques kilomètres de Palerme.

Le chef de la « Coupole »

Michele Greco, pendant longtemps, ne se cacha pas. Il n'était officiellement que cela : une notabilité de la campagne palermitaine, amateur de chiens de chasse, fréquentant l'aristocratie de l'île et la bonne société romaine et menant ailleurs ses affaires. Jusqu'au jour de 1982 où — comme son frère Salvatore surnommé « le sénateur » en raison de ses bons rapports avec les milieux politiques — il disparut de Crosce-Verde.

C'est pourtant là qu'il s'est fait arrêter jeudi, à quelques kilomètres du village, alors qu'on l'imaginait caché à l'étranger. Entre-temps il avait été désigné par le général Dalla Chiesa d'abord, puis par le repenti Tomaso Buscetta, comme le boss des boss, le « pape », le chef de la « coupole », organe suprême de la Mafia parlermitaine. Car les propriétés de Michele Greco abritaient le siège de l'organisation du négoce international de l'héroïne et les réunions d'état major de la Cosa nostra. Le clan des Greco est, avec celui des Corleonesi, leurs alliés, le vainqueur de la guerre sanglante que se sont livrées pendant quatre ans les « familles » siciliennes et dont le bilan dépasse trois cents morts.

Le « pape » était aussi le plus recherché des accusés en fuite du procès qui se tient depuis le 10 février à Palerme contre la Mafia. Il a déjà été condamné par contumace à la détention à perpétuité pour le meurtre du juge d'instruction Rocco Chinicci en août 1983. Il devra répondre, entre autres chefs d'accusation, de quelques *assassinats : notamment* celui de Boris Giuliano, chef de la brigade anti-gangs de Palerme (1979), celui de Stephano Bontade, le chef de la famille Santa Maria di Gesu (1981), ceux de l'agent de police Zuchetto, du professeur de médecine légale Paolo Giacone et du préfet de Palerme Dalla Chiesa (1982). Si le « pape » parle, il permettra sans doute de faire la lumière sur les rouages internes de l'organisation mafieuse et les rapports de force qui s'y sont instaurés ces dernières années. La confrontation avec le « grand repenti », Tomaso Buscetta, promet quelques très grands moments dans le tribunal-bunker de Palerme.

> *Un coup de filet qui vient à point nommé : le « Pape » était le plus recherché des accusés en fuite au procès de Palerme*

« U'maxi »

Autant dire que cette arrestation est un coup magistral de la police sicilienne et vient à point nommé. En effet, au onzième jour de ce que l'on appelle en Sicile *« U'maxi »,* le maxi-procès de Palerme, on a eu largment le temps de comprendre à quel point est ardue la tâche du président de la cour, Alfonso Giordanno. Il lui faut aller vite, alors que tout porte à la lenteur : le nombre des accusés, leur stratégie d'obstruction, et divers incidents de parcours, dont le dernier vient de provoquer une suspension de deux jours de l'audience.

L'un des six jurés populaires, une femme, a en effet déclaré forfait mercredi pour raisons de maladie, comme deux autres avant elle. Le président de la cour avait le choix entre la mettre définitivement hors jeu en puisant une troisième fois, pour la remplacer, dans la « réserve » des jurés suppléants *(ils étaient dix au départ),* ou bien renvoyer l'audience jusqu'à la guérison de la dame, prévue pour ce vendredi. Il choisit de préserver son « stock » de jurés populaires, déjà trop entamé alors que le procès-fleuve ne vient que de commencer.

La maladie fait aussi des ravages parmi les accusés, et la journée de mardi a été de ce point de vue un sommet : à peine l'audience a-t-elle commencé que *Pietro Zanca, l'un des mafieux,* s'effondre, saisi d'une crise d'épilepsie, pour la seconde fois en vingt-quatre heures. On appelle un médecin, puis des infirmiers, qui évacuent le malade non sans renverser en chemin leur brancard. Peu après, un autre des accusés s'écroule, saisi d'un malaise, puis un autre encore un peu plus tard.

« Cage n° 9, troisième évanouissement : que l'on secoure l'accusé De Angelo », ordonne, placide, le président de la cour devant une salle hilare. La séance ne commencera que l'après-midi, interrompue encore par une quatrième *« malaise ».*

Les systèmes électroniques uktra-modernes qui équipent le « bunker » de Palerme ne sont d'aucun secours devant certaines lenteurs qu'impose le code de procédure, notamment l'appel des accusés ou de leurs défenseurs, qui occupe chaque matin environ une heure et demie. Les avocats, qui ont conservé par ailleurs quelques obligations, ont demandé que les séances ne commencent qu'à 10 heures du matin. Bref, on en est toujours à la phase de procédure préliminaire — constitution des *parties civiles, objections diverses,* — et le véritable procès, c'est-à-dire, l'interrogatoire des accusés ne commencera vraisemblablement pas avant le mois prochain.

Les sceptiques avaient d'autre part trouvé argument la semaine dernière dans les déclarations faites à New-York — où il est actuellement détenu — par Salvatore Contorno, l'un des principaux « repentis », avec Buscetta, sur lesquels repose une large partie de l'accusation. *« Je n'irai pas à Palerme,* disait Contorno, *ou, si j'y vais, je me tairai. J'ai été trahi. J'attends toujours les garanties que j'avais demandées pour moi et ma famille. »* En fait, des preuves ont été rassemblées contre les accusés mis en cause par Contorno. Il reste que, s'il devait s'en tenir à cette attitude, l'effet psychologique serait des plus mauvais.

Les dix premiers jours du procès ont pourtant réservé aussi quelques motifs d'optimisme, à commencer par la sereine fermeté dont fait preuve jusqu'à présent M. Giordanno, le président de la cour, pressant montre en main les avocats d'être brefs dans leurs interventions, laissant entendre qu'il mènera son affaire quoi qu'il arrive dans les temps (c'est-à-dire notamment avant que les délais de détention préventive n'arrivent à expiration pour certains accusés), veillant cependant à ce que toutes les règles soient rigoureusement respectées pour éviter tout motif d'annulation ultérieur.

Deux femmes courageuses

La courageuse décision de deux femmes de se porter partie civile a aussi donné du cœur au ventre à tous ceux qui se recommandent de la lutte anti-Mafia. Vita Rugneta et Michela Buscemi sont en effet la mère et la sœur de deux des hommes de main de la Mafia assassinés pendant la « guerre des clans ». Leur décision a donc une portée suymboliquement très forte, puisque, avec elles, c'est la Sicile consentante et soumise à l'ordre mafieux qui se rebelle pour la première fois.

Enfin, autre motif d'optimisme, sur le plan politique celui-là : le soutien que soixante-dix maires de toute l'Italie sont venus apporter samedi dernier à la nouvelle administration communale de Palerme. Symboliquement, c'était comme la première pierre de ce pont sur le détroit de Messine, censé relier l'île *à le péninsule, toujours promis par* Rome et jamais commencé.

Le maire de Palerme, Leoluca Orlando, qui s'est donné pour mission de « faire le ménage » dans la ville et dans la démocratie-chrétienne locale, ne mesure pas sa peine. Peu avant l'arrivée de ses collègues samedi, il présentait à la presse un document définissant les nouvelles règles de fonctionnement de l'administration communale, qui devraient garantir la transparence, notamment en matière de recrutement ou de nomination des fonctionnaires et d'attribution des marchés publics.

Au début du « maxi », ce sont là de sérieux motifs d'espoir, donc, sur les fronts judiciaire, politique et policier de la lutte anti-Mafia.

CLAIRE TRÉAN.

MALGRÉ L'OPPOSITION DES ORGANISATIONS JUIVES

L'archevêque de Cracovie est favorable à l'installation d'un carmel à Auschwitz

Cité du Vatican. — La création d'un carmel à Auschwitz, critiquée par certains milieux juifs et catholiques (*le Monde* du 12 décembre 1985), est présentée comme *« le signe d'un amour plus fort que le mal »* par le cardinal Franciszek Macharski, archevêque de Cracovie, dans un texte publié jeudi par l'*Osservatore romano,* organe officieux du Saint-Siège.

Le couvent de carmélites proche du camp d'extermination nazi a été fondé en octobre 1984 avec l'accord des autorités polonaises et de l'archevêque de Cracovie. Un an plus tard, une collecte de fonds lancée en sa faveur au Benelux par l'organisation Eglises en détresse, a suscité des réactions négatives.

M. Markus Pardes, président du comité de coordination des organisations juives en Belgique, a déclaré que le camp d'Auschwitz devait *« rester un monument éternel à l'holocauste des juifs »* et ne pas se transformer en *« enjeu de conflit entre religions rivales comme les Lieux saints de Jérusalem ».*

Le cardinal Albert Decourtray, archevêque de Lyon, s'est déclaré *« déconcerté »,* et le président du Congrès juif mondial, M. Edgar M. Bronfman, a protesté auprès du ministre des cultes polonais, M. Adam Lopatka.

La publication par l'*Osservatore romano* d'une homélie du cardinal Macharski, prononcée le 14 janvier dernier, apparaît comme une mise au point cautionnée par le Vatican.

Dans son homélie, l'archevêque de Cracovie n'évoque pas directement les critiques contre le carmel, mais il déclare que *« l'ancien camp d'Auschwitz-Birkenau est devenu, dans un sens, un nouveau « lieu saint » qui appartient indistinctement à toute l'humanité et à chaque peuple ».* — *(AFP.)*

RFA

Les quarante ans de « Die Zeit »

On peut n'avoir que quarante ans et ne pas prendre ombrage d'être familièrement appelé « la vieille tante ». C'est le cas de *Die Zeit,* le prestigieux hebdomadaire de Hambourg, qui célèbre dans son dernier numéro ses quatre décennies d'existence.

Soixante-dix-huit pages grand format, une typographie serrée, une grande retenue dans l'utilisation des illustrations, *Die Zeit* apporte chaque mercredi à l'Allemagne qui pense, à tous les *Herr (Frau) Doktor* de RFA, leur comptant de *Gründlichkeit,* cette éminente qualité germanique consistant à traiter les problèmes au fond, sans concession à un éventuel et frivole plaisir du lecteur.

Né dans les ruines de Hambourg le jeudi 21 février 1946, avec l'autorisation de l'occupant britannique, *Die Zeit* s'est peu à peu imposé en Allemagne et à l'étranger comme une grande voix libérale, héritière de ce rationalisme d'outre-Rhin fortement imprégné de pensée kantienne et de morale luthérienne.

Die Zeit diffuse chaque semaine plus de quatre cent mille exemplaires. L'hebdomadaire est dirigé conjointement par la comtesse Marion Dönhoff et l'ancien chancelier Helmut Schmidt, qui a trouvé là une reconversion assez rare pour un homme d'Etat. *Die Zeit* est la propriété de l'éditeur Gerd Bucerius, le seul des six détenteurs de la licence d'exploitation accordée par les troupes d'occupation britanniques à être resté dans l'entreprise.

Sévère avec tous les pouvoirs en place, passionnément attaché à la politique de détente à l'Est, *Die Zeit* et son rédacteur en chef, Theo Sommer, comptent parmi les meilleurs interprètes du mouvement des idées et de l'évolution des sensibilités en République fédérale.

Mais, derrière cette façade austère, on peut parfois trouver quelques signes qui montrent que le cœur de l'Allemagne bat, une irruption de romantisme au sein de la rationalité triomphante. Il suffit de se reporter aux nombreuses pages d'annonces matrimoniales à la fin du journal, qui sont la plupart du temps rédigées dans une langue exquise, plage de rêve au milieu des lettres et des chiffres...

LUC ROSENZWEIG.

Portugal

M. SOARES ENTRERA EN FONCTIONS LE 9 MARS

Lisbonne. — Le nouveau président de la République portugaise, M. Mario Soares, sera officiellement investi dans ses fonctions le 9 mars prochain. *« En tant que président de la République, je ne représenterai aucune majorité mais l'ensemble des Portugais »,* a précisé M. Soares, qui s'adressait à la presse le jeudi 20 février. Ce souci d'indépendance l'a conduit à demander la convocation de la commission nationale du Parti socialiste afin de donner sa démission de secrétaire général du parti. M. Soares a manifesté, d'autre part, son opposition totale à tout projet de dissolution du Parlement. Enfin, il s'est déclaré prêt à donner son appui au gouvernement *« incontestablement légitime »* de M. Cavaco Silva.

M. Mitterrand, qui compte se rendre à Lisbonne pour l'installation de M. Mario Soares, avait fait savoir qu'il souhaiterait que celle-ci ait lieu avant le 12 mars. — *(Corresp.)*

Trois cents maires du Sud ont manifesté à Rome contre une loi sanctionnant les constructions sauvages

De notre correspondant

Rome. — Il se joue, ces jours-ci, en Italie, un épisode qui en dit long sur les rapports de mépris mutuel existant entre l'État et les citoyens. Il s'agit des constructions sauvages qui, dans toute la péninsule, ont saccagé les paysages et les sites historiques. L'exemple le plus fréquemment cité est celui de la vallée des Temples, à Agrigente, en Sicile. Mais que dire des pentes du Vésuve et de l'Etna, des alentours du temple de Paestum, de la riviéra du Ponent ou de la côte Adriatique ? La haute pression démographique, mais surtout le boom du niveau de vie moyen, ce dernier quart de siècle, expliquent cette fièvre du béton.

Faute d'avoir pu faire respecter — ou même d'avoir pu édicter — quelques règles d'urbanisme, les pouvoirs publics ont entendu tirer profit de leur impuissance. Arrivant aux affaires en 1983, le gouvernement de M. Bettino Craxi s'est avisé qu'on pouvait sans doute faire rentrer des milliards de lires dans des caisses toujours « au rouge » en faisant payer pour chacune des quelque sept millions de *« constructions abusives »* une *« réparation »* calculée en fonction de la gravité de l'abus. Après bien des péripéties, une loi fut votée en ce sens au début de 1985, et ses modalités d'application ont été publiées à la fin de l'année dernière.

Il n'a pas manqué de journalistes, de *défenseurs de l'environnement* (une valeur ici en hausse depuis quelques années) pour critiquer la méthode consistant à absoudre, moyennant finances, des abus notoires. Il n'empêche : le parlement a approuvé...

Or, aux approches de la date fixée pour le paiement de ces réparations, le 31 mars, une intense agitation s'est emparée des régions où la construction abusive avait le plus fleuri, c'est-à-dire essentiellement dans le Sud. Des comités de citoyens « lésés » se sont constitués, souvent appuyés par les syndicats locaux. Il est injuste, estiment-ils, de punir des abus qui ont été dictés par l'absolue nécessité ; *« même sous menace de mort, vous n'empêcherez pas un père de famille d'édifier un toit pour les siens »* expliquait le responsable de ces groupes.

Les maires de plusieurs centaines de communes de Sicile, de Calabre, de Campanie ont fait cause commune avec leurs administrés... Officiellement, ils entendaient « encadrer » un mouvement qui, sinon, aurait pu dégénérer en violences comme on en a vu plus d'une fois dans le Sud toujours en état de fronde contre *« l'Etat, là-haut, au Nord ».* Selon certains commentateurs moins charitables (nordistes, il est vrai !), ces élus n'ayant pu, par faiblesse ou démagogie, faire respecter des plans d'occupation des sols dans leur commune, ils n'avaient plus aujourd'hui d'autre choix que cette fuite en avant.

Toujours est-il que, cette semaine, une manifestation a réuni à Rome trois cent maires, des dizaines de milliers d'administrés, syndicalistes et activistes « montés » de Sicile et des autres régions méridionales pour crier qu'ils ne paieraient pas les réparations.

Perplexité à Rome : On n'a pas oublié les violentes manifestations de mécontement « poujadistes » qui avaient, en février 1971, secoué quatre jours durant la ville de Reggio de Calabre. D'autre part, des élections régionales auront lieu le 22 juin en Sicile, premier test politique important après les congrès des deux plus grandes formations italiennes, le PC et la Démocratie chrétienne, au printemps.

JEAN-PIERRE CLERC.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
570 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.



PROCHE-ORIENT

Liban

Opposition croissante de la population face aux opérations israéliennes de ratissage dans le Sud

De notre correspondant

Jérusalem. — S'agit-il toujours simplement d'une opération de ratissage pour retrouver la trace des deux soldats enlevés lundi dernier ? Cela fait cinq jours désormais que les forces israéliennes fouillent les villages chiites au-delà de la zone de sécurité. Le premier ministre, M. Shimon Pérès, a encore affirmé jeudi que *« les forces ne se retireraient du Sud-Liban qu'une fois retrouvée la piste des deux soldats disparus »*. Et le président, M. Haim Herzog, s'est déclaré *« fier de cette tradition qui veut qu'Israël n'abandonne pas de blessé sur le champ de bataille et fasse tout pour libérer ses prisonniers »*.

Cependant, il est évident que ces recherches revêtent également un autre caractère. On assiste en réalité à l'application de la politique définie par la formule du ministre de la défense Itzhak Rabin : *« Les chiites doivent savoir que, si le calme n'est pas respecté d'un côté de la frontière, il ne régnera pas non plus de l'autre côté. »* Les militaires israéliens se gardent bien d'utiliser à ce propos le terme de *« politique de la terre brûlée »*, toutefois le général Ouri Orr, commandant de la région nord, qui dirige les opérations sur le terrain, explique que *« les recherches constituent également l'occasion de découvrir des armes dans les villages chiites et de démanteler des réseaux terroristes »*. Dès lors, on peut également parler d'*« opération de nettoyage »*. Plus de deux mille habitants des villages chiites ont été interrogés et quelques dizaines sont toujours détenus. Des caches d'armes ont été découvertes, dont la plus importante au village de Sultanieh, contenant des centaines de roquettes.

Mais, en se poursuivant et en prenant de l'ampleur, l'opération lancée par l'armée israélienne suscite aussi une opposition grandissante de la part de la population chiite. Au début, les Israéliens se flattaient de la coopération passive de ses habitants. Ils affirmaient que les dirigeants de l'organisation AMAL approuvaient en fait tacitement les opérations de ratissage. A présent, on reconnaît qu'AMAL résiste de moins en moins à la surenchère des extrémistes du mouvement Hezbollah. Un tournant est donc intervenu. Jeudi, les accrochages se sont d'ailleurs multipliés. Le plus grave s'est déroulé dans le village de Srifa près du fleuve Litani. Une patrouille a été attaquée et, au cours de l'échange de tirs, un soldat israélien a été tué,ainsi que huit assaillants chiites. Par ailleurs, plusieurs roquettes de Katioucha ont été tirées jeudi et vendredi à l'aube à partir du sud du Liban vers la Galilée, sans faire de victimes.

Assiste-t-on à une escalade ? Les militaires israéliens restent persuadés que l'opération de ratissage servira de « leçon » aux chiites, et qu'après le retrait des forces du Sud-Liban *« la zone de sécurité »* suffira à nouveau à assurer la relative stabilité de la région. — *(Intérim.)*

● *Serge Klarsfeld à Beyrouth.* — L'avocat Serge Klarsfeld est arrivé à Beyrouth jeudi 20 février, dans l'espoir de « raisonner » les ravisseurs des juifs libanais enlevés au Liban. Quatre otages juifs ont déjà été exécutés par l'Organisation des opprimés sur terre, qui s'est manifestée le 17 novembre en revendiquant pour la première fois les enlèvements de juifs libanais. Deux ont été exécutés le 24 et le 31 décembre dernier. Cette même organisation a ensuite annoncé le meurtre d'un troisème otage juif et l'enlèvement de deux autres le 15 février. Le 19 février, elle annonçait l'exécution d'un quatrirème juif, M. Hallack, disparu en mars 1985, mais dont elle n'avait pas revendiqué l'enlèvement. « Médecin des pauvres », M. Hallack avait toujours refusé de quitter son quartier de Beyrouth-Ouest (à majorité musulmane), où, jusqu'à son enlèvement, il continuait à soigner sans distinction tous les habitants.

● *Cinq tués lors des bombardements des régions chrétiennes.* — Cinq civils ont été tués jeudi 20 février par les bombardements qui ont visé les régions chrétiennes au nord et à l'est de Beyrouth, a affirmé « la Voix du Liban », radio contrôlée par les Forces libanaises (FL, milices chrétiennes). Plusieurs localités chrétiennes ont été soumises dans la matinée à de violents bombardements à partir des positions des organisations libanaises pro-syriennes postées dans le Haut-Metn (30 km au nord-est de Beyrouth), avait indiqué un porte-parole de l'armée libanaise. — *(AFP).*

Les Etats-Unis rejettent sur M. Arafat la responsabilité de l'échec des pourparlers avec la Jordanie

Les Etats-Unis se sont joints, jeudi, au roi Hussein de Jordanie pour faire porter à M. Arafat la responsabilité de l'échec des pourparlers entrepris depuis un an en vue de négociations israélo-arabes au Proche-Orient. *« Il est clair que l'OLP a raté l'occasion qui lui était offerte et que toutes les parties devront désormais trouver une autre base vers une paix négociée, qui demeure un impératif toujours aussi important »*, a déclaré M. Charles Redman, porte-parole du département d'Etat.

Selon M. Redman, on entre désormais dans *« une période de réflexion pour toutes les parties concernées »*. Les responsables américains ne prévoient aucune nouvelle initiative et soulignent que la balle est désormais dans le camp arabe.

Pour sa part, M. Arafat, qui s'est abstenu de commenter publiquement les propos du roi Hussein, a tenu, à Bagdad, une réunion avec ses principaux conseillers pour discuter de la rupture du dialogue avec le roi Hussein. M. Arafat ne devrait toutefois publier aucune déclaration avant la fin de ses consultations avec les dirigeants palestiniens membres des comités central et exécutif de l'OLP et de la commission suprême du Conseil national palestinien (CNP), le Parlement en exil.

Les responsables de l'OLP interrogés dans le Golfe ont tous apporté leur soutien à M. Yasser Arafat. *« Si nous acceptions la résolution 242 et telle qu'elle est, nous annulerions notre propre existence »*, déclarait l'un d'eux. *« Il n'y avait aucun moyen que l'OLP puisse la reconnaître, et cela était une politique déterminée par la direction de l'OLP il y a longtemps. Nous reconnaissons cette résolution dans la mesure où elle fait partie de toutes les décisions de l'ONU à ce sujet et où tous les pays concernés les reconnaissent. »*

Au Caire, dans une critique qui s'adresse aux Etats-Unis mais qui pourrait être également destinée à la Jordanie, l'officieux quotidien égyptien *Al Ahram* a dénoncé ce qu'il qualifie de *« pressions américaines »* exercées sur M. Arafat pour qu'il reconnaisse, au préalable, les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité, prévoyant une reconnaissance implicite d'Israël, sans que le *« droit des Palestiniens à l'autodétermination en tant que peuple et non un groupe de réfugiés »* soit admis par Washington. *Al Ahram* se prononce pour une *« reconnaissance simultanée entre les deux parties* (l'OLP et Israël) *qui soit sanctionnée par une conférence internationale et suivie de négociations de paix directes »*. — *(Reuter, AP, AFP.)*

● *Assassinat d'un membre du comité central du PC libanais.* — M. Khalil Naaouss, responsable du Parti communiste libanais (PCL) pour la région de Beyrouth et membre du comité central du parti, a été assassiné le jeudi 20 février dans le secteur ouest à majorité musulmane de Beyrouth, ont indiqué la police et le PCL.

DIPLOMATIE

M. Gorbatchev demande à nouveau l'arrêt des essais nucléaires

M. Mikhaïl Gorbatchev a adressé jeudi 20 février un message à la Conférence du désarmement de l'ONU, l'appelant à conclure le plus vite possible une convention d'interdiction des essais nucléaires, et la mettant en garde contre l'initiative américaine de défense stratégique. Dans ce texte, lu à la Conférence par le vice-ministre des affaires étrangères soviétique, M. Kornienko, le secrétaire général, rappelle que son pays a décidé un moratoire unilatéral sur les essais nucléaires, devant prendre fin le 31 mars prochain, et souligne qu'*« il dépend essentiellement des Etats-Unis que ce moratoire devienne bilatéral, puis multilatéral »*.

A propos de l'IDS, M. Gorbatchev estime, comme il l'avait déjà fait à différentes reprises, qu'elle *« accélérera la course aux armements dans tous les domaines »* et qu'une interdiction internationale des *« armes spatiales offensives »* doit être imposée.

A Vienne, d'autre part, le projet d'accord soumis jeudi par les pays du pacte de Varsovie concernant un retrait limité des troupes américaines et soviétiques en Europe a brisé l'optimisme dont les négociateurs de l'OTAN faisaient preuve depuis la reprise, le 30 janvier dernier, des négociations sur une réduction des forces conventionnelles en Europe centrale (MBFR). *« Nous sommes très déçus, l'Est a décidé, au moins pour le moment, de ne pas poursuivre dans la voie vers un accord mutuellement acceptable »*, a déclaré au nom de l'OTAN le chef de la délégation néerlandaise, M. Jan Hein Van de Mortel.

Un point des propositions soviétiques a été jugé particulièrement inacceptable par l'Occident. Il s'agit de l'idée selon laquelle, en plus des moyens de vérification techniques nationaux (avions, satellites, systèmes électroniques), les deux alliances militaires pourraient demander à effectuer des insertions sur place *« à condition qu'elles soient justifiées »*, un refus devant être accompagné d'explications *« suffisamment convaincantes »*.

Du côté atlantique, on accuse les pays du pacte de Varsovie d'adopter, en formulant une telle proposition, une attitude *« inflexible »*, ne tenant pas compte des dernières propositions de l'OTAN du 5 décembre 1985 et concernant les mesures de vérification. L'OTAN avait en effet proposé que trente inspections annuelles soient effectuées sur place durant les trois années suivant le retrait des troupes américaines et soviétiques, pour que chaque camp puisse s'assurer qu'elles n'étaient pas remplacées par d'autres. — *(AFP.)*

ASIE

Inde

Difficultés pour M. Gandhi

(Suite de la première page.)

Il semble même qu'à 50 kilomètres de Srinagar, capitale du Cachemire, ait été organisée, pour la première fois, une manifestation commune de musulmans et de sikhs dirigée contre les hindous.

Des slogans en faveur du Pakistan — auquel une minorité de musulmans cachemiri souhaite être rattachés — et du Khalistan — Etat sikh indépendant, dont rêvent les séparatistes enturbannés — auraient été entendus alors que les manifestants s'attaquaient, torches en main, à un temple hindou. A plusieurs reprises dans la région, les forces de sécurité ont ouvert le feu pour empêcher le pillage et l'incendie de certains bâtiments et véhicules publics.

Même chose au Pendjab, à Batala, où deux cents activistes hindous du Shiv Sana ont saisi l'occasion d'une procession funéraire en l'honneur de deux victimes récentes du terrorisme sikh pour mettre le feu à un centre postier et endommagé quelques autobus. Dans cette atmosphère de troubles et de confusion générale, le discours du président de la République, prononcé en présence du premier ministre, est passé à peu près inaperçu.

M. Zail Singh devait pourtant évoquer l'actualité la plus brûlante en dénonçant la résurgence du *« communalisme »* — un terme typiquement anglo-indien pour qualifier les affrontements inter-ethniques et inter-religieux — renforcé, selon lui, *« par la montée des fondamentalismes et des fanatismes religieux »*. Evoquant les récentes décisions gouvernementales, le président, qui n'exerce en Inde qu'un rôle cérémonial, et dont le discours est rédigé en liaison avec l'exécutif, a expliqué que *« tôt ou tard, nous devrons faire face à la réalité de la situation (...) la croissance, la justice sociale, la stabilité des prix, l'indépendance économique, ne peuvent être réalisées qu'au prix de l'efficacité, de la discipline et du partage des fardeaux »*.

Parlant du terrorisme et des agitateurs de toute nature, M. Zail Singh a invité les populations à tout faire pour *« isoler les fauteurs de troubles »*. Du Temple d'or d'Amritsar, qu'ils occupent depuis près d'un mois, les activistes sikhs, pour leur part, ont prévenu jeudi le chef du gouvernement pendjabi que si jamais il envoyait la troupe dans le complexe religieux pour les en déloger *« il prendrait ainsi le risque le plus grave de sa vie »*.

Les fondamentalistes ont également indiqué qu'ils poursuivraient leur offensive contre la hiérarchie modérée de la secte et tenteraient de prendre le contrôle des centaines de temples sikhs administrés par elle à travers le Pendjab. Incidemment, le budget officiel du comité modéré de gestion des temples sikhs (SGPC) a été fixé cette année à environ 130 millions de roupies (90 millions de francs). Un trésor de guerre non négligeable et tout à fait dangereux s'il devait tomber entre les mains des séparatistes...

PATRICE CLAUDE.

AFRIQUE

Tchad

Les autorités ne cachent pas leur satisfaction devant l'ampleur de « l'opération Epervier »

De notre envoyé spécial

N'Djamena. — Tout en constatant que le rétablissement d'un dispositif militaire français au Tchad s'est effectué avec retard par rapport à l'accentuation de la menace libyenne depuis la fin de l'opération Manta, en novembre 1984, les autorités tchadiennes ne cachent pas leur satisfaction devant l'ampleur des moyens mis en place par l'« opération Epervier ». Mais plus que les livraisons de matériel militaire, les Tchadiens ont apprécié l'intervention des avions Jaguar contre Ouadi-Doum. C'est, en effet, ce type d'action offensive que le président Hissène Habré réclame depuis fin juillet 1983, date à laquelle il a repris Faya-Largeau aux troupes du GUNT de M. Goukouni Oueddei. C'est en raison de l'absence d'une couverture aérienne qu'il avait été obligé d'évacuer la grande palmeraie du Nord. Les autorités tchadiennes mesurent qu'avec l'opération Epervier Paris a franchi un degré considérable dans son assistance au Tchad et qu'il serait de mauvaise politique de demander un effort accru à la veille d'échéances politiques intérieures françaises décisives.

C'est donc parce qu'elles savent que, en l'état actuel du conflit, un maximum a été obtenu du côté français que les autorités tchadiennes insistent beaucoup, depuis quarante-huit heures, sur l'aide militaire américaine. L'objectif est clair : il s'agit, de ce côté aussi, de « faire le plein ».

L'aide américaine

Le gouvernement de N'Djamena attend avec une impatience grandissante que les promesses américaines concernant une aide d'urgence à la suite de la reprise des hostilités soient *« suivies d'effets »*. S'agissant de ces livraisons d'armements — *« qui doivent commencer dans les prochains jours »*, — le ministre tchadien de l'information, M. Mahamat Soumaila, a parlé, jeudi 19 février, de *« déclarations disproportionnées »* américaines, ajoutant : *« Concrètement, on a encore rien vu. »* Pour 1986, l'aide militaire américaine *« normale »* atteindra 6 millions de dollars, contre 5 millions en 1985. Au total, cette aide ne devrait pas dépasser 10 millions de dollars cette année (avec l'aide d'urgence). Elle est composée de pièces de rechange pour l'avion gros-porteur C 130 donné par les Etats-Unis au Tchad, pour les camions et les jeeps,ainsi que d'armes légères et de munitions. En tout état de cause, l'aide d'urgence sera très nettement inférieure à la précédente aide exceptionnelle consentie par Washington entre 1983 et fin 1984, laquelle et qui s'était élevée à 25 millions de dollars au moment de l'opération Manta.

On souligne de source diplomatique américaine, ainsi que du côté tchadien, que des « consultations » régulières existent entre les gouvernements français et américain pour que ces aides bilatérales soient complémentaires. Une certaine incertitude demeure, en revanche, en ce qui concerne la collaboration effective des services américains et français des moyens de détection aérienne. Sur ce point, il est évident que les Etats-Unis *« disposent de moyens »* plus sophistiqués que l'armée française pour repérer les mouvements des troupes libyennes. Outre un important centre d'écoutes installé en Egypte, Washington récolte une moisson de renseignements extrêmement précis par satellite. En revanche, on indique, de source autorisée, que *« les avions d'observation Awacs ne se trouvent plus dans la région »*.

Au Tchad, la présence américaine prend également la forme d'une aide à la formation de l'armée gouvernementale. Actuellement, dix-neuf officiers tchadiens suivent une *« formation militaire aux Etats-Unis »* (infanterie, mécanique aéronautique, transmissions). L'aide civile pour 1986 dépassera légèrement le niveau qu'elle a atteint en 1985, *« soit 63,7 millions de dollars »*. Les Etats-Unis vont, d'autre part, financer un laboratoire de langues qui devrait être ouvert le mois prochain dans la capitale tchadienne, afin de gagner du temps sur la longueur des séjours des militaires tchadiens envoyés aux Etats-Unis qui ne parlent pas anglais.

S'agissant de l'aide militaire française, acheminée par un pont aérien sur N'Djamena, aucune indication n'a encore été fournie par les autorités militaires. L'amiral Goupil, chef du cabinet militaire du ministre de la défense, M. Paul Quilès, a inspecté jeudi le dispositif Epervier. Au-delà de la présence des avions de chasse sur la base aérienne (les avions de ravitaillement en vol KC-135 resteront basés à Bangui pour des raisons de sécurité), l'élément le plus offensif de cette aide est fourni par les deux escadrons, de 12 véhicules blindés AML chacun, fournis aux forces armées nationales tchadiennes (FANT).

LAURENT ZECCHINI.

ALERTE AU BOEING

(De notre envoyé spécial.)

N'Djamena. — Les autorités militaires françaises ont vivement réagi à la publication d'informations concernant le survol mercredi matin 19 février de la capitale tchadienne par un avion « inconnu » qui a déclenché le décollage de la chasse française (*le Monde* du 20 février).

Un officier du SIRPA (Service d'information des relations publiques des armées) a indiqué, jeudi soir, que cet avion était un Boeing-707 d'une compagnie soudanaise effectuant un vol entre Kano, ville du Nord du Nigéria, et Khartoum. Cet appareil se situait au niveau 3 600, soit à environ 11 000 mètres d'altitude. La chasse française a interrompu sa poursuite parce que l'avion a été *« reconnu »*. On ajoute de même source que *« si cet avion avait hostile, il aurait été abattu »*, et que, pour les pilotes des Mirage F-1 d'interception, l'incident a offert matière à *« exercice »*.

Il n'en reste pas moins que cet avion a été détecté par le système de protection radar installé à N'Djamena à une distance extrêmement faible de la capitale et identifié seulement après son survol de la ville.

L. Z.

Le général de Litre précise les conditions du bombardement de la piste d'Ouadi-Doum

« L'attaque de la piste d'Ouadi-Doum a été décidée à un moment où, les affrontements dans le nord du Tchad tournant à l'avantage des forces gouvernementales, on pouvait craindre une réaction aérienne brutale de la Libye, notamment contre le pont aérien de la France sur N'Djamena. » C'est l'explication donnée, jeudi 20 février, à Paris, par le général de brigade aérienne Bernard de Litre, sous-chef « opérations » à l'état-major de l'armée de l'air française, qui a présenté à la presse des photographies rapportées par des avions Jaguar de leur raid, dimanche 16 février, contre la piste d'Ouadi-Doum, dans le nord du Tchad.

A 260 kilomètres de la ligne des combats entre le GUNT et les FANT, la piste d'Ouadi-Doum, avec ses 3 800 mètres de terrain en dur, est l'aérodrome le plus au sud du dispositif libyen en territoire tchadien, et elle occupe une position centrale par rapport aux pistes de Sebha et de Koufra, en Libye. A partir de cette position peuvent être conduits des raids à basse altitude sur une grande partie du Tchad. Selon le général de Litre, les Français s'attendaient à voir les Libyens, qui y avaient déjà garé des avions d'appui à hélices SF-260 Marchetti et des hélicoptères d'attaque Mi-24 Hind, entreposer à Ouadi-Doum des avions de combat Mig-25, Mig-23, Su-22 ou des Tupolev-22.

« Notre but a été limité, a précisé le sous-chef d'état-major, *à la mise hors d'usage de la piste d'envol, sur toute la longueur de la piste. L'effet de surprise a été total, puisque les batteries de missiles sol-air SAM-6, les canons anti-aériens de 23 millimètres et les mitrailleuses lourdes de 14,5 millimètres n'ont pas réagi lors du passage à basse altitude des avions Jaguar. Les appareils français étaient escortés de Mirage-F1, d'un avion de ravitaillement KC-135, de Breguet-Atlantic et d'avions Transall, qui ont opéré à partir de Bangui, en Centrafrique, soit après un parcours de 1 550 kilomètres accompli à raison de cinq heures de vol aller et retour, en moyenne, pour les avions Jaguar. »*

L'attaque a été menée par onze Jaguar, qui ont notamment largué des roquettes anti-pistes BAP-100, conçues pour craqueler et neutraliser le sous-bassement d'une piste en dur. Plusieurs coupures de la piste ont été obtenues et, depuis ce raid, on ne note aucune activité mettant en œuvre des avions lourds de transport ou des avions de combat. Le général de Litre n'a cependant pas pu préciser le temps d'immobilisation de la base d'Ouadi-Doum, même si l'on observe sur place des équipes de réparation.

A propos du raid, lundi 17 février, d'un Tupolev-22 libyen au-dessus de l'aérodrome civil de N'Djamena, le général de Litre a estimé à plus de 15 000 pieds (soit plus de 5 000 mètres) l'altitude de vol de l'avion au moment de son bombardement. Parti de Sebha, en Libye, le Tupolev-22 a effectué une mission isolée, mais pas véritablement préparée, en empruntant la ligne aérienne internationale que suivent les avions de ligne civils. Après le raid, qui a eu lieu à 7 heures, la piste de N'Djamena a accueilli, dès l'après-midi même, les premiers Jaguar et Mirage-F1 français, et elle a été totalement réparée mercredi 19 février.

ASIE

Philippines

La campagne de désobéissance civile de Mme Aquino : une arme à double tranchant

Le président Reagan est soumis à des pressions croissantes pour que les Etats-Unis se démarquent davantage de M. Marcos. Une résolution unanime d'une sous-commission de la Chambre américaine des représentants a demandé, jeudi 20 février, un gel de l'assistance militaire aux Philippines. Mais la Maison Blanche attend le rapport de M. Habib, son envoyé spécial, toujours à Manille ce jeudi, pour se prononcer. Entre-temps, le Japon, premier pays donateur, a fait savoir qu'il suspendait son aide à Manille en raison de la *« confusion »* régnant aux Philippines. De son côté, dans une résolution adoptée à l'unanimité, le Parlement européen a énergiquement dénoncé les fraudes électorales, estimant en outre que *« l'écrasante majorité des abus ont été le fait du mouvement du président Marcos »*. Pour les mêmes raisons, le gouvernement canadien a exprimé sa *« grave préoccupation »*. Enfin, à Moscou, l'agence Tass a estimé qu'*« une campagne anti-philippine s'intensifie au Congrès des Etats-Unis »*, nouveau *témoignage convaincant de l'ingérence grossière de Washington dans les affaires intérieures de ce pays »*.

De notre envoyé spécial

Manille. — Peut-on faire la révolution en appelant une population à ne plus boire de bière parce qu'elle est fabriquée par l'un des « barons » du régime ? Peut-on renverser un pouvoir en ne lisant plus ses journaux et en retirant l'argent des banques qu'il contrôle ? Sera-t-on à la veille de la « lutte finale » lorsqu'on demandera aux Philippins de *« ne plus manger de crèmes glacées »*, plaisante, acerbe, une de ces *pink sisters* (sœurs roses) qui ne cachent pas leurs sympathies à gauche ?

L'appel à la désobéissance civile lancé, dimanche dernier, au parc Luneta à Manille par Cory Aquino, et qu'elle répète ces jours-ci en province, est l'occasion pour les Philippins de tester leur détermination politique.

Au début de cette semaine, les actions des brasseries San-Miguel (l'une des entreprises visées par le programme de boycottage et qui appartient à M. Eduardo Cojuangco, cousin et ennemi politique de Cory Aquino) avaient perdu 18 points de leur valeur en Bourse. Les banquiers se désolent de retraits importants : les petits épargnants, qu'il avait fallu éduquer pendant des années à déposer leur argent à la banque plutôt que de le garder sous leur oreiller, redécouvrent les vertus des pratiques traditionnelles.

Même si l'on n'enregistre guère de diminution de la publicité dans les journaux pro-gouvernementaux, leur diffusion baisse : *« No good »* (pas bon), lancent les enfants vendeurs de journaux louvoyant entre les voitures bloquées dans les embouteillages, si on demande l'un des quotidiens objets du boycottage. Le grand magasin Rustan, lui aussi visé, est désert, et les gens cherchent des *« produits de remplacement »*. Quant à la direction de la filiale philippine de Mac Donald — dans laquelle le général Ver, chef d'état-major démissionnaire, mais toujours investi de son commandement, détient une participation, — elle a adressé une supplique à l'opposition de ne pas la mettre sur sa « liste noire ».

Le chiffre sept

Il reste que le « pinoy » (surnom que se donnent les Philippins) n'a rien d'un ascète. Le verbe, la musique, l'éclat des couleurs, le fascinent. La « débrouillardise » quotidienne constitue le lot de la plupart. Dans ce pays où la vie humaine ne vaut toujours pas cher et où la politique a pour relais les gangs (la semaine dernière, dans la province de Quirino, trois jeunes femmes, volontaires du NAMFREL, organisme privé de décompte des voix, ont été retrouvées assassinées après avoir été violées et mutilées et, il y a quatre jours, on sortait d'une rivière les cadavres de huit étudiants disparus depuis les manifestations devant l'Assemblée nationale), la campagne de désobéissance civile de Cory Aquino a pris l'allure d'un jeu.

Les Philippins s'amusent à fronder le pouvoir, avec des badges, des signes de la main, des tee-shirts aux inscriptions parfois irrévérencieuses pour M. Marcos. C'est autant la joie de la solidarité que l'engagement politique qui règnent dans ces boîtes pour étudiants où l'on chante jusqu'à une heure avancée de la nuit, en battant des mains, le chant de l'opposition (*Bayan ko*), celui des insurgés du siècle dernier contre l'occupant espagnol.

Pour d'autres, la campagne de Cory Aquino a quelque chose de mystique avec ses « sept » commandements (les sept points du programme de boycottage). Sept, chiffre biblique, est aussi un défi direct à M. Marcos dans ses superstitions : ses astrologues lui ont toujours dit que le sept lui portait chance. C'est un vingt et un (multiple de sept) qu'il proclama, en 1972, la loi martiale et c'est au 7 (février) qu'il fixa l'élection présidentielle. Quoi d'étonnant dès lors, si même les devins se mêlent désormais de politique : le grand prêtre d'une de ces nouvelles sectes qui pullulent aux Philippines se répand quotidiennement en prédictions dans les journaux populaires.

Cela dit, il faut bien vivre aussi. Ne pas payer l'eau en signe de protestation, comme l'a demandé Cory Aquino, est pour ces deux à trois millions de personnes vivant dans des bidonvilles un risque qui fait réfléchir. L'eau est, pour eux, un bien précieux : l'alimentation du point d'eau du quartier, une conquête obtenue souvent de haute lutte, est trop vitale pour être mise aux enchères de la politique. Quant à la bière, c'est un des petits plaisirs de la multitude : des millions de Philippins boivent la bière San Miguel. Déjà, les bars et les restaurants ont trouvé une formule qui concilie engagements politiques et désir : *« Boycotter San Miguel ? Bien sûr, mais il faut nous aider à écouler nos stocks. »* Rares sont les « pinoys » qui ne se rendent pas volontiers à de tels arguments.

Impatience...

La mentalité philippine et le temps qui s'écoule, démobilisant graduellement les énergies, jouent en faveur de M. Marcos. Cory Aquino a mis en marche, dans l'esprit de beaucoup, la mécanique de l'espoir et l'opposition modérée s'emploie à « déboulonner », vis après vis, la machine du régime jusqu'au moment où, espère-t-elle, il tombera comme une pomme blette. Mais son action risque aussi de s'enliser. Le pouvoir fait le gros dos et les Américains ne semblent pas pressés de faire clairement pencher la balance d'un côté plus que de l'autre.

Dans les rangs de l'opposition, beaucoup aujourd'hui ne cachent pas leur impatience. *« A un moment ou à un autre, il faut en arriver à une confrontation,* dit une personnalité de l'opposition. *Cory risque de démoraliser ses supporters par une action de désobéissance civile, futile au regard de la situation. »*

L'opposition modérée de Cory Aquino veut-elle, et peut-elle, pousser son avantage plus loin ? Elle est actuellement travaillée par une question qui semble à beaucoup secondaire : saisir le tribunal électoral (qui est sous la coupe du régime) d'une action en dénonciation des fraudes commises au cours du scrutin du 7 février. Les organisations de gauche, elles, trépignent. Bayan, mouvement parapluie qui rassemble des organisations ouvrières, paysannes et étudiantes, et affirme avoir une capacité de mobilisation de 2 millions de personnes à travers le pays, estime qu'il faut tirer parti de la crise économique et de l'affaiblissement du régime : *« Nous devons descendre dans la rue, c'est le seul langage que Marcos comprenne. »* Les syndicats de Bayan ont déjà annoncé des actions de protestation, le 25 février, jour de la cérémonie d'inauguration du nouveau mandat de M. Marcos.

L'opposition modérée est, en fait, placée devant un dilemme. Si elle continue à conserver ses distances par rapport à la gauche, tout en menant une action (dont beaucoup pensent qu'elle conduit à une impasse), elle risque de provoquer une hémorragie dans les rangs de ses supporters, tentés par des mouvements de lutte plus radicaux. Si, au contraire, elle forme un front uni avec les organisations plus radicales, elle risque de perdre l'initiative qu'elle détient actuellement et de se voir débordée sur sa gauche, car elle ne dispose pas, en effet, d'une organisation suffisante pour contrôler les manifestations de rue...

PHILIPPE PONS.

Corée du Sud

L'ÉQUIPAGE D'UN MIG-19 CHINOIS A FAIT DÉFECTION

Séoul (*AFP*). — L'équipage d'un chasseur Mig-19 chinois a fait défection, ce vendredi 21 février, en Corée du Sud et s'est posé sur l'aéroport militaire de Suwon, à 30 kilomètres de Séoul, a annoncé Radio-Séoul. A 14 h 30 locales vendredi (5 h 30 GMT), des sirènes d'alarme avaient retenti dans la région de Séoul-Inchon pour avertir la population qu'un avion ennemi approchait, et les autorités sud-coréennes avaient fait une communication d'urgence à la radio concernant l'imminence d'une attaque.

Dix minutes plus tard, les autorités mettaient fin à l'alerte en annonçant qu'un avion chinois s'était posé en Corée du Sud après avoir fait défection. Il s'agit du cinquième avion chinois à avoir cherché refuge en Corée du Sud depuis 1982. En octobre 1982, un Mig-19 s'était posé en Corée du Sud, suivi en mai 1983 par un avion de ligne détourné. En août 1983, c'était le tour d'un Mig-21, puis en août 1985 de la version chinoise d'un bombardier IL-28. Tous les pilotes qui ont fait défection, ainsi que les auteurs de détournement d'avion ont été, jusqu'ici, envoyés à Taiwan.

politique

COMMENT ÊTRE BARRISTE ET CENTRISTE ?

La brouette et les grenouilles

Dans l'entourage de l'ancien premier ministre, ceux qui ne sont pas directement engagés dans la bataille des législatives trouvent encore le temps de s'amuser de la débandade, pronostiquée par M. Barre, qui se manifeste dans les rangs barristes à l'approche du 16 mars. Avant de définir leur attitude dans l'après-16 mars, les candidats pensent avant tout à se faire élire et laissent leurs convictions barristes fluctuer au gré des nécessités électorales. Ils ont beau continuer à manifester leur adhésion aux analyses institutionnelles de M. Barre, leur hostilité à la cohabitation s'accommode d'un soutien, voire d'une participation à un gouvernement qui jouerait le jeu de la cohabitation.

« Ils sont un peu comme des grenouilles dans la brouette que tirerait Raymond Barre », note un collaborateur de l'ancien premier ministre. *« Bientôt ils vont se mettre à sauter de tous côtés. Il faudra tenter de les rattraper avec une épuisette... »* A moins, bien sûr, que la cohabitation ne devienne très vite invivable. Dans ce cas, la brouette se remplirait à nouveau.

Pour l'heure, les barristes ne s'enchaînent par à M. Barre et se désoleraient presque de ne pouvoir participer aux négociations quasi quotidiennes qui réunissent responsables du RPR et du PR pour envisager les mesures prioritaires à prendre dans l'après-16 mars et, surtout, la composition du futur gouvernement.

Dans ces conditions, il est peu d'hommes pour dire encore comme M. Barre *« mieux vaut la crise tout de suite qu'à terme »*. Faute d'avoir choisi une stratégie « brutale » pour arrimer les barristes, quitte à provoquer l'éclatement de l'UDF, M. Barre a laissé s'installer une certaine confusion. Et le label barriste que l'ancien premier ministre ne voulait ni attribuer ni banaliser s'en trouve quelque peu galvaudé.

On retrouve pêle-mêle, chez les barristes, des convertis de la première heure, qui ne professent qu'un *« anticohabitationnisme de principe »* ; des convertis de la deuxième heure qui concoctent des listes « barristes » contre les décisions de leur parti pour avoir quelque chance de siéger à l'Assemblée nationale ; des convertis de la dernière heure qui s'affichent, sans hésitation, avec l'ancien premier ministre, dans l'espoir de gagner les quelques voix qui leur font désespérément défaut, mais sans vraiment adhérer aux thèses de leur « sponsor ».

La logique de l'union dans laquelle s'est inscrite l'UDF dès les élections cantonales de 1982, devenue irréversible aux élections européennes de 1984, n'a pas favorisé la stratégie barriste. Les appels de l'ancien premier ministre demandant à ceux qui se réclamaient de lui de partir à la bataille sous leurs *« propres couleurs »* et de ne pas *« se fondre dans un ensemble »* sont restés, à quelques exceptions près, lettre morte.

Difficile dans cette configuration de faire apparaître, comme le souhaite M. Charles Millon *(lire ci-dessous)* une *« union contre la cohabitation »* et de distinguer dans la masse les troupes de M. Barre. Elles se manifestent pourtant à chaque fois qu'une initiative de M. Mitterrand renforce les positions de M. Barre. La dernière en date étant la nomination de M. Robert Badinter à la présidence du Conseil constitutionnel. Elles se manifesteront sans doute, et c'est là le pari de M. Barre, si la cohabitation venait à échouer. Les barristes, ou du moins la plupart d'entre eux, veulent ainsi faire coup double : participer aux affaires avec un premier ministre qui pourrait être M. Jacques Chirac ; et, en cas d'échec d'une expérience de cohabitation, rejoindre M. Barre, dont le crédit se trouverait encore renforcé.

C.F.-M.

Les états d'âme du CDS

Le CDS, qui fut la première formation politique à se proclamer barriste, qui s'est pris à rêever qu'il deviendrait enfin le « parti du président » et constituerait bientôt un groupe autonome à l'Assemblée nationale n'en finit pas de s'interroger sur son attitude après le 16 mars. S'il repousse avec véhémence les « avances » de M. Laurent Fabius lançant à Amiens un appel au rassemblement national, il prend aussi quelques distances avec M. Raymond Barre. Certes, il reste hostile à la cohabitation mais semble opter, à la différence de l'ancien premier ministre, pour le soutien à un gouvernement issu de la majorité UDF-RPR. Il y a quelques mois déjà, M. Bernard Stasi, premier vice-président du CDS refusait tout *« anticohabitationnisme de principe »*. Aujourd'hui, avec M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, il se déclare prêt à voter la confiance tandis que M. Pierre Méhaignerie, président du parti, garde une prudente réserve, estimant qu'il ne pourra se prononcer que quand il aura en main *« tous les éléments pour juger »*.

Ce soutien s'accompagnerait d'un refus de toute participation au gouvernement. Une telle solution, *« pas très confortable mais inéluctable »*, selon M. Barrot, est, cependant, loin de recueillir l'unanimité dans les rangs des centristes. M. Méhaignerie, qui a déjà, publiquement, affirmé qu'il refuserait d'entrer dans un gouvernement de cohabitation, souhaiterait qu'en la matière son parti adopte une attitude collégiale et fasse preuve de discipline. Ce qui n'a pas l'heur de plaire à M. René Monory, premier vice-président du CDS, qui dès 1982 mettait en garde son parti contre tout suivisme à l'égard de M. Barre. *« Les hommes doivent garder leur liberté »*, dit-il, en n'excluant pas de participer, lui, à un gouvernement issu d'une majorité UDF-RPR.

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, il explique les raisons de son attitude et de ses choix pour l'après-16 mars.

« La cohabitation, on a trois mois pour la vivre bien ou mal »
nous déclare M. René Monory

« Les élus du CDS devraient-ils, selon vous, refuser comme M. Barre dont ils se réclament de voter la confiance à un gouvernement de cohabitation ?

— Je ne vois pas comment on pourrait refuser de voter la confiance à un gouvernement issu de la majorité UDF-RPR. Il me paraît évident qu'un député qui vient d'être élu sur une liste d'union et a signé la plate-forme UDF-RPR pour *« gouverner ensemble »* ne peut que voter la confiance. Cela me semble d'une logique irréfutable. De plus, comme il peut y avoir plus tôt qu'on ne le pense de nouvelles élections, au scrutin majoritaire — si les engagements de la plate-forme sont respectés, — il me paraît douteux que les députés prennent le risque d'être mis en difficulté pour n'avoir pas voté la confiance. Dans les premiers mois de la nouvelle législature, ils seront très prudents et je ne m'attends pas à des coups d'éclat.

— Voterez-vous la confiance quel que soit le premier ministre choisi par M. Mitterrand ?

— Si le président de la République choisit un premier ministre qui peut apparaître comme l'homme du compromis, et le compromis apparaîtra déjà dans la composition du gouvernement, une réflexion doit alors être engagée. Mais le CDS ne peut avoir une attitude différente de ses partenaires de l'opposition. Sinon ce serait une rupture de contrat. Il ne faut pas oublier que les accords passés avec nos partenaires du RPR et de l'UDF nous permettent d'espérer une cinquantaine d'élus à l'Assemblée nationale. Je suis pour l'honnêteté. On ne peut pas se servir des autres pour se faire élire et, après, prendre la tangante quand cela vous arrange.

» Il me semble que le premier parti qui aura son mot à dire dans la désignation du premier ministre sera le parti le plus important dans la nouvelle Assemblée : le RPR. Il m'étonnerait fort qu'il ne contrôle pas la situation au niveau du premier ministre. Si un Jacques Chaban-Delmas était choisi par le président de la République, je suppose que le RPR réagirait. Je n'engagerai en tout cas pas mes amis du CDS à jouer dans cette affaire une carte personnelle.

— S'ils sont sollicités, les membres du CDS doivent-ils accepter de participer à un gouvernement de cohabitation ? Quelle serait votre propre attitude ?

— Le CDS n'a pas le droit de ne pas voter la confiance. Il a le droit, en revanche, de ne pas souhaiter participer au gouvernement. En fait, ce qui gêne bon nombre de mes amis, c'est qu'ils se disent que, s'ils participent à un gouvernement dirigé par Jacques Chirac, ils s'engagent avec lui dans une logique présidentielle. Ce n'est pas obligatoire. Il faut que le CDS garde une grande liberté.

» Je m'opposerai à toute tentative pour imposer aux hommes des choix. J'ai dit souvent que ce parti m'avait attiré parce qu'il était humain, social, un peu boy-scout et non totalitariste. Si demain on me demandait de participer à un gouvernement issu de la majorité UDF-RPR, je verrais de quel poste il s'agit, quelle serait ma marge de manœuvre, mais, pour donner ma réponse, je ne demanderais pas l'autorisation préalable du CDS, pas plus que je ne l'ai demandée en 1977 quand j'ai été appelé au gouvernement.

» Il n'y a jamais eu à ma connaissance de décision collective au CDS pour désigner tel ou tel ministre, pas plus que de manifestations de discipline. Quand j'étais ministre de l'économie, j'ai imposé la liberté des prix alors que le CDS dans son programme s'était prononcé contre. Ils ne m'ont pas exclu, pas plus qu'ils n'ont exclu, ces derniers mois, des élus qui ne respectaient pas les investitures décernées pour les législatives et les régionales par les instances nationales du parti.

— Continuez-vous à penser comme vos amis du CDS que la cohabitation va être très difficile à vivre et la marge de manœuvre du nouveau gouvernement très étroite ?

— Je reste très sensible aux arguments développés par M. Raymond Barre. Mais ils étaient beaucoup plus forts il y a un an, quand la conjoncture internationale était mauvaise, qu'aujourd'hui, où elle est beaucoup plus favorable. Avec notamment le baril de pétrole à 15 dollars, la baisse de 20 % des matières premières, un gouvernement a aujourd'hui beaucoup plus de chances de réussir qu'hier. Les socialistes le savent aussi.

» Il est intéressant de gouverner si on prend très vite des mesures propres à redresser et à libérer l'économie. Si le gouvernement mène une action courageuse pendant les trois premiers mois, il peut tirer à la fin de l'année les dividendes de son action et créer un rapport de forces qui, face à François Mitterrand, lui sera favorable. La cohabitation, on a trois mois pour la vivre bien ou mal ! Je suis plutôt optimiste car c'est une chance qui est en train de passer pour le pays. Si on ne la saisit pas, c'est M. Mitterrand qui reprend la balle, et on aura un président socialiste à nouveau.

» Je ne crois pas qu'on puisse refuser de cohabiter, faire la grève du gouvernement. Mais, finalement, c'est bien que l'opposition ait avec Jacques Chirac et Raymond Barre deux options. Si par exemple Jacques Chirac échoue comme premier ministre, Raymond Barre reste, lui, toujours crédible. »

Propos recueillis par
CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

AU COLLOQUE DU « CONTRAT LIBÉRAL »

M. Millon : il n'est pas trop tard pour refuser

Le Contrat libéral, créé en décembre 1984 par quelques parlementaires du PR pour défendre les thèses de M. Raymond Barre, existe toujours. Il s'est manifesté jeudi 20 février en organisant à Paris un colloque réunissant quelque trois cents délégués autour d'un thème sans ambiguïté : « Cohabitation, vers l'échec. » Les animateurs de cette rencontre, MM. François d'Aubert et Charles Millon, députés UDF-PR, accompagnés de MM. Gérard Pelisson, chef d'entreprise, Charles Zorgbibe et Gilles Le Beguec, universitaires, se sont efforcés de faire une nouvelle fois le point sur le dossier « *décisif* » de la cohabitation, en se félicitant de la récente nomination de M. Robert Badinter à la présidence du Conseil constitutionnel qui vient *« mettre en valeur l'impérieuse nécessité pour l'opposition d'éviter les pièges meurtriers que François Mitterrand ne cessera pas de placer sur son chemin »*.

M. d'Aubert, député de la Mayenne, a notamment parlé de cet *« espèce de réflexe de complaisance dans l'opposition qui accepte de passer sous silence certains aspects du bilan socialiste dont M. Mitterrand et personne d'autre*, a-t-il souligné, *porte la responsabilité »*. M. Gérard Pelisson s'est chargé de rappeler que le bilan économique et financier du gouvernement est *« beaucoup plus négatif qu'on ne le croit »*, avant d'expliquer que, à son avis, *« la cohabitation et le redressement économique présentent un risque considérable de s'exclure mutuellement »*. D'une part parce que *« le terrain économique est certainement beaucoup plus miné que ne l'admettent certains économistes et hommes politiques »* et, d'autre part, parce que *« les Français jugeront toute équipe politique au pouvoir sur sa gestion économique et en tout premier lieu sur la question de l'emploi »*. *« Or*, a remarqué M. Pelisson, *les délais qu'imposent la nouvelle politique pour réussir ce challenge économique ne peuvent en aucun cas se situer à un horizon de moins de deux ans. »*

Bien que l'on ne soit plus qu'à trois semaines des élections législatives et que les barristes se retrouvent de moins en moins nombreux pour suivre M. Barre dans son refus de voter la confiance à un gouvernement de cohabitation, M. Charles Millon, député de l'Ain, a voulu croire qu'il n'était *« pas trop tard »* pour inverser la tendance et mobiliser l'opposition tout entière dans le refus de participer à toute expérience de cohabitation. Rappelant que M. Barre, dans sa réponse à M. Giscard d'Estaing, l'invitant à un sommet de l'union à Clermont-Ferrand, avait proposé aux *« responsables de tous les partis d'opposition »* de *« déclarer solennellement qu'en aucun cas le président de la République au lendemain d'une victoire incontestable de l'opposition ne pourrait compter sur le concours d'aucun d'entre nous »*, il a affirmé : *« Chacun sait que le refus d'un tel concours contraindrait le président de la République à se remettre en cause. Qui dans l'opposition peut repousser une telle perspective ? »*

L'union contre la cohabitation ? Aujourd'hui, il n'y a plus que MM. Millon et d'Aubert pour se ranger franchement aux côtés de M. Barre et déclarer publiquement qu'ils refuseront de voter la confiance à un gouvernement de cohabitation. C'est peu pour une union...

C. F.-M.

M. Jospin sur le terrain : avant-centre et gardien du temple

On trouve de tout, dans les campagnes électorales, et dans les endroits les plus saugrenus. C'est au Pré-Saint-Gervais, à la buvette du marché couvert, que M. Jospin est tombé, par hasard, le jeudi 20 février, sur un ancien condisciple de M. Mitterrand au collège de Jarnac, dans les années 30.

« On a fait du football ensemble, a-t-il raconté. *Il jouait gardien de but, moi avant-centre. J'avais douze ans, lui quinze. Il avait une casquette avec un liséré violet... »* L'ancien collégien de Jarnac n'a jamais eu l'occasion de revoir le président. Mais, à sa manière, il lui est fidèle : *« J'ai toujours voté à gauche, je ne m'en cache pas ! Je voudrais pas les voir revenir, les autres... »* Suit un qualificatif peu amène. Le brave monsieur a fini son verre et abandonné le cortège vers d'autres aventures électorales... Il s'agit, si l'on veut jouer les prolongations, de marquer quelques buts afin de remonter au score.

Le programme du jour, c'est une visite de HLM en compagnie des candidats socialistes de Seine-Saint-Denis, chaperonnés par Marcel Debarge, sénateur, maire du Pré-Saint-Gervais, puis un déjeuner-débat avec des syndicalistes. Les cégétistes présents semblent plutôt socialisants, tout comme un intervenant de la... CGC..

M. Jospin dénonce *« l'intolérance nouvelle »* du patronat, critique — sans le nommer — le PCF (qui propose de créer des *« emplois artificiels »*) et ses *« plans mirifiques »*, qui débouchent sur une *« économie administrée »*. Il rappelle que la diminution du temps de travail reste *« au cœur »* du projet de loi dit de « flexibilité ».

Interpellé par un syndicaliste qui vante les mérites du réformisme, le premier secrétaire explique enfin comment son fil d'Ariane à lui, depuis 1981, c'est la modernisation du PS.

Devant la convention de son parti sur la modernisation, M. Jospin fustigeait la presse pour avoir écrit qu'il souhaitait une *« révolution culturelle froide »* au sein du PS *(le Monde* du 15 décembre 1984). Aujourd'hui, il affirme : *« Je me suis efforcé depuis cinq ans de ne jamais me laisser surprendre et même, si possible, d'anticiper sur un certain nombre d'évolutions. (...) C'est moi qui, en 1983, ai commencé à évoquer le thème des erreurs que nous avions pu commettre. (...) C'est moi, à Bourg-en-Bresse (octobre 1983), qui ai, pour la première fois, développé le thème de la nécessaire modernisation du socialisme. C'est moi qui ai proposé une convention du PS sur la modernisation et le progrès social. (...).*

» C'est moi qui ai dit qu'il fallait peut-être rompre avec une certaine culture révolutionnaire qui était la culture dominante à gauche en France et qui ne correspondait ni à la réalité de notre politique, ni même à nos racines historiques. Au congrès de Toulouse (...), cette idée de la modernisation de notre pensée, de l'évolution du Parti socialiste, le thème de la social-démocratie, j'ai essayé aussi de le développer.

» Je pense que le Parti socialiste a beaucoup évolué sur ce plan, accepte mieux la réalité de ses racines historiques, de son modèle politique (...). La crise du modèle communiste l'aide d'ailleurs à le faire (...). Le capital de compétences qu'il a accumulé et qu'il conserve dans l'expérience du pouvoir, tout cela, sont des éléments qui vont permettre à ce parti de se transformer encore davantage, sans renoncer pour autant à ses valeurs, quel que soit le résultat du 16 mars. »

Un comportement d'avant-centre, en quelque sorte, pour celui qui revendique encore le poste de « gardien du temple ».

J.-L. A.

M. Jack Lang en campagne à Lyon

(Suite de la première page.)

Un slalom gourmand entre les bassines de cuivre, les sacs de graines, les montagnes de beurre, papilles en éventail. M. Maurice Bernachon est une institution lyonnaise. Le voici, après la visite du ministre de la culture, *« mon premier ministre »*, monument historique. Le bon monsieur Bernachon, outre quelques splendeurs, avait imaginé un petit texte. Un peu comme l'on trousse un compliment. Quelques lignes à peine, mais un modèle de finesse, une parabole de la cohabitation, version cacao : *« Les Mayas*, dit le chocolatier, avec comme de la malice au fond de l'œil, *pensaient qu'il ne fallait pas moins de quinze à seize variétés de cacao pour que le chocolat soit parfait. Puissent les gens qui nous gouvernent faire preuve du même esprit de dosage, d'équilibre et de sagesse. »*

De gourmande, l'affaire était devenue politique. Gourmando-politique elle resterait. Une heure plus tard, après avoir posé la première pierre de la Maison du livre de Villeurbanne, et comme il faisait précisément un froid à fendre même les premières pierres, Jack Lang trouva refuge à la mairie de Villeurbanne, assez bel exemple de style néo-stalinien. Là, il dit d'abord tout le bien qu'il pensait de la Maison du livre à venir. Rien que de très logique, sinon en eût-il posé la première pierre ? Il répéta tout le bien qu'il pensait *« de son très cher ami »*, racontant même qu'un jour, accompagnant Charles Hernu à la gare, *« il l'avait vu ne plus pouvoir toucher le sol tant les gens le portaient en triomphe. Une popularité bien méritée. »*

Restait à venir l'essentiel, le discours strictement politique. Sous forme, là encore, d'une parabole, la parabole de Jack Lang glacier. *« Plus je progresse, plus j'avance au cours de cette campagne et plus je me rends compte que les Français n'ont pas envie que nous partions. Ils me parlent, même ces gens qui ne votent pas pour la gauche, ils parlent à mes amis, et ils disent : ah non, pas vous M*[me] *Cresson, il faut que vous restiez. Pas vous M. Chevènement, après tout ce que vous avez fait pour l'éducation. Pas vous M. Bérégovoy, meilleur économiste de l'année. Pas vous M. Lang, et ainsi de suite. Ils imaginent une sorte d'alliance impossible. Ils font des membres du gouvernement une succession de cas spéciaux. Et moi je dis : tous ces cas spéciaux font un bien beau gouvernement que les Français regretteront le 17, le 18 ou le 21 mars. D'ailleurs, ils le regrettent déjà. Eh bien, il faut être net. Les Français choisiront : poursuivre le chemin ou aller à la rupture. Je ne crois pas à un gouvernement glaces panachées : un peu de glace vanille Chevènement, un peu de glace pistache Lang, un peu de glace orties Toubon. »*

Ce thème, sinon la parabole, sera d'évidence repris sans trêve ni relâche dans les jours à venir. *« Français, vous nous regretteriez, vous nous regrettez déjà. »* Et dans la soirée Jack Lang, tellement charmeur, tellement « mimi », s'est efforcé de semer du regret. D'abord vers tous ces jeunes, trois mille, conviés à un concert de rock. Un groupe profita de l'occasion pour parler de ses regrets à lui, de l'affaire Wahid Hachichi, et pour crier par la voix d'une jeune femme qu'*« ils n'en avaient rien à foutre de la culture, des valeurs, des acheteurs, des séduiseurs de voix quand leur camarade était mort de la culture de l'autodéfense »*.

Jack Lang, semeur de regrets à tous vents, finit la soirée avec six cents jeunes créateurs venus de toute la région. Puis il finit par partir. C'était regrettablement inévitable.

PIERRE GEORGES.

Propos et débats

M. Mermaz : le PC dans l'impasse

M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, au cours d'un déjeuner qu'il a offert aux journalistes parlementaires, a affirmé : « Le PS est en train de remobiliser son électorat. Il ne lui manque que deux points et vingt sièges pour empêcher que l'opposition ait la majorité absolue le 16 mars. Or, 25 % des Français n'ont pas encore fait leur choix. L'objectif du PS est d'être le premier groupe de l'Assemblée nationale pour donner au président de la République les moyens d'exercer sa mission.

» Le PS doit devenir un grand parti à vocation majoritaire. Pour grandir, il ne faut pas offrir un visage confus. Le Parti communiste est dans une impasse certaine. Il réserve trop de coups au PS pour que son électorat ne soit pas troublé. Il souffle le chaud et le froid. A partir du moment où il y a eu des critiques d'une véhémence extraordinaire contre le PS, on ne peut pas les oublier du jour au lendemain, sauf à détruire son crédit. »

M. Poher : le culot de M. Jospin

M. Alain Poher, président du Sénat, a estimé, le jeudi 20 février à Créteil (Val-de-Marne), que « le président Mitterrand, par le jeu d'importantes nominations, verrouille la République *(...)* ; seul un vote massif peut nous éviter un coup d'Etat permanent, le sien ».

Le président du Sénat, qui assistait en présence de M. Raymond Barre à un meeting de soutien pour les listes UDF d'Ile-de-France, a dénoncé « l'intoxication et la propagande malhonnête » *du Parti socialiste en évoquant les affiches de M. Lionel Jospin comportant l'inscription* « On continue ». « Il a du culot, celui-là », *a-t-il lancé en se demandant* « avec quelle majorité les socialistes allaient pouvoir continuer leur action. »

M. Madelin : touche pas à mon poste

M. Alain Madelin, délégué général du Parti républicain, a déclaré, le jeudi 20 février à Taverny (Val-d'Oise), que « la haute administration ressemble plutôt à une piste d'atterrissage pour copains en difficulté », *en évoquant la nomination de M. Badinter à la présidence du Conseil constitutionnel.*

« On ne peut pas dire que Robert Badinter ait été nommé pour sa compétence. Il a déposé trente-trois projets de loi qui ont été déclarés non conformes à la Constitution », *a ajouté M. Madelin, avant de s'interroger :* « Si vous avez été victime trente-trois fois d'une tentative de cambriolage, allez-vous mettre le cambrioleur comme gardien de votre immeuble ? »

M. Madelin a estimé d'autre part que « l'on assiste à un dépôt de bilan intellectuel du socialisme (...) ; les idées socialistes sont aujourd'hui des idées mortes avec pour programme : touche pas à mon poste ».

M. Bariani : politiquement tort

M. Didier Bariani, membre du bureau politique de l'UDF, a déclaré, le jeudi 20 février à Toulouse, à propos de la nomination de M. Robert Badinter à la présidence du Conseil constitutionnel : « Le président est juridiquement dans son droit, mais il a politiquement tort, car il est minoritaire. »

Il a ajouté : « Le chef de l'État est politiquement minoritaire parce que de jour en jour sa situation devient intenable. On ne peut pas, d'un côté, estimer que la fonction présidentielle est à l'abri des élections législatives, et conserver l'intégralité de ses pouvoirs quel que soit le résultat des élections, et, d'un autre côté, en se conduisant en réalité comme le premier secrétaire de fait du PS, s'apprêter à transformer l'Elysée en camp retranché pour y livrer une bataille de positions à la nouvelle majorité qui va arriver. »

LA NOMINATION DE M. BADINTER A LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Une fraude à la Constitution ?

par MAURICE DUVERGER

LA nomination de Robert Badinter comme membre du Conseil constitutionnel est un excellent choix que nul ne peut contester. Sa nomination comme président soulève, au contraire, des objections qu'il faut expliquer (1).

L'homme est l'un des plus dignes de cette éminente fonction, *car peu unissent, comme lui,* la science juridique, la rigueur morale, et une intelligence exceptionnelle. Mais il est grave de jouer avec les règles qui garantissent l'indépendance de la plus haute juridiction du pays, chargée de faire respecter sa loi suprême.

A la lettre, ces règles n'ont pas été violées. L'article 56 de la Constitution se borne à édicter que le président du Conseil constitutionnel est *« nommé par le président de la République »,* sans préciser si cette nomination vaut pour toute la durée de ses fonctions de membre du Conseil, ou pour un temps plus limité. Mais une pratique constante depuis sept ans a établi la coïncidence des deux mandats. Elle était considérée jusqu'ici comme nécessaire à l'indépendance du président.

Dans son traité sur *le Conseil constitutionnel* (2), le professeur Luchaire écrit justement : *« Une nomination pour une durée inférieure à celle des fonctions de membre du Conseil n'est pas formellement interdite par les textes : mais elle est contraire à leur esprit ; en effet, au terme d'une présidence ainsi raccourcie, son titulaire pourrait désirer une nouvelle nomination pour la durée restant à courir de ses fonctions de membre. Or, en interdisant le renouvellement du mandat d'un membre du Conseil, les constituants ont voulu empêcher qu'il puisse être soupçonné de solliciter une nouvelle nomination ; ceci vaut pour la présidence comme pour la qualité de membre du Conseil. »*

La substitution d'un président à un autre, initialement nommé sans limitation de durée, n'est pas moins contraire à l'esprit de la Constitution. *On n'imagine pas, en effet,* quelles raisons de convenances personnelles pourraient conduire un président du Conseil constitutionnel à descendre dans le rang en se dépouillant d'un titre honorifique qui correspond à des fonctions guère plus absorbantes que celles de membre (3). Peu importe qu'un engagement de démissionner ait été pris en début de mandat ou que la démission ait juste précédé le remplacement du *titulaire. L'une et l'autre pratiques* tendent à reconnaître au président de la République *un* droit de révocation déguisé.

Admissible pour le premier ministre *quand* sa *majorité* parlementaire reconnaît l'autorité du chef de l'Etat, ce droit serait intolérable pour le président du Conseil constitutionnel, auquel il enlèverait toute indépendance. Il faut en dénoncer fermement cette première esquisse, même si elle est *illustre,* le président de la République n'ayant rien à voir avec la démission de Daniel Meyer et cet agencement opportun n'étant *qu'en effet* du hasard.

Dans la plupart des nations *d'Occident, où la liberté a été* rétablie *dans les dernières décennies,* elle a été fortifiée par un *contrôle juridictionnel de la constitutionnalité des lois* : notamment en Allemagne, en Italie, en Espagne, au Portugal, en Grèce. En France, le développement du Conseil constitutionnel depuis 1974, l'autorité qu'il a prise, le quasi- consensus qui l'entoure aujourd'hui marquent un progrès très important de la démocratie. Il serait déplorable que tout cela soit remis en question par un changement de président dont les convic*tions ouvrent la porte à une dévia*tion dangereuse.

Le prestige et l'indépendance personnelle de l'ancien garde des sceaux permettent d'augurer que les circonstances de son investiture seront bientôt oubliées. A une condition cependant. Que les fonctions présidentielles soient soumises à la même règle que les fonctions de membre.

Quand les secondes sont abandonnées en cours de mandat par leur *titulaire,* son successeur ne peut les exercer que pour la durée restant à courir. Comme membre du Conseil *constitutionnel* succédant à André Ségalat, dont le mandat est expiré, Robert Badinter *est nommé jusqu'en 1995.* Comme président succédant à Daniel Mayer, dont le mandat *finissait en 1992, Robert Badinter* ne peut être nommé que jusqu'à cette date. Sinon, l'affaire prendrait une fâcheuse allure politicienne, permettant de maintenir trois ans de plus un président nommé par la gauche.

Cela ne serait pas sans importance, *étant donnée* l'influence du président sur le Conseil, et le fait qu'il dispose d'une voix prépondérante en cas de partage. Un semblable *tour* de passe-passe devrait être *qualifié* de fraude à la Constitution, par le détournement de ses moyens licites à des fins illicites.

---

(1) En critiquant le caractère politique de la nomination, l'opposition oublie que celle de Roger Frey, alors président du groupe parlementaire de l'UDR, l'était beaucoup plus.

(2) François Luchaire, *le Conseil constitutionnel*, Economica, 1980, page 76.

(3) Rappelons d'ailleurs que le président de la *Cour suprême des Etats-Unis* est nommé à vie.

L'Union nationale des citoyens veut combattre les abus de l'administration

Une Union nationale des citoyens vient d'être fondée par M. Maurice Doublet, ancien préfet de région, ancien directeur du cabinet de M. Chirac (1). Pour remédier à la dégradation des rapports entre les citoyens et l'administration, celui-ci propose la création d'un *« conseil national des administrés »*, qui centraliserait les critiques contre les abus de *l'administration* et qui devrait donner un avis préalable sur tous les projets concernant l'organisation des services publics. M. Doublet propose également un référendum sur l'aménagement du territoire, pour demander aux Français s'ils souhaitent maintenir ou réduire le nombre des degrés actuel d'administration (Etat, région, département, commune). Il ne cache pas qu'un de ces échelons lui semble de trop.

L'Union nationale des citoyens se fixe plusieurs catégories d'objectifs : la réduction des prélèvements obligatoires ; le désengagement de l'Etat ; une nouvelle définition du rôle de l'administration ; une diminution de l'irresponsabilité des fonctionnaires.

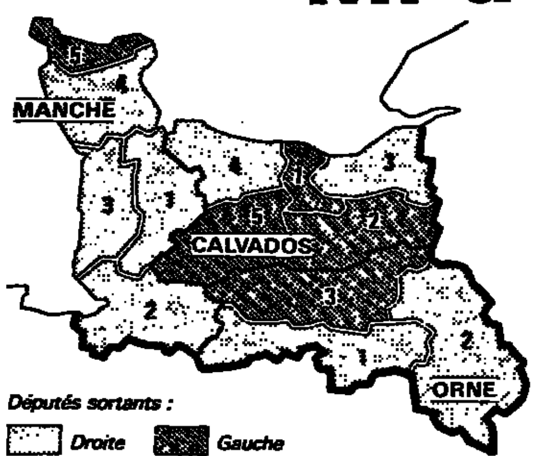
M. Doublet souligne que quatre catégories de fonctionnaires sont susceptibles, plus que d'autres, de commettre des abus contre lesquels il faut mieux protéger les citoyens : les policiers, les juges, les inspecteurs du travail et les contrôleurs du fisc.

---

(1) UNAC, 8, rue Etienne Jodelle, BP nº 254, 75866 Paris Cedex 18.

BASSE-NORMANDIE

M. d'Ornano veille sur son territoire



Les trois départements qui forment la Basse-Normandie continuent d'être un solide bastion de l'opposition. Deux d'entre eux, la Manche et l'Orne, ont voté pour M. Giscard d'Estaing au deuxième tour de l'élection présidentielle de 1981, lui apportant respectivement près de 60 % et près de 55 % des suffrages. Quant au Calvados, il n'a donné que de justesse sa préférence à M. Mitterrand.

En juin 1981, sur les treize sièges de députés, la gauche n'en a enlevé que quatre : deux dans le Calvados, un dans la Manche, un dans l'Orne. Son espoir raisonnable est de les conserver, en dépit des remous qu'ont suscités, dans chacun de ces départements, des « parachutages » plus ou moins bien accueillis : celui de M. Doubin, président du MRG, dans l'Orne, a entraîné la création d'une liste dissidente ; celui de M. Stirn, actuel député du Calvados, dans la Manche, a été longtemps contesté avant d'être finalement accepté ; et celui de Mme Roudy, dans le Calvados, n'a suscité que des protestations sans conséquences.

Malgré la percée de M. Mexandeau, ministre des PTT et chef de file du parti socialiste, le « patron » de la région demeure M. Michel d'Ornano, qui préside à la fois le conseil général du département et le conseil régional de Basse-Normandie (il abandonnera probablement cette deuxième fonction pour respecter la loi sur les cumuls). Baron du giscardisme, l'ancien maire de Deauville, en plus de vingt ans de présence, a quasiment éliminé le RPR du département du Calvados et entrepris d'en faire autant dans la Manche et dans l'Orne, où il place peu à peu ses hommes.

Cependant, le parti de M. Chirac résiste bien dans ces deux départements (où ses représentants conduiront la liste unique de l'opposition) et tente de se redresser dans le Calvados sous l'impulsion de M. André Fanton. Cet affrontement n'empêche pas le RPR et l'UDF d'aller ensemble à la bataille, malgré des conflits ouverts, réglés *in extremis* par M. d'Ornano, dans l'Orne, et la constitution d'une liste dissidente, sous la conduite de M. Denis Gauthier-Sauvagnac, ancien président de l'Union laitière, dans la Manche.

Le dossier de l'emploi est au centre des controverses. M. d'Ornano fait observer que 6 000 emplois ont été créés dans la région au cours des trois dernières années du mandat de M. Giscard d'Estaing et 6 000 supprimés au cours des trois premières années de celui de M. Mitterrand. La gauche affirme en réponse que le maintien en activité de ces deux grosses unités que sont la Société métallurgique de Normandie et Renault-Véhicules industriels est imputable à M. Mexandeau. L'autre dossier-clé est celui de l'agriculture, dans une région où les quotas laitiers instaurés par la gauche restent un important motif de mécontentement.

Trois candidats à l'école de la persévérance

De notre envoyé spécial

Caen. – Avec sa voix puissante, son abondante barbe noire et son allure de prédicateur, M. Pierre Mauger, maire socialiste d'Alençon, sait tenir un auditoire sous le charme de sa chaude éloquence. On l'écoute avec passion raconter aux quelque six cents sympathisants réunis à Sées pour un « banquet républicain », qu'il vit *« un drame », « un véritable déchirement »*, pour avoir, lui, le militant discipliné, décidé d'aller contre la volonté de son parti en s'opposant au « parachutage » de M. François Doubin, président du MRG, et nul ne doute, à l'entendre, qu'il a choisi *« en conscience »* la voie la plus difficile, celle de la *« fidélité »* et du *« courage »* et qu'il ira jusqu'au bout. La fédération socialiste de l'Orne part donc à la bataille unie derrière ses deux chefs de file, M. Pierre Mauger, le vieux sage, pour les régionales, et M. Michel Lambert, le jeune député sortant, pour les législatives.

M. Mauger a été reçu par M. Mitterrand, auquel il avait écrit *« pour lui faire connaître l'état d'esprit des militants »*. Le chef de l'Etat l'a écouté, s'est montré *« compréhensif »*, mais lui a dit son désaccord : il ne l'a pas fait revenir sur sa décision.

La conviction de M. Lambert, ancien professeur de philosophie, élu député par surprise en 1981, est qu'il est inacceptable de laisser M. Doubin recueillir les fruits du travail de mobilisation mené par d'autres depuis de longues années. Il n'a rien contre l'homme, mais rejette la méthode. Si seulement, dit-il, le président du MRG avait d'abord pris contact avec les militants socialistes, s'il s'était montré sur le terrain et si les radicaux de gauche avaient manifesté une existence réelle, on aurait pu discuter. Mais un homme imposé par Paris, sans consultation préalable, les socialistes décidément n'en veulent pas!

La constance de M. Doubin...

Ne craignent-ils pas de faire ainsi perdre à la gauche son seul siège de député ? M. Mauger répond en citant Saint-Simon : *« Les véritables responsables de la fronde ne sont pas les frondeurs, mais ceux qui créent les conditions de la fronde »*. M. Lambert explique, pour sa part, que dans ce pays de chouannerie on aime ceux qui résistent aux appareils parisiens. *« Nous pouvons gagner, même divisés »*, ajoute-t-il, en précisant qu'avec 20 ou 21 % des voix pour sa liste et 7 ou 8 % pour celle de M. Doubin le siège sera sauvé.

M. Doubin, assurément, ne l'entend pas ainsi. Il s'estime capable d'atteindre le seuil des 21 %. Il reconnaît que *« les conditions de départ sont difficiles »*, mais ajoute que *« la dynamique est bonne »*. A la *« légitimité de terrain »* revendiquée par les socialistes locaux, qui invoquent, selon lui, une sorte de *« droit du premier occupant »*, il impose la *« légitimité de parti »* consacrée par l'accord national conclu entre le PS et le MRG. Il refuse d'être considéré comme un *« parachuté »*. Elu municipal de Soligny-la-Trappe, il se présente comme *« un provincial vivant à Paris »* : ce n'est pas de sa faute si ni le siège de la régie Renault, dont il fut secrétaire général, ni celui du MRG, dont il est président, ne se trouvent dans l'Orne!

M. Doubin pense qu'une partie de la fédération socialiste sera à ses côtés. En attendant, dit-il, *« je continue »*. Il a *« de la suite dans les idées »* et ne doute pas que sa constance ne finisse par lui donner raison.

...l'obstination de M. Stirn...

Pour Olivier Stirn, dans le département voisin, celui de la Manche, l'obstination a payé. D'abord rejeté par la fédération socialiste, qui menaçait de constituer une liste sous la direction de M. Jean-Pierre Godefroy, maire de Cherbourg, il a fini par imposer sa candidature : les dissidents se sont inclinés. *« La sagesse l'a emporté »*, conclut-il. La sagesse, et aussi l'habileté. Comparant la démarche de l'ancien secrétaire d'Etat à celle de M. Doubin, un élu socialiste de l'Orne explique, non sans une certaine admiration : *« Stirn a investi progressivement le terrain, il a réussi à diviser la municipalité de Cherbourg, en jouant les anciens contre les nouveaux. »*

De fait, M. Stirn a fait campagne avec application et persévérance. Il a rencontré les maires, les élus, les militants, conquis l'une après l'autre plusieurs sections du PS, visité des fermes et des usines. Bref! il a tenté de *« créer un courant »* et tout fait pour surmonter les *« traumatismes bien légitimes »* suscités par sa venue.

Il est vrai qu'il y a été aidé par le député sortant, le socialiste Louis Darinot. C'est, dit M. Stirn, la principale différence entre son cas et celui de M. Doubin. Dans l'Orne, le député sortant socialiste est l'animateur des « dissidents », alors que dans la Manche il soutient le candidat « parachuté ». L'objectif de M. Stirn est de contribuer à rétablir un certain équilibre en faveur de la gauche dans une région *« anormalement à droite »*. Son ambition personnelle est probablement de devenir « l'homme fort » d'un département qui, selon lui, en manque depuis l'entrée de M. Jozeau-Marigné, ancien sénateur et actuel président du conseil général, au Conseil constitutionnel.

Reste à apaiser les remous qui agitent encore la fédération socialiste. Le premier secrétaire, M. Guy Poirier, s'est démis de ses fonctions. Une « équipe de campagne » a été mise en place. M. Godefroy sera l'un des animateurs de la liste régionale, avec M. Bernard Dupuis, ancien maire de Saint-Lô. Les irréductibles ont dénoncé dans la presse locale *« l'action autoritaire et brutale de la direction nationale »*. M. Stirn a fait savoir qu'il ne briguerait pas la mairie de Cherbourg, comme on lui en prêtait l'intention. Il affirme que la gauche, profitant de la division de l'opposition, peut enlever, non pas un, mais deux sièges. Il annonce la venue de leaders nationaux ; MM. Rocard, Fabius, Badinter, Lang. Il vient de signer, dans le Calvados, au nom de l'Union centriste républicaine, qu'il préside, un accord avec la fédération socialiste. M. Stirn va son chemin et, pour lui, comme il le dit avec satisfaction, *« les choses se sont éclaircies »*.

...et la ténacité de Mme Roudy

Pour Mme Yvette Roudy, dans le Calvados, les difficultés se sont aussi aplanies. Sa ténacité a été récompensée : après avoir été annoncée dans l'Ain, les Hauts-de-Seine, le Rhône, le Nord, la voici numéro deux sur la liste conduite par M. Louis Mexandeau. Il est vrai que « Mex », comme elle l'appelle, est un ami de longue date (depuis l'époque de la Convention des institutions républicaines il y a vingt ans) et qu'en la faisant bénéficier du réseau qu'il a mis patiemment sur pied le ministre des PTT lui facilite grandement la tâche.

Assurée de son élection, Mme la ministre des droits de la femme n'en prend pas moins au sérieux son travail de candidate. Ce n'est pas sa première expérience – elle a fait campagne en Seine-et-Marne en 1967, à Lyon en 1978 – mais aujourd'hui la militante a pris du galon, et elle entend mettre sa notoriété au service du projet socialiste.

Des affiches sur les murs de Caen proclament : *« Assurons le futur. »* Un vidéoclip présente le bilan de son action ministérielle. Aux femmes elle dit : *« J'ai fait la moitié du chemin, à vous de faire l'autre moitié. A vous de jouer. »* Le « parachutage » de Mme Roudy n'a pas été accueilli avec enthousiasme par tous les socialistes du Calvados. Mais elle a fait vers eux un peu plus de la moitié du chemin. Aux électeurs de jouer.

THOMAS FERENCZI.

M. Mexandeau, le ministre qui «assure»

De notre correspondante

Caen. – Un coup de truelle, un peu de ciment, un parchemin. M. Louis Mexandeau vient de poser la première pierre d'un bâtiment qui abritera bientôt, à Caen, le service d'étude des postes et télécommunications (SEPT), un centre de recherche sur le paiement et la monnaie électroniques. Dehors, la température est glaciale. Qu'importe, les socialistes du Calvados ont chaud au cœur. Leur ministre, ils l'ont déjà plébiscité en le plaçant tête de liste aux élections législatives et régionales.

Le temps d'un discours, d'un inévitable déjeuner, le ministre en campagne, redevenu l'élu local, consulte l'ordre du jour du conseil municipal de la soirée. Le matin, il a participé aux travaux du conseil général avant de visiter des ateliers d'informatique à Hérouville-Saint-Clair. Une réunion publique avec Mme Yvette Roudy achève la journée.

Depuis quelques semaines, l'ancien professeur de khâgne du lycée Malherbe s'est lancé dans un marathon d'inaugurations et de meetings pour dresser le bilan de son action et répondre aux attaques de l'opposition.

La Société métallurgique de Normandie, l'unique usine sidérurgique de l'Ouest, a été modernisée dans le cadre du plan national de restructuration du gouvernement Mauroy. Une politique qui a sacrifié deux mille emplois, mais qui a sauvegardé le site et ses trois mille cinq cents salariés. Non sans mal, car la ville de Guillaume le Conquérant a alors retrouvé le souffle des grandes manifestations ouvrières.

Un an plus tôt, la fermeture de l'unité de Dives-sur-Mer, lors de la nationalisation de Tréfimétaux, avait bouleversé la région. Pour éviter la débâcle, M. Mexandeau s'est battu pour le classement de l'agglomération caennaise en pôle de conversion. Il a installé à Caen un commissariat à l'industrialisation. Une mesure qui a donné à la ville les moyens de bénéficier des aides de l'Etat en matière de créations d'emplois. Mais, en janvier 1986, à Dives, le solde est encore négatif : neuf cents emplois avaient été supprimés, près de six cents ont été renouvelés dans le cadre du pôle de conversion. Un chiffre qui se monte à mille cinq cents créations d'emplois sur l'ensemble du site.

La semaine dernière, le comité interministériel pour l'aménagement et la localisation a décidé d'y implanter quatre nouvelles entreprises, qui créeront, à moyen terme, deux cents emplois. Restent, dans le domaine industriel, les points noirs que sont Renault Véhicules industriels (RVI), à la santé chancelante, et surtout Bocaviande Normandie, en redressement judiciaire. Sans oublier Wonder, rayée de la carte à Lisieux.

Pour évoquer ces problèmes, M. Louis Mexandeau parle des *« retards hérités du passé »*. Lui se tourne résolument vers l'avenir. Il veut *« assurer »*, comme il l'affirme sur ses affiches électorales. Son souci de séduire entrepreneurs et décideurs l'a conduit à défendre, bec et ongles, le projet de liaison Caen-Portsmouth, ce qui a mécontenté les socialistes de la Manche et de Cherbourg. M. Guy Lengagne, secrétaire d'Etat à la mer – et que M. Mexandeau a connu lorsqu'il était encore étudiant à Arras, – est certainement pour quelque chose dans la réussite de ce projet. Toujours est-il que, dès juin, les Britanniques pourront à leur tour conquérir la Normandie.

Une métropole scientifique

Le ministre des PTT a aussi *« investi intellectuellement »* pour la région. C'est la fameuse filière électronique qui fait jaser l'opposition et les communistes. Négocié avec la municipalité de Caen, le réseau câblé est en cours d'étude. Le protocole d'accord a été signé. Mais M. Mexandeau a de plus grandes ambitions pour l'agglomération. Il veut qu'elle devienne une *« métropole scientifique »*.

Le SEPT, qu'il a imposé à Caen, est un exemple de cette volonté de brancher le Calvados sur les technologies de pointe. Cent vingt ingénieurs et chercheurs y travaillent déjà dans des locaux provisoires. Cinq cents emplois sont à la clé à l'horizon 1990, et, sous l'égide du Centre national d'études des télécommunications, le SEPT participe aux projets de recherches européens. Un équipement lié, sur le plan universitaire, à la création récente de formations de diplômes spécifiques ainsi qu'à la venue en Basse-Normandie de sociétés qui construisent des logiciels et du matériel informatique. Car le dada de M. Mexandeau, c'est la diffusion de l'informatique. L'Association pour le développement de l'électronique a préfiguré l'opération nationale qu'est le plan « Informatique pour tous ».

Pénalisés par l'absence de centre de décision, les Normands ressortent parfois la vieille querelle de la réunification des deux Normandies. Un débat qui n'est pas d'actualité dans la mesure où les deux régions ne sont pas équilibrées, estime le ministre. Il a cependant installé une direction régionale des postes et une direction régionale des télécommunications, à Caen. Mais, cette année, le centre de tri de Mézidon-Canon sera tout de même transféré à Sotteville, près de Rouen, l'antique rivale.

Mézidon-Canon, la ville où est née la contestation après la décision, en novembre, de placer son ancien maire, le socialiste Henry Delisle, en troisième position pour les législatives, c'est-à-dire en position de non-éligibilité – en dépit de l'optimisme de la fédération. Les esprits se sont finalement calmés avec l'arrivée inattendue de Mme Yvette Roudy. Puis on a appris que, *« pour des raisons personnelles »* M. Delisle se contentait de la deuxième place sur la liste des régionales. Enfin, le rocardien André Paysant, évincé par ses amis mitterrandistes, actuellement en rupture de parti, a créé l'événement à dix jours de la clôture officielle des listes en constituant une liste pour les régionales. *« Une liste différente mais non dissidente »*, explique le conseiller municipal de Caen, déçu par l'appareil politique et le vedettariat de certains candidats. Une position qui déconcerte M. Mexandeau, plus loquace pour dénoncer *« les listes féodales et l'armorial des familles de France »* que sont les listes UDF-RPR conduites par M. d'Ornano.

L'opposition et les communistes, en livrant à M. Mexandeau une bataille de statistiques, voudraient bien renvoyer le ministre à ses chères études. Peut-être l'occasion, pour ce militant dans l'âme, élu de sa région depuis près de vingt ans, et passionné par la Normandie, d'écrire la suite de son livre sur les Capétiens. Mais l'histoire, il préfère la vivre.

PASCALE MONNIER.

RÉGIONALES

Président du conseil régional : Michel d'Ornano (UDF-PR)

Nombre de sièges à pourvoir : 45
CALVADOS : 19 - MANCHE : 16 - ORNE : 10

LÉGISLATIVES

Nombre de sièges a pourvoir
CALVADOS : 6 - MANCHE : 5 - ORNE : 3

DÉPUTÉS SORTANTS

CALVADOS (5)

Eliane Provost (PS), suppléante de Louis Mexandeau, ministre délégué chargé des PTT
Henry Delisle (PS)
Michel d'Ornano (UDF-PR)
François d'Harcourt (CNIP app. UDF)
Olivier Stirn (NI)

MANCHE (5)

Jean-Marie Daillet (UDF-CDS)
René André (app. RPR), suppléant d'Emile Bizet, décédé le 9 février 1983
Henri Baudoin (UDF-PR)
Pierre Godefroy (RPR)
Louis Darinot (PS)

ORNE (3)

Daniel Goulet (RPR)
Francis Geng (UDF-CDS)
Michel Lambert (PS) (1)

(1) A été exclu du PS le 29 janvier 1986.

REPÈRES

CALVADOS

PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)

Ins., 389 807 ; abst., 17,36 % ; suff. ex., 317 586. MARCHAIS, 36 415 (11,46) ; MITTERRAND, 85 255 (26,84) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 92 113 (29) ; GISCARD D'ESTAING, 93 118 (29,32) ; CHIRAC, 61 229 (19,27) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 70 600 (22,23).

LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)

Ins., 390 439 ; abst., 27,82 % ; suff. ex., 278 449. PC, 21 181 (7,60) ; PS, 113 916 (40,91) ; UDF-RPR, 135 060 (48,50).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins., 398 620 ; abst., 43,84 % ; suff. ex., 215 940. PC, 14 600 (6,76) ; PS, 41 999 (19,44) ; UDF-RPR, 95 415 (44,18) ; FN, 18 056 (8,36).

MANCHE

PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)

Ins., 327 073 ; abst., 17,50 % ; suff. ex., 265 990. MARCHAIS, 18 819 (7,07) ; MITTERRAND, 59 442 (22,34) : MITTERRAND + CRÉPEAU, 63 958 (24,04) ; GISCARD D'ESTAING, 96 775 (36,38) ; CHIRAC, 58 007 (21,80) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 65 216 (24,51).

LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)

Ins., 327 364 ; abst., 29,04 % ; suff. ex., 228 675. PC, 11 489 (5,02) ; PS, 75 013 (32,80) ; UDF-RPR, 130 175 (56,92).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins., 332 179 ; abst., 43,85 % ; suff. ex., 179 289. PC, 7 073 (3,94) ; PS, 30 020 (16,74) ; UDF-RPR, 97 342 (54,29) ; FN, 12 150 (6,77).

ORNE

PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)

Ins., 205 689 ; abst., 16,58 % ; suff. ex., 168 934. MARCHAIS, 14 598 (8,64) ; MITTERRAND, 39 794 (23,55) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 42 952 (25,42) ; GISCARD D'ESTAING, 51 827 (30,67) ; CHIRAC, 42 138 (24,94) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 46 970 (27,80).

LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)

Ins., 205 840 ; abst., 27,29 % ; suff. ex., 147 655. PC, 10 665 (7,22) ; PS, 51 919 (35,16) ; UDF-RPR, 82 786 (56,06).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins., 207 812 ; abst., 41,23 % ; suff. ex., 116 983. PC, 5 579 (4,76) ; PS, 21 298 (18,20) ; UDF-RPR, 59 818 (51,13) ; FN, 9 064 (7,74).

Le retour de M. Fanton

De notre envoyé spécial

Lisieux. – Voilà près de huit ans qu'on n'a pas vu M. André Fanton à l'Assemblée nationale, dont il était pourtant l'un des animateurs les plus remarqués. En 1978, M. Fanton, qui, dit-il, avait épuisé les charmes de la capitale, dont il était l'élu depuis 1958, était allé tenter sa chance à Poitiers. On avait cru alors qu'il craignait d'être battu s'il se représentait à Paris, mais M. Alain Devaquet, qui l'avait remplacé, conservait sans peine le siège au RPR. Il fallait donc se rendre à l'évidence : M. Fanton voulait vraiment s'installer en province.

En 1973 déjà il avait fait un bref tour de piste dans l'Orne avant de revenir à Paris. Et en 1981 il se fixait à Lisieux, où il était défait par M. Henry Delisle, PS. Il se présente cette année de nouveau dans le Calvados, en deuxième position derrière M. d'Ornano sur la liste commune de l'opposition. Entre-temps il s'est enraciné, devenant premier adjoint au maire de Lisieux puis conseiller général.

Pourquoi a-t-il quitté la capitale ? Parce que, dit-il, *« à Paris, pour continuer à exister politiquement, il faut maintenir une agitation fatigante et dérisoire ; en province il suffit de vivre »*. M. Fanton ajoute avec un sourire : *« Quand on est dans le creux de la vague, on se retire dans ses terres et on attend des jours meilleurs. »*

Délégué national du RPR à la communication, l'ancien secrétaire d'Etat explique par exemple qu'il s'est tenu à l'écart quand Mme Marie-France Garaud était le mentor de M. Chirac. Après les élections européennes, précise-t-il, *« elle est partie, je suis revenu »*.

S'il reconnaît la position dominante de M. d'Ornano dans le département, M. Fanton souligne le travail accompli par le RPR : *« Fin 1981,* dit-il, *nous n'avions ni un parlementaire ni un conseiller général ; aujourd'hui nous avons cinq conseillers généraux et deux parlementaires européens. »* Le RPR a entrepris de reconquérir le fief de M. Stirn et mené de rudes discussions avec l'UDF pour la constitution de la liste régionale.

M. Fanton n'a pas perdu son goût de la polémique. Il rappelle que Mme Cresson a failli être enlevée non loin de Lisieux par des paysans en colère en 1982 et voit en M. Rocard une *« calamité nationale »* pour avoir mis en place les quotas laitiers. Considère-t-il que M. Mexandeau a beaucoup fait pour le département ? *« Il le dit,* répond M. Fanton. *Les ministres le disent tous. Je le sais, je l'ai été... »*

Le futur député du Calvados, devenu un homme de terroir, ne s'intéresse pas aux *« grandes supputations »* sur l'après-16 mars. Sa tâche, dit-il, est de convaincre les électeurs de son département de voter pour l'opposition. Six sièges sont en jeu. *« Si on en obtient trois,* conclut-il, *on a perdu ; quatre, c'est bien ; cinq, c'est le raz de marée. »* Pour M. Fanton, jusqu'au jour du scrutin c'est la seule arithmétique qui compte.

Th. F.



(Publicité)

...s élections législatives et régionales

...erritoire

...ministre qui assure

...opole scientifique

...retour de M. Fanton

...e envoyé spécial

Le Monde

SPORTS

FÉDÉRATIONS

La carpe et le lapin

Le renvoi du directeur technique national de la Fédération d'escrime tombe à point pour éclaircir le débat politique de fond sur le sport : où est la véritable source de pouvoir ?

Cinq responsables politiques se succèdent, avant les élections législatives, sur le ring dressé par Canal Plus et *l'Equipe*, pour répondre à leurs questions sur la politique sportive. Esquives rotatives, jeux de jambes et feintes de corps. Les questions coups de poing se perdent dans les généralités dialectiques sur l'éducation physique à l'école, le Loto sportif ou le sport-spectacle... Rien qui fasse avancer réellement le « schmilblick ». Or la question de la cohabitation se pose dans le sport avec la même acuité que dans la politique. Et les institutions sportives nationales sont tout autant en cause.

En théorie, le problème se pose de la façon suivante : une fédération habilitée par les pouvoirs publics pour contrôler et développer une discipline est présidée par un élu, bénévole, représentant la structure des clubs et des ligues. L'administration des fédérations, dont la qualité est jugée aux résultats internationaux, est confiée à un agent mis à disposition par l'Etat, le directeur technique national. Le président élu fait généralement nommer le DTN de son choix, pour une bonne collaboration. Celle-ci peut néanmoins être réduite à une simple cohabitation. Tous les germes de conflits qui se trouvent dans cette situation ont été activés en pratique à la Fédération d'escrime.

Après avoir été le « kiné » des bretteurs nationaux, Pierre Abric remplace Roland Boitelle à la présidence de la FFE, en 1984. Le DTN, en poste depuis 1980, est Jean-Michel Oprendeck, qui n'a pas l'aura de son prédécesseur, Jean Donadieu, maître d'armes réputé, mais qui effectue un bon travail d'organisation à la base et obtient des résultats internationaux appréciables. Le conflit entre les deux hommes éclate à propos de l'entraîneur du sabre. Il aboutit à l'annonce du renvoi du DTN. *« Collaboration impossible »*, explique Pierre Abric.

L'affaire aurait pu en rester là. Mais c'est une véritable réaction en chaîne qui se produit. Les escrimeurs, qui n'apprécient pas tous le gant de fer de Pierre Abric, dénoncent l'iniquité de la mesure. Les confrères de Jean-Michel Oprendeck, qui ont vu cinq des leurs remerciés dans des conditions analogues ces derniers mois, estiment la situation *« inadmissible »*. Le ministère des sports, qui n'a pas hésité auparavant à limoger le DTN de l'athlétisme, Alain Godard, jugé incompétent, se braque contre la mesure touchant un de ses meilleurs agents, irréprochable. Là-dessus, campagne de presse, assemblée extraordinaire, motions à répétition... bref, une situation explosive.

Sur le plan humain, Jean-Michel Oprendeck, sans que sa compétence soit remise en cause, remercié, passe pour la victime innocente d'un président tyrannique. Sur le plan institutionnel, devant le fait accompli, le ministère, lui, refuse de pourvoir le poste de DTN tant que le titulaire limogé n'aura pas été recasé, en espérant que l'assemblée générale de la FFE contraindra Pierre Abric à revenir sur sa décision.

Qui sortira vainqueur de cette partie de bras de fer ? Sûrement pas l'escrime. Elle gaspille son énergie en vaines querelles intestines, cinq mois avant les championnats du monde et deux ans avant les Jeux olympiques. Et sûrement pas l'autorité des présidents de fédération. Le ministère envisage de rendre obligatoire une procédure de conciliation assez longue (six mois), qui reviendrait en fait à empêcher un président de se séparer d'un DTN qui ne serait pas pour le moins passible des bancs de la correctionnelle. On est là au cœur du seul vrai débat de fond sur le sport en France. Qui dirige ? La situation actuelle, dans laquelle le mouvement sportif, composé de bénévoles, et les pouvoirs publics, bailleurs de fonds, se partagent les responsabilités, est une source de tensions de plus en plus aiguës entre les deux pôles de pouvoir.

Un nœud gordien

L'affaire Oprendeck – comme les querelles nées de l'attribution autoritaire de crédits à Ligier sur les fonds du Loto sportif – en est l'illustration parfaite. Un nœud gordien. Pour démêler cet écheveau où s'entrecroisent le prestige national ordinaire, la recherche médicale de pointe, la performance athlétique exceptionnelle, et les retombées médiatiques de la publicité, les hommes politiques ont en substance trois types de logique.

Le Parti socialiste, qui a manqué l'occasion, avec la loi Avice, d'une réforme en profondeur, juge préférable depuis qu'il est au pouvoir de tirer les ficelles en fonction des cas de figure. C'est la navigation dans le brouillard avec une boussole déontologique.

Le RPR, héritier de la tradition gaulliste dirigiste, est convaincu que les bénévoles traditionnels sont de plus en plus dépassés par les événements, et que les pouvoirs publics doivent prendre les choses en main, sans ambiguïté. Cette forme d'autoritarisme a été couronnée de succès sur les stades *à la fin des années 60.*

L'UDF, qui a trouvé le second souffle du libéralisme, penche au contraire pour un retrait net de l'administration, qui livrerait le sport au privé, comme aux Etats-Unis. En somme, il faudrait dénationaliser le sport, comme le secteur bancaire.

Y a-t-il une solution meilleure que les autres ? Si l'on considère que l'Etat doit avoir la responsabilité de l'éducation physique – culture générale du corps – et que les fédérations ont celle des sports – spécialisation pour atteindre la performance, – la réponse est évidente. Malheureusement, personne ne veut prononcer le divorce de la carpe et du lapin. Et les querelles de ménage dégénèrent.

ALAIN GIRAUDO.

ATHLÉTISME

Le prix des performances

Les championnats d'Europe d'athlétisme en salle se dérouleront les 22 et 23 février, à Madrid. Sans les meilleurs athlètes européens. Ceux-ci préfèrent concourir aux Etats-Unis. Les performances y sont plus enrichissantes.

Serguei Bubka, Stéphane Caristan et bien d'autres champions du Vieux Continent, quasiment assurés d'une médaille à Madrid, ont préféré aller se frotter aux Américains dans l'ambiance très particulière de l'indoor outre-Atlantique. *« C'est du carnaval, du cirque. Une victoire dans ces conditions n'est même pas honorable »*, a jeté le recordman du monde du saut à la perche en plein air lors des Millrose Games de New-York. Dépit de n'avoir franchi aucune barre. Indignation surtout devant un jury offrant complaisamment une quatrième chance à Billy Olson et Joe Dial, les perchistes locaux, en difficulté après trois essais ratés à 5,61 mètres.

Le Soviétique oubliait une chose. Tout autant que des rencontres sportives, les meetings d'athlétisme en salle sont, aux Etats-Unis, des spectacles obéissant à des contraintes commerciales. Les dix-huit mille spectateurs du Madison Square Garden avaient payé pour voir un show, au casting duquel figurait le Texan Olson, détenteur de la meilleure performance en salle (5,93 m). Pas question de le voir disparaître dès le premier acte. D'autant moins qu'il a touché un cachet de 3 000 dollars (environ 21 500 francs) pour participer au meeting.

Le Soviétique oubliait aussi que, sans le forfait de Carl Lewis, lui-même n'aurait peut-être pas pu s'aligner dans le concours des Millrose. Avec les 15 000 dollars (120 000 francs) que demandait (hors frais de voyage et d'hôtel) le quadruple champion olympique, Howard Schmertz, l'organisateur des Millrose Games, a pu « s'offrir » une délégation soviétique composée de cinq athlètes, deux entraîneurs et un interprète (8 000 dollars) et les sept athlètes roumains actuellement en tournée aux Etats-Unis (7 000 dollars). Des sommes payables directement aux fédérations des deux pays.

Selon Howard Schmertz, le budget « athlètes » des Millrose 1986 était de 185 000 dollars, contre seulement 15 000 il y a vingt ans. Ray Lumpp, organisateur du Vitalis US Olympic, à New-Jersey, la semaine précédente, avoue un budget supérieur à 160 000 dollars, alors qu'il ne dépassait pas 5 000 dollars en 1965.

Les contrats sont négociés par les athlètes en fonction de leur réputation. L'an dernier, Mary Decker-Slaney valait environ 10 000 dollars par meeting. Après sa triomphale tournée estivale en Europe, la championne américaine de demi-fond, actuellement en congé de maternité, devrait pouvoir, selon les businessmen, mettre la barre à 15 000 dollars à son retour sur la piste.

1500 dollars le centimètre

A l'inverse, auteur d'une mauvaise saison 1985, *« Billy Olson n'était pas très demandé »*, confie l'un de ses conseillers. Les choses s'arrangent pour lui depuis qu'il a battu à quatre reprises cet hiver la meilleure performance en salle.

Le perchiste de Dallas perçoit un « bonus » de 1 500 dollars chaque fois qu'il améliore la meilleure performance mondiale. Son adversaire américain, Joe Dial, ne demande que 2 000 dollars par meeting, mais jouit du même système de « bonus ». On comprend pourquoi les records, pendant l'hiver américain, progressent centimètre par centimètre.

Que vont chercher les Européens dans cet univers bien particulier ? Fortune pour certains. Le coureur irlandais Eammon Coghlan, détenteur de la meilleure performance en salle sur le mile, est plus connu outre-Atlantique qu'en Europe. Il passe depuis longtemps ses hivers au chaud aux Etats-Unis, où il « coûte » 10 000 dollars par meeting, sans préjudice des primes qu'il accumule grâce à ses performances.

La plupart des athlètes européens pourtant ne font le voyage que pour se mesurer, sur le plan sportif, à l'élite de l'athlétisme mondial, en vue de la saison d'été, la seule qui compte vraiment à leurs yeux. C'est le cas de Stéphane Caristan, l'espoir français du 110 mètres haies, et de Pierre Quinon, champion olympique du saut à la perche.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

CIBLES

FOOTBALL

M. Daniel Hechter : Laval sur mesure

M. Daniel Hechter s'apprête à faire un retour dans le football professionnel. Le célèbre couturier parisien a été sollicité par les dirigeants du club de Laval, à la recherche de capitaux extérieurs.

Ancien président du Paris-Saint-Germain, M. Daniel Hechter avait été condamné, début mai 1981, par la treizième chambre correctionnelle de Paris à quinze mois de prison avec sursis et 2 000 francs d'amende pour avoir alimenté en 1977 et 1978 la caisse noire du club parisien à l'aide d'une double billeterie, qualifiée d'abus de confiance et de faux en écriture.

Dès le 6 janvier 1978, les instances du football avaient décidé de suspendre définitivement M. Hechter de toutes fonctions, à quelque titre que ce soit, dans un club autorisé à utiliser des footballeurs professionnels. Ce bannissement à vie ayant été annulé par le Conseil d'Etat le 19 décembre 1980, M. Daniel Hechter peut donc envisager sans restriction de prendre une participation au Stade lavallois. D'autant plus que le public, consulté par voie de référendum à l'occasion du match Laval-Angers, le 15 février, s'est prononcé à 96 % en faveur de sa venue. Du sur mesure.

Une telle unanimité ne se retrouvera peut-être pas dans le monde du football. Dans un livre amer, paru en 1979 (1), M. Daniel Hechter n'avait pas été tendre avec certains responsables de l'époque. Notamment MM. Jean Sadoul, toujours président de la Ligue nationale de football, et Francis Borelli, président du PS-G, après en avoir été vice-président au moment des faits.

J.-J. B.

(1) *Le Football business*, éditions Ramsay.

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Championnats d'Europe en salle à Madrid, samedi 22 et dimanche 23 février (TF1, dimanche 23 à 15 h 45, direct).

Basket-ball

Championnat de France. Phase finale, deuxième tour aller, samedi 22 février. Les favoris Villeurbanne, Antibes, Limoges et Monaco en danger à Challans, Orthez, Saint-Etienne et Tours.

Escrime

Challenge Monal à l'épée, samedi 22 et dimanche 23 au stade Pierre-de-Coubertin à Paris.

Football

Championnat de France. Première division. Trentième journée. Samedi 22 février à 20 h 30, sauf Marseille-Strasbourg le 23 à 15 heures et Nancy-Sochaux le 23 à 16 heures. Paris-Saint-Germain reçoit Lens, et Bordeaux Metz, *tandis que Nantes se rend* à Nice.

Match international amical. France-Irlande du Nord au Parc des Princes mercredi 26 février à 20 heures (TF 1 sous réserve). A noter dimanche 23 à 12 heures sur TF 1, Téléfoot propose un reportage sur l'équipe irlandaise.

Gymnastique

Internationaux de France le vendredi soir 21 février et samedi 22 au Palais omnisports de Paris-Bercy, avec de la gymnastique rythmique et sportive (A2, samedi 22 à partir de 14 h 50).

Motocyclisme

L'Enduro du Touquet. Un millier de motards et deux cent cinquante mille spectateurs sur le sable, dimanche 23 à 14 h 30 (présentation de la course sur A2, samedi 22, à partir de 14 h 50, « Les jeux du stade »).

Rugby

Championnat de France. Première division groupe A, dimanche 23 février. Six rencontres en retard comptant pour la huitième journée des matches retour : Bagnères-Narbonne ; Lavelanet-La Voulte ; Lourdes-Aurillac ; Bourgoin-Tarbes ; Racing-Nice ; Carcassonne-Montferrand.

Sports d'hiver

Championnats d'Europe de course de traîneaux à chiens, vendredi 21, samedi 22 et dimanche 23 février, à Les Fourgs (Hauts-Doubs).

Le Raid blanc, du 24 février au 1er mars. Une randonnée alpine d'une durée effective de quatre jours avec départ et arrivée aux Arcs, via une douzaine de stations et un détour par la Suisse et l'Italie.

Tennis

Internationaux de Floride à Boca-West. Demi-finales et finales les 22 et 23 février.

LOISIRS

Le centre est vert

Et voilà le tourisme-Prince charmant qui réveille la Creuse-Belle au bois dormant !

SORTI brusquement d'une nuit lugubre et poisseuse, le visage chaleureux de M. Bonenfant tenait un peu du mirage. Mais la main tendue dissipait le doute ainsi que, dans le regard, cette lueur de malice qui disait : « Eh oui, vous êtes arrivés. Vous voilà dans la Creuse. » Le bout du monde, quoi ! Un coin de France profonde qui, abordé à la nuit tombante, par de petites routes sinueuses s'enfonçant dans un paysage de neige grise et maussade, avait de quoi refroidir l'enthousiasme déjà vacillant de trois petits citadins qui, ayant découvert qu'ils ne se rendaient pas à la montagne, se demandaient soudain dans quelle galère on les avait ainsi entraînés.

Mélanie, treize ans, avait « craqué » la première quand la radio avait cessé de diffuser la drogue de sa station FM favorite pour lui substituer d'incongrues mélodies mozartiennes... Benjamin, huit ans, s'était, de son côté, vite inquiété de l'absence de circulation et d'habitations dans ce décor sans âme qui vive. Et encore, personne ne lui avait dit qu'ici, dans la Creuse, on croyait peu en Dieu mais certainement au diable... Quant à Simon, dix ans et demi, il ne demandait qu'à être rassuré... en exigeant, avant de planter ses pénates dans ce désert, de rencontrer des voisins, en chair et en os, ayant vécu ou survécu dans ces contrées depuis au moins trois ans !

On comprend, dans ce contexte, l'effet du sourire et de la main tendue de M. Bonenfant. D'autant que, dans l'autre main, il y avait les clefs de la maison voisine, un gîte rural « 3 épis », situé à Villevégoux, à 3 kilomètres du bourg de Sardent, entre Guéret et Bourganeuf. « 3 épis », c'est-à-dire du gîte plus que douillet, avec cuisine et sanitaires dignes de figurer dans une revue spécialisée... Avec, surtout, une cheminée large comme un camion, ronronnant au premier craquement d'allumette et propre à dissiper, en un quart de flamme, toutes les angoisses enfantines. Avec, aussi, pour entendre battre le temps, une majestueuse horloge à balancier, s'offrant le luxe de sonner l'heure juste... deux fois, à quelques minutes d'intervalle. Au cas où, les yeux fixés sur les braises ou plongé dans vos rêveries, vous auriez manqué la première salve.

A moins qu'il ne s'agisse de signifier qu'ici le temps pesait deux fois plus lourd ou, plus exactement, qu'il avait ici une épaisseur, une densité, inconnues ailleurs. Comme la crème au chocolat de Maria, à Lépine. Un hameau perdu sur « le Plateau » (de Millevaches), et où on dit simplement « la » Maria, comme ailleurs on dit, avec admiration et respect, la Joconde.

Unique, indestructible, immortelle. Ici, le temps n'existe pas. Il s'est arrêté, comme la pendule accrochée dans la modeste salle de restaurant et qui marque à jamais 9 h 5. Ici, le temps, c'est la lumière qui change, une aube, un midi et un crépuscule ; des bruits et des silences ; les couleurs de la forêt, de ces bois roux où le froid a figé aux branches les feuilles mortes ; la neige, enfin, qui, sur les champs et dans les sentiers, s'en va et s'en vient, comme la marée, comme les saisons.

ROLAND ALLARD/VU

Le menu de Maria

Ici, le temps, c'est le menu de Maria, celui qu'elle a décidé de vous offrir aujourd'hui, en fonction de son humeur et de ses possibilités. Maria qui règne sur ses fourneaux, qui habite sa cuisine, qui hante les lieux. Avec son chignon blanc, sa peau craquelée comme une châtaigne, ses chaussons fourrés plantés dans le sol. Tordue comme un cep de vigne et qui, pliée vers sa terre, concocte une cuisine céleste et radieuse. Histoire de prouver que simplicité rime parfois avec félicité. Défilent sur la toile cirée, pâté, bouchées à la reine, poulet, purée, salade, coupi et flognarde, une tarte dont, à sa demande, on emportera le restant, pour les enfants *« qui ont souvent la dent creuse à 4 heures »*.

Toquée de son pays, Maria résistera-t-elle au bouche à oreille qui lui tresse des couronnes et augmente le nombre de ceux qui, tel un pélerinage, viennent ici rendre hommage à Notre-Dame de l'authenticité. Une fois goûtée la petite porte vitrée où une affiche annonce concours de belote (1[er] prix : deux jambons secs) et bals disco, une fois goûtée l'atmosphère d'un lieu où même les objets inanimés semblent avoir une âme, on voudrait garder pour soi Lépine et sa Maria. Trop tard ; la rumeur court et le progrès aussi. Il y a seulement quelques mois, le repas « amélioré » était à 40 F ; le voilà, aujourd'hui, qui tourne autour de 60 F.

Juste retour des choses. Jadis, à l'image des maçons creusois partis à pied sillonner le monde, on désertait cette terre souvent ingrate. Aujourd'hui, à l'exode succèdent la fierté retrouvée, le temps de la reconquête, par ceux-là mêmes qui, avant, se résignaient à partir et qui, à présent, entendent lutter pour vivre au pays.

Certes, les hommes, souvent abandonnés, s'y sentent encore terriblement seuls, mais ceux qui restent, comme ceux qui reviennent, s'y accrochent désormais bec et ongles. Des enracinés qui, parfois, à l'image de ce prof de l'école de tapisserie d'Aubusson, enragent que tout ne soit pas fait pour empêcher, coûte que coûte, que l'agriculture ne crève, et qui ne croient pas que le tourisme puisse être la solution. Sincères, donc touchants, mais sans doute en retard d'une guerre.

D'autres, au contraire, ont senti le vent tourner et constatent que les handicaps de jadis, à commencer par le fameux « enclavement », se révèlent aujourd'hui des atouts touristiques, et qu'il convient de faire fructifier un précieux patrimoine : l'espace, l'air pur, les eaux sauvages.

Rabelais en jupon

Enclavée, donc protégée, la Creuse sait qu'ils sont encore nombreux ceux qui, à l'extérieur, demeurent incapables de la situer dans l'Hexagone. Mais elle observe aussi que France profonde n'est plus synonyme de France embourbée, et qu'à force d'être restée à l'écart la voilà en mesure de jouer la carte de l'insolite, voire de l'exotisme. Une carte qu'elle entend bien faire payer à son juste prix. A cet égard, le menu de Maria fera sans doute figure de baromètre. Qui s'en indignerait ? Mais qui ne craindrait que, dans la foulée, l'esprit et la magie ne s'estompent ?

Dans l'immédiat, voilà une Creuse-Belle au bois dormant réveillée par un tourisme-Prince charmant. Voilà le granit vacillant des austères fermes délaissées qui se refait une jeunesse avec la formule des gîtes ruraux. Des demeures qui faisaient plutôt grise mine et qui accueillent aujourd'hui le citadin pour lui chanter les vertus d'une vie pastorale au charme soudain retrouvé. Voilà les cheminées froides qui crépitent de nouveau, histoire de prouver combien il est facile d'oublier l'esclavage du petit écran. Avec, en prime, des âtres-cinémascopes aux épaules assez larges pour vous décharger, un instant, de vos soucis et de vos tensions.

En espérant, toutefois, que, à ce petit jeu-là la Creuse, doucement « contaminée », pacifiquement « colonisée », ne finisse pas, un jour, après d'autres, par perdre son âme. Combien rassurantes et encourageantes apparaissent, à cet égard, des figures comme celles de Maria ou d'autres « caractères » rencontrés au hasard d'une visite. Citons Christiane, qui, sous son toit de chaume de Trimoulines, plaide avec passion la cause du tissage en rêvant de faire de son modeste hameau un Saint-Paul-de-Vence creusois. Ou Mireille Rozan, qui, dans son abbaye cistercienne de Thauron, joue, avec panache et chaleur, les Rabelais en jupon et qui, au milieu des enfants, des chiens et des chevaux, démontre que la cuisine est d'abord un art de vivre en bonne compagnie.

Autant de gardiens du temple qui, ancrés aux quatre coins du département, sont, à leur façon, la Creuse, au même titre que Pierre Benet et Daniel Taboury, moniteurs de pêche, qui initient finalement leurs élèves autant à la mouche qu'à leur « pays ». Autant de garants d'une certaine fidélité à ses racines. Une fierté fort bien incarnée par Christiane Taboury, déléguée au tourisme, qui, en bon artisan creusois, sculpte, taille et ponce l'image de marque d'une Creuse qui semble vouloir autant être choisie que choisir ceux qu'elle accueillera.

Une stratégie qui n'est pas sans rappeler la campagne qui, il y a quelques années, contribua à doter l'Irlande d'une personnalité touristique originale qu'elle n'a cessé, depuis, de « vendre » avec intelligence et dynamisme. Même thème : la Creuse, c'est pas pour tout le monde, ça se mérite. Même registre : rétro, intello, écolo (les charmes de la vie d'autrefois, ré-apprendre le temps de vivre dans un environnement préservé), avec un zeste de culture (la Creuse romane et la tapisserie d'Aubusson), une grande cuillerée de bonne bouffe (une cuisine familiale et généreuse), avec, pour faire passer tout ça, des journées bien remplies pour des gens en pleine forme.

Résultat : un tourisme intelligent pour touristes intelligents. Un pays qui a la bosse des vacances. Ni tricheur ni frimeur. Du cousu main. Une tapisserie de « verdures » : Vassivière et le plateau de Millevaches. Un luxe. L'Eire de la France. L'Eire sans la mer. Mais le sel de la terre.

PATRICK FRANCÈS.

Des idées à creuser

● ***Quel hébergement ?***

L'hôtellerie rurale, bien sûr, avec des circuits découverte de la Creuse gourmande, mais aussi des villages de vacances (petites maisons individuelles au bord du superbe lac de Vassivière, hameaux de gîtes en haute Marche Combraille ou au moulin du Comte sur les bords de la grande Creuse, qui propose des séjours en pension complète pour les familles) et des campings, dont un centre de camping naturiste international, près de Boussac.

Mais surtout, près de quatre cents gîtes ruraux qui allient vie d'autrefois et confort d'aujourd'hui. Classés de 1 à 3 épis, ils sont présentés dans un guide qui décrit également les gîtes d'enfants, les campings à la ferme, les chambres d'hôte, les fermes de séjour, les gîtes équestres et les gîtes de pêche.

● ***La Creuse à pied...***

Ancienne province de la Marche, la Creuse se parcourt d'abord à pied. Une formule avec guide-accompagnateur permet de se décharger de l'organisation. Etapes de cinq à six heures par jour, en groupes de cinq à dix personnes. Une semaine : 1480 F. Dates : 17-24 mai, 28 juin-5 juillet et 6-13 septembre.

● ***...à cheval...***

Deux formules, parmi beaucoup d'autres. D'abord une randonnée sur les 300000 hectares de nature vierge du plateau de Millevaches. On dort dans la paille de granges amies. 200 F par journée de randonnée et environ 50 F pour la nourriture. Du 8 au 11 mai, du 16 au 25 juin (Les Monédières et le Millevaches), et du 8 au 13 septembre (grand tour du plateau). Ensuite, un stage de préparation à la compétition équestre. Pour cavaliers confirmés : dressage, obstacle ou cross. Une semaine : 3050 F en chambre double, 3680 F en chambre individuelle, dans un hôtel au centre de Guéret.

● ***...en vélo...***

Au pays de Poulidor, onze circuits avec topoguide et un tour cyclotouristique de la Creuse. Pour ceux qui veulent musarder, un circuit en sept étapes d'une moyenne de 25 km, avec musette pour le déjeuner. Dîners, nuitées et petits déjeuners en petite hôtellerie. 1205 F par personne en chambre double et, en option, 140 F de location vélo.

● ***...et en voiture***

Onze circuits fléchés avec topoguides dont Pierres et chemins verts (120 km), Vertes vallées (150 km), Petite Creuse (150 km), Pins et bruyères (130 km), Eaux vives (90 km), circuit des Chevaliers (120 km), haute Marche et Combraille (175 km), Creuse romane (150 km), Vieilles pierres (130 km), circuit des lacs (70 km) et route de la tapisserie.

● ***Au fil de l'eau***

Pêcheur au « toc », au lancer, à la mouche, au coup, il y en a pour tous les goûts avec 3810 km d'eaux vives et environ 3000 hectares de lacs et étangs. Sur les contreforts du plateau, possibilité de s'initier ou de se perfectionner aux techniques de lancer « mouche » et « ultraléger », avec Pierre Benet et Daniel Taboury, au cœur d'une propriété de 140 hectares. Forfait stage en pension complète : 2320 F en chambre double pour six nuits. Initiation mouche, du 25 au 31 mai et du 1[er] au 7 juin. Perfectionnement du 22 au 28 juin et du 29 juin au 5 juillet. Au moulin du comte, gîte de pêche de douze personnes : 1155 F par personne pour une semaine en pension complète. A signaler, également, une école de pêche junior dans un gîte d'enfants, près de Sardent, pendant les vacances scolaires. Séjour à caractère familial (sept enfants maximum) : 1140 F par semaine en pension complète.

● ***A la carte***

— Un stage de sept jours en atelier à l'Ecole nationale d'art décoratif d'Aubusson permet d'approcher la technique de la tapisserie, de rencontrer des maîtres lissiers et de visiter les hauts lieux de la tapisserie. Hébergement en hôtel, aux portes de la ville : 2555 F par personne en chambre double. Dates : 27 mai-3 juin, 3-10 juin, 17-24 juin et 30 septembre-7 octobre.

— Initiation au tissage (six heures par jour) en chambre d'hôte à Trimoulines, dans la pittoresque chaumière de « Garance ». Deux personnes maximum. Une semaine : 2050 F en pension complète.

— Week-ends gastronomiques au domaine du Palais, à Thauron, près de Bourganeuf, où Mireille et Patrice Rozan, éleveurs-gaveurs de palmipèdes, vous accueilleront à la très bonne franquette. Jusqu'à fin mars, Mireille vous dévoilera ses recettes de pâté, rillettes et confits et vous initiera à la préparation des foies gras frais, chauds et en conserve tandis que Patrice vous fera partager sa passion des chevaux. Prix : 1000 F par personne en chambre double, du vendredi au dimanche. Pendant les vacances scolaires, la demeure est le paradis des enfants (1400 F la semaine en dortoir) et de l'équitation de plein air.

● ***Deux bonnes adresses***

— Quelque part sur le plateau de Millevaches, non loin de Gentioux et de Faux-la-Montagne, un hameau nommé Lépine. La Maria vous y attend pour vous faire redécouvrir la saveur des mets les plus simples. Pour environ 60 F.

— A La Celle-Dunoise, au cœur d'un terroir chanté par George Sand, l'Auberge des pêcheurs. On y mijote la truite, le civet, le pâté de cèpes et le clafoutis, mais on y célèbre surtout le culte du bouchon, de la cuillère ou de la mouche. Plat de résistance : la Creuse qui coule sous les fenêtres, entre un pont du douzième siècle et une douce cascade. A l'apéritif, on hume la rivière que l'on dégustera à l'heure de la digestion.

● ***Où se renseigner ?***

Creuse Expansion-Tourisme, 43, place Bonnyaud, 23000 Guéret. Information, tél. : 55-52-33-00. Réservation : Service loisirs accueil Creuse en Limousin, tél. : 55-52-87-50 et 55-52-89-50.

A Paris, Maison du Limousin, 18, bd Haussmann, 75009 Paris. Tél. : (1) 47-70-32-63 ou 42-46-60-76. On peut s'y procurer de nombreuses brochures et, notamment, une remarquable présentation générale sur la Creuse.

P. F.

La marque jaune

Au long du littoral, sur la trace des douaniers.

« DÉFENSE d'entrer », « Chantier interdit au public » : notre vagabondage butait sur des panneaux imposants. Longeant le littoral, nous avions crapahuté au flanc de la falaise, cheminé sur une plage sans fin, zigzagué au milieu d'amas de roches couvertes de varech, mais, soudainement, la *cale et les viviers d'un ostréiculteur* mettaient fin à la balade. Et, plus loin, on apercevait de somptueuses propriétés, dont les parcs venaient jusqu'à *toucher le clapot* de la baie.

Pourtant, une affichette invitait à ignorer l'interdiction. Au nom de la servitude de passage, nous étions autorisés à traverser les propriétés privées bordant la côte, à *condition* de ne jamais quitter l'itinéraire balisé. C'était le « sentier du littoral », application, sur le terrain, d'une loi votée le 31 décembre 1976, et selon laquelle *« les propriétés privées riveraines du domaine public maritime sont grevées sur une bande de 3 mètres de largeur d'une servitude destinée à assurer exclusivement le passage des piétons »*. Une sorte de renaissance de l'ancien sentier des douaniers.

A l'époque où le littoral était organisé comme une ligne de défense contre les incursions ennemies ou le commerce de contrebande, un passage était en effet ménagé tout au long des rivages afin de permettre aux gardes-côtes d'y patrouiller. Mais il y a belle lurette que le sentier des douaniers a été noyé sous les broussailles et tronçonné par les clôtures des villas.

Pendant longtemps, se promener le long de la côte a donc été une gageure, mais, à présent, plus de 500 kilomètres de sentiers ont été aménagés le long de la Manche, de l'Atlantique et de la Méditerranée. Et c'est bien d'aménagement qu'il faut parler, à la *différence des fameux sentiers de* grande randonnée (GR), qui sont plutôt le balisage d'un itinéraire, parfois même sportif.

Destiné au simple promeneur du dimanche, le « sentier du littoral » ne demande ni compétences ni équipement particuliers. *Un* conseil cependant : portez des chaussures à semelles antidérapantes efficaces, plutôt du style « pataugas » que « tennis ». Le long d'une côte un peu rocheuse, les côtes et les descentes peuvent *en effet être assez abruptes*. Autre astuce : si vous vous baladez à plusieurs et disposez de deux voitures, laissez un véhicule *à chaque extrémité du sentier* pour découvrir ainsi deux fois plus de paysage ! Enfin, sachez que le sentier du littoral est balisé par des marques jaunes, à la différence des GR (en rouge et blanc) et des PR, en jaune et blanc.

Une rade entourée de verdure

Bel exemple d'aménagement de sentier, sur la côte qui s'étend de Saint-Malo à Cancale, en Ille-et-Vilaine, le « sentier du littoral » ne couvre pas l'ensemble de cette balade de près de 40 kilomètres, mais le GR 34 lui succède.

L'itinéraire débute à l'île Besnard, qui ferme le havre de Rothéneuf, toujours superbe.

A marée haute, c'est une rade entourée de verdure, communiquant avec la mer par un étroit goulet. A marée basse apparaissent *des sables blancs où les doris* échoués dévoilent leurs carènes typiques.

En faisant le tour de l'île, on passe du calme quasi campagnard à la sauvagerie des rochers rongés par la mer. Le sentier est discret et *confortable*; pour descendre vers la plage des Chevrets, on trouve un véritable escalier de rondins. Mieux vaut détourner *son regard de l'odieux terrain de* camping qui pollue la dune et marcher au bord de l'eau vers la pointe du Meinga.

Si le sentier y est merveilleusement tracé, les dénivelées sont dures. Mais la vue sur Saint-Malo est sublime ; au bout du cap, on aperçoit, au large, les îles Chausey, et la face est de la pointe du Meinga mérite d'être découverte au *petit matin* et à marée haute. La mer, abritée des vents d'ouest, y est calme et luisante sous le soleil levant. La vague roule sur deux plages au sable jaune, séparées par une pointe de rocs et de verdure. Il y a des dunes et des bois. C'est là que Colette écrivit *le Blé en herbe*. Le « sentier du littoral » s'interrompt ici.

Pour continuer à suivre la côte, profitez du balisage du GR 34, même si ses marques rouge et blanc vous entraînent à travers une cambrousse de fougères et de ronces, au fond de vallons abrupts et à flancs glissants de falaises : un vrai parcours du combattant !

A l'anse Du Guesclin, on retrouve le « sentier du littoral » qui va jusqu'à Cancale, parfaitement tracé et aménagé même quand il s'accroche à flanc de falaise. On découvre alors une étonnante variété de paysages : *l'anse du Verger avec ses dunes*, ses marais, sa chapelle, la minuscule crique du Petit-Port, au pied du bois de pins... Et puis la *falaise*, de plus en plus abrupte au fur et à mesure qu'on approche de la pointe du Grouin. On domine, on respire l'Océan. A quelques dizaines de mètres tout juste, sur la route en corniche, les automobilistes invétérés ne se doutent pas de ce qu'ils manquent. Le bruit du vent couvre celui des moteurs.

La pointe du Grouin forme une sorte de transition entre le littoral rocheux de la Bretagne et les vasières immenses de la Normandie. Port-Mer et Port-Pican sont des criques bretonnes typiques, *mais au loin on distingue* les plates étendues de la baie du Mont-Saint-Michel. Un vrai chemin vous mène à Cancale, où l'on entre dans l'univers des ostréiculteurs. A marée basse, sur les parcs découverts, s'agite une foule de silhouettes encapuchonnées de jaune. Ne manquez pas de vous offrir des huîtres à déguster sur place, *sur la cale, juste avant* le port.

Pas question, bien sûr, de faire Saint-Malo-Cancale d'une traite ; l'itinéraire exploré ici représente, en réalité, une succession de promenades qui n'ont sans doute pas le côté sportif et exaltant de la vraie randonnée, mais permettent de se faire une idée nouvelle de la côte et de sa vie intime. Loin de la *route civilisée, on se sent plus en* mer que sur la terre ferme, et, par les grands mauvais temps d'hiver, quel spectacle !

DOMINIQUE LE BRUN.

● Pour tous renseignements sur le sentier du littoral, on peut contacter le bureau du littoral au ministère de l'urbanisme, avenue du parc de Passy, 75775 Paris cedex 16. Tél. : 45-03-91-29.

Balades côtières

Le département du Finistère offre 75 km de sentiers, dont les plus connus se trouvent à *Crozon (11 km), à Poullan-sur-*Mer (9 km), à Riec-sur-Belon (5 km) et à Carantec (5 km). Ces itinéraires sont décrits dans l'ouvrage *Quarante circuits de petite randonnée dans le Finistère*, édité par le comité départemental du tourisme et vendu en librairie.

L'Ille-et-Vilaine propose 43 km de sentiers, pour l'essentiel entre Saint-Malo et Cancale. Consulter *Soixante-huit petites randonnées en Haute-Bretagne*, une brochure éditée par la Fédération française de randonnée pédestre.

La Manche dispose de 35 km de sentiers, dont 30 km autour du cap de la Hague. Une carte-dépliant touristique est disponible auprès des syndicats d'initiative des communes traversées.

Sur la Méditerranée, le département du Var offre 143 km de sentiers du littoral.

PHILATÉLIE nº 1936

Pierre Cot...

... sur un timbre, « hors programme » et avec surtaxe. Radical socialiste, ministre de l'air à trois reprises. En 1940, se réfugie aux Etats-Unis. En 1943, il représente son parti à Alger. Comme progressiste de gauche, réélu député à Paris en 1967. Apparemment, il remplace le timbre d'Alfred Kastler (*le Monde* du 18 janvier), somme toute, sur le plan de la surtaxe en faveur de la Croix-Rouge. Vente générale le 3 mars (13ᵉ 86).

2,20 + 0,50 F, marron, noir.

Format 22×36 mm. F. 50. Maquette de Jean-Paul Veret-Lemarinier, gravé par Claude Jumelot. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée les :

– **1ᵉʳ et 2 mars,** de 9 h à 18 h, par le bureau de poste temporaire ouvert à la salle du Miniclub, **Coise-St-Jean-Pied-Gauthier** (Savoie). *Oblitération* « P.J. ».

– **1ᵉʳ mars,** de 9 h à 12 h, au bureau de poste de **Coise-St-Jean-Pied-Gauthier.** *Boîte aux lettres pour* « P.J. ».

● **BERMUDES.** – Série de six timbres *représentant des bateaux anciens* (suite) : 7 c., Madiana 1903 ; 20 c., San Pedro 1594 ; 60 c., Mary Celestia 1864 ; 1,50 $, Caesar 1818 ; 2 $, Lord Amherst 1778 ; 3 $, Minerva 1849. Impression litho, d'après les maquettes de Leslie Curtis.

● **CAMEROUN** : une série de trois timbres est illustrée par les « oiseaux du Cameroun », *140 F, le toucan ; 150 F, le* cou-nu ; 200 F (CFA), le rouge-gorge. Réalisée en offset polychrome, par Cartor, d'après les maquettes locales.



● **TCHAD** : « Noël 85 » un timbre, poste aérienne, de 250 F (CFA), quadrichrome. Imprimé par Cartor, d'après une maquette locale.

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

- ⊙ 51110 Pontfaverge-Moronv., 20/IV.
- ⊙ 25200 Montbéliard, 4/V.
- ⊙ 49400 Saumur, Pau 12/V.
- ⊙ 88150 Thaon-les-Vosges, 21/VI.
- ⊙ 88410 Monthureux-sur-S., 22/VI.
- ⊙ 88000 Epinal, échecs, 24/VIII.

En faveur des paralysés...

... Une campagne modeste à la portée de tous. Il s'agit tout simplement des timbres du courrier. Au lieu de les laisser périr dans les poubelles, ils peuvent faire des heureux. C'est vraiment peu de chose, mais beaucoup pour ceux qui sont handicapés et condamnés entre leurs quatre murs. Alors, voyez autour de vous, dans les entreprises, partout, pour inciter un mouvement de solidarité envers ceux qui espèrent encore en la fraternité des hommes. S'adresser à **l'Association des paralysés de France Philatélie,** pour le Nord : **Hervé Tollu,** 117 bis, rue de Paris, **94220 Charenton-le-Pont** ; pour le Sud : **Pierre Brasier,** 10, rue Taillepied, **69540 Irigny.** – Merci pour eux.

● **NIGER** : la réforme de l'état civil est le sujet de deux timbres-poste, 85 et 110 F (CFA). Imprimés en offset polychrome, d'après les maquettes de *J. Caffe, par Edila.*



● **NOUVELLE-CALÉDONIE** : Un timbre P.A. de 72 F (CFP) célèbre le 30ᵉ anniversaire du premier vol régulier Paris-Nouméa. Maquette par J.-M. Cluzeau, impression offset d'Edila.

● **WALLIS ET FUTUNA** : Le timbre de Noël *1985 représente la* Vierge et l'Enfant, d'après un tableau de Jean Michon, 330 F (CFP), poste aérienne. Réalisé d'après documents photos, *dans les Ateliers* de Périgueux.

ADALBERT VITALYOS.

La Bourse ou l'émir

Pour survivre, les courses ne savent plus à qui se vendre.

AUTEUIL pointe sous Vincennes et *Gacko* (qui devrait être, en obstacle, le cheval de l'année) *sous Ourasi.*

Pendant que les écuries résonnent des derniers ferrages, et les pistes d'entraînement des jurons de cavaliers jetés bas par leurs montures impatientes, l'intendance s'affaire : comment réparer l'erreur qu'a été le « Derby » et comment, d'une façon plus générale, faire remonter, vers des horizons positifs, une courbe des jeux – donc des recettes – qui a fléchi, en 1985, d'environ 4 % en francs courants par rapport à 1984, de 10 % par rapport à 1983 ?


BERNARD DESCAMPS/VU

De premières réponses viennent d'être arrêtées :

1) La déclaration, par les entraîneurs, des partants et des montes aux sociétés de courses a lieu, désormais, quarante-huit heures (au lieu de vingt-quatre) avant chaque réunion. Par conséquent le turfiste dispose, ou va disposer, de trente-six heures, *grosso modo*, pour étudier son jeu, au lieu d'une matinée précédemment.

L'effet peut être notable. Tous les marchands de produits éphémères (à commencer par nous, journalistes, qui proposons les plus éphémères de tous) savent bien qu'un « plus », presque directement proportionnel au temps de mise en vente supplémentaire, s'ajoute au succès de ces produits s'ils peuvent être présents plus tôt sur le marché.

Certes, le chiffre d'affaires des courses ne va pas tripler parce que les parieurs auront trois fois plus de temps pour supputer les chances – et les risques de trahison – des favoris. Mais la relance peut ne pas être négligeable, d'autant qu'on s'adresse pour une large part, avec les paris quotidiens, à une clientèle de retraités et d'oisifs dont l'occupation du temps libre est, en soi, motivante.

Cependant, la mise en œuvre n'est encore que très partielle du côté du public. *Paris-Turf*, le seul journal hippique national – qui, de ce fait, a une sorte de statut de « journal officiel des courses » (sa numérotation des chevaux, notamment, est admise par le PMU comme numérotation « officielle »), – ne peut pas s'adapter immédiatement. A terme, il paraîtra le matin au lieu du soir, avec deux programmes de courses : celui du jour et celui du lendemain. Mais il est imprimé dans huit villes, en parallèle avec des quotidiens régionaux.

Il faut dégager pour lui de nouveaux créneaux horaires de fabrication, sans nuire à l'impression des régionaux dont il est l'hôte. Il faut ici renforcer les équipes, là adapter le matériel, ailleurs modifier le planning des rotatives. Bref, ce n'est probablement pas avant deux ou trois semaines – voire davantage – que *Paris-Turf* parviendra dans toutes les chaumières porteur de deux journées d'espoirs au lieu d'une. Jusque-là, difficile de juger l'impact des déclarations anticipées de partants et montes.

2) La France hippique vit, depuis quelques jours, au rythme de deux tiercés et demi (ou quartés) par jour. Certes, ils ne s'appellent pas tous « tiercés ». Le label est réservé aux jours fastes : samedi, dimanche, jeudi. Les autres jours, il s'agit de « trios urbains » ; mais ce ne sont rien d'autres que des tiercés, sauf qu'ils donnent lieu à un seul rapport, « sans ordre », alors que le tiercé en comporte deux (avec et sans ordre).

On vient, d'un coup, avec la bénédiction du ministère de l'agriculture, d'ajouter un « trio urbain » au programme de tous les jours de la semaine.

Résultats chiffrés : il se jouait environ 5,5 millions de francs sur un trio quotidien ; il s'en joue 7 sur deux ; la part des sociétés de courses étant de l'ordre de 10 %, elles gagnent, dans l'opération, 150 000 francs de plus par jour.

Révisions étonnantes

Grand bien leur fasse. Mais on ne peut s'empêcher de constater que, même dans le domaine hippique, le « réalisme » dicte, décidément, d'étonnantes révisions : naguère, la gauche vilipendait ceux qui *« transformaient la France en tripot »*, au rythme, pourtant encore modéré, de deux tiercés et demi par semaine ; or, sous son administration, on est passé de ces deux tiercés et demi hebdomadaires à deux tiercés et demi quotidiens, avec, en outre, le Loto sportif.

3) Les écuries de marques commerciales, c'est acquis. La Société d'encouragement vient d'admettre que les firmes commerciales cotées en Bourse puissent, à titre publicitaire, faire courir sous leurs noms.

Il est probable – bien que ce second volet du dossier ne soit pas encore ouvert – que les firmes intéressées pourront donner à leurs chevaux des noms de leurs produits, et que, même, leurs casaques pourront comporter au moins une représentation symbolique de leur marque.

Il s'agit, par cette mesure, de pallier les probables défections d'écuries nées, voilà dix ans, du boom pétrolier. A 16 ou 18 dollars le baril, les vocations hippiques arabes s'essoufflent. Une première « écurie du pétrole » s'est révélée, voilà trois mois, en état de cessation de paiement. Tous ses effectifs ont été vendus à Deauville pour éponger ses dettes. Produit de la vente : 12 millions de francs. Un autre propriétaire du Moyen-Orient a pris lui-même la décision de tirer un trait et de vendre tous ses chevaux.

Mais la Bourse va-t-elle accepter de relayer les sous-émirs ?

La première réaction des chefs de publicité est réservée :

« Il y a autant à perdre qu'à gagner à voir notre nom porté par des chevaux, et notre « logo » par des casaques, explique l'un d'eux. *Si un de nos chevaux est battu et fait perdre de l'argent au public, celui-ci reportera, même inconsciemment, une part de sa déception, voire de son ressentiment, sur notre marque. »*

« Orangina » contre « Oasis », « Nescafé » contre « Jacques Vabre » ? Voire...

Alors, l'intendance explore encore d'autres voies. Ainsi, la Société de sport de France – organisatrice notamment des courses d'Evry, Vichy et Fontainebleau – vient de décider de doubler chacun de ses sept tiercés annuels d'une loterie. Les spectateurs présents ces jours-là à Evry seront intéressés à un tirage au sort affectant chaque cheval du tiercé à l'un d'entre eux. Le spectateur qui se trouvera couplé avec le cheval gagnant recevra, sur le champ, 10 000 francs.

A Evry, également, selon une formule née voilà deux ans, avec grand succès, aux Etats-Unis, si une même pouliche gagne, cette année, les trois « glorieuses » locales que sont les prix Finlande, Chloé et Minerve, son propriétaire empochera une prime de 1 million de francs.

On ne galope plus, Madame ; on phosphore...

Chez les hommes, on déménage. A peine : on change de rue.

Petit ballet tournant : l'écurie arabe Fustok a débauché de chez Niarchos (sans grand déplaisir, dit-on, de la part de l'entraîneur de ce dernier) le jockey américain et nouveau petit génie des pistes (*il est Cravache d'or pour 1985*) Cash Asmussen ; à la suite de quoi, Stavros Niarchos a fait les yeux doux à Freddy Head, lequel a rompu, sauf côté cœur, avec papa et sœurette ; papa et sœurette ont alors porté le regard vers Hongkong, où engrange la famille Moore ; quand un Head est embarrassé, il y a toujours un Moore pour lui prêter la main, et vice versa ; un prochain avion d'Hongkong va donc nous ramener Gary Moore, qui avait déjà fait carrière à Chantilly, dans ses toutes vertes années, voilà dix ans.

Nous sommes de ceux qui s'en réjouissent. Il n'y a pas de jockey plus ailé, plus doux à la bouche des chevaux, plus élégant dans un peloton, plus charmeur au pesage, que cet éternel chérubin. Vieux crabe de cher George (c'est le père, qui fut aussi un très grand jockey, mais d'un tout autre style), comment avez-vous fait, avec votre sale caractère qui ignorait le sourire, pour apprendre ainsi à votre fils la joie de vivre permanente ?

LOUIS DÉNIEL

échecs

N° 1165

La tunique de Nessus

(Tournoi international des Hauts Fourneaux Wijk aan Zee, 1986.)

Blancs : Ljubojevic
Noirs : Van der Wiel
Défense est-indienne.

1.	d4	Cf6	24.	Fd4!	Fxd5 (n)
2.	ç4	g6	25.	çxd5	Db1
3.	Cç3	Fg7	26.	Tç3 (o)	Cd3 (p)
4.	é4	d6	27.	Dxd3	Da2+
5.	f4	0-0	28.	Rg1	Dxd5
6.	Cf3	ç5 (a)	29.	Fxa7	Dé6 (q)
7.	dxç5 (b)	Da5 (ç)	30.	Txç8	Dxç8
8.	Fd3	cf-d7 (d)	31.	Rg2	h6
9.	Cxé6!! (é)	Fxç3+	32.	Fé3 (r)	Rh7
10.	bxç3	Dxç3+	33.	Db3!	Rg8
11.	Dd2	Dxa1	34.	Fxh6	Dç5
12.	dxé7	Té8	35.	Dé3! (s)	Dxé3
13.	é5! (f)	Cç6 (g)	36.	Fxé3	b5
14.	0-0	Cd4 (h)	37.	Fç5	Tç8
15.	Fb2	Cxf3+	38.	Rg3	g5
16.	gxf3	Dxa2	39.	Rg4	Rh7
17.	f5 !! (i)	Cç5	40.	Rxg5	Tg8+
18.	f6 !! (j)	Fd7 (k)	41.	Rf5	Tb8
19.	Fé4 (l)	Rh8 (m)	42.	h4	Tç8
20.	Fd5	Fé6	43.	Fb4	Té8
21.	Ta1	Db3	44.	h5	Ta8
22.	Ta3 !	Db6	45.	f4	Tb8
23.	Rg2	Ta-ç8	46.	Fd6	abandon (t)

NOTES

a) Face au puissant centre de pions ennemis, les Noirs doivent réagir énergiquement par l'avance du pion é7 ou du pion ç7, et cela sans perdre de temps comme *6..., Cb-d7 ;* 7. Fé2, é5 ; 8. dxé5, *dxé5 ; 9. fxé5, Cg4 ; 10. Fg5, Dé8 ;* 11. Cd5 ou comme *6..., Cf-d7 ;* 7. Fé3, é5 ; 8. fxé5 ; 9. d5, Cf6 ; 10. Fd3 ou comme *6..., Cç6 ;* 7. Fé2, Cd7 ; 8. Fé3, *é5 ; 9. fxé5,* dxé5 ; 10. d5, Cç-b8 ; ç5, a5 ; 12. 0-0, Ca6 ; 13. Ca4, Dé7 ; 14. Tç1. *Il en est de même de 6..., Fg4 ;* 7. Fé2, Cf-d7 ; 8. Fé3, Fxf3 ; 9. Fxf3, Cç6 ; 10. d5, Ca5 ; 11. Dd3, ç6 ; 12. b4! Reste, outre le coup du texte, la conti-*nuation 6..., é5 ; 7. fxé5, dxé5 ;* 8. d5 (si 8. Cxé5, ç5 ! ; 9. d5, Cxé4), ç5 ; 9. Fg5, h6 ou bien 7. dxé5!, dxé5 ; 8. Dxd8, Txd8 ; 9. Cxé5, Té8 ; 10. Fd3, Cxé4 ; 11. Fxé4, *f6 ; et ici Geller* conseille le coup 12. Fd5+! qui lui paraît si fort qu'il en vient à condamner la variante 6..., é5.

b) D'autres possibilités sont *7. Fé2* et 7. d5.

ç) Sans craindre 8. çxd6, Cxé4 ; 9. dxé7, Té8 et l'avance de développement des Noirs est irréversible.

d) La variante usuelle consiste en 8..., Dxç5 ; 9. Dé2, Cç6 ; 10. Fé3, Da5 ou Dh5. Le retrait du C-R est une idée de Tal, jouée dans sa partie contre Johannesson (Reykjavik, 1964) ; après 9. Fd2, Cxç5 ; 10. Fç2, Db4 ; 11. Fb3, Db6 ; 12. Dé2 (12. Fé3 valait mieux), Cxb3 ; 13. Cd5, Da6! ; 14. Td1, Dxa2 ; 15. Cç7, Ca6 les Blancs sont perdus. On a recommandé aussi 10. Dç2 mais 10..., Cç6 ; 11. Cd5, Dd8 ; 12. Fç3, Fxç3+ ; 13. Cxç3, Cb4 gagne une pièce.

é) Au lieu du traditionnel 9. Fd2, les Blancs entrent dans une variante inédite et vertigineuse et sacrifiant la T-D !

f) Emprisonnant la D noire.

g) Si 13..., Txé7 ; 14. 0-0! (menaçant entre autres 15. Fa3).

h) Rendre un C sur é5 ne change rien : 14..., Cxé5 ; 15. fxé5, Cxé5 ; 16. Fb2, Cxf3+ ; 17. gxf3, Dxa2 ; 18. Dç3.

i) Une superbe ouverture de lignes : si 17..., Cxé5 ; 18. f6!, Cxd3 ; 19. Dh6 et si 17..., Tx7 ; 18. f6.

j) La tunique de Nessus du Roi noir. Avec un sang froid étonnant, les Blancs, malgré leur T en moins, bouclent la position en assiégeant les cases noires et en forçant le C noir à ne pas perdre la case é6, qui lui permet d'éviter le mat Dh6 - Dg7. La formation de pions blancs ainsi que le sacrifice de la T rappelle irrésistiblement la combinaison de Polugaievsky contre Torre à Moscou en 1981 après 1. d4, d5 ; 2. ç4, ç6 ; 3. Cf3, Cf6 ; 4. Cç3, é6 ; 5. Fg5, dxç4 ; 6. é4, b5 ; 7. é5, h6 ; 8. Fh4, g5 ; 9. Cxg5, hxg5 ; 10. Fxg5, Cb-d7 ; 11. éxf6, Fb7 ; 12. g3, ç5 ; 13. d5, Cb6 ; 14. dxé6!!, Dxd1+ ; 15. Txd1, Fxh1 ; 16. é7!, a6 ; 17. h4! Fh6 ; 18. f4!

k) Si 18..., Db3 ; 19. Fé4, Dxç4 (19..., Cxé4 ; 20. Dh6) ; 20. Dh6.

l) Menace 20. Fd5 et 21. Dh6.

m) Si 19..., Dxç4 ; 20. Tç1, Db5 ; 21. Txç5, Dxç5+ ; 22. Fd4, Dç4 ; 23. Dh6!

n) Le mat en g7 est facilement paré par Tg8 et les Blancs ont toujours une T en moins. Et cependant de nombreuses menaces subsistent comme, par exemple, 25. Dé3 menaçant 26. Fxé6, fxé6 ; 27. Db6 et 28. f7. La prise du Fd5 ne fait que renforcer la phalange de pions blancs, mais une bonne défense n'est pas aisée.

o) 26. é6 est joli mais moins convaincant après 26..., Cxé6 ; 27. dxé6, Tç2 ; 28. éxf7, Txd2+ ; 29. Ff2, Txf2+ ; 30. Rxf2, Db+.

p) Maintenant si 26..., Ca4 ou Cb3 ou Cé4 ; 27. Dh6, Tg8 ; 28. Txç8.

q) Si 29..., Dxé5 ; 30. Txç8, Txç8 ; 31. Dd8+.

r) Malgré la qualité, les Noirs sont perdus.

s) Menaçant, si la D noire fuit, de mater par 36. Fg7.

t) Si 46..., Tç8 ; 47. é6, Rg8 ; 48. h6, etc.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1164
E. Pogossiants. 1984.

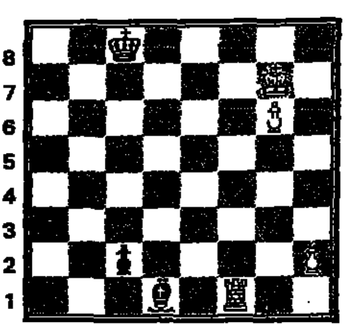
(Blancs : Ra6, Td7 et h5, Cé8 et g5, Pd4. Noirs : Rd5, Tç4 et g6, Cg8, Pd6 et é5.)

1. Cf3!, Tç8! ; 2. Cxé5!, Té6 ; 3. Cç7+, Txç7 ; 4. Cf7+, Rç6 ; 5. Td8! (menaçant 6. Tç5+, dxç5 ; 7. d5 mat), Cf6 ; 6. Tç5+!, dxç5 ; 7. d5+, Cxd5 ; 8. Td6+ !, Txd6 ; 9. Cé5 mat. Un beau thème.

ÉTUDE

M. GLINKA

(1984)



BLANCS (4) : Rg7, Tf1, Pg6 et h2

NOIRS (3) : Rç8, Fd1, Pç2.

Les Blancs jouent et font nulle.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1163

Un grand champion

Dans cette donne du championnat d'Europe d'Ostende, le regretté champion français Jean-Michel Boulenger a fait chuter une manche qui a été réussie à l'autre table car il n'était pas facile (avec les mains d'Est et de Sud cachées) de trouver la défense mortelle.

♠ A D 9
♡ – – –
♢ 10 9 3 2
♣ 9 8 7 4 3

♠ V 10 4
♡ D 3
♢ V 8 4
♣ A 10 6 5 2

N / O E / S

♠ R 8 7 5 3 2
♡ A 5 4 2
♢ 7 6 5
♣ – – –

♠ 6
♡ R V 10 9 8 7 6
♢ A R
♣ R D V

Ann. : N. don. E-O vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Bouleng.	Besse	Svarc	Bernasc.
–	passe	passe	2 ♣
passe	2 ♢	passe	4 ♡

(2 ♣ forcing de manche réponse à la longue).

Ouest a entamé le Valet de Pique pour l'As, le 7 d'Est et le 6 de Sud qui a joué le 2 de Carreau du mort. Est a fourni le 5, Sud a mis le Roi de Carreau et a *joué le Roi de Cœur.* Est a pris de l'As et a rejoué le 6 de Carreau pour l'As de Sud qui a continué atout avec le 7 de Cœur pour la Dame d'Ouest et le 2 de Cœur d'Est.

Comment Boulenger, en Ouest, a-t-il fait chuter QUATRE CŒURS ? Quelle manche Nord ou Sud pouvait-il réussir à cartes *ouvertes* ?

Réponse :

Est n'aurait pas fait appel à Pique s'il n'avait pas eu le Roi. D'autre part Bernasconi, avec deux Cœurs et un Trèfle à donner, n'aurait pas *ouvert de 2 Trèfles s'il avait eu plus* d'un Pique perdant.

Il n'y avait donc qu'une chance *réelle de chute ; un singleton ou une* chicane à Trèfle en Est. Boulenger tira donc *l'As de Trèfle et rejoua Trèfle* pour la chute. Ajoutons que le fait d'avoir rejoué le 6 de Carreau au lieu du 7 était une petite indication de préférence pour la moins chère des couleurs à jouer.

En salle fermée les enchères ont été :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Trad	Lebel	Ortiz	Mari
–	passe	passe	2 ♡
passe	2 SA	passe	4 ♡...

Les *cinq* premières levées *ont été* identiques, mais l'ouverture de «2 Cœurs» était un peu moins explicite que celle de «2 Trèfles», et Ouest ne contre-attaqua pas Trèfle.

On notera que *Nord peut réussir 3 SA* même sur l'entame à Pique d'Est : Nord prend le 3 de Pique avec la Dame, monte au mort par le Roi de carreau et joue le Roi de Cœur qu'Est a intérêt à laisser passer. Sud tire alors l'As de Carreau et rejoue Cœur pris par la dame,

1) Si Ouest contre-attaque Trèfle, Sud prend et rejoue Cœur pour les affranchir tous. Est fait l'As et continue Pique. Nord laisse passer, *prend ensuite avec l'As de Pique et* joue Trèfle...

2) Si Ouest joue Pique pour le 9 et le Roi, Est continue Pique, Nord fait l'As, tire ses Carreaux (en continuant de défausser les Cœurs de Sud) et joue Trèfle...

Un stratagème rare

Le piège le meilleur est souvent celui qui consiste à jouer d'une façon tout à fait inhabituelle pour que l'adversaire ne puisse imaginer ce qui se passe.

Cette donne d'un championnat par paires mixtes en est l'illustration d'une ruse peu courante.

♠ A 8 5
♡ V 4 3
♢ R 10
♣ A R 9 3 2

♠ 6
♡ R D 8 5 2
♢ V 4 3 2
♣ 6 5 4

N / O E / S

♠ D 10 9 2
♡ 9 7 6
♢ A D 9 8
♣ V 7

♠ R V 7 4 3
♡ A 10
♢ 7 6 5
♣ D 10 8

Ann. : E. don. N-S vuln..

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
–	–	passe	passe
passe	1 ♣	contre	surc.
1 ♡	passe	passe	2 ♠
passe	4 ♠	passe	passe...

Ouest ayant entamé le Roi de Cœur pour le 6 d'Est, *comment Lignier, en Sud a-t-il gagné* le contrat de QUATRE PIQUES qui était infaisable ?

Note sur les enchères :

Le «contre» d'Est était bien laid même après avoir passé d'entrée. Il permit en tout cas au déclarant de *localiser toutes les cartes après* l'entame du Roi de Cœur qui garantissait la Dame.

PHILIPPE BRUGNON.

dames

N° 270

A tout instant

Championnat des Pays-Bas, juniors, 1985
Blancs : Leeuwen
Noirs : H. Jansen
Ouverture : Raphaël
Variante : Chefneux

1.	32-28	18-23	11.	39-33 (l)	18-22 (m)
2.	33-29 (a)	23x32	12.	43-39 (n)	15-20! (o)
3.	37x28	20-25	13.	24x15	22-27! (p)
4.	39-33 (b)	12-18 (c)	14.	31x22	25-30! (q)
5.	44-39 (d)	7-12 (e)	15.	34x25	4-10! (r)
6.	50-44 (f)	1-7	16.	15x4	14-20 (s)
7.	29-24 (g)	19x30	17.	25x14	9x20
8.	35x24	14-20 (h)	18.	4x18 (t)	12x34 (u)
9.	41-37 (i)	20x29	19.	40x29 (v)	17x50! (w)
10.	33x24 (j)	10-14 (k)		Abandon	

NOTES

a) Cette variante Chefneux, parmi d'autres variantes de cet ancien maître, après la réplique 1. ... (18-23), donne un début ouvert, alors que la suite 2. 38-32 ferme le jeu et limite, en vue de complications dès le tout début, la liberté de jeu des deux camps.

a1) Les avis des experts sont partagés sur la prise par 2. ... (23x32) ou par 2. ... (23x34) choisi par R. Koop contre O. Mol dans le championnat des Pays-Bas, aspirants, 1985. Les Blancs prirent ensuite 3. 40x29 et les préliminaires se poursuivirent ainsi : 3. (19-23) ; 4. 29x18 (12x32) ; 5. 37x28 (14-19) ; 6. 41-37 (10-14) ; 7. 46-41 (5-10) ; 8. 44-40 (7-12) ; 9. 40-34 (12-18) ; 10. 37-32 (17-21) ; 11. 41-37 (21-26), etc.

b) Au tournoi international de Tallinn, dans la partie Kolesnik-A. Gantwarg, on retrouve les mêmes coups jusqu'au quatrième temps, où Kolesnik joua 4. 41-37 et la suite fut 4. ... (17-21) ; 5. 37-32 (15-20) ; 6. 39-33 (21-26) ; 7. 44-39 (26x37) ; 8. 42x31 (19-24) ; 9. 46-41 (14-19) ; 10. 41-37 (10-14) ; 11. 47-42 (11-17) ; 12. 49-44 (6-11) ; 13. 31-27 (5-10) ; 14. 28-23 (19x28) ; 15. 32x23 [nullement impressionné par les références de Gantwarg, Kolesnik pousse l'audace jusqu'à placer un avant-poste à 23] (13-19) ; 16. 38-32 (19x28) : 17. 32x23 [à nouveau l'avant-poste] (17-21) ; 18. 27-22 (12-17) ; 19. 33-28 (24x33) ; 20. 34-30 (25x34) ; 21. 40x38 (8-12), etc., partie remportée tout de même par Gantwarg au quarante-sixième temps.

c) 4. ... (16-21) ; 5. 31-26 (14-20) ; 6. 44-39 (19-24) ; 7. 41-37 (10-14) ; 8. 47-41 (13-18) ; 9. 50-44 (18-22) ; 10. 37-31 (21-27) ; 11. 42-37 (9-13) ; 12. 37-32 (11-16) ; 13. 32x21 (16x27) ; 14. 41-37 (6-11) ; 15. 46-41 (13-18) ; 16. 48-42, les Noirs dament en 6 temps : 16. ... (27-32)! ; 17. 38x27 (24-30) ; 18. 35x24 (18-23)! [la clé du mécanisme, inédit dans cette rubrique] ; 19. 28x10 (5x14) ; 20. 27x18 (12x23) ; 21. 29x18 (20x47)!, N+1 après la prise de la dame 22. 39-33 (47x18...) ; 23. 40-35 (18x40) : 24. 45x34.

d) 5. 38-32 (14-20) ; 6. 31-27, N+1 en 8 temps par un mouvement tactique comportant trois phases 6. ... (17-22) [première phase] ; 7. 28x17 (11x31) ; 8. 36x27 (18-23) [seconde phase] ; 9. 29x18 (13x31) ; 10. 41-36 [pour rétablir l'égalité] mais 10. ... (19-24) [premier temps de la troisième phase, l'attaque des Blancs procurant un temps de repos exploité par les Noirs] ; 11. 36x27 (16-21)! ; 12. 27x16 (24-30) ; 13. 35x24 (20x27), N+1 sur cette rafle de trois pions.

e) 5. ... (18-22) ; 6. 31-26 (19-24) ; 7. 29x20 (15x24) ; 8. 50-44 (13-19) ; 9. 41-37 (8-13) ; 10. 47-41 (7-12) ; 11. 36-31 (10-15) ; les Blancs gagnent le pion en 9 temps : 12. 28-23 (19x28) ; 13. 31-27 (22x31) ; 14. 33x22 (17x28) ; 15. 34-30 (25x34) ; 16. 39x17 (11x22) ; 17. 41-36 (22-27*) ; 18. 26-21 (27-32*) ; 19. 36x27, e1 (32x41) ; 20. 46x37, B+1 [également inédit pour cette rubrique].

e1) Et non 19. 38x27 (31x22) ; 20. 42-38 (16x27) ; 21. 38-32 (27x38) ; 22. 43x23, égalité numérique, mais avantage aux Noirs qui menaceront sans désamparer le pion isolé à 23.

f) 6. 41-37 (14-20) ; 7. 29-23 (18x29) ; 8. 34x14 (10x19) ; 9. 37-32 (12-18) ; 10. 46-41 (18-23) ; 11. 41-37 (20-24) ; 12. 50-44 (16-21) ; 13. 31-27 (11-16) ; 14. 40-34 (21-26) ; 15. 36-31 (4-10) ; 16. 34-30 (25x34) ; 17. 39x30 (6-11) ; 18. 30-25 (10-14) ; 19. 44-39 (17-21) ; 20. 47-41 (23-29) ; 21. 28-22 (2-7) ; 22. 49-44 (7-12) [les Noirs menacent du coup de dame, mais...] ; 23. 32-28 (21x23) ; 24. 22-18 (13x22) ; 25. 35-30 (24x35) ; 26. 33x4, les Blancs dament et +.

g) Attaque par un pion taquin.

h) Plus incisif que (14-19). Par 8. ... (14-20), les Noirs proposent peut-être l'acceptation de l'enchaînement par le trèfle [terme imagé désignant la formation des trois pions, 15, 20 et 25] et un jeu de flanc.

i) Rejetant l'idée de cette stratégie envisagée éventuellement par les Noirs.

j) L'arrivée d'un second pion taquin.

k) Ou 10. ... (17-22) ; 11. 28x17 (11x22) ; 12. 31-26 (10-14) ; 13. 38-33 (14-19) ; 14. 40-35 (19x30) ; 15. 35x24 (4-10) ; 16. 37-31 (10-14) ; 17. 40-35 interdisant 17. ... (14-20), les Blancs dament en 5 temps : 18. 24-19 (13x24) ; 19. 26-21 (16x27) ; 20. 33-29, 11 (24x33) ; 21. 39x17 (12x21) ; 22. 31x4, +.

l) 11. 38-33 (14-20) ; 12. 43-38 (20x29) ; 13. 33x24 (5-10) ; 14. 40-35 (10-14) ; 15. 38-33 (16-21) ; 16. 42-38 (11-16) ; 17. 47-42 (7-11) ; 18. 49-43 (2-7) ; 19. 34-30 perd le pion : 19. ... (25x34) ; 20. 39x30, les Noirs dament à 50, en 5 temps : 20. ... (15-20) ; 21. 24x15 (14-20) ; 22. 15x24 (18-23) ; 23. 28x19 (21-27) ; 24. 31x22 (17x50)! ; 25. 38-33 [pour prendre la dame] (50x5) ; 26. 45-40 (5x41) ; 27. 46x37, avec un pion de moins.

m) Très joli tenté de faute dans la perspective de damer à 50 au dix-neuvième temps.

n) Positionnellement le plus fort pour renforcer la défense du pion 24, mais, sur ce coup, les Blancs déclenchent une avalanche meurtrière. Le coup juste était 12. 44-39.

o) Les Noirs doivent promouvoir ce pion en dame otage.

p) La course de la future dame blan-*che sera stoppée par le pion blanc porté* à 22.

q) Autre mécanisme inédit dans cette rubrique.

*r) Les envois à dame, parmi les mul*tiples finesses des combinaisons.

s) L'élément le plus raffiné du mécanisme.

t) Le sort cruel de la dame blanche.

u) Première rafle, sur le thème majeur du coup d'arrêt.

v) Autre caractéristique du mécanisme.

w) Dame maîtresse après cette seconde rafle. L'apothéose de cette partie miniature, dont les notes montrent que les quelques sentiers ainsi étudiés, ou leurs ramifications, recèlent, à tout instant, des explosifs dévastateurs, ou meurtriers à plus ou moins long terme.

Problème

D. GRONINCK 1949



● **Solution (assez difficile en raison du nombre de fausses solutions) : 13-24!! (41-47, a1) 24-20!! [très délicat] (6-11, b1) 20-33!! [toujours la seule] (11-16) 33-20, nulle forcée dans toutes les variantes, qui, maintenant, pour les damistes ayant franchi le premier cap de l'initiation, n'exigent que quelques dizaines de minutes de recherche, au plus.**

a) (42-48) 24-47!, nulle.

a1) (42-47) 24-15!! et, quelle que soit la réplique, 43-38, nulle.

b) (42-48) 20-15, nulle.

b1) (26-31) 43-38, etc., nulle.

JEAN CHAZE.

MOTS CROISÉS

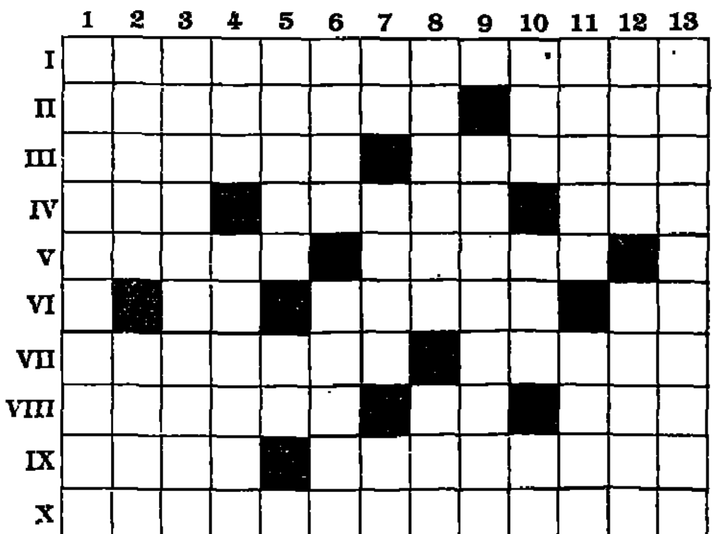
N° 394

Horizontalement

I. Taillent, coupent et cousent. – II. Mettait sur le bon chemin. Grecque. – III. C'est la gaffe. Mis ensemble. – IV. S'il engendre un bien c'est malgré lui. A *prendre* ainsi. *Ils* sont petits, mais vont vite au but. – V. Rata *son* but. Ça fait mal. – VI. En compagnie. Plutôt ancien. *Actuellement sur la brèche.* – VII. Sorties du trou. *Tu le fis* jadis. – VIII. Très respecté en parole. Note. Lettre. – IX. C'est de l'opéra. Donne de l'élan. – X. Ce qu'ils feraient en cette saison.

Verticalement

1. Ou elle a mal agi ou c'est là qu'on s'occupe d'elle. – 2. Pour la sieste, à l'ombre propice. Le difficile, c'est combien. – 3. Jusqu'au-boutiste. – 4. Elle tourne, elle tourne. Va et vient. – 5. On nous en rebat les oreilles ! Dans l'auxiliaire. – *6. A forcément* un prix. *Elle* n'a plus aucun prix. – 7. Il y en a toujours en Europe mais non en France. Chants. Note. – 8. Très européenne. Attire et est attirée. – 9. Reconnut. – 10. La vie dans un désert. *Dans* la foule. Lettre grecque. – 11. Pour un temps. Pour les voyeurs. – 12. Coupe le souffle. Roule à deux ou est vulgairement roulé à deux aussi. – 13. Prenant ou émouvant.



SOLUTION DU N° 393

Horizontalement

I. Chiraquiennes. – II. Humérus. Muent. – III. Amande. Géminé. – IV. Logeuse. Régal. – V. Lues. Traire. – VI. Ere. Giotto. Ra. – VII. Saros. Essai. – VIII. Go. Fin. DS. Air. – IX. Espionne. Orne. – X. Réintégrables.

Verticalement

1. Challenger. – 2. Humour. Osc. – 3. Imagées. Pi. – 4. Rênes. Afin. – 5. Ardu. Griot. – 6. Questionné. – 7. Us. Eros. Ng. – 8. At. Der. – 9. Emérites. – 10. Numéros. Ob. – 11. Neige. S.A.R.L. – 12. Enna. Raine. – 13. Stellaires.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

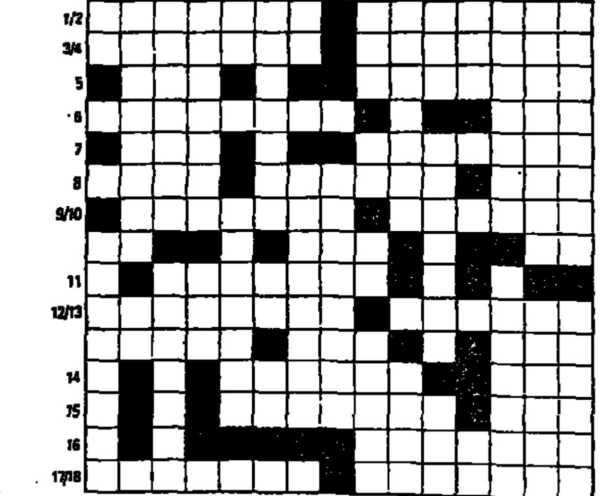
N° 394

Horizontalement

1. DEILMOP. – 2. EELMMOP (+ *1*). – *3. AELLRSU.* – *4. HI*NOORS. – 5. EINRSST (+ 2). – 6. EFIILTTU. – 7. GGINNOR. – 8. EIMNNO (+ 1). – 9. AEISSST (+ *1*). – *10. AEIISS.* – *11. ABE*GORS (+ 2). – 12. AEOPSSTU (+ 1). – 13. BCEIPS. – 14. BEIOSV (+ 1). – 15. EEEFMNR. – *16.* AGNOORT. – *17.* AEESSTX. – 18. EEGIMOS.

Verticalement

19. EEIINPRS (+ 2). – *20.* AIILLUV. – 21. AEELPST (+ 4). – 22. CEGHITU. – 23. CEILSTU. – 24. BBEEIMR. – 25. DEIMMSU. – 26. AEFIIRTT. – 27. AEEGINTV (+1). – 28. DELNORS. – 29. ACFIINT. – 30. EEMNORS (+ 3). – 31. ADEFSTU. – 32. EEINOPRT (+ 3). – 33. GMOOPR. – 34. EEEINNSS (+ 1). – 35. CEEINS (+ 2).



SOLUTION DU N° 393

Horizontalement

1. FISCALE (FACILES, CALIFES, FICELAS). – 2. BOREALS (*LOBERAS*). – 3. CERVIDES (DECRIVES). – 4. SECURITE (CERUSITE, RECUITES). – *5.* GUTTURAL. – 6. TAVERNE. – 7. LOUPAI. – 8. TACETS, indique le silence d'une partie, en musique. – 9. ETEULE, chaume restant après la moisson. – 10. NATTES (ETANTS, TANTES, TENTAS). – 11. OSSEUSE. – 12. ENCAQUE. – 13. EQUATION (ATONIQUE). – 14. EUSSENT. – *15.* ARTICLE (CLAIRET, RECITAL). – 16. ECRETAT (TRACTEE). – 17. INSTANT.

Verticalement

18. FREGATE. – 19. OSEILLE (OISELLE). – 20. TONIQUE (ONTIQUE). – 21. SYSTOLES, mouvement de contraction du cœur. – 22. ACCUMULE. – 23. ERRATA (ARRETA, RATERA, TARARE, TARERA). – *24.* SECOURUT (COUTURES, COURUTES). – 25. VILAINE (NIVELAI). – 26. ODELETTE. – 27 UTERIN (RUTINE, REUNIT). – 28. BEANTES (ABSENTE). – 29. ESSENCE. – 30. PAVILLON. – 31. STENOSE, rétrécissement (en médecine). – 32. DEFIENT.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

SEMAINE DU 22 AU 28 FÉVRIER

La « 5 »



Les films de la sem

DIMANCHE 23 FÉVRIER

Little Big Man

Marianne de ma jeunesse

LUNDI 24 FÉVRIER

Pavillon noir

Duel

TELEVISION

La « 5 » est dans nos meubles

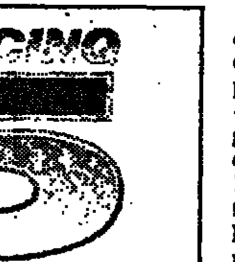
Quelques repères dans une grille en gestation.

Cette fois, on y est ! Avec l'arrivée de la « 5 », la brèche est définitivement ouverte dans le petit monde clos des images de nos trois ou quatre chaînes. Ave, Seydoux-Berlusconi ! Une entrée fracassante — on sait à quel point elle a divisé les Français, les politiques, la presse. Les téléspectateurs jugeront sur pièces. Nous aussi, car, délais obligent, il n'y a pas eu de projections préalables pour les critiques. Voici ce que nous avons pu glaner, qui rue Jean-Goujon, qui à Milan, qui dans les studios d'Aubervilliers. Rendez-vous la semaine prochaine. On vous dira tout le bien ou le mal qu'on en pense.

SOUFFLER n'est pas jouer. Jouons quand même. Dès ce vendredi : « C'est beau la vie », un jeu quotidien (du lundi au vendredi, à 19 h 30), animé par Alain Gillot-Pétré. Place au Français moyen. Il a enfin la parole. Le hic, pour les candidats en lice, est de ne pas dépasser ce niveau. Mais cela peut rapporter gros.

Dans le même genre, on passe du bon sens aux émotions du hasard et aux pièges du savoir. C'est « Pentathlon », chaque vendredi, à 20 h 30. Jetez les dés avec Roger Zabel et Elisabeth Tordjman, et ne lâchez pas pied avant l'issue des cinq manches. Ici encore, la cagnotte n'est pas à dédaigner (20 000 F et, qui sait, une voiture pour un spectateur).

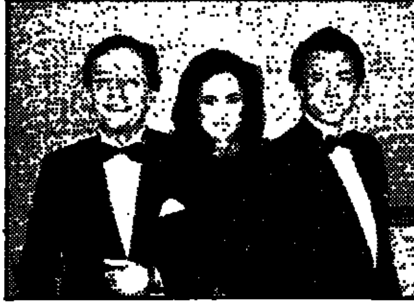




Suspense et péripéties sous l'œil vigilant de « Rockefeller », le corbeau.

Mais le *nec plus ultra*, ce sera le dimanche aux aurores (8 h 30), avec « Cherchez la femme ». Laquelle ? La plus belle, la plus sexy, évidemment... accessoirement dotée de talents intellectuels. Devinez qui *Sua Emittenza* est allée chercher pour animer le jeu aux côtés de Christian Morin ? La pulpeuse Amanda Lear.

Assez joué ! La « 5 » ne pense pas qu'à cela. Elle nous fait aussi voyager grâce à ses magazines. A commencer par ce vendredi avec « Mode, etc. », qui, contrairement à ce que laisserait penser son titre, propose, en cinq rubriques, des événements « dans le vent », dépassant le strict domaine de la haute couture. Ainsi,



dans son premier numéro, on rencontrera, entre autres, un mime anglais, un photographe italien et le prince Charles à cheval. Autre magazine (dimanche matin à 10 h 30) le « Grand show du sport ». Guillaume Durand (il vient d'Europe 1) y présentera les grands événements sportifs. Et puis, vive l'aventure, chaque mercredi à 10 h 30, en compagnie de « Jonathan », alias Olivier de Kersauzon. Le célèbre navigateur a, paraît-il, sélectionné pour nous les sujets les plus spectaculaires venant du monde entier.

Côté variétés, à retenir : « Cinq sur cinq », du rock, du pop, du funk, du jazz et, pourquoi pas, du classique, affirme le parfait inconnu (pour le moment) et « *économiste distingué* » Antoine Verglas, qui sera l'âme de cette émission chaque semaine, dès le samedi 22 février, à 19 h 30. Des séries américaines en veux-tu en voilà, des policiers venus de toute l'Europe (L'inspecteur Derrick, allemand, « Arabesque », britannique) et, parmi les premières livraisons de films,



de quoi allécher un nouveau public : *l'Africain*, avec Catherine Deneuve et Philippe Noiret, à 20 h 30, le dimanche soir — toujours réservé à un film français. Aïe ! pour TF 1. Lundi, même heure, *la Fièvre du samedi soir*, avec John Travolta, et mardi, idem, qui propose *la Féline*, avec Nastassja Kinski.

Pour les couche-tard, ou les lève-tôt, ce programme de quatre heures sera rediffusé quatre fois par vingt-quatre heures jusqu'à l'automne. On peut espérer que ce menu, pour le moment frugal, s'enrichira très vite... de fictions françaises. Europe oblige. Pour notre part, cet avant-goût nous laisse sur notre faim. *Speriamo bene !*

ANITA RIND
et ALAIN WOODROW.

PHOTOS D.R.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 23 FÉVRIER

Little Big Man ■

Film américain d'Arthur Penn (1970), avec D. Hoffman, F. Dunaway, M. Balsam.
TF 1, 20 h 35 (130 mn).

Un Blanc, recueilli enfant par des Cheyennes, va se trouver toute sa vie partagé entre deux mondes, deux cultures. Une construction éclatée, une mosaïque de scènes aux tons différents. Ce n'est plus un western mais une chronique de l'Ouest. Arthur Penn dénonce au passage le racisme des guerres indiennes. La composition de Dustin Hoffman est savoureuse.

Marianne de ma jeunesse ■

Film français de Julien Duvivier (1954), avec M. Hold, P. Vaneck, I. Pia, G. Vidal (N.).
FR 3, 22 h 30 (105 mn).

Un adolescent, pensionnaire d'un château-collège de Bavière, s'éprend d'une mystérieuse jeune femme enfermée dans un manoir de l'autre côté du lac. C'est l'adaptation de Douloureuse Arcadie, *roman allemand de Peter de Mendelssohn. C'est, chez Duvivier, une œuvre à part, poétique, à demi onirique, un peu magique. Brumes et forêts, animaux enchantés, garçons exaltés et rêve de la femme idéale.*

LUNDI 24 FÉVRIER

Pavillon noir

Film américain de Frank Borzage (1945), avec P. Henreid, M. O'Hara.
TF 1, 14 h 50 (100 mn).

Un officier hollandais, victime d'une injustice de la part d'un gouverneur espagnol, se fait pirate pour se venger. Décevant.

Duel ■■

Film américain de Steven Spielberg (1971), avec D. Weaver, J. Scott.
TF 1, 20 h 35 (90 mn).

Un représentant de commerce circulant dans une Plymouth est poursuivi par un énorme camion dont il ne voit jamais le conducteur. Scénario : Richard Matheson. Mise en scène d'un cauchemar dans la vie réelle. Tourné à l'origine pour la télévision, ce film à la progression implacable fit découvrir Spielberg.

Les Inconnus dans la ville ■

Film américain de Richard Fleisher (1955), avec V. Mature, R. Egan, S. McNally, V. Leith, L. Marvin, S. Sidney.
FR 3, 16 h 5 (85 mn).

Trois bandits venus attaquer une banque bouleversent pendant vingt-quatre heures la vie de quelques citoyens d'une petite ville de Pennsylvanie. Suspense policier, crise libérant des conflits intimes et des névroses.

Au revoir, à lundi ■

Film franco-canadien de Maurice Dugowson (1979), avec C. Laure, Miou-Miou, C. Brasseur, D. Birney.
FR 3, 20 h 35 (105 mn).

A Montréal, une Québéquoise et une Française de vingt-six ans, qui habitent ensemble, ne rencontrent que des hommes mariés, et connaissent des échecs sentimentaux. Tendre chronique de deux paumées croyant vivre la liberté féminine.

MARDI 25 FÉVRIER

Harold et Maud ■

Film américain de Hal Ashby (1971), avec R. Gordon, B. Cort, V. Pickles, C. Cusack, C. Tyner.
A 2, 20 h 35 (100 mn).

Un garçon de vingt ans simule des suicides parce qu'il s'ennuie. Une octogénaire lui redonne le goût de la vie. Comédie sentimentale qui doit tout à l'aspect insolite de son scénario et à l'interprétation de Ruth Gordon, la vieille dame, et de Bud Cort.

Zorro

Film franco-italien de Duccio Tessari (1974), avec A. Delon, S. Baker, O. Piccolo, Moustache, A. Asti.
FR 3, 20 h 35 (65 mn).

Le justicier masqué est arrivé de nouveau, et c'est Alain Delon, qui n'est pas mal d'ailleurs. Mais l'histoire, on la connaît, toujours la même. La barbe !

JEUDI 27 FÉVRIER

Les Charlots en folie (« A nous quatre, cardinal ! »)

Film français d'André Hunebelle (1973), avec G. Rinaldi, G. Filipelli, J. Sarrus, J.-G. Fechner, B. Haller, C. Jourdan.
A 2, 20 h 35 (110 mn).

Deuxième partie de la parodie (des Trois Mousquetaires *de Dumas), où les valets de d'Artagnan et de ses amis sont les vrais héros. Comique ringard.*

L'Etau ■

Film américain d'Alfred Hitchcock (1969), avec F. Stafford, D. Robin, J. Vernon, K. Dor, M. Piccoli, Ph. Noiret.
FR 3, 20 h 35 (60 mn).

Un agent secret français travaillant pour la CIA découvre des missiles soviétiques à Cuba et apprend qu'il y a des espions de Moscou dans le gouvernement de son pays. Hitchcock donne presque autant dans l'anticommunisme que le roman de Léon Uris dont il s'est inspiré. Avec un manichéisme exaspérant. Mais il y a, au début et au milieu du film, de très beaux morceaux de mise en scène.

VENDREDI 28 FÉVRIER

Le Lys brisé ■■

Film américain de David Wark Griffith (1919), avec I. Gish (muet. N.).
A 2, 23 h (90 mn).

Dans les faubourgs de Londres, une adolescente, martyrisée par son père, se réfugie chez un jeune Chinois qui va la traiter comme une reine. Univers de misère et de douleur, où l'amour pur se heurte à la brutalité, à la violence. Un vrai mélodrame dont le style, admirable, fait penser à certains romans de Dickens. Lillian Gish, l'interprète favorite de Griffith, en femme-enfant, est bouleversante.

Samedi
22 février

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

7.45 RFE ; 8.00 Bonjour la France ; 9.00 A votre service (et à 9.45) ; 9.30 Cinq jours en Bourse ; 10.30 Reprise : Performances (diff. le 19 fév.) ; 11.00 Hauts de gammes, magazine de la musique en simultané avec France-Musique ; 12.00 Tournez... manège.
13.00 Journal et questions à la une ; 13.50 La séquence du spectateur ; 14.25 Série : Matt Houston ; 15.10 Dessin animé : Astro, le petit robot ; 15.45 Tiercé à Enghien ; 15.50 Temps X, magazine de la science-fiction ; 16.50 Série : Blanc, bleu, rouge ; 17.50 Trente millions d'amis ; 18.25 La route bleue, magazine de la route ; 18.30 Auto-moto ; 18.55 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.05 Les trois premières minutes ; 19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal ; 20.35 Tirage du Loto.
20.40 **Au théâtre ce soir : le Malade imaginaire.**
De Molière, réal. P. Sabbagh, mise en scène J. Le Poulain. Avec J. Le Poulain, J.-S. Prévost...
Mise en scène par le nouvel administrateur général de la Comédie-Française, qui joue aussi le rôle principal, cette comédie archiconnue de Molière est toujours aussi actuelle...
22.45 **Droit de réponse : Exercices d'admiration.**
Emission de Michel Polac.
Avec Michel Tournier, Antoine Spire, Laure Adler, Roland Jaccard, Michel Butel, François Weyergans, Jean-Maurice de Montrémy, etc.
0.15 Journal.
0.30 Ouvert la nuit. Série : les Incorruptibles (redif.).

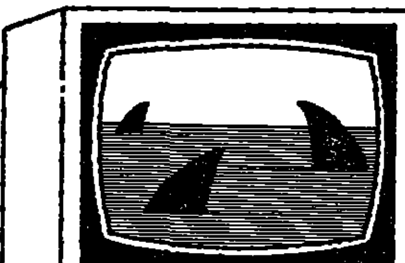
ANTENNE 2

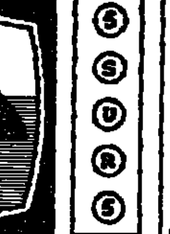
10.40 Journal des sourds et des malentendants ; 11.00 Le journal d'un siècle, de L. Bériot. Edition 1940 ; 12.00 A nous deux.
12.45 Journal ; 13.25 Série : Cosmos 1999 ; 14.15 Récré A2, les mondes engloutis, Téléchat ; 14.50 Les jeux du stade (gymnastique : Internationaux de France ; cyclisme : la saison 86 ; moto : l'Enduro du Touquet) ; 17.10 Les nouveaux aventuriers ; 18.00 Série : les Envahisseurs ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.35 **Les Césars 1986.**
Présentation : Michel Drucker. Réal. M. Dugowson, en direct du Palais des Congrès.
Présidée par Madeleine Renaud et Jean-Louis Barrault, cette onzième remise des « Césars du cinéma français » couronnera les meilleurs professionnels du grand écran.
23.15 Journal.
23.30 Les enfants du rock.
Kid Créole and the Coconuts. Retransmission, déjà diffusée en juin dernier, d'un concert de ce groupe style latino-américain.

FRANCE RÉGIONS 3

11.55 Espace 3 ; 11.55 L'énergie d'entreprendre ; 12.30 Les pieds sur terre ; 13.00 Magazine chlorophylle ; 13.15 Connexions ; 14.45 Métiers d'avenir ; 17.15 Les coulisses de la réussite ; 15.00 Championnats d'Europe de chiens de traineau ; 17.15 Espace 3.
17.30 Emissions régionales.
Programme autonome des douze régions, sauf à 18.55, *où l'on verra sur tout le réseau* la Panthère rose ; à 19.55, les recettes de Gil et Julie.
20.05 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel, la grande soirée familiale et... le célèbre feuilleton « Davy Crockett ».
21.55 Journal.
22.20 Feuilleton : Dynastie.
Blake s'intéresse toujours à la riche veuve Lady Ashley.
23.05 Musiclub.
« Thaïs », opéra de Massenet (en simultané sur France-Musique) par l'Orchestre de chambre d'Aquitaine.

LA 5





7.30 à 19 h 30, rediff. des émissions de la veille (7.30, C'est beau la vie, jeu animé par Alain Gillot-Pétré ; 8.30 Pentathlon, jeu animé par Roger Zabel ; 10.30, *Mode, etc.*, magazine bebdomadaire ; 11.30, C'est beau la vie ; 12.30, Pentathlon ; 14.30, Mode, etc. ; 15.30, C'est beau la vie ; 16.30, Pentathlon ; 18.30, Mode, etc.).
19.30 Cinq sur cinq, programme musical ; 20.30, Cherchez la femme, variétés ; 22.30, Le grand show du sport, magazine sportif.
23.30 Rediff. des programmes de la soirée (23.30, Cinq sur cinq ; 0.30, Cherchez la femme ; 2.30, Le grand show du sport).

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Les deux font la paire ; 21 h, Téléfilm : *Commando suicide* ; 22 h 40, Chewing rock.
- TMC, 20 h, Série : Knight Rider ; 21 h, Série : Kane et Abel ; 22 h 45, Monte-Carlo zoom ; 23 h 5, Sky Trax.
- RTB, 20 h, Le jardin extraordinaire ; 20 h 35, *la Caravane de feu*, film de B. Kennedy ; 22 h 15, Jeu : le mot de la fin.
- TSR, 20 h 5, Feuilleton : Magny ; 20 h 35, La nuit des Césars.

Dimanche 23 février

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.00 Bonjour la France ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 A bible ouverte ; 9.30 Foi et tradition des chrétiens orientaux ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe célébrée avec les moines cisterciens de l'abbaye d'Acey (Jura) ; 12.00 Téléfoot.
13.00 Journal. 13.25 Série : Starsky et Hutch (redif.). 14.20 Les habits du dimanche. 15.05 Alice au pays des merveilles. 15.30 Tiercé à Auteuil. 15.45 Sports dimanche. *Athlétisme : championnats d'Europe à Madrid.* 16.45 Scoop à la une. Avec Amanda Lear et Cock Robin. 17.30 Les animaux du monde : pluie d'étourneaux. 18.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.00 **7 sur 7.**
Magazine de la semaine de J. Lanzi et Anne Sinclair, présenté cette semaine par Anne Sinclair.
Invité : M. Laurent Fabius.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : Little Big Man ou les extravagantes aventures d'un Visage pâle.**
Film d'Arthur Penn.
22.50 Sports dimanche soir.
L'actualité sportive du week-end.
23.50 Journal.
0.05 C'est à lire.

ANTENNE 2

9.00 Informations et météo ; 9.10 Gym tonic ; 9.45 Les chevaux du tiercé ; 10.00 Récré A2 (Bibifoc ; Zorro ; Mafalda ; L'empire des cinq) ; 11.30 Entrez les artistes.
12.45 Journal. 13.20 Tout le monde le sait. 14.30 Série : Magnum (redif.). 15.20 L'école des fans. 16.15 Kiosque à musique. 17.00 Les Cinq dernières minutes : Appelez-moi Boggy. 18.30 Stade 2. 19.30 Feuilleton : Maguy.
20.00 Journal.
20.35 Série : Maigret et les témoins récalcitrants.
D'après G. Simenon, adapt. J. Rémy et Cl. Barma, réal. D. de la Patelière.
Meurtre dans une biscuiterie.
21.55 Magazine : Projection privée.
Marcel Jullian reçoit cette semaine le cinéaste Henri Verneuil.
22.35 Musiques au cœur.
Magazine d'E. Ruggieri
...sous le masque du Carnaval et sous le signe de Venise, avec les musiciens du théâtre de la Fenice, et le groupe Benator ; l'Orchestre de Paris interprète « le Chant du rossignol », de Rossini.
23.15 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

9.00 Debout les enfants.
10.00 Mosaïque.
Spécial cinéma, à l'occasion du cinquantenaire de la Cinémathèque française, avec Costa-Gavras.
12.00 D'un soleil à l'autre, magazine du monde rural. 14.30 Championnats d'Europe de chiens de traîneau. 16.20 Emissions pour les jeunes. *Entrechats, Lucky Luke, etc.* 17.30 Décibels. *Avec « Bérurier noir ».*
18.00 Culture clap.
Le magazine de la culture qui bouge, signé Populus, avec Philippe Olivier, de Libération.
18.30 Jeu : Documents secrets. De Pierre Bellemare. 19.15 Emissions pour les jeunes. 19.30 RFO hebdo.
20.00 Série : Fousourires.
Une sélection des meilleurs dessins humoristiques mondiaux.
20.35 Documentaire : les Enfants de la lune.
de Pierre Bouhin, D. Marchal et M. Teinturier, réal. M. Boivin.
Les Indiens Yanomanis, en Amazonie, à la frontière du Venezuela et du Brésil.
21.25 Aspects du court métrage français.
« Les Quatre Jambes », de Marc Allégret ; « Une méchante petite fille », de Robin Davis.
21.55 Journal.
22.30 **Cinéma de minuit : Marianne de ma jeunesse.**
Film de Julien Duvivier (cycle Duvivier).
0.15 Prélude à la nuit.
« Etude nº 12, opus 25 », de Chopin, par J.B. Pommier.

LA 5

7.30 à 19.30, rediff. des émissions de la veille (7.30, Cinq sur cinq ; 8.30, Cherchez la femme ; 10.30, Le grand show du sport ; 11.30, Cinq sur cinq ; 12.30, Cherchez la femme ; 14.30, Le grand show du sport ; 15.30, Cinq sur cinq ; 16.30, Cherchez la femme ; 18.30, Le grand show du sport).
19.30 Les Schtroumpfs ; 20.30, Film : l'Africain, de Ph. de Broca (1982) avec C. Deneuve et P. Noiret ; 22.30, La Cinq en concert, concert de l'Orchestre philharmonique du Théâtre de la Scala, œuvres de Rossini, Haydn, dir. R. Mutti ; 23.30, l'Homme de l'Atlantide, série américaine.
0.30, Rediff. des programmes de la soirée (0.30, l'Africain ; 2.30, La cinq en concert).

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Téléfilm : *Commando suicide ;* 21 h, Intrigues : Vidéo-crimes ; 22 h 15, Grand écran.
- TMC, 20 h, Série : « V » ; 21 h, Louis Armstrong ; 22 h 40, Forum ; 23 h 5, Sky Trax.
- RTB, 20 h 5, Attachez vos ceintures (émission d'humour) ; 21 h 5, Téléfilm : *le Joueur.*
- TSR, 20 h, Série : Au nom de tous les miens ; 20 h 55, Dis-moi ce que tu lis ; 21 h 50, Athlétisme ; 23 h, Table ouverte.

Lundi 24 février

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

10.15 ANTIOPE 1 ; 10.45 Croque vacances ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
13.00 Journal. 13.50 Série : Dallas (redif.). 14.35 Dessin animé. 14.50 Cinéma : Pavillon noir. Film de Frank Borzage.
16.10 Spiderman. 16.25 Croque-vacances. *Dessins animés...* 17.25 Série : Salvator et les Mohicans de Paris. 18.25 Mini-Journal, pour les jeunes. 18.40 La Vie des Botes (et à 19 h 10). 18.45 Feuilleton : Huit, ça suffit. 19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.40 **Cinéma : Duel.**
Film de Steven Spielberg.
22.10 Débat : les transports en 2030.
Avec Jean Dupuy, directeur général de la SNCF, Bernard Felix, directeur général de Matra, Jean-Charles Poggi, directeur à l'Aérospatiale.
23.10 Journal.
23.25 C'est à lire.
23.40 RFE : Quand l'entreprise fait du cinéma.

ANTENNE 2

6.45 Télématin ; 9.30 Antiope ; 10.20 Reprise : Apostrophes ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 Itinéraires, de S. Richard : Kin Kiesse, Zaïre (un tendre, ironique film réalisé par le cinéaste congolais N'Gangura Mweze sur la vie quotidienne, les mœurs à Kinshasa, les contrastes d'un pays en pleine expansion) ; 12.00 Journal et météo ; 12.05 Jeu : L'Académie des neuf.
12.45 Journal ; 13.30 Feuilleton : La vallée des peupliers ; 14.00 Aujourd'hui la vie ; 15.00 Feuilleton : Hôtel ; 15.50 C'est encore mieux l'après-midi ; 17.30 Récré A2, Latulu et Lireli, Téléchat, etc. ; 18.00 Série : Ma sorcière bien-aimée ; 18.30 C'est la vie ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal. 20.30 Loto sportif.
20.35 Série : A l'Est d'Eden.
D'après J. Steinbeck, adapt. R. Shapiro, réal. H. Hart. Avec T. Bottoms, J. Seymour...
Troisième épisode de cette version télévisée du célèbre roman de Steinbeck. Cathy quitte son mari pour travailler dans une maison close et Adam se consacre à ses deux fils au tempérament contrasté : Aaron et Cal.
22.15 Magazine : Les jours de notre vie.
Réal. D. Thibault.
La ménopause et le traitement hormonal.
23.15 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

16.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions. Sauf à 16 h 7, où l'on verra sur tout le réseau le film : les Inconnus dans la ville, *de Richard Fleischer ; à 17 h 35,* la Cuisine des marins ; *à 18 h 55,* la Panthère rose ; *à 19 h 35 :* Nouvelles du « Monde » (rediffusion de la série adaptée de textes inédits, écrits par des écrivains de toutes nationalités, connus ou moins connus, pour « le Monde » et parus dans le supplément du dimanche de notre journal. Ici *les Deux Nounours,* de Renaud Saint-Pierre, d'après A. Elkaam).
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Les jeux.
20.35 **Cinéma : Au revoir... à lundi**
Film de Maurice Dugowson (cycle le cinéma français et ses stars).
22.20 Journal.
22.45 Tous en scène.
Magazine du théâtre de Pierre Laville.
La TSE a vingt ans. Actualités. L'école du TNS.
23.45 Prélude à la nuit.
« Bailecito » de C. Guastavino, et « Il Gato » d'E. Napolitano, par B.L. Gelder.

LA 5

De 7.30 à 19.30, rediffusion des émissions de la veille (7.30, l'Homme de l'Atlantide ; 8.30, film : l'Africain ; 10.30, la Cinq en concert ; 11.30, l'Homme de l'Atlantide, ; 12.30, film : l'Africain ; 14.30, la Cinq en concert ; 15.30, l'Homme de l'Atlantide ; 16.30, film : l'Africain ; 18.30, la Cinq en concert).
19.30 Jeu : C'est beau la vie ; 20.30, Film : la Fièvre du samedi soir, John Badham (1977), avec J. Travolta ; 23.30, Série Twilight zone : la cinquième dimension.
23.30 Rediffusion des programmes de la soirée.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Série : Dynastie ; 21 h, Opération Dragon.
- TMC, 20 h, Dynastie ; 21 h, Cycle cinéma australien : *Fran,* de G. Hambly ; 22 h 40, Sky Trax.
- RTB, 20 h, Ecran-témoin : *Raging Bull,* film de M. Scorsèse, suivi d'un débat sur la boxe.
- RTB - TÉLÉ 2, 20 h 5, Jeu : La chanson retrouvée ; 20 h 35, Théâtre wallon : *Frédéric.*
- TSR, 20 h 15, Spécial cinéma.

Mardi 25 février

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

9.55 Antiope ; 10.25 Le Chemin des écoliers, du CNDP ; 10.45 Croque-vacances ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
13.00 Journal. 13.50 Série : Dallas (redif.). 14.35 Transcontinental, magazine des voyages. *Paris-Côte-d'Ivoire.* 16.05 Le rendez-vous des champions. *Téléfoot jeunesse, Hidalgo sur la une...* 16.25 Croque-vacances. *Dessins animés, variétés, bricolage, infos magazine...* 17.25 Série : Salvator et les Mohicans de Paris. 18.25 Mini-Journal, pour les jeunes. 18.40 La Vie des Botes (et à 19 h 10). 18.45 Feuilleton : Huit, ça suffit. 19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal. 20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
20.35 Feuilleton : Grand Hôtel.
D'Anne-Marie Damamme. Réal. Jean Kerchbron. Avec D. Mesguich, P. Guers...
Dans le quatrième épisode de cette histoire tortueuse, le thème de l'espionnage se complique à souhait. Patience ! Il ne reste que deux épisodes...
21.35 Documentaire : La grande aventure de l'industrie.
Série de J.-R. Albertin, J.-P. Cottet, M. Jaeger, G. Lauzun, présentation R. Gicquel.
Outils modernes et idées neuves : cette première de trois émissions retrace l'histoire récente de l'électro-ménager. Une information sérieuse.
22.30 Journal.
22.45 C'est à lire.

ANTENNE 2

6.45 Télématin ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 Les carnets de l'aventure (Verdon kayak) ; 12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal. 13.30 Feuilleton : La vallée des peupliers. 14.00 Aujourd'hui la vie : les phobies, comment s'en guérir. 15.00 Feuilleton : Hôtel. 15.50 C'est encore mieux l'après-midi. 17.30 Récré A 2. *Image imagine ; C'est chouette ; Téléchat, etc.* 18.00 Série : Ma sorcière bien-aimée. 18.30 C'est la vie. 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.15 Emissions régionales. 19.40 Jeu : la Trappe.
20.00 Journal. 20.30 Loto sportif.
20.35 **Cinéma : Harold et Maud.**
Film de Hal Ashby.
22.15 Mardi cinéma : les jeux.
Avec Juliette Binoche, Tcheky Karyo, Catherine Leprince et Jean Carmet.
23.15 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17.5, où l'on verra sur tout le réseau : l'Age en fleur ; *à 17.15* Dynastie ; *à 18.55* la Panthère rose ; *à 19.35* Nouvelles du *« Monde »* (« Papa », de L. Beraud, d'après Vassilis Alexakis).
19.55 Dessin animé : Les entrechats. 20.05 Les jeux.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
20.35 **Cinéma : Zorro.**
Film de Duccio Tessari.
22.40 Journal.
23.10 A chaque région son programme.
Alsace : Focales et regards ; Aquitaine : les Vieilles dames ; Bourgogne-Franche-Comté : Bas les masques et tréteau très tard ; Limousin-Poitou-Charentes : Rock (Limoges) ; débat politique (Poitiers) ; Lorraine-Champagne-Ardenne : Portrait de Don Juan en Raimondi, avec Ruggero Raimondi ; Nord-Picardie : les Gens du Nord (FR3 Lille) ; Paugam, avec Daniel Boulanger et Anna Prucnal ; Normandie : A cœur ouvert : Promartcaux ; Paris-Ile-de-France-Centre : Spécial musique ; Provence-Côte d'Azur : Club de la Presse, sauf en Corse où l'on traitera du syndicalisme ; Rhône-Alpes-Auvergne : Contre-champs et subjectif.
0.00 Prélude à la nuit (heure approximative, qui dépend de la durée de l'émission dans chaque région).
Ouverture du « Songe d'une nuit d'été », de F. Mendelssohn, par l'orchestre symphonique de la radio bavaroise, dir. Colin Davis.

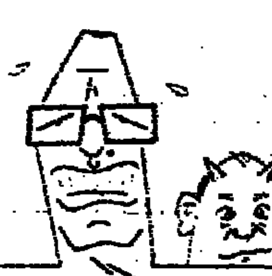
LA 5

7.30 à 19.30 Rediff. des émissions de la veille (7.30, C'est beau la vie ; 8.30, Film : la Fièvre du samedi soir ; 10.30 La Quatrième dimension ; 11.30, C'est beau la vie ; 12.30, Film : la Fièvre du samedi soir).
19.30 Jeu : C'est beau la vie ; 20.30, Film : la Féline, de P. Schrader (1982), avec N. Kinski ; 22.30, Jonathan, magazine de l'aventure.
22.30 Rediff. des programmes de la soirée.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Cinémania : *Viva la vie,* film de C. Lelouch ; 22 h 5, *Hercule contre le tyran de Babylone,* film de D. Paolella.
- TMC, 20 h, Les deux font la paire ; 21 h, *les Fausses Confidences,* comédie de Marivaux ; 23 h 5, Sky Trax.
- RTB, 20 h 5, Billet de faveur : Le Vison voyageur ; 22 h 10, Le Louvre, le plus grand musée du monde.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Rox Box ; 21 h, Cinéma turc : *le Sacrifice,* film de A. Yilmaz.
- TSR, 20 h 10, Série : Vice à Miami ; 21 h 5, Champs magnétiques : O Picasso ; 22 h 25, Regards ; 22 h 10, Hockey sur glace.

Mercredi 26 février



Mardi
25 février

10.25 Le Chemin des écoliers ... Croque-vacances ; 11.45 La Une chez vous ; ... Tournez... manège. 13.50 Série : Dallas ...

...

: Harold et Maud.

...

: Zorro.



...

Mercredi
26 février

Télévision française 1

7.45 RFE ; 10.15 ANTIOPE 1 ; 10.45 Salut les petits loups ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
13.00 Journal. 13.50 Vitamine (dessins animés, feuilletons, variétés...). 15.55 Téléfilm : Les enfants de la rivière, film de P. Shaw. 17.25 Série : Salvator et les Mohicans de Paris. 18.25 Mini-journal, pour les jeunes. 18.40 Série : La vie des Botes (et à 19 h 10). 18.45 Feuilleton : Huit, ça suffit. 19.20 Loto sportif. 19.40 Cocoricocoboy. 19.53 Tirage du Tac-O-Tac.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.
20.40 Feuilleton : Arsène Lupin.
Adaptation et dialogues de Claude Brulé (redif.).
Un riche propriétaire laisse d'étranges inscriptions à la craie sur les murs au cours d'une réception.
21.35 Par la force des choses : la Terre bouge.
Série de Raoul Commien. Avec le concours d'Haroun Tazieff et la participation de M. Baroin, président de la GMF, Ch. Mettelet, direc. de l'ANRED.
Première de trois émissions sur les séismes, glissements de terrain et éruptions volcaniques.
22.35 Performances.
Magazine de l'actualité culturelle de Michel Cardoze.
Invité : Raymond Depardon, reporter et cinéaste.
23.05 Journal.
23.20 C'est à lire.

Antenne 2

6.45 Télématin. 9.00 Récré A 2 (Heidi, Gertrude en Chine, Mafalda...) ; 12.00 Journal et météo. 12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal. 13.30 Feuilleton : La vallée des peupliers. 14.00 Téléfilm : Meurtres à bon comte. D'après Oscar Wilde, réal. R. Gregan (redif.). 15.30 Récré A 2. *Sur le thème « La vie de Charlemagne », les Schtroumpfs, etc.* 17.00 Magazine : Terre des bêtes. *L'Afrique au cœur.* 17.30 Superplatine : Sandra, C. Grimm, J.-L. Lahaye... 18.00 Série : Ma sorcière bien-aimée. 18.30 C'est la vie. 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.10 D'accord, pas d'accord (INC). 19.15 Emissions régionales. 19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.35 **L'heure de vérité : Jacques Chirac.**
Magazine de F.-H. de Virieu, réal. J.-L. Léridon.
Le maire de Paris, président du RPR répond aux questions de F.-H. de Virieu, A. Duhamel, C. Ockrent, A. Du Roy. Etre ou ne pas être premier ministre ?
21.55 Document : Désir d'enfant.
« Les enfants quand on veut, comme on veut », réclamaient les féministes. Pas si facile... Une enquête de Richard Rein.
22.50 Histoires courtes.
« Coup de feu », de M. Clément ; « Baleine fraîche », de F. Meisnard.
23.20 Journal.

France Régions 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions. Sauf à 17 h 2, où l'on verra sur tout le réseau L'âge en fleur ; *à 17 h 30,* Fraggle rock ; *à 18 h 55,* la Panthère rose ; *à 19 h 35,* Nouvelles du « Monde » (« le Puits », de P. Lary, d'après Nabil Naoum).
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Les jeux.
20.35 Variétés : le Pollen.
Emission de J.-L. Foulquier et J.-P. Capdevielle.
Invité d'honneur : Gilbert Montagné. Avec Karim Kacel, La Velle, Touré Kunda, Charlélie Couture, Francis Cabrel, etc.
21.35 Thalassa.
Magazine de la mer de Georges Pernoud.
Sur les traces d'Alain Gerbault, un reportage de J. Loizeau et Guy Nevers.
22.15 Journal.
22.40 Cinéma 16 : Noël au Congo
Réal. P. Gandrey-Rety, avec C. Renard, A. Morin, M. Paquet...
Un film différent sur les jeunes et la difficile insertion dans la vie des adultes. Ce premier long métrage réalisé par Patrick Gandrey-Réty et écrit par Gilles Laurent montre que le refus de la facilité est payant.
0.05 Prélude à la nuit.
Extrait de Brillances *par les Philharmonistes de Chateauroux, dir. Janos Komives.*

La 5

De 7.30 à 19.30 Rediffusion des émissions de la veille 7.30, C'est beau la vie ; 8.30, la Féline ; 10.30, Jonathan ; 11.30, C'est beau la vie ; 12.30, la Féline ; 14.30, Jonathan ; 15.30, C'est beau la vie ; 16.30, la Féline ; 18.30, Jonathon.
19.30 Jeu : C'est beau la vie ; 20.30, Feuilleton : Flamingo road, premier épisode d'une série américaine ; 22.15, l'Inspecteur Derrick, premier épisode d'une série policière ouest-allemande ; 23.30, Redif. du programme de la soirée.

Périphérie

- RTL, 20 h, Série : Les routes du paradis ; 21 h, Jeunes d'aujourd'hui : La défonce ; 22 h, Chasseurs de drogues.
- TMC, 20 h, Série : Falcon Crest ; 21 h, *Ma femme a disparu*, film de G. Jordan ; 22 h 45, Sky Trax.
- RTB, 20 h, C'est à voir : URSS 1956-1956 ; 21 h, Série : Miami vice ; 21 h 45, Coup de film ; 21 h 55, Cargo de nuit.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Caméra sports.
- TSR, 20 h 10, A bon entendeur ; 21 h 20, *la Meilleure Façon de marcher*, film de C. Miller ; 22 h 25, Handball.

Jeudi
27 février

Télévision française 1

10.15 ANTIOPE ; 10.45 Croque vacances ; 11.45 La une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
13.00 Journal. 13.50 Série : Dallas (redif.). 14.35 Reprise : les animaux du monde. *Un espion chez les fourmis.* 15.05 A votre service. 15.25 Quarté en direct de Vincennes. 15.35 A cœur ou à raison. 16.25 Croque-vacances. *Variétés, dessins animés, etc.* 17.25 Série : Salvator et les Mohicans de Paris. 18.25 Mini-journal, pour les jeunes. 18.40 La vie des Botes (et à 19 h 10). 18.45 Feuilleton : Huit, ça suffit. 19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Partis de campagne.
Emission politique d'A. Denvers, J. Offredo, préparée par R. Pic, M. Albert, J. Decornoy et B. Lainé.
A l'heure où nous imprimons, le choix des invités n'avait pas encore été arrêté. L'émission risque d'être remplacée par autre chose, à la dernière minute.
21.50 Feuilleton : Maître du jeu.
De K. Connor et H. Hart, scénario et dialogues J. Nation et P. Yurich, avec D. Cannon, D. Birney...
La saga mouvementée d'une famille de pionniers, partis dans les mines de diamants en Afrique du Sud. Les cadavres continuent à s'entasser dans le pur style du feuilleton américain.
23.05 Journal.
23.20 C'est à lire.

Antenne 2

6.45 Télématin ; 10.30 ANTIOPE ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 La télévision des téléspectateurs ; 12.00 Journal et météo ; 12.05 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal. 13.35 Feuilleton : La vallée des peupliers. 14.00 Aujourd'hui la vie. *« Chicane et zizanie » : Afrique du Sud.* 15.00 Feuilleton : Hôtel. 16.00 C'est encore mieux l'après-midi. 17.30 Récré A2. *Téléchat ; Les mondes engloutis.* 18.00 Série : Ma sorcière bien-aimée. 18.30 C'est la vie. 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.15 Emissions régionales. 19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
20.35 Cinéma : Les Charlots en folie : A nous quatre Cardinal.
Film d'André Hunebelle.
22.15 **Magazine : Résistances.**
Le magazine des droits de l'homme de Bernard Langlois.
Le Nicaragua. Le point sur la révolution sandiniste et les menaces internes et externes qui pèsent sur elle. Invité : Jean Ziegler.



23.35 Journal.

France Régions 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h 02, où l'on verra sur tout le réseau l'Age en fleur ; *à 17 h 30,* Edgar le détective cambrioleur ; *à 18 h 55,* la Panthère rose ; *à 19 h 35,* Nouvelles du « Monde » (« Une nuit agitée », de Cl. Vajda, d'après P. Gripari).
19.55 Dessin animé : les Entrechats. 20.05 Les Jeux.
20.35 **Cinéma : l'Etau.**
Film d'Alfred Hitchcock.
22.35 Journal.
23.00 Théâtre : Professeur Taranne.
D'Arthur Adamov, enregistré au Théâtre national de Strasbourg, mise en scène J. Lassalle, avec J. Dautremay, M.-C. Conti, P. Bru...
Cette pièce burlesque, qui met en scène un professeur accusé d'exhibitionnisme, veut illustrer l'impossibilité des êtres à communiquer.
23.55 Prélude à la nuit.
Prélude non mesuré du « Premier Livre », par T. Llacuna.

La 5

7.30 à 19.30, redif. des émissions de la veille (7.30, C'est beau la vie ; 8.30, Flamingo road ; 10.15, l'Inspecteur Derrick ; 11.30, C'est beau la vie ; 12.30, Flamingo road ; 14.15, l'Inspecteur Derrick ; 15.30, C'est beau la vie ; 16.30, Flamingo road ; 18.15, l'Inspecteur Derrick).
19.30 Jeu : C'est beau la vie ; 20.30, Jeu : Pentathlon ; 22.30, Mode, etc.
23.30 Redif. des programmes de la soirée.

Périphérie

- RTL, 20 h, Série : Dallas ; 21 h, *le Choc*, film de R. Davis.
- TMC, 20 h, Cinénigmes ; 20 h 25, Série : Max la Menace ; 21 h, L'homme à tout faire (avec Elvis Presley) ; 23 h 35, Sky Trax.
- RTB, 20 h, Autant savoir : l'aménagement du temps de travail ; 20 h 25, *la Maîtresse du lieutenant français*, film de K. Reisz ; 22 h 25, Cinéscope.
- RTB - TÉLÉ 2, 20 h, La collaboration : au ban de la SS.
- TSR, 20 h 10, Temps présent ; 21 h 20, Série ; Dynastie ; 22 h 25, Heimat.

Vendredi
28 février

Télévision française 1

9.55 ANTIOPE ; 10.25 Le Chemin des écoliers ; 10.45 Croque-Vacances ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
13.00 Journal ; 13.50 Série : Dallas ; 14.35 Temps libres... aux records ; 16.00 Série : Au nom de la loi ; 16.25 Croque-vacances, dessins animés, variétés, bricolages... 17.25 Série : la Famille cigale. 18.25 Mini-journal, pour les jeunes. 18.40 la Vie des Botes (et à 19.10). 18.45 Série : Huit, ça suffit. 19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 **Jeu : Ambitions.**
Réal. J.-P. Jaud, avec Bernard Tapie et Laurence Touiton.
Une nouvelle émission qui met à l'épreuve un candidat qui veut créer une entreprise. Il doit convaincre les professionnels du sérieux de son projet avec l'assistance de Bernard Tapie et de deux parrains, l'un du spectacle, l'autre du monde des affaires.
22.10 Série : Arsène Lupin contre Herlock Sholmes.
Réalisation J.-P. Decourt, dialogues C. Brule, d'après Maurice Leblanc. Avec G. Descrières, M. Keller... (Redif.)
Une parodie des polars avec la rencontre inattendue d'Arsène Lupin avec un vieux rival, Herlock Sholmes.
23.05 Journal.
23.20 Télévision sans frontière.
Carnaval aux Antilles, en association avec RFO, avec Kassav, Malavoy, la compagnie Créole, etc.

Antenne 2

6.45 Télématin ; 10.30 ANTIOPE ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 Magazine : Terre des bêtes (reprise) ; 12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : L'Académie des neuf.
12.45 Journal. 13.30 Feuilleton : La vallée des peupliers ; 14.00 Aujourd'hui la vie. *En forme, avec Nicole Calfan ;* 15.00 Feuilleton : Hôtel ; 15.50 C'est encore mieux l'après-midi ; 17.30 Récré A2 ; *Superdoc, etc. ;* 18.00 Série : Ma sorcière bien-aimée ; 18.30 C'est la vie ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Jeu : la Trappe.
20.00 Journal ; 20.30 Loto sportif.
20.35 Feuilleton : Un seul être vous manque.
Réal. J. Doniol-Valcroze. Avec C. Spaak, Y. Folliot...
Le dernier épisode voit, enfin, le dénouement de l'écheveau sentimental. Il était temps !
21.35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : les hommes de la terreur. Sont invités : Frédéric Bluche (Septembre 1792, logiques d'un massacre) ; *Dominique Jamet* (Antoine et Maximilien ou la Terreur sans la vertu) ; *Michel Vovelle* (la Révolution française - Images et récit) ; *Jean-Paul Bertaud* (Camille et Lucile Desmoulins - Un couple dans la tourmente) ; *Bernard Vinot* (Saint-Just).
22.50 Journal.
23.00 **Ciné-club : le Lys brisé.**
Film (muet) de David Wark Griffith.

France Régions 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h 02 où l'on verra sur tout le réseau l'Age en fleur ; *à 17 h 30,* Un naturaliste en campagne ; *à 18 h 54,* la Panthère rose ; *à 19 h 35,* Nouvelles du « Monde » (« Pieds nus et le ciel », de B. Gesberg, d'après B. Crncevic).
19.55 Dessin animé : les Entrechats. 20.05 Les jeux.
20.35 **Série : A nous les beaux dimanches !**
Réal. R. Mazoyer, scénario de G. Elgey et C. Watton, avec A. Parillaud, C. Giraud, B. Devoldère, M. Creton...
Avec le triomphe du Front populaire, la lutte entre une famille bourgeoise et une famille ouvrière, symbole de la décomposition de la société avant la deuxième guerre mondiale.
21.30 Vendredi : Trente-six heures pour l'Enfer.
Magazine d'André Campana et Igor Barrère.
Georges Courtois, trente-huit ans, dont quatorze en prison. C'est lui, qui le 19 décembre dernier, arrive dans le prétoire de la cour d'assises de Nantes. Après sa prise d'otage, il convoque FR3, transforme son geste en véritable événement médiatique diversement commenté. Jean-Charles Deniau revient sur le fond, et « l'autour » de cette affaire.
22.25 Journal.
22.45 Bleu outremer.
Emission proposée par RFO.
23.40 Prélude à la nuit.
« Concerto en ré majeur » de Vivaldi, par A. Lagoya, et l'Ensemble orchestral de Haute-Normandie, dir. J.-P. Berlingen.

La 5

7.30 à 19.30, rediff. des émissions de la veille (7.30, C'est beau la vie ; 8.30, Pentathlon ; 10.30, Mode, etc. ; 11.30, C'est beau la vie ; 12.30, Pentathlon : 14.30, Mode, etc. ; 15.30, C'est beau la vie ; 16.30, Pentathlon ; 18.30, Mode, etc.).
19.30 Jeu : C'est beau la vie ; 20.30, Feuilleton : Flamingo road ; 22.15, Arabesque, série de suspense.
23.30 Rediff. des programmes de la soirée.

Périphérie

- RTL, 20 h, Série : Falcon Crest ; 21 h, Hill Street Blues ; 22 h 5, *Malevil*, film de C. de Chalonge.
- TMC, 20 h, Série : Espion modèle ; 21 h, Kane et Abel.
- RTB, 20 h 5, Feuilleton : la Taupe ; 20 h 55, Grand écran (Philippe Noiret) : *Il faut tuer Birgit Haas*, film de L. Heynemann.
- RTB - TÉLÉ 2, 20 h, Les établissements scientifiques nationaux : l'Observatoire royal de Belgique.
- TSR, 20 h 10, Tell quel ; 20 h 45, *le Juge*, film de P. Lefebvre ; 22 h 25, Les visiteurs du soir : Lova Golovtchiner, humoriste ; 23 h 10, Football.



Un amour clandestin

Encore une fiction sur la période nazie, soupireront certains. Ils auraient tort, s'agissant de « *Défense d'aimer* ». Ce sont, en effet, deux aspects de cette époque, assez rarement traités, qu'éclaire ce téléfilm américain signé, Anthony Page : l'un concerne les drames humains qu'a provoqués la loi scélérate de Nuremberg promulguée par Hitler le 15 septembre 1935. Une loi qui interdisait aux juifs allemands de se marier avec des Aryens ou même d'avoir de simples relations sexuelles avec eux. L'autre aspect fait ressortir, à travers les douloureux moments vécus par les deux héros (la comtesse Nina Von Hadler et le journaliste juif Fritz Friedlander), le courage dont ont fait preuve beaucoup d'allemands non-juifs pour sauver, dans la clandestinité, ceux que traquaient SS et Gestapo.

Une histoire authentique retracée par Leonard Gross dans son roman *The Last Jews in Berlin* (les Derniers Juifs de Berlin) et dont Anthony Page a tiré ce téléfilm. Elle prend plus d'acuité encore si l'on sait que de ces deux êtres, qu'un amour inébranlable a habitées, Nina est toujours en vie. Fritz, qu'elle a enfin pu épouser en 1945, a vécu à ses côtés jusqu'à sa mort en 1974.

Toute l'ambiance de Berlin pendant la montée du nazisme et la seconde guerre mondiale vibre à travers cette réalisation. Le jeu de Jacqueline Bisset (elle est Nina) d'une profonde sensibilité où jamais ne percent ni sensiblerie ni mièvrerie, celui de Jurgen Prochnow, sobre, poignant, dans le rôle de Fritz, *contribuent à rendre cette* œuvre attachante, prenante. Et l'introduction d'images d'archives — on entend les vociférations du Führer — ne fait que conforter l'impression de vécu.

ANITA RIND.

● ***Défense d'aimer***, le 22, à 20 h 30, le 24 à 14 h, le 26 à 15 h 10, le 28 à 10 h 5.

Sélection

Document

Long Bow, un village chinois : Du malheur au moindre bonheur, destins de femmes. Deuxième partie d'un document sur la vie rurale chinoise plus proche d'une certaine réalité que le premier volet, le 22 à 17 h, le 26 à 1 h 50, le 2 mars à 7 heures.

Sport

Basket américain, le 23 à 16 h 15, le 24 à 23 h 40.

Les films

L'ABOMINABLE Dr PHIBES ■. — Film anglais de Ribert Fuest (1971), avec V. Price, J. Cotten. Le 22 à 23 h 30, le 24/25 à 1 h 10.

Un savant fou veut se venger des chirurgiens qu'il estime responsables de la mort de sa femme. Invention constante dans l'horreur et baroque décoratif.

LES RESCAPÉS DU FUTUR ■. — Film américain de Richard T. Heffron (1976), avec P. Fonda, B. Danner. Le 23 à 17 h 45, le 26 à 9 h 10, le 27 à 22 h 30.

Deux journalistes découvrent l'effrayant secret d'une ville touristique, gérée par des robots. Science-fiction qui donne la chair de poule. Suite de *Mondwest*.

LE RUFFIAN ■. — Film français de José Giovanni (1982), avec L. Ventura, B. Giraudeau. Le 23 à 20 h 30, le 26 à 22 h 40, le 28 à 0 h 35.

Un chercheur d'or veut récupérer un trésor avec des copains. Belles aventures au Canada. Amitié virile.

VIVE LES FEMMES ! — Film français de Claude Confortes (1983), avec M. Risch, C. Leprince. Le 25 à 20 h 35, le 27 à 8 h 30.

Un dragueur et un gros pas beau en vacances. Trahison extrêmement grossière d'un album de Reiser.

POURQUOI PAS ! ■. — Film français de Coline Serreau (1977), avec S. Frey, C. Murillo. Le 26 à 21 h.

Deux hommes, une femme, la marginalité, l'amour libre à trois. D'autres sont attirés. Avec tendresse et humour, la description d'un mode de vie qui peut apporter l'équilibre à certains.

***LA FEMME FLAMBÉE* ■.** — Film allemand de Robert Van Ackeren (1983), avec G. Landgrebe, M. Carrière. Le 27 à 20 h 35, le 28/1er à 3 h 50.

Une femme et un homme s'associent pour pratiquer, chacun, la prostitution dans un appartement commun. Une implacable étude de mœurs et de caractères.

L'EXPRESS DU COLONEL VON RYAN ■. — Film américain de Mark Robson (1965), avec F. Sinatra, T. Howard. Le 28 à 21 h.

Un colonel américain organise l'évasion des prisonniers d'un camp situé en Italie. Spectaculaires aventures de guerre. On s'y laisse prendre.

REPRISES

Pour les films suivants, lire nos commentaires parus dans les suppléments précédents.

OUTSIDERS ■. — Film américain de F. Ford Coppola (1983). Le 22 à 10 h 25, le 25 à 8 h 55, le 27 à 15 h 50.

LES PRODUCTEURS ■. — Film américain de Mel Brooks (1968). Le 22/23 à 0 h 50, le 25 à 16 h, le 26/27 à 0 h 20.

WEEK-END SAUVAGE. — Film américain de W. Fruet (1977). Le 22/23 à 2 h 15, le 27/28 à 0 h 10, le 28/1er à 2 h 20.

MANDINGO. — Film américain de R. Fleisher (1975). Le 22/23 à 4 h 45, le 25 à 14 h.

LE DERNIER COMBAT ■. — Film français de L. Besson (1983). Le 23 à 8 h 45, le 24 à 10 h 25.

PLUS BEAU QUE MOI, TU MEURS. — Film français de P. Clair (1982). Le 23 à 10 h 10, le 25 à 22 h 5, le 28 à 14 h.

L'HOMME AU BRAS D'OR ■ ■. — Film américain de O. Preminger (1955). Le 23 à 22 h 20, le 25/26 à 0 h 50, le 27 à 9 h 55.

RAFALES. — Film américain de L. Spiegel (1979). Le 23/24 à 0 h 15, le 28/1er à 0 h 10.

L'INCONNU DE LAS VEGAS ■. — Film américain de L. Milestone (1960). Le 24 à 8 h 30, le 28 à 15 h 40.

BANZAI ■. — Film français de C. Zidi (1983). Le 24 à 16 h 05.

MACHINATION. — Film américain de B. Forbes (1984). Le 24 à 20 h 35, le 27 à 14 h, le 28 à 8 h 20.

Les soirées du prochain week-end

SAMEDI 1er MARS

TF1. — 20 h 40, série noire : Piège à flics ; 22 h 15, Droit de réponse ; 0 h 15, Ouvert la nuit ; 1 h 5 : RFE.

A2. — 20 h 35, Champs-Elysées ; 21 h 55, Alfred Hitchcock présente ; 22 h 25, Les enfants du rock.

FR3. — 20 h 5, Disney Channel ; 22 h 25, Dynastie ; 23 h 10, Musiclub.

DIMANCHE 2 MARS

TF1. — 20 h 35, *l'Horloger de Saint-Paul*, film de B. Tavernier ; 22 h 20, Sports dimanche soir ; 23 h 20, C'est à lire.

A2. — 20 h 35, Les enquêtes du commissaire Maigret ; 22 h 05, Projection privée ; 23 h, Musiques au cœur.

FR3. — 20 h 35, Document : les Aborigènes ; 21 h 30, Court métrage ; 22 h 30, *Voici le temps des assassins*, film de J. Duvivier.

France-Culture

SAMEDI 22 FÉVRIER

- **0.00** Les nuits de France-Culture.
- **7.00** Fréquence buissonnière.
- **8.05** Littérature pour tous, avec Yves Navarre.
- **8.30** Histoires à se réveiller couchés.
- **9.05** Les temps modernes : la culture française est-elle toujours exportable ? à 10 h, Voix du silence : la France, une terre d'asile pour les écrivains exilés ?
- **10.40** La mémoire en chantant.
- **10.50** Grand angle : la réinsertion des délinquants.
- **12.00** Panorama : en direct du Grand Palais.
- **14.00** L'image de la femme dans la révolution mexicaine, par G. Manzur.
- **15.30** Le bon plaisir de... Claude Hagège.
- **18.30** Carême protestant.
- **19.20** Samedi soir : Las Casas et les Indiens.
- **20.00** Musique de chambre : le Quatuor à cordes de Francfort.
- **20.30** Nouveau répertoire dramatique : « *Trace* », de Michel Vittoz, précédé d'un entretien avec l'auteur.
- **22.10** Démarches avec... René de Ceccaty.
- **22.30** Le nouveau chant du violon contemporain : semaines musicales d'Orléans : « Maro », de Platz, « Nombres premiers », de Krauze, « Carto occulto », de J. Estrada, « Hidden Sparks », de Machover, « Violin Fantasy », de Fulkerson, « Dikthaas », de Xenakis, « Duetti », de Berio.
- **0.05** Clair de nuit : Hubert Nyssen, Rémanences.

DIMANCHE 23 FÉVRIER

- **1.00** Les nuits de France-Culture.
- **7.03** Chasseurs de son.
- **7.15** Horizon, magazine religieux.
- **7.25** La fenêtre ouverte.
- **7.30** Littérature pour tous, avec Félicien Marceau.
- **7.45** Dits et récits : Tolkien.
- **8.00** Orthodoxie.
- **8.30** Protestantisme.
- **9.05** Ecoute Israël.
- **9.35** Divers aspects de la pensée contemporaine : l'Union rationaliste.
- **10.00** Messe, à la cathédrale de Rennes.
- **11.00** Aventures sans gravité, une histoire de la conquête spatiale.
- **12.00** Des papous dans la tête.
- **13.40** Edmond Charlot, la passion d'éditer.
- **14.00** Le temps de se parler.
- **14.30** Les théâtres du cartel : Charles Dullin et « le veau gras », de B. Zimmer. Avec M. Bourbon, T. Ragueneau...
- **16.30** Conférence de carême, en direct de Notre-Dame de Paris.
- **17.15** La tasse de thé : y a-t-il trop de démocratie en URSS ?
- **19.10** Microfilms, en direct du Festival du cinéma à Berlin.
- **20.00** Repérages : découverte de nouveaux talents de la chanson d'expression française.
- **20.30** Atelier de création radiophonique : Jean Baudrillard, par M. Cranaki et R. Farabet. Avec P. Virileo, J. Douzelot, F. Gaillard, C. Thomas.
- **22.30** Trois fois un : autour de Pierre Barouh, avec Jacques Higelin, Claude Morane...
- **0.05** Clair de nuit : tentatives premières.

LUNDI 24 FÉVRIER

- **1.00** Les nuits de France-Culture.
- **7.00** Culture matin.
- **8.15** Les enjeux internationaux.
- **8.30** Les chemins de la connaissance : l'histoire et l'imaginaire ; (et à 10 h 50 : la longue peine des apprentis).
- **9.05** Les lundis de l'histoire : saint Jacques de Compostelle.
- **10.30** Musique : miroirs (et à 17 h).
- **11.10** Passeport pour l'avenir : semaine thématique, des récompenses et des concours, pour quoi faire ?
- **11.30** Feuilleton : Les massacres de Paris.
- **12.00** Panorama.
- **13.40** Le quatrième coup.
- **14.00** Un livre, des voix : « La confession du chevalier d'industrie Felix Krull », de Thomas Mann.
- **14.30** Les inconnus de l'histoire : Paul Delesalle.
- **15.30** Les arts et les gens : mises au point sur l'architecture ; à 16 h 15, Oskar Kokoschka, peintre et écrivain.
- **17.10** Ile-de-France, chef-lieu Paris : parc floral de Vincennes.
- **18.00** Subjectif.
- **19 h 30** Perspectives scientifiques : la psychologie transpersonnelle.
- **20.00** Musique, mode d'emploi : les modes d'existence de la musique rock.
- **20.30** « Sud rebelle », de Colette Castagno. Avec J. Négroni, L. Bourdil, M. Sarcey... :
- **21.30** Latitudes : les musiciens du nord-est du Zaïre.
- **22.30** La nuit sur un plateau, avec Raymond Depardon.

MARDI 25 FÉVRIER

- **1.00** Les nuits de France-Culture.
- **7.00** Culture matin.
- **8.15** Les enjeux internationaux.
- **8.30** Les chemins de la connaissance : voir lundi.
- **9.05** La matinée des autres : « Arlequin et le roi des singes », rencontre de deux imaginaires.
- **10.30** Musique : miroirs (et à 17 h).
- **11.10** L'école des parents et des éducateurs : sucette ou pain sec ? les récompenses en éducation.
- **11.30** Feuilleton : Les massacres de Paris.
- **12.00** Panorama.
- **13.40** Instantané : magazine musical.
- **14.00** Un livre, des voix : « Un beau jour pour mourir », de Jim Harisson.
- **14.30** « Guerre aux asperges », P. Louki. Avec C. Piéplu et R. Trapp.
- **15.30** Mardis du théâtre : l'actualité théâtrale en Belgique.
- **17.10** Le pays d'ici, à Moulins.
- **18.00** Subjectif.
- **19.30** Perspectives scientifiques : un objet technologique.
- **20.00** Musique, mode d'emploi : le rock.
- **20.30** Le journal du corps.
- **21.30** Diagonales, l'actualité de la chanson.
- **22.30** Nuits magnétiques : la nuit et le moment.
- **0.10** Du jour au lendemain.

MERCREDI 26 FÉVRIER

- **6.00** Feuilleton : La chanson des Nibelungen.
- **7.00** Culture matin.
- **8.15** Les enjeux internationaux.
- **8.30** Les chemins de la connaissance : voir lundi.
- **9.05** Matinée la science et les hommes : « Le Gaulois, le cow-boy et le samouraï », que vaut la politique française de recherche technologique.
- **10.30** Musique : Miroirs (et à 17 h.)
- **11.10** Le livre, ouverture sur la vie : entretien de jeunes lecteurs, avec Evelyne Brisou-Pellen.
- **11.30** Feuilleton : Les massacres de Paris.
- **12.00** Panorama.
- **13.40** Avant-première : portrait de Marilu Marino.
- **14.00** Un livre, des voix : « Musique funèbre », de Lars Gustafsson.
- **14.30** Deux écrivains belges, avec H. Clauss et T. Haumont.
- **15.30** Lettres ouvertes : magazine littéraire.
- **17.10** Le pays d'ici : à Moulins.
- **18.00** Subjectif.
- **19.30** Perspectives scientifiques : les algues.
- **20.00** Musique, mode d'emploi : le rock.
- **20.30** Antipodes : la musique et la société à Cuba.
- **21.30** Le Groupe Pulsar : aventures et mésaventures musicales de quatre rockers romantiques.
- **22.30** Nuits magnétiques.
- **0.10** Du jour au lendemain.

JEUDI 27 FÉVRIER

- **0.00** Les nuits de France-Culture.
- **7.00** Culture matin.
- **8.15** Les enjeux internationaux.
- **8.30** Les chemins de la connaissance : voir lundi.
- **9.05** Matinée une vie, une œuvre : Pierre Albert-Birot.
- **10.30** Musique : les miroirs du cirque.
- **11.10** Répétez, dit le maître : cours préparatoire : on ne redouble plus.
- **11.30** Feuilleton : Les massacres de Paris.
- **12.00** Panorama.
- **13.40** Peintres et ateliers : Jean-Michel Meurisse.
- **14.00** Un livre, des voix : « la Laitière de Bordeaux », de Pierre Ajame.
- **14.30** Agora, avec Guy Weelen, critique d'art.
- **15.00** Les comédiens de la Ligue d'improvisation (en direct du Studio 105).
- **15.30** Musicomania : les merveilleuses machines à apprendre la musique.
- **17.10** Le pays d'ici : à Moulins.
- **18.00** Subjectif.
- **19.30** Les progrès de la biologie et de la médecine : la chirurgie vasculaire.
- **20.00** Musique, mode d'emploi : le rock.
- **20.30** Ecrit pour la radio : l'Amour platonique, de J. Perry. Avec M. Rayer, J. Topart, G. Lamarque, E. di Giovanni...
- **21.30** Metz 85 : Rencontres internationales de musique contemporaine : « Constellation de la frontière », de V. Globoker.
- **22.30** Nuits magnétiques.
- **0.10** Du jour au lendemain.

VENDREDI 28 FÉVRIER

- **0.00** Les nuits de France-Culture.
- **7.00** Culture matin.
- **8.15** Les enjeux internationaux.
- **8.30** Les chemins de la connaissance : voir lundi.
- **9.05** Matinée du temps qui change : politiques économiques et relations internationales au XXe siècle : de la CECA au Marché commun.
- **10.30** Musique : miroirs (et à 17 h).
- **11.10** L'école hors les murs : les bourses.
- **11.30** Feuilleton : Les massacres de Paris.
- **12.00** Panorama.
- **13.40** On commence... Claudel à Nanterre, deux créations, à Marseille et au TPL.
- **14.00** Un livre, des voix : « Hélène ou la solitude », de Jean Gaulmier.
- **14.30** Sélection prix Italia : « Jeïta ou le murmure des eaux », de F. Bayle.
- **15.30** L'échappée belle : vous avez dit « lsard » ? ; Terre des merveilles (Bougainville : Tahiti ou la nouvelle Cythère).
- **17.10** Le pays d'ici : à Moulins.
- **18.00** Subjectif.
- **19.30** Les grandes avenues de la science moderne : l'onchocercose.
- **20.00** Musique, mode d'emploi : le rock.
- **20.30** Le grand débat : Faut-il plus d'enfants à la France ? Avec Michèle Perrot, Michel Albert, Pierre Chaunu et Hervé Le Bras.
- **21.30** Black and blue : pour ceux qui aiment le jazz.
- **22.30** Nuits magnétiques.
- **0.10** Du jour au lendemain.

France-Musique

SAMEDI 22 FÉVRIER

- **2.00** Les nuits de France-Musique : Friedrich Gulda.
- **7.02** Avis de recherche : Mozart, Reger, Capdevielle.
- **9.10** Carnet de notes.
- **11.00** Manifestes médiévaux : autour du manuscrit de Montpellier.
- **12.05** Désaccord parfait : débat autour de l'Opéra de la Bastille, en collaboration avec « le Monde de la musique » ; à 14 h, concert.
- **14.15** Concert (des grands interprètes aux jeunes talents) : œuvres de Haydn et Tchaïkovski, par l'Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez.
- **16.00** Le temps du jazz : jazz s'il vous plaît ; Hexagonal : le Sextuor de saxophones de Yochk'o Seffer.
- **18.00** Opéra : « Otello », de Verdi, par les chœurs de l'Opéra de Vienne, dir. H. von Karajan, sol. M. del Monaco, R. Tebaldi, A. Protti, N. Romanato, A.-R. Satre.
- **19.05** Les cinglés du music-hall : Ultraphone ultra chic.
- **20.04** Avant-concert.
- **20.30** Concert (en direct de la salle Pleyel) : « la Foire de Sorotchinski » (ouverture), de Moussorgski ; « Concerto pour piano et orchestre n° 2 », de Tchaïkovski ; « Symphonie n° 2 », de Brahms, par l'Orchestre national de France, dir. E. Svetlanov, sol. S. Cherkassky, piano.
- **22.56** Les soirées de France-Musique : à 23 h, en simultané avec FR 3 : « Thaïs », opéra de J. Massenet (version abrégée), par les chœurs et l'orchestre de l'école de Bordeaux, dir. J. Pernoo ; à 1 h, voyage à travers la chanson avec les Chansons de la grand'voile.

DIMANCHE 23 FÉVRIER

- **2.00** Les nuits de France-Musique : la soupe populaire.
- **7.02** Concert promenade : musique viennoise et musique légère.
- **9.10** Musiques sacrées : Poulenc, Haydn.
- **10.00** Mozart : 1791-1985.
- **12.05** Magazine international.
- **14.05** Top laser : œuvres de Mozart, Ravel, Haydn, Mercadante, J.-S. Bach, Liszt, Prokofiev.
- **17.00** Comment l'entendez-vous ? : Round Midnight, œuvres de Monk, Jarrett, Verdi, J.-S. Bach, Beethoven, Debussy...
- **19.05** Jazz vivant : jazz étranger en France.
- **20.04** Concert (donné le 9 juin au Festival de Vienne) : « Lucio Silla », opéra en trois actes de J.-C. Bach, par l'Orchestre de chambre de la jeune Philharmonie allemande et les chœurs de la Singakademie de Vienne, dir. W. Scheidt, chef des chœurs A. Grossmann, sol. P. Coburn, H. Heichele, E. Woods, J. Protschka, J. Hagegard, E.-L. Strachwitz et W. Koloseus.
- **23.15** Les soirées de France-Musique : Rediffusion du programme de J.-C. Biette.

LUNDI 24 FÉVRIER

- **2.00** Les nuits de France-Musique : Vaclav Talich, chef d'orchestre.
- **7.10** L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
- **9.05** Le matin des musiciens : rayonnements du symbolisme, le cas « Wagner ».
- **12.10** Le temps du jazz.
- **12.30** Concert (donné le 23 avril au Théâtre des Champs-Elysées) : concertos de J.S Bach par l'Orchestre de chambre de Stuttgart, dir. K. Munchinger, sol. J.-P. Rampal, B. Soustrot...
- **14.02** Repères contemporains : Enriquez, Braun, Fortner.
- **15.00** Les chants de la terre : magazine des musiques populaires et traditionnelles.
- **15.30** Les après-midi de France-Musique : musique industrielle, œuvres de Wagner, Prokofiev, Mossolov, Berlioz, Chaplin, Satie...
- **18.02** Avis aux amateurs.
- **19.10** Premières loges : Solange Delmas, soprano (œuvres de Mozart, Donizetti, Massenet, Verdi, Delibes, Rossini).
- **20.04** Jazz d'aujourd'hui : vient de paraître.
- **20.30** Concert (en direct de la BBC à Londres) : « Being Beautous », « le Miracle de la rose », de Henze, « Chaîne 1 » et « Noëls polonais », de Lutoslawski par le London Sinfonietta, dir. H.W. Henze, W. Lutoslawski, sol. S. Leonard, H. Tunstall, C. Van Kamper...
- **23.00** Les soirées de France-Musique : Vénitiennes.

MARDI 25 FÉVRIER

- **2.00** Les nuits de France-Musique : Richard Strauss.
- **7.10** L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
- **9.05** Le matin des musiciens : rayonnements du symbolisme, « les ambiguïtés du symbolisme » : Berlioz, Chabrier, Debussy, Schumann.
- **12.10** Le temps du jazz.
- **12.30** Concert (donné le 24 avril au Théâtre des Champs-Elysées) : œuvres de J.S. Bach par l'Orchestre de chambre de Stuttgart, dir. K. Munchinger.
- **14.02** Repères contemporains.
- **14.30** Les enfants d'Orphée : spécial vacances.
- **15.00** Côté jardin, magazine de l'opérette.
- **15.30** Les après-midi de France-musique : Beethoven ; à 16 h, Chanteurs de demain, Christian Chenille ; à 17 h, Derrière le miroir, œuvres de Haydn, Dussek, Bridge, Atterberg.
- **19.12** Jazz d'aujourd'hui : lecture au laser.
- **20.04** Concert (donné le 25 janvier au Théâtre des Champs-Élysées) : Sonate pour piano en la mineur de Schubert, « Unstern », « Bagatelle sans tonalité », « Nuage gris » et « Sonate en si mineur » de Liszt, « Quatuor à cordes en ré majeur » de Mozart, « Quatuor à cordes en mi mineur » de Bridge, « Quatuor pour piano et cordes en sol mineur » de Brahms, par le Quatuor Guarneri et M. Rudy au piano.
- **23.00** Les soirées de France-Musique : années de pèlerinage.

MERCREDI 26 FÉVRIER

- **6.00** Musique légère.
- **7.10** L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
- **9.05** Le matin des musiciens : rayonnements du symbolisme, le symbolisme en Europe.
- **12.10** Le temps du jazz.
- **12.30** Concert (donné le 5 juin au Centre-Pompidou) : œuvres de Durieux, Kolb, Schapira, Zinsstag par l'Ensemble intercontemporain, dir. P. Eotvos, sol. Y. Nara et E. Laurence.
- **14.02** Jeunes solistes : œuvres de Chopin, Ravel et Liszt par Ken Sasaki, piano.
- **15.00** Acousmathèque : la bouche du haut-parleur, un éloge de la voix hors-champ : œuvres de Henry, Eloy et Stockhausen.
- **15.30** Les après-midi de France-Musique : Que viva Mexico : œuvres de Revueltas, Moreno, Chavez, Ponce, Moncayo : à 17 h, Derrière le miroir, œuvres de Vaughan Williams, Sibelius, Beethoven, Haydn.
- **19.12** Interlude : Dvorak.
- **19.30** Spirales, magazine de la musique contemporaine.
- **20.04** Jazz d'aujourd'hui : où jouent-ils ?
- **20.30** Concert (donné le 8 février à la salle Pleyel) : « le Livre de la jungle », d'après Kipling, de Koechlin, « Mort et transfiguration, poème symphonique » de Strauss par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. L. Segerstam.
- **23.00** Les soirées de France-Musique : Jazz-club.

JEUDI 27 JANVIER

- **2.00** Les nuits de France-Musique : musique de divertissement.
- **7.10** L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
- **9.05** L'oreille en colimaçon.
- **9.20** Le matin des musiciens : Rayonnements du symbolisme, mythes, contes et légendes : œuvres de Wagner, Berg, Schreker, Strauss...
- **12.10** Le temps du jazz.
- **12.30** Concert (donné le 29 juillet en l'église Saint-Séverin) : œuvres de Scarlatti, Schutz, Haendel, par la Grande écurie et la chambre du Roy et le Kammerchor de Stuttgart, dir. F. Bernius.
- **14.02** Repères contemporains : Mihalovici, Castiglioni.
- **15.00** Les chants de la terre, magazine des musiques traditionnelles et populaires.
- **15.30** Les après-midi de France-Musique : Impressions brésiliennes, œuvres de Villa-Lobos, Nepomuceno, Fernandez, Ernani Baaga... ; à 17 h Parcours du sacré, avec Maurice Ohana.
- **19.12** Interlude.
- **19.30** Rosace, magazine de la guitare, œuvres de Coste, Cordero, Anido, Albeniz.
- **20.04** Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes.
- **20.30** Concert de musiques sacrées (donné le 7 février en l'église Saint-Louis-en-l'Ile) : « le Cantique des cantiques » de Palestrina, « Les larmes de Saint-Pierre » de R. de Lassus, par l'Ensemble vocal de la Chapelle royale, dir. P. Herreweghe.
- **23.00** Les soirées de France-Musique : les années de pèlerinage.

VENDREDI 28 FÉVRIER

- **2.00** Les nuits de France-Musique : Swing.
- **7.10** L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
- **9.05** Le matin des musiciens : rayonnements du symbolisme, le symbolisme, une tentation ?, œuvres de Leoncavallo, de Falla...
- **12.10** Le temps du jazz.
- **12.30** Concert/lecture : œuvres de Kessler, par le Trio de synthétiseurs TM + avec L. Cuniot, D. Dufour, Y. Geslin, J.-C. Drouet.
- **14.02** Repères contemporains : Schnittke, Holliger.
- **14.30** Les enfants d'Orphée : spécial vacances.
- **15.00** Histoire de la musique.
- **16.00** Les après-midi de France-Musique : portrait de Maurice Ohana, rituel du silence, rituel de la messe, rituel imaginaire.
- **19.10** Les muses en dialogue, magazine de musique ancienne.
- **20.00** Concert (en direct de Stuttgart) : « Et exspecto resurrectionem mortuorum, pour orchestre de bois, cuivres et percussion métallique de Messiaen, « Messe n° 1 en ré mineur », pour solistes chœur et orchestre, de Bruckner par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart et les chœurs de chambre de Rias Berlin et du Sudfunk, dir. U. Segal, sol. K. Laki, soprano, C. Kallisch, alto, A. Baldin, ténor, R. Holl, basse.
- **22.20** Les soirées de France-Musique : pêcheurs de perles : 10e anniversaire de la mort de Jean Martinon ; à 0 h, Musiques tziganes de Roumanie.

Les Tables de la Semaine

La Foncée à Port-en-Bessin

Port-en-Bessin ! On imagine Maigret venu enquêter chez les marins-pêcheurs et se régalant de plats du pays et de bolées de cidre. Ici où *« nous faisons des choses prodigieuses »*, assure la carte, il y a certes un menu régional (90 F), mais la carte, si elle propose la « petite pêche », l'accommode au jus de truffes, apprête le filet de bœuf au bordeaux, et ses petits choux verts sont garnis de foie gras sauce truffe ! Enfin ! La vingtaine de couverts de cette petite salle élégante n'en sont pas moins heureux de la cuisine d'Eric Guenoux, et la carte des vins est riche en bordeaux (à défaut *de bons vieux cidres*). *Comptez* 200 F/250 F avec le fromage (qui ne figure pas à la carte). Fermé mardi et mercredi hors saison.

● **La Foncée, 12, rue *Michel-Lefournier* à *Port-en-Bessin* (14520), tél. : 31-21-71-66).**

Jacques Depeyre à Montpezat-de-Quercy

Il arrive un malheur à Jacques Depeyre. Il n'a pas perdu *son étoile au Bottin Gourmand*, mais elle a « sauté ». De sorte que... Rétablissons-le dans son droit, donc, et saluons ce jeune élève du cher Guillot dont la carte est pour une bonne part *régionaliste : cuisse de canard* confite, magret, foie gras... celui-ci jusque fourré dans le turbot (hum !), avec des feuilletés « sublimes » (on n'est point élève de Guillot pour *rien !*). *Un menu, service et vin* compris, à 235 F (trois plats, fromages signés Xavier – le grand spécialiste affineur de Toulouse – et dessert arrosés de gaillac blanc et rouge). A la *carte, comptez 300 F. Fermé* dimanche soir et lundi.

● **Depeyre, route de la République, à Montpezat-de-Quercy (82270), tél. : 63-02-08-41.**

Le Lion d'Or à Bayeux

La vraie cuisine, c'est ici qu'il la faut chercher. Grande table normande, rustique, souriante et où l'andouille chaude à la Bovary, la raie aux pointes d'orties, le bourdelot (gâteau à la poire) et la teurgoule (tort-gueule = riz à la cannelle) valent tous les petits légumes de la terre, et même les filets de sole homardine que M. Jouvin ajoute à sa carte. Et un cidre bouché fermier qui vaut le voyage ! Menus, et à la carte comptez 200 F. Quelques bonnes chambres.

● **Le Lion d'Or, 71, rue Saint-Jean, à Bayeux (14400), *tél. : 31-92-06-90.***

Rôtisserie Saint-Pancrace à Nice

Plus exactement à Saint-Pancrace, sur les hauteurs de Nice, et qui vient de réouvrir après la fermeture hivernale. *Une très belle maison à jardin* et vue panoramique et une très grande cuisine signée J.-P. Robert : foie gras chaud aux abricots (120 F), dame de loup poêlée aux tomates mari*nées à l'huile vierge (150 F)*, rosettes d'agneau basilic gâteau de courgettes (100 F), assiette gourmande (50 F). Ce ne sont là qu'exemples, et un beau menu (220 F) vous fera faire mieux connaissance avec *aussi* les raviolis au foie gras, le coq des Gandels au pistou pâtes fraîches aux herbes, le pot-au-feu à la riche, etc. Très belle carte des vins « animée » par Antoine Luciano, un sommelier qui sait son vin et en parler. Je vous recommande les Bellet de M. de Charnacé. A la carte, comptez 300 F. Fermé lundi. Salon particulier cinquante couverts.

● **Rôtisserie Saint-Pancrace, à Saint-Pancrace (06100), 493, route de Pessicart, tél. : 93-84-43-69.**

L. R.

Le secret des saint-jacques

Cru ou cuit, un coquillage de saison.

C'EST la bonne saison pour ce pecten, *maximus* en Atlantique et *jacobeus* en Méditerranée (mais la différence est infime, et le coquillage est délicieux, cru ou cuit). Ce qu'il importe est de l'acheter dans sa coquille et non pas en sachet, sous vide et encore moins surgelé. Ce qui est indispensable, aussi (et que de nombreux chefs ignorent ou négligent de faire), est de détacher le corail de la noix et d'arracher le ligament qui l'y retient, coriace sous la dent.

Cela me fait penser à une anecdote : un client furieux écrivant au restaurant Prunier et l'accusant de servir des coquilles surgelées. La preuve? La brochette commandée était arrivée sans corail ! En fait, transpercer ce corail équivaut à l'anéantir et, aussi bien, ce corail n'est-il qu'ornemental en général. Ou alors, pilé, dans une sauce.

Les saint-jacques crues sont à la mode. Vous en trouverez naturellement chez *Le Duc* (243, boulevard Raspail, tél. : 43-20-96-30 – fermé samedi, dimanche et lundi, il ne faut pas se fatiguer !).

Les saint-jacques cuisinées s'agrémentent de multiples recettes. Au naturel ne sont-elles pas les meilleures ? En tout cas les plus classiques, et vous les trouverez classiquement à *La Coquille* (6, rue du Débarcadère, Tél. : 45-72-10-73 – fermé dimanche et lundi), où l'ami Lausecker s'affirme définitivement.

Mais je voudrais vous signaler aussi la belle carte du *Prunier Elysées* (26, avenue des Champs-Elysées, Tél. : 45-62-26-51, ouvert tous les jours). Il ne serait pas sage de négliger ce passage entre les Champs et la rue de Ponthieu. D'abord parce qu'il est bien fréquenté (contrairement à d'autres), bien enrichi de boutiques intéressantes, avec un immense patio ensoleillé l'été, pictural l'hiver (la cascade !), et, enfin, parce que l'on est bien accueilli, ici, par la blonde Nathalie, qui, dotée de l'*« efficacité* Prunier », vous commentera les saint-jacques en brochette (un plus que discret soupçon alliacé est leur secret), aux poireaux, à l'oseille et tomate, marinière, etc. (120 F). Suivies du plateau de fromages et du merveilleux gâteau au chocolat amer (vraiment amer), cela vous fera un repas bien élyséen.

LA REYNIÈRE.

MAISON

Multi et micro

Les « plus » dans les arts ménagers.

LE Salon des arts ménagers n'est plus la kermesse populaire d'autrefois. Réservé aux seuls professionnels, on y présente les nouveautés qui seront commercialisées dans les prochaines semaines.

Sortis en 1981, les fours électriques « multifonctions » représen*tent déjà 30 % des ventes. Leurs* atouts ? Réunir la cuisson traditionnelle par convection naturelle et la « chaleur tournante » par turbine. Permettre six à huit modes de cuisson différents en combinant ou en dissociant ces deux techniques. Proposés par tous les fabricants, ces fours coûtent entre 5 000 francs et 7 000 francs selon leur volume et leurs perfectionnements. Parmi les « plus » de l'année, la fonction « sole pulsée » (résistance du bas plus turbine) pour réussir les quiches et tartes (Philips ; Thermor). Et l'adjonction d'un tourne-*broche en position gril* (Arthur-Martin ; Electrolux ; Rosières ; Scholtès ; Thermor).

La véritable innovation est un four multifonctions plus cuisson à la vapeur. L'injection de vapeur, *sans pression, s'opère dans* l'enceinte du four ou, par un tube flexible, dans un plat spécial en verre dans lequel plusieurs types d'aliments peuvent cuire ensemble (« Biothermic vapor » Mondial, distribué par Eberhardt).

Pour les cuisines exiguës, des fours à poser sur un plan de travail combinent plusieurs types de cuisson. Le « microvapeur » *Vivalp-Tournus (sans micro-*ondes comme son nom pourrait le faire croire) est un petit four-gril avec générateur de vapeur. Le four compact à chaleur tournante de Rosières est surmonté de deux plaques électriques. Le « Gourmet 3200 » Bosch est un four alliant la convection naturelle, un gril, les micro-ondes et, au sommet, une table de cuisson en vitro*céramique à deux zones de cuis*son.

Les nouveaux fours à micro-ondes ont des capacités allant de 12 litres jusqu'à 35 litres, dans une fourchette de prix de 2 000 francs à 6 000 francs. Les plus petits (Kenwood ; Zanussi) peuvent se fixer au mur, sous un élément de cuisine. Pour une meilleure répartition de la chaleur, certains constructeurs associent un plateau tournant et un diffuseur d'ondes (Thermor ; Toshiba) ou adoptent un système qui brasse les ondes et élimine l'encombrement du plateau (Candy ; Ignis ; Philips ; Radiola).

Les fabricants répondent aux besoins en lavages fractionnés d'un linge peu sale avec des appa*reils à capacité variable*, de un à cinq kilos de linge, avec des consommations d'eau et d'énergie adaptées (Brandt ; Philips). Du nouveau avec des vitesses de lavage plus rapides, par des touches spéciales s'ajoutant aux programmes « demi-charge » et « éco ». Ce lavage accéléré n'exclut pas la qualité des rinçages et de l'essorage du linge (Arthur-Martin ; Electrolux ; Vedette).

Cette recherche du « toujours plus vite » s'applique aussi aux lave-vaisselle, avec la généralisation de branchement sur l'eau chaude, permettant des lavages en vingt minutes. La nouveauté est l'apparition d'un micro-filtre autonettoyant pour obtenir des rinçages dans une eau parfaitement épurée (Thermor ; Thomson).

Pas d'innovation technique pour les appareils combinés réfrigérateurs-congélateurs, mais la recherche d'un bon équilibre entre les capacités des deux enceintes. Avec une proportion accrue du volume congélation-conservation des surgelés. Les congélateurs de type « armoire » deviennent aussi performants que les « bahuts », par une isolation renforcée et des clayettes elles-mêmes réfrigérantes.

JANY AUJAME.

société

ÉDUCATION

Deux langues vivantes pour tous

M. Jean-Pierre Chevènement souhaite limiter la « *prééminence excessive* » de la langue anglaise. Il l'a répété en inaugurant le salon Expolangues qui a lieu du 19 au 23 février à Paris (1). Le ministre a *affirmé que « le monolinguisme ne correspond pas aux enjeux de notre temps »*. Pour conduire une politique de diversification, il a retenu deux objectifs : aller vers la maîtrise de deux langues vivantes étrangères par tous les élèves et maintenir largement ouvert l'éventail des langues enseignées par l'éducation nationale. (Voir notre supplément Expolangues 86 paru dans *le Monde* du 13 février).

(1) Expolangues Grand Palais, ouvert de 10 heures à 19 heures. Prix d'entrée : 33 F ; professeurs, étudiants, *élèves : 15 F.*

Accord sur le catéchisme du mercredi

Un accord limité est intervenu entre l'épiscopat français et le ministre de l'Education nationale, sur la question controversée du congé du mercredi et de ses incidences sur l'enseignement du catéchisme. Le calendrier 1986-1987 prévoit, selon les zones, deux ou trois mercredis scolarisés. Craignant un *« grignotage »* de l'enseignement religieux et invoquant la loi de 1882 qui garantit son exercice, Mgr Vilnet, président de la conférence épiscopale, a exprimé son inquiétude à M. Jean-Pierre Chevènement. Celui-ci a répondu que *« toutes instructions utiles seront données aux services académiques et aux directeurs d'école, afin que, à la demande des familles, les nécessaires autorisations d'absences soient accordées aux élèves pour suivre le catéchisme ces mercredis exceptionnellement scolarisés »*.

MÉDECINE

Eurespoir : le programme français *contre le cancer*

Au terme de la réunion organisée le jeudi 20 février à l'Elysée, dans le cadre du programme Eurespoir, la France a adopté un certain nombre de mesures pour améliorer la lutte contre le cancer. C'est ainsi que devraient être créées au niveau de chaque région des consultations spécialisées dans la lutte contre la douleur. La législation sur le recueil des données médicales (registres du cancer) sera modifiée afin de permettre l'échange entre les pays européens et de lutter plus efficacement contre les cancers professionnels. D'autre part, la France examinera positivement les propositions des experts cancérologues concernant le tabac (taxe proportionnelle à la quantité de goudrons contenue dans les cigarettes, retrait du tabac du calcul de l'indice des prix, élimination d'ici 1990 des cigarettes contenant plus de 15 mg de goudron, suppression de la détaxe sur le tabac dans les aéroports, etc.). Enfin, un programme prioritaire d'installation de minitels pour les médecins sera lancé afin de permettre à ces derniers d'avoir accès à la Banque de données sur le cancer, qui sera mise en place en France avant l'été.

La France met en orbite son premier satellite d'observation de la Terre

Sous l'œil de Spot

Le dernier lanceur de la série Ariane-1 doit quitter la base de Kourou le samedi 22 février, à 2 h 44 (heure de la métropole), et mettre en orbite le premier satellite français d'observation de la Terre, Spot-1, ainsi qu'un satellite scientifique suédois, Viking. Ce tir est la concrétisation d'études et de travaux commencés il y a plus de dix ans qui vont permettre à la France d'entrer sur un marché spatial actuellement monopolisé par les Etats-Unis : celui de la télédétection des ressources terrestres, de l'évaluation des surfaces cultivées, de la prévision des récoltes, de la confection et de la mise à jour des cartes géographiques...

L'observation par satellite, qui ouvre des perspectives inestimables, s'est développée d'abord à des fins militaires : Russes et Américains ont mis en place des systèmes complexes afin de vérifier que pas un bouton de guêtre ne manque chez l'adversaire. L'utilisation civile en est une conséquence, mais demande des moyens différents : les images peuvent être moins détaillées, mais doivent couvrir de grandes surfaces, et surtout être renouvelées souvent. Car c'est souvent la comparaison des images successives qui fournit l'information majeure.

Les Etats-Unis avaient mis en orbite un premier satellite d'observation civile de la Terre en 1972, Landsat-1. Sa révolution était de 80 mètres, ce qui signifie que chaque point de l'image correspondait à un carré du sol de 80 mètres de côté. Les vues obtenues étaient en trois « couleurs » : vert, rouge, proche infra-rouge, les bandes spectrales étant choisies pour qu'on distingue facilement les divers types de « couverture » du sol : rocher, sable, végétation, eau, neige... Successivement, quatre autres satellites Landsat furent mis en orbite. Depuis Landsat-4, ils permettent des images plus fines, d'une résolution de 30 mètres.

Par rapport aux Landsat, Spot-1 et ses successeurs (1) apportent deux améliorations essentielles : une meilleure résolution et une vision stéréoscopique qui permet d'appréhender le relief. Sur le premier point, la résolution de 80 mètres, bien adaptée au parcellaire américain, est insuffisante pour l'Europe, où les champs sont plus petits et les cultures plus enchevêtrées. Les instruments HRV (haute résolution visible), conçus par la société Matra pour le programme Spot (2), ont une résolution de 20 mètres pour les prises de vues en couleurs, de 10 mètres pour celles en noir et blanc.

La commercialisation des images

Mais c'est la deuxième amélioration qui est la plus importante. Les deux instruments HRV n'observent pas nécessairement à la verticale, mais peuvent « loucher » sur le côté. Le dessin des orbites de Spot est tel qu'une même zone de la Terre peut-être observée sous deux angles différents à deux ou trois jours d'intervalle. On peut ainsi reconstituer le relief, ce qui est essentiel pour la cartographie. L'Institut géographique national va utiliser Spot-1 pour établir une carte de la Guyane.

Décrivant une orbite circulaire dont l'altitude moyenne est de 832 kilomètres, Spot-1 repassera tous les vingt-six jours exactement à la verticale des mêmes points, et durant ce cycle, compte tenu du champ des instruments, il pourra observer en vision verticale au moins une fois chaque point du globe. De plus, l'orbite est synchronisée sur le Soleil, de façon que deux observations successives d'une même région du globe se fassent à la même heure locale.

Les images seront commercialisées sous la forme de « scènes », disponibles sur papier ou sur bande magnétique. Une scène représente une bande d'environ 60 kilomètres sur 60. Spot-1 diffusera en direct ces scènes, qui pourront être captées par des stations de réception situées dans la zone qu'il survole — cela ouvre la possibilité à chaque pays, s'il s'équipe de la station *ad hoc*, de recevoir les vues de son territoire. Le satellite enregistrera certaines scènes, et les diffusera lorsqu'il passera en vue des deux stations principales de réception. L'une de celles-ci est implantée près de Toulouse, l'autre est à Kiruna, dans l'extrême nord de la Suède. A ces stations sont associés deux « Centres de rectification des images spatiales » qui font sur les scènes des traitements divers — correction des déformations dues aux angles de prise de vue, par exemple, — et en assurent l'archivage (deux cent cinquante mille scènes par an et pour chaque centre).

Les scènes seront commercialisées par la société Spot-Image. Fondée en 1982, celle-ci a pour principaux actionnaires le Centre national d'études spatiales (39 %), l'Institut géographique national (10 %), Matra (8,8 %), la Société européenne de propulsion (8,8 %), le Bureau des recherches géologiques et minières (7,4 %), l'Institut français du pétrole (7,4 %) et la Swedish Space Corporation (6 %). Elle a signé des accords de commercialisation dans trente-sept pays différents, et créé aux Etats-Unis une filiale pour couvrir le marché nord-américain. Le prix d'une scène ira de 2000 à 8000 F., selon le support et les traitements opérés. Cette commercialisation devrait à terme couvrir les coûts d'exploitation et de remplacement des satellites.

MAURICE ARVONNY.

(1) *Jumeau de Spot-1, Spot-2 doit* être mis en orbite en 1988; Spot-3 et Spot-4, satellites plus perfectionnés (durée de vie plus longue, quatrième bande spectrale), prendront le relais après 1990. Le rythme des lancements doit permettre d'avoir en permanence un satellite opérationnel en orbite.

(2) Matra est le maître d'œuvre du programme Spot. De nombreux autres industriels français ont apporté leur contribution, ainsi que des sociétés belges et suédoises. La Belgique et la Suède collaborent à la réalisation du programme, pour respectivement 4 % et 7 % du coût total.

MOUVEMENT DE PERSONNEL A LA NASA

Un astronaute à la tête du programme navette

Sanctions, mises sur la touche et changements en douceur sont devenus le lot presque quotidien de la NASA, durement éprouvée par les suites de l'explosion en vol de sa navette Challenger. Après le départ de son directeur général Philip Culberston, la NASA perd Gerald Griffin, directeur du centre spatial Johnson de Houston (Texas). Ce dernier va en effet être remplacé à ce poste par le responsable du programme navette spatiale à la NASA, Jesse Moore, qui, voici quarante-huit heures, a fait savoir que certains avis invitant la NASA à différer le tir de Challenger pour *des raisons de sécurité ne lui étaient* pas parvenus.

La mesure prise à l'encontre de Jesse Moore est-elle une sanction ? Difficile de le dire, car, bien avant que Challenger ne soit lancée, la NASA avait clairement annoncé que Jesse Moore deviendrait le patron du centre spatial de Houston mais demeurerait encore jusqu'au mois de mai le directeur du programme navette à la NASA. Cette hâte soudaine à un changement prévu de longue date ne s'explique-t-elle pas par le choix fait par la commission d'enquête d'exclure de son sein tous les responsables impliqués dans la décision de lancement de la navette.

Sans doute. Reste que ce ne sont là que les premiers remous d'un mouvement plus vaste qui ne manquera pas de se manifester, si il se vérifie, comme l'a dit de manière anonyme un membre de la commission d'enquête, que le processus de décision pour lancer ou non la navette fut « terrifiant ». En attendant, Jesse Moore est remplacé à son poste par l'ancien astronaute Richard Truly qui, par deux fois déjà, a volé à bord de la navette. Une nomination qui paraît donner plus de poids aux astronautes, dans la mesure où ils sont déjà fortement représentés dans la commission d'enquête avec Neil Armstrong, Sally Ride et, bien qu'il ne soit pas officiellement présent, Robert Crippen, le pilote du premier vol de la navette spatiale américaine.

ENQUÊTES SUR LE CENTRE DE SELLAFIELDS, EN GRANDE-BRETAGNE

Une passoire nucléaire

De notre correspondant

Londres. — Au lendemain d'une nouvelle fuite, le gouvernement britannique a dû se résigner à annoncer, le 19 février, la création d'une commission d'enquête sur le fonctionnement du Centre de retraitement des déchets nucléaires de Sel*lafiekd (ex-Windscale), situé sur la* côte du Cumberland, dans le nord-ouest de l'Angleterre.

Cette décision fait suite à la révélation en moins de cinq semaines, de trois incidents graves, au cours desquels d'importantes quantités de substances radioactives se sont échappés, soit en mer d'Irlande, soit à l'intérieur des installations, contaminant plusieurs employés (sans que leur santé soit menacée, selon la direction).

Les défaillances du complexe de Sellafied étant tristement célèbres depuis bientôt trois décennies, c'était la moindre mesure que puisse prendre le gouvernement de Mme Tatcher, pour tenter d'apaiser l'inquiétude grandissante dans l'opinion publique, et essayer de faire pièce aux protestations de l'opposition, et des mouvements écologistes, qui réclament la fermeture provisoire de l'usine.

Le dernier incident s'est produit le 18 février : une canalisation s'est rompue, et des eaux « *faiblement radioactives* », d'après l'administration, se sont répandues dans un fossé.

Le 23 janvier, après une fausse manœuvre, une demi-tonne d'uranium a été lâchée en mer. Le 5 février, un nuage de nitrate de plutonium s'est dispersé dans l'un des halls du centre (*le Monde* du 7 février).

De sévères critiques

A cette occasion, la direction de British Nuclear Fuels Limited (BNFL), équivalent de la Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA) en France, a donné de nouveau l'impression de minimiser systématiquement la gravité des événements ; ce qu'on lui reproche depuis longtemps, et qui ne fait que renforcer les appréhensions. BNFL a d'abord fait savoir que seulement trois membres du personnel avaient été affectés, avant de reconnaître quelques jours plus tard, que onze personnes avaient été soumises à des radiations, l'une d'entre elles à un niveau alarmant.

Les critiques à l'attitude du BNFL sont d'autant plus sévères, qu'au même moment, un ancien ingénieur de Sellafield a contesté l'exactitude des données sur lesquelles s'était fondée une précédente commission d'enquête. Celle-ci, dans un rapport publié en 1985, avait indiqué qu'il n'y avait aucun lien évident entre la multiplication anormale des cas de leucémie parmi les enfants de la région, et les diverses fuites ou émanations accidentelles survenues au centre de Sellafield, depuis sa création, au début des années 50. Selon l'ingénieur, 20 kilos d'uranium se seraient dispersés dans l'atmosphère, de 1952 à 1955, et non pas 400 grammes comme l'avait indiqué la direction, à la commission.

BNFL a toujours affirmé que sa responsabilité n'avait pas lieu d'être engagée. Mais l'administration ensuite, n'en a pas moins indemnisé une douzaine de familles dont les membres avaient été victimes de cancers. Une attitude apparemment contradictoire, de nature à alimenter davantage les soupçons.

Trois cents incidents

A cause de cette affaire, et parce que des plages polluées, aux abords de Sellafield, ont été interdites au public, une vaste campagne s'était déjà développée fin 83, et début 84, orchestrée notamment par le mouvement Greepeace (*le Monde* du 8 novembre 1983).

A cette époque, des investigations menées par l'hebdomadaire *Observer*, avaient révélé qu'en trente ans, plus de trois cents incidents s'étaient produits à Sellafield.

La réputation du centre est si mauvaise, que BNPL a préféré rebaptiser récemment l'endroit. Mais le nom de Sellafield paraît aussi sinistre que celui de Windscale, attribué précédemment à l'usine.

Bien que le sommet ait pour objet la situation en Ulster, le premier ministre irlandais a tenu à mettre Sellafield en tête de l'ordre du jour de sa rencontre à Londres avec Mme Thatcher, le 19 février. Le gouvernement de Dublin s'inquiète depuis des années, du rejet régulier en mer d'Irlande, d'une part des déchets de Sellafield. M. Garret FitzGerald a, encore une fois, demandé l'organisation d'un contrôle sous l'autorité de la CEE. Mme Thatcher s'oppose à cette requête, mais la démarche de M. FitzGerald n'est certainement pas étrangère à la décision prise par le cabinet britannique, de désigner une nouvelle commission.

Les critiques concernant Sellafield rejoignent celles qui portent sur l'état de l'ensemble du programme nucléaire civil de la Grande-Bretagne. Les gouvernements britanniques ayant longtemps préféré le maintien de l'utilisation du charbon, ou le développement de l'emploi du pétrole de la mer du Nord, la part du nucléaire pour la production d'électricité au Royaume-Uni, n'est que de 19 %. Le pays se situe ainsi loin derrière la France, la Belgique, la RFA et même l'Espagne. Résultat : la production est insuffisante, et le coût du kilowatt est, en Grande-Bretagne, l'un des plus élevés d'Europe. Londres a dû conclure un accord avec Paris, pour la fourniture de courant, au moyen d'un câble installé sous la Manche, l'an dernier.

FRANCIS CORNU.

● *Quatre Français irradiés à la centrale de Koeberg (Afrique du Sud).* — Quatre employés d'une société française travaillant à la centrale nucléaire de Koeberg, en Afrique du Sud, ont été accidentellement exposés à des radiations, le 19 février, lors de l'approvisionnement d'un réacteur en combustible. Le niveau des radiations subies par les quatre Français serait « *sans gravité* », selon les autorités sud-africaines, qui ont cependant ouvert une enquête. La centrale nucléaire de Koeberg, construite par la France, est entrée en service en 1984. — (*Reuter.*)

Coluche « fait un tabac » au Parlement européen

Strasbourg (*AP*). — Jamais une conférence de presse au Parlement européen n'aura eu autant de succès que celle tenue jeudi 20 février par Coluche, invité par un élu socialiste belge, M. José Happart, pour venir parler des « restaurants du cœur ». La salle de conférences était bondée, et Coluche, habillé de son éternelle salopette et affublé de lunettes rouges assorties à son vernis à ongles, semblait presque intimidé, en tout cas beaucoup plus réservé et moins railleur que d'habitude.

Il a voulu être pris au sérieux, et a réussi, puisque des parlementaires socialistes européens ont déposé une résolution qui est la copie conforme du texte dont l'Assemblée nationale française a été saisie.

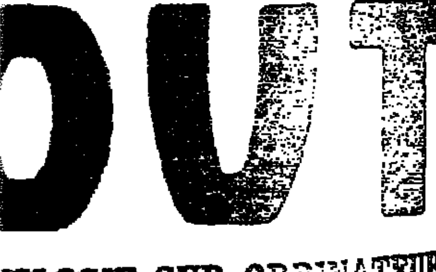
Il est notamment demandé à la Commission européenne d'élaborer rapidement une directive prévoyant une réduction d'impôts pour les dons faits en faveur des associations qui luttent contre la pauvreté, en Europe comme dans le tiers-monde. *« Ce projet a l'intérêt de débarrasser définitivement les gouvernements du problème des pauvres, parce que, si les gouvernements ne restent pas, les pauvres restent »*, a estimé Coluche, venu chercher l'appui des Européens pour étendre l'opération des « restaurants du cœur » (qui doivent en principe fermer le 21 mars prochain). *« Il faut poursuivre tous les jours, et dans tous les pays européens »*, a dit Coluche, qui ne comprend pas qu'avec une production largement excédentaire les Européens *« n'aient pas à bouffer »*.

En tout cas, l'idée fait son chemin : il y a déjà des « restaurants du cœur » en Allemagne fédérale et à Londres, il s'en ouvrira un la semaine prochaine à Liège. Coluche a été reçu par le président du Parlement européen, M. Pierre Pflimlin. *« Il a été très gentil et a très bien fait son boulot : il n'a strictement rien dit »*, a expliqué le fantaisiste après l'entrevue. M. Pflimlin a favorablement accueilli, toutefois, l'idée émise par M. Happart de majorer de 10 F français le prix de tous les repas pris lors de la prochaine session dans les restaurants du Parlement européen.

'observation de la Terre

DE PERSONNEL A LA NASA

onaute à la tête
gramme navette



IOLOGIE SUR ORDINATEUR
RACE AU MONDE

MEURTRIERS DE DEUX REPRÉSENTANTS DE L'OLP A PARIS EN 1978

Deux Palestiniens partisans d'Abou Nidal libérés

Deux palestiniens partisans d'Abou Nidal ont été libérés par le gouvernement français, le 5 février. Ils avaient assassiné, en 1978, à Paris, deux autres Palestiniens dont Ezzedine Kalak, le représentant de l'OLP à Paris. La libération conditionnelle dont ils ont bénéficié est légale : arrêtés aussitôt après l'attentat, le 3 août 1978, ils avaient été condamnés le 7 mars 1980 à quinze ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de Paris. Ayant purgé la moitié de leur peine, ils pouvaient solliciter cette libération conditionnelle, qui leur a été aussitôt accordée, évidemment pour des raisons politiques.

Le mutisme le plus complet est officiellement observé sur cette libération, annoncée par l'Agence France-Presse, jeudi 21 février, peu après vingt et une heures. Silence au ministère de la justice, qui accorde les libérations conditionnelles. Silence au ministère de l'intérieur, qui a pris en charge les deux Palestiniens aaprès leur libération avant de les expulser à une date et vers une destination inconnues. Discrétion enfin de Mᵉ Marie-Christine Etelin, leur défenseur depuis 1981. Les deux hommes avait choisi cette avocate toulousaine après avoir été incarcérés au centre de détention de Muret (Haute-Garonne).

Assad Kayed, vingt-huit ans, et Husni Abdul Quadir Hatem, trente-deux ans, n'ont jamais caché leurs motivations, ni manifesté le moindre remords après le double assassinat du 8 août 1978. Ils étaient prêts à faire *« le sacrifice de leur vie pour la cause palestinienne »*.

Appartenant au Front du refus d'Abou Nidal — la tendance dure du mouvement palestinien en guerre ouverte contre Yasser Arafat et ses partisans, — ils s'étaient définis, après leur arrestation, comme *« des soldats engagés dans une lutte sans merci, tenus, à ce titre, d'exécuter des ordres reçus, comme révolutionnaires et non comme terroristes »*.

Le ressort politique de leur action ne faisait aucun doute. Ils avaient agi *« par conviction politique et par patriotisme* (...) *pour lutter à la fois contre le sionisme, l'impérialisme, les réactionnaires arabes et palestiniens partout où ils se trouvent dans le monde »*.

Le 8 août 1978, les deux hommes avaient agi comme des kamikazes. N'ayant eu aucune difficulté à pénétrer dans les locaux de l'OLP, boulevard Haussmann à Paris-8ᵉ, où Husni Hatem était connu, ils avaient presque aussitôt ouvert le feu en direction d'Ezzedine Kalak et de trois de ses collaborateurs réfugiés dans un bureau où, de plus, ils lancèrent deux grenades. Ezzedine Kalak succomba aussitôt puis, plus tard, lors de son transfert à l'hôpital, un de ses proches, Adnam Hammad, mourait à son tour. Vingt-deux douilles furent retrouvées sur place.

Assad Kayed fut aussitôt maîtrisé par d'autres Palestiniens présents sur les lieux, et Husni Hatem fut arrêté sans résistance par des policiers en faction dans la rue devant le bureau de l'OLP.

Au cours de leur procès, les deux terroristes avaient fait à la question : *« Où êtes-vous nés ? »* Cette brève réponse : *« En Palestine. »*

Ce qu'on avait pu alors reconstituer du passé des deux hommes se résume à ceci : originaire de Jordanie, Assad Kayed avait été élevé au Koweït. Après quelques années passées à Londres et un stage de « formation politique » en Irak, il était arrivé en France, en mars 1978, pour faire des études d'architecture. Husni Hatem, né en Cisjordanie, avait été élevé à Naplouse. Bachelier, il aurait fait des études d'ingénieur en mécanique en Turquie, avant de s'installer en France, en 1976, pour préparer une maîtrise de physique au centre universitaire de Jussieu à Paris.

En juin 1978, peu de temps avant l'attentat, Husni Hatem avait été sollicité par un certain « Mansour », membre du Fatah, affirmant appartenir, au dire d'Hatem, au conseil révolutionnaire d'Abou Nidal, et qui lui remit deux pistolets automatiques, des munitions et des grenades. Le 2 août, ce « Mansour », qui n'a jamais pu être identifié, avait mis en relation Husni Hatem et Assad Kayed, en leur donnant l'ordre d'éliminer Ezzedine Kalak. La consigne était d'exécuter le représentant du « traître Arafat », sans faire de victimes françaises et sans résister.

B.L.G.

Un « geste » du gouvernement

(Suite de la première page.)

Si cette libération ne semble pas avoir de lien direct avec la question des otages français et avec la série d'attentats visant des lieux publics commis à Paris du 7 décembre 1985 au 5 février dernier, elle n'en constitue pas moins un geste qui pourrait inciter certains acteurs de la scène proche-orientale à faire pression sur les geôliers de MM. Carton, Fontaine, Seurat et Kauffmann.

Ces deux libérations sont la conséquence de contacts discrets pris par les autorités françaises après la vague d'attentats terroristes de l'été 1982 : l'Hexagone semblait alors devenu le lieu de règlements de comptes entre fractions palestiniennes ou d'actions sanglantes — tel l'attentat antisémite de la rue des Rosiers — visant, à travers la communauté juive française, la politique israélienne au Proche-Orient. Ces contacts avaient utilisé diverses filières, aussi bien des proches de M. Yasser Arafat que des responsables syriens qui passent pour soutenir Abou Nidal.

Au cours de ces discussions, la France aurait promis la libération des deux seuls membres du groupe Abou Nidal détenus en France, à condition que soit respecté l'engagement par ce groupe, prestataire de services en matière de terrorisme international, de ne plus commettre d'attentats en France. Mais la promesse française restait conforme à la loi qui permet des libérations conditionnelles de condamnés après qu'ils ont purgé au moins la moitié de leur peine.

Les délais ont été scrupuleusement observés. C'est au terme du Conseil des ministre du 5 février que le feu vert a été donné. Arrêtés le 3 août 1978, immédiatement après qu'ils eurent assassiné Ezzedine Kalak, représentant de l'OLP à Paris et son adjoint Adnam Hammad, les deux terroristes venaient alors d'effectuer exactement la moitié de leur peine, puisqu'ils avaient été condamnés à quinze ans de réclusion criminelle. Le « contrat » a été respecté car les spécialistes français de la lutte antiterroristes estiment qu'aucun des attentats commis depuis 1982 sur le territoire ne porte la marque d'Abou Nidal.

Concomitances

Pourtant, ce solde de tout compte d'un ancien engagement doit forcément êtr rapporté aux négociations concernant les otages français au LIban. Ne serait-ce qu'à cause des concomitances de dates : le 5 février est le jour de dernier des attentats — à la FNAC du Forum des Halles — dont l'enjeu semblait bien la libération de terroristes proche-orientaux détenus en France. Certes, leurs auteurs ne réclamaient pas la libération de deux Palestiniens aujourd'hui élargis mais du commando responsble en 1980 d'une tentative d'assassinat contre Chapour Bakhtiar, le dernier premier ministre du Shah, ainsi que du dirigeant présumé des franctions armées révolutionnaires libanaises (FARL), Georgeds Abdalla Ibrahim, et des Arméniens de l'ASALA auteurs de sanglant atentat de l'aéroport d'Orly en juillet 1983.

Il n'y a donc pas de lien direct : la France, qui par la voix de son ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, avait assuré n'avoir *« rien à négocier »* après ces attentats, ne peut donc être suspectés d'un double langage. Mais le groupe Abou Nidal est lié à la Syrie et le gouvernement français passe — entre autres — par celle-ci pour faire pression sur le groupe qui détient les otages français. Un geste ne pourrait-il en appeler un autre ?

La réponse est incertaine tant le gouvernement s'est mis dans une situation délicate sur cette question des otages. Officiellement, M. Roland Dumas est le maître d'œuvre des tractations et en rend compte directement au président de la République. Mais des démarches et ses méthodes ne font pas l'unanimité. Refusant la négociation directe avec les ravisseurs, privilégiant les contacts d'Etat à Etat avec la Syrie et l'Iran, le ministre des relations extérieures aurait plaidé, fin 1985, pour un véritable échange, et non pas — comme aujourd'hui — un geste détourné.

Ce choix n'avait pas l'agrément du ministre de l'intérieur, que soutenaient, semble-t-il, le premier ministre et l'ancien garde des Sceaux, M. Robert Badinter. M. Joxe tient à faire une différence entre les attentats qui visent directement la France — et pour lesquels aucune négociation n'est, selon lui, acceptable — et ceux qui utilisent la France comme terrain de règlement de comptes entre fractions rivales de l'imbroglio proche-oriental. Il a ainsi souligné que l'attentat arménien d'Orly rentrait dans la première catégorie, comme ceux des FARL, qui visaient des diplomates américains et israéliens en poste en France, tandis que la tentative avortée d'assassinat de M. Bakhtiar, tout en relevant de la seconde, s'était soldé par la mort d'un policier français et d'une voisine de l'homme d'Etat iranien.

Tentative d'échange

Pas question, dans ces conditions, d'accepter les exigences des mystérieux poseurs de bombe de décembre et février. Pourtant, après arbitrage de M. Mitterrand, il y eut bien, début janvier, une tentative de troc. Un contre un ? Un contre quatre ? Monnaie d'échange : Anis Naccache, le chef du commando ayant visé Chapour Bakhtiar. Lieu de la transaction : Damas. L'avion était prêt, la levée d'écran imminente et cela se passait le 5 janvier.

L'échange n'a pas eu lieu. Le ministre de l'intérieur, en plaidant les inévitables réactions de la base policière face à la libération de l'assassin d'un des leurs, y est-il pour quelque chose ? Ou plutôt les ravisseurs, mécontents de tractations menées en dehors d'eux, auprès de leurs protecteurs syriens et iraniens, n'auraient-ils pas changé d'avis à la dernière minute ? Cette seconde hypothèse est la plus vraisemblable. En attendant les spécialistes s'accordent pour attribuer à cet échec — aggravant une situation confuse déjà alimentée par les multiples émissaires de M. Dumas — la reprise des attentats, à Paris, en février.

EDWY PLENEL.

SELON SON AVOCAT

« Aucune preuve décisive » n'a été retenue contre Christine Villemin

M. Jean-Michel Lambert, juge d'instruction à Epinal, a notifié, jeudi 20 février, à Christine Villemin, toujours inculpée de l'assassinat de son fils Grégory, les conclusions des examens médico-psychologiques auxquels celle-ci a été soumise et les résultats d'une série d'expertises (écriture, acoustique, moulages de pneus et de chaussures féminines, « mouchard » du car que conduisait le fils d'une voisine des Villemin).

Mᵉ Thierry Moser, l'un des défenseurs des époux Villemin, a déclaré : *« Depuis que j'assume la défense de Christine Villemin, j'ai l'impression d'assister à la construction méthodique d'une effroyable erreur judiciaire. Cependant, un coup d'arrêt à cette situation a été donné, semble-t-il, aujourd'hui (...). » « On ne distingue aucune preuve décisive, aucun mobile cohérent et, bien mieux, une expertise objective dont le SRPJ attendait beaucoup semble établir l'impossibilité matérielle pour Christine Villemin d'avoir commis le crime »*, a-t-il ajouté, faisant allusion à l'expertise du « mouchard ». Celui-ci indique en effet que le moteur du véhicule a été arrêté à 17 h 32 et non 17 h 37 comme un premier examen l'avait indiqué. En conséquence, le laps de temps dont Christine Villemin a pu disposer pour se rendre à Docelles, là où Grégory fut jeté dans la Vologne, est réduit de cinq minutes, et cette possibilité est donc rendue plus difficile.

Selon l'avocat, *« il se pourrait qu'une décision du juge* [non-lieu ou renvoi de l'inculpée devant les assises] *intervienne à la fin du mois d'avril »*. Mᵉ Moser a en outre indiqué que sa cliente avait terminé un livre racontant l'affaire Grégory telle qu'elle l'avait vécue.

FAITS DIVERS

18 MARINS FRANÇAIS DISPARUS AU LARGE DE L'ÉCOSSE

Un chalutier français immatriculé à Dieppe le *Snekkar Artic* a fait naufrage dans la nuit du 20 au 21 février a quelques 500 km à l'ouest des îles Hébrides au nord de l'Écosse. Vendredi en fin de matinée, 18 marins étaient portés disparus (dont un d'un chalutier de Boulogne venu à son secours). Neuf membres d'équipage qui avaient pris place à bord d'un canot de sauvetage ont été recueillis.

On ignorait toujours le 21 février en fin de matinée les causes précises de l'accident.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

Hôtes

L'HOTE encombrant que le président de la République a donné à la France s'y trouve si bien qu'il veut y demeurer. L'avocat de M. Jean-Claude Duvalier a même affirmé avec un grand sérieux que l'ancien dictateur d'Haïti entendait y reprendre des études. Des études touchant à l'histoire des droits de l'homme, peut-être ?

Ce M. Duvalier, c'est une aubaine pour l'électorat de M. Le Pen. (L'électorat, n'est-ce pas, et non pas son champion, puisque celui-ci reçoit depuis quelque temps, de la part des tribunaux, une giclée de certificats d'antiracisme.) Grâce à « Baby Doc », il est possible de dire du mal d'un Noir au nom des droits de l'homme. L'actualité fait parfois montre d'un humour grinçant.

Il a pourtant une bonne bouille cet encore jeune homme. On peine à croire qu'il s'est rendu coupable de toutes les vilenies qu'on lui impute ainsi qu'à ses proches et à ses sbires. Entre autres une manière définitive de se défaire de ses opposants. Quoi d'étonnant à cela ? Pourquoi faudrait-il que les dictateurs aient des gueules de dictateurs ?

C'est Hitler qui a faussé le jeu en le rendant vrai. Parmi tous ceux de ses pareils dont l'histoire nous a légué les traits, il est l'un des très rares qui avaient le physique de l'emploi, organe vocal compris. Et encore vantait-on ses tendresses domestiques !

Il reste que le séjour de M. Duvalier en France, cela fait passablement désordre. D'autant plus que le poids de la décision prise par l'Etat pèse sur des particuliers. Et dans quelles conditions ! Sur un hôtelier de Talloires qui se serait bien passé d'une publicité d'aussi mauvais aloi.

Serait-on en guerre que la réquisition puisse toucher un commerçant aussi sévèrement qu'un billet de logement contraignait les protestants à héberger les dragons du roi ? Deviendrait-on geôlier sur l'ordre de la République ? Voilà un hôtelier dont il est facile de deviner ce que ne sera pas son bulletin de vote dans trois semaines.

La République ne manque pourtant pas de châteaux pour accueillir ses invités, y compris ceux qui usurpent une hospitalité donnée provisoirement et à contrecœur. Elle en a même tant qu'elle se ruine à les entretenir, devant faire face à des problèmes de toitures aussi couramment qu'un hobereau dans la débine.

Nombre de ces bâtisses nationales sont inoccupées, ce qui est, nul ne l'ignore, très néfaste. Il y aurait là une belle occasion d'aérer les murs et le mobilier tout en rendant un établissement privé à sa vocation naturelle.

A défaut de Rambouillet, que M. Giscard d'Estaing se réservait (1), Vizille et son château sont là, à deux heures de voiture de Talloires. Le président de la République céderait volontiers à M. Duvalier cette résidence d'été où il ne met jamais les pieds, pas plus que ne le firent ses prédecesseurs depuis des lustres, à l'exception de René Coty, qui y séjourna plusieur fois.

Comme la région est, paraît-il, infestée de serpents, encore que peu de venimeux, il s'en trouvera peut-être un pour faire mentir le méchant quatrain de Voltaire sur son ennemi le critique Fréron :

L'autre jour au fond d'un vallon,
Un serpent piqua Jean Fréron (2)
Que pensez-vous qu'il arriva ?
Ce fut le serpent qui creva.

∴

CELA étant, le droit d'asile ne poserait pas de problèmes moraux, mais seulement d'opportunité politique, s'il ne devait bénéficier qu'à d'irréprochables prix de vertu. Lorsqu'en 1918 la reine Wilhelmine des Pays-Bas permet à Guillaume II, défait par les Alliés, de se réfugier dans son royaume (où il ne mourra que le 4 juin 1941), elle scandalise l'Europe, mais elle exerce le droit d'asile. Sans qu'il soit possible de mettre en doute ce que sont ses sympathies.

On le verra bien lorsqu'en 1940 elle s'exilera en Grande-Bretagne pour mettre hors d'atteinte du Führer le gouvernement légitime et légal de la Hollande dont elle était le signe. Elle montrera tout autant son caractère lorsque, en 1948, âgée de soixante-huit ans, elle renoncera à sa couronne au profit de sa fille Juliana... qui l'imitera en 1980, à l'âge de soixante et onze ans, au profit de sa fille Beatrix. Il y a plaisir à donner un coup de chapeau à cette monarchie exemplaire, terre d'asile des huguenots persécutés, au moment où la reine Beatrix vient de passer par la France pour y inaugurer une exposition du *Mauritshuis.*

Revenons à un hôte moins désiré. Les pays qui refusent d'accueillir M. Duvalier, tous plus exemplaires les uns que les autres, sanctionnent davantage le vaincu qu'ils ne jugent le coupable. Si « Baby Doc » avait maté les révoltes, ou plus simplement s'il *n'avait pas été lâché par les Etats-Unis,* il serait resté un chef d'Etat entouré de ce qu'il faut d'ambassadeurs accrédités auprès de lui pour donner l'illusion d'une reconnaissance morale de son régime. N'est-ce pas la loi commune ?

Washington faisant maintenant valoir que Duvalier ne peut pas entrer sur le territoire américain parce qu'il n'est plus titulaire d'un passeport diplomatique, c'est plus qu'à l'ordinaire demander au droit de justifier l'hypocrisie. Le procédé n'est pas brillant.

LA grande différence entre Guillaume II et Duvalier, ce n'est assurément pas le nombre des morts, à peine la méthode. En les lançant dans la guerre étrangère, l'empereur d'Allemagne a tué plus de ses compatriotes que Duvalier des siens. Mais la guerre couvrait les crimes. Duvalier n'a pas cette excuse puisqu'il n'avait d'ennemi que son peuple.

Il va pourtant bien falloir que quelqu'un se dévoue. A la fin de la seconde guerre mondiale, Franco accueillit en Espagne les échappés de Vichy, Abel Bonnard et quelques autres. C'était bien le moins. La famille. Encore qu'il livra Laval, exécuté dans les conditions que l'on sait.

Mais, à présent, même les régimes dictatoriaux veulent avoir bon visage au dehors. Rejeter Duvalier, c'est, *a contrario,* se décerner sans mal un « certificat de droits de l'homme ». Il ne faut pas rechercher plus loin la cause des refus indignés émanant d'ici et de là à la suggestion d'accorder l'hospitalité à « Baby Doc ». Ce n'est évidemment ni le poids moral ni la puissance diplomatique des nouveaux (?) dirigeants d'Haïti qui peuvent expliquer ce refus. Pas davantage l'importance économique de ce malheureux pays, parmi les plus démunis de la planète. En se faisant ainsi éconduire, Duvalier rend à ses pairs ou à ses imitateurs l'effarant service de les faire paraître meilleurs qu'ils ne sont.

Va-t-il falloir que se sacrifient les quelques rares pays fréquentables en fait de droits de l'homme ? Ce ne serait pas le moindre paradoxe de cette équipée que de voir les pays œuvrant pour les droits de l'homme protéger ceux qui les foulent. Mais c'est peut-être jusqu'à cette extrémité qu'il faut les pousser.

∴

DANS un tout autre registre d'hospitalité, celle qu'offre la loi de 1838 sur les internements psychatriques (« Journal d'un amateur » du 8 février) a suscité les réactions que l'on pouvait attendre. Parmi ceux qui ont écrit, les praticiens la vantent, les usagers la vitupèrent.

Aujourd'hui chargé des retraités au sein du syndicat CGT, M. Louis Capitaine, de Paris, fait état d'une lettre à M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat aux personnes âgées, restée sans réponse depuis le 15 janvier. *« Après nous,* écrivait pourtant M. Capitaine, *la Caisse nationale de sécurité sociale avait reconnu après inspection que des milliers de vieillards n'avaient pas leur place dans les hôpitaux psychiatriques où ils étaient placés, le plus souvent sous la fausse formule « volontaire ». Il s'agit en fait d'une mise « sous la sauvegarde de justice. »*

M. André Bouchet, polytechnicien demeurant en Suisse, rappelle que l'abrogation de la loi avait déjà été promise par M. Poniatowski, *« qui n'en fit rien, et aucun de ses successeurs socialistes ou communistes n'a repris ce projet ».*

Deux aventures vécues, enfin : d'abord celle que rapporte M. Jean Larcebeau, lecteur des Pyrénées-Atlantiques, dont le fils, accusé d'obscurs délits de recel, s'est finalement retrouvé à l'hôpital psychiatrique alors qu'il réclamait qu'on le juge.

Une autre, plus extravagante encore, dont le héros tout involontaire fut M. Jean-Pierre Ponthus, professeur de lettres au lycée de Valognes, dans le département de la Manche.

M. Ponthus emprunte à la bibliothèque de la ville des ouvrages d'histoire locale ayant trait notamment à la période de l'Occupation. Mais y ayant relevé des affirmations particulièrement mensongères ou lacunaires, il mentionne en marge ses observations ou ses rectifications.

Sur plainte de la mairie, relayée par le parquet, une instruction est ouverte et le fautif est inculpé le 12 novembre 1985 de *« dégradations volontaires d'objets destinés à l'utilité publique ».* Jusque là... On peut en effet soutenir que la méthode choisie pour rétablir des faits était efficace mais malheureuse. Peine encourue, 500 francs à 30 000 francs d'amende, un mois à deux ans d'emprisonnement.

La suite est... folle. Le magistrat instructeur décide de commettre deux experts psychiatres. Exemple des questions posées : *« Pourquoi vous intéressez-vous à une période où vous n'étiez même pas né ? » — « Avez-vous une préférence pour l'un de vos parents ? »* Et enfin cette perle : *« Vous sentez-vous mythomane ou paranoïaque ? »* Comme il fut répondu que non, le médecin répliqua : *« Je me demande si vous n'êtes pas un paranoïaque inconscient. »* Tout cela pour avoir voulu rappeler qu'il ne fallait pas gommer le pétainisme des livres d'histoire.

(1) Ainsi qu'il s'y était résolu en 1978, si la gauche avait gagné les législatives. Curieux choix que celui d'un château où Charles X abdiqua sa couronne, le 2 août 1830.

(2) « Jean » ? Ses vrais prénoms étaient Elie-Catherine. Le texte exact de ce quatrain n'est pas garanti. Il n'est pas cité par Jean Orieux dans sa biographie de Voltaire qui consacre pourtant de longs passages à Fréron.

culture

THÉATRE ET CINÉMA A BERLIN-OUEST

Le mur des paroles

Les mots qui séparent, la solitude des amants et des révoltés, les images du désarroi, courent les scènes et les écrans à Berlin-Ouest, où a commencé le Festival du cinéma.

Froid février sur Berlin-Ouest, on glisse un peu sur la neige tassée. Le Festival du cinéma occupe une dizaine de salles. L'organisation ronronne, pondérée mais efficace. Des jeunes gens bien élevés filtrent les ayants droit. Cette fermeté désinvolte fait partie du charme berlinois.

Cependant, les projections du film de Reinhard Hauff, *Stammheim*, ont eu lieu sous surveillance policière par crainte de manifestations, comme il y en avait eu à Hambourg (*le Monde* du 12 février). D'ailleurs la première séance s'est passée dans les relents de boules puantes. Lancées par qui ? Pour quoi ? Les Allemands de tout âge sont hypersensibilisés à ce procès de Baader dans la prison modèle... Leurs réactions dépassent ce que montre le film : affrontements brefs, sans merci, entre les représentants de l'Etat et les intellectuels révoltés qui sont passés à l'acte, à qui ne reste plus qu'une parole sans effet.

Baader, Ulrike Meinhoff et leurs compagnons parlent pour sauvegarder le sens de leurs actes, pour ne pas céder. Ils parlent jusqu'à la mort sans espoir de convaincre ceux qui, en face, disent les paroles de la loi, sans espoir de la faire admettre. Deux groupes d'hommes enfermés dans leurs paroles, à l'intérieur de la même prison : une situation de tragédie. Le film n'est pas un documentaire, il reprend, concentre, mêle des rapports du procès, des lettres, en un scénario, joué par des acteurs qui savent en quelques répliques poser un personnage dans son espace. Des acteurs immenses qui jettent dans leur rôle leurs réactions d'Allemands.

Stammheim a été – avec bien entendu *Ginger et Fred*, présenté hors compétition – l'événement des premiers jours d'un festival où la palme du ridicule pourrait être attribuée à Liliana Cavanni pour *Inferno berlinese*, suivi de près par *Caravaggio*, méli-mélo-chromo-pompeux de Derek Jarman. Il y avait heureusement autre chose à Berlin – autre chose que le pesant burlesque de Jacques Rouffio (*Mon beau-frère a tué ma sœur*)... Il y avait des films à toute heure du jour, et le soir, à Berlin, il y a toujours du théâtre.

On peut voir à la Freie Volksbühne l'une des dernières pièces de Frank Wedekind, mise en scène par Hans Neuenfels, *Franziska*. Moins connue que *Lulu*, elle en est la sœur aventureuse, le reflet inversé. Fanziska, fille bien née, laisse amant et enfant pour vivre des expériences. En compagnie d'un pygmalion dépravé, elle se déguise en homme, court les bordels, épouse une femme, s'attache à un bellâtre au long de sketches plutôt burlesques, même si, au bout, il y a la solitude. La pièce, « mystère moderne » selon Wedekind, est une fantaisie de cabaret. Il y raillait l'intelligentsia à la mode et les modes de l'époque : 1912. Neuenfels, aujourd'hui, sur le très grand plateau de la Freie Volksbühne, aligne une succession de tableaux qui prennent à rebrousse-poil, distordent, les valeurs et les tics culturels. Le spectacle est une revue musicale à multiples références soulignées par les décors, qui vont de l'expressionnisme au kitsch médiéval en passant par le mythe ménager des années 50.La blanche cuisine-laboratoire.

Ce déploiement ronflant semble là pour cacher des vides. La pièce n'est pas à la hauteur des ambitions de Neuenfels. Le personnage de Franziska a du punch, Elisabeth Trissenaar mène le jeu, fonce, bouscule, piétine, détruit. Les yeux ouverts, le rire au corps, elle cherche la liberté, la vérité de ses relations avec le monde, avec les hommes.

Qu'une femme mène cette quête sans fin était subversif en 1912. Ce n'est plus le cas, mais les dissonances demeurent. La même histoire se répète même si au bout, aujourd'hui, c'est l'homme qui connaît la solitude. Dans sa dernière pièce, *la Guide touristique*, mise en scène à la Schaubühne par Luc Bondy, Botho Strauss raconte, en sèches séquences irrégulières, une impossible union. Cela commence dans un paysage dénudé, jaune soleil : la Grèce. Bruno Ganz, professeur d'âge mûr, assez alcoolique, y passe ses vacances comme c'est la mode chez les intellectuels allemands. Il pense remonter aux sources de sa culture, rencontre une jeune guide allemande – Korinna Kirchhoff – dont il devient fou amoureux. Mi-professeur Unrat mi-pygmalion, il essaie de retenir sa Galatée trop indépendante. Il l'emmène dans une sorte de case complètement isolée, au flanc d'une montagne et dont les murs s'illuminent à chaque fois qu'ils font l'amour – c'est à dire à chaque séquence, mais à chaque fois l'illumination se réduit en temps et en intensité...

L'humour sardonique de Botho Strauss, plus la perversité nonchalante de Luc Bondy, plus la rare qualité de pudeur et de sensibilité des comédiens, justifient cette histoire qui frise la complaisance boulevardière, dont la chance est d'être donnée à la Schaubühne, d'être portée par le prestige du théâtre, simplement d'être jouée sur scène. La présence des acteurs, le poids de leur vie, la tension de l'instant, sont des atouts irremplaçables. Evidence flagrante quand on voit le film d'Ingemo Engström, *la Fuite vers le Nord*, d'après le livre de Klaus Mann : Johanna fuit le nazisme. Ses compagnons de résistance sont à Paris, elle doit les rejoindre, mais d'abord se réfugie en Finlande chez une amie très chère. Elle se laisse bercer par la calme ignorance de la famille, par la passion du fils. Pour l'arracher à ses souvenirs, la retenir près de lui, il l'emmène vers le Nord, à travers la solitude de la forêt. D'auberge en auberge, eux aussi font l'amour. Dès que l'on aperçoit une maison de bois, on sait que ça va recommencer. Et si les caresses saphiques de Johanna et de son amie sont montrées de façon pudique, il n'en va pas de même des exploits hétérosexuels.

Le sexe comme fuite, quand on n'a rien à se dire. Et quand vient la lassitude, on n'a toujours rien à se dire. Constat désabusé qui rejoint celui de Botho Strauss. Mais le film est académiquement ennuyeux, malgré Katharina Thalbach, qui est pourtant une comédienne troublante, étrangement forte – on l'a vue dans *les Anges de fer*, de Thomas Brasch. Sur scène, quelque chose de sa force serait passé. Ici, elle fait partie du décor, elle est neutralisée.

Plus émouvante est l'héroïne de *l'Heure de l'étoile*, film de la Brésilienne Suzana Amaral : une fille arrive de sa campagne. Elle est pauvre, pas jolie, pas trop propre, elle est inadaptée. Tout le monde est sympathique avec elle, mais elle n'arrive pas à suivre. Secrétaire, elle torchonne les lettres qu'elle tape avec un doigt. A la recherche d'un amoureux, elle rencontre un paysan moins déboussolé qu'elle, un godelureau brillantiné. Il rêve de devenir député pour faire des discours et s'offrir toutes les dents en or. Il la traîne comme un boulet, faute de mieux, jusqu'au jour où il se laisse séduire par une collègue paumée, elle aussi, dans le genre déluré, incapable de penser plus loin que l'instant, et qui passe d'un homme à l'autre en attendant mieux. En fait, elle n'est pas méchante, personne n'est méchant avec la pauvre héroïne. On la traite comme un animal pitoyable, affectueux, mais parfois encombrant. Elle ne sait rien dire, et qui cherche à savoir ? La description d'un lent enlisement dans la doucereuse indifférence est cruellement belle.

Le thème de l'incommunicabilité reparaît, bizarre retour à des interdits où le milieu social passe par le langage. Franziska bourgeoise anticonformiste et les bourgeois conformistes, le professeur quinquagénaire et la jeune guide touristique, la militante antinazie et le hobereau finlandais (pourtant sympathisant), la paysanne brésilienne et les cariocas, malgré leur désir de s'épauler ne parviennent pas à se joindre, à s'entendre. Comme à Stammhein, entre les représentants de l'Etat et ceux de la révolte, s'élève le mur des paroles.

COLETTE GODARD.

« LARGO DESOLATO », de Vaclav Havel

La solitude particulière des dissidents de l'Est qui sortent de prison

Toutes les personnes que préoccupent les actes des réfractaires des Républiques de l'Est se doivent d'aller écouter la nouvelle pièce du Tchécoslovaque Vaclav Havel, *Largo desolato*.

Cette pièce nous apporte, de première main, un témoignage sur des choses que nous ne savions pas encore. En particulier sur la vie qui est faite aux dissidents une fois qu'ils sont sortis de prison, ou revenus, comme dit Havel, de « là-bas ».

Ce *qui est* le cas *de* Havel.

Au début des années 60, les pièces de Vaclav Havel, qui n'avait pas trente ans alors, étaient très aimées en Tchécoslovaquie comme ailleurs. A Paris et à Strasbourg, par exemple, André-Louis Perinetti en avait monté trois.

Mais, à la suite du « printemps de Prague », et des répressions de 1968, Havel signe manifestes sur lettres ouvertes. De 1975 à 1979, il est emprisonné une première fois neuf mois, une deuxième fois quinze jours. Entre-temps, il est assigné à résidence.

Il est alors signataire de la charte 77 et fondateur su Comité de défense des personnes injustement poursuivies. Arrêté de nouveau le 29 mai 1979, jugé les 23 et 24 octobre, il est condamné à quatre ans et six mois de prison.

Gravement malade, il est mis en liberté conditionnelle en janvier 1983. Il vit maintenant à Prague, ou près de Trutnova, à la frontière de la Pologne. Il n'est ni publié ni joué dans son pays.

Mais il écrit. Entre autres choses cette pièce, *Largo desolato*, présentée aujourd'hui à Paris par Stephan Meldegg, qui était allé rencontrer Havel chez lui en mars 1985.

C'est donc la description des faits et gestes et des pensées d'un écrivain renvoyé chez lui après avoir été incarcéré. Havel le montre – se montre ? – comme un homme très diminué. Physiquement et moralement, il n'a pas pu se remettre de ce qu'il a subi « là-bas ». Sur un incessant qui-vive, il guette les pas dans l'escalier, les frôlements derrière la porte. Il se bourre de tranquillisants, et d'alcool. Il ne trouve pas le courage de sortir de chez lui, craignant qu'« ils » ne surviennent en son absence, et que cela ne complique tout.

Le pire, c'est sa solitude, ou plus exactement la méfiance qui l'entoure. Ses camarades de dissidence, qui n'ont pas été arrêtés *comme lui, lui reprochent* très vivement d'avoir à présent cessé le combat. Ils ne lui font plus confiance, ils ne le lui envoient pas dire. Une femme, qui semble être son épouse, c'est la même chose : elle le traite carrément de lâche. Elle ne l'assiste pas dans ses crises de découragement, lorsqu'il le lui demande : elle va au cinéma ou au bal avec un copain.

Il y a une femme, qui est là souvent, qui est amoureuse de lui, mais celle-ci ne demande que d'être *aimée, elle paraît ne* pas se soucier du tout du destin politique de cet homme, et c'est là une forme de solitude presque plus pénible que les autres.

Le malentendu

Face à ces nouveaux juges, à ces nouveaux accusateurs, et à ces nouveaux « sourds », il se présente de temps à autre, chez l'écrivain, des ouvriers de bonne volonté, inconscients, qui font comme s'il pouvait continuer de lutter, d'ailleurs plutôt « pour » eux qu'« avec » eux : ils lui remettent papier, carbone, enveloppes, et documents, qui lui permettraient, à lui, de faire tout le boulot. Ou bien c'est une jeune étudiante, qui vient chercher chez cet homme célèbre encouragements, conseils, peut-être un peu plus...

Le malentendu est si entier, entre le dissident libéré et son entourage, que notre écrivain, à plusieurs reprises, cède à l'espoir d'être emprisonné de nouveau, déporté de nouveau, afin de pouvoir souffler. Il va même jusqu'à implorer à genoux, sa valise déjà *préparée*, deux policiers de l'emmener, mais là, nous frôlons la comédie énorme, un certain guignol, qui est sans cesse sous-jacent, tout au long de cette pièce.

Ce comique sous-jacent, de même que des procédés de dialogue absurde par moments, un peu à la Ionesco, *font planer une* ambivalence, qui ajoute à la force de la pièce. Ce n'est pas « le théâtre dans le théâtre », comme chez Pirandello et tant d'autres, ce serait plutôt « le théâtre hors le théâtre », puisque Vaclav Havel fait voir et entendre, admirablement, un écrivain dissident que les années d'incarcération et les épreuves de la libération rendent tout à fait incapable d'écrire, et cela il l'accomplit en écrivant, justement, une comédie excellente, forte, vivante, affreuse, comique, d'une totale absurdité mais d'une totale sincérité, et qui a valeur d'information.

Les acteurs sont tous très bons : Stephan Meldegg (l'écrivain), Lucienne Hamon (son épouse), Bernard Meunier (ami du couple), Evelyne Dress (l'amoureuse), Sophie Arthur (une étudiante), Gilbert Bahon et Michel Such (deux ouvriers), Jean-François Prévand (un ancien camarade de lutte, pas content), Alain Goison et Maurice Travail (deux policiers).

Il faut aller voir *Largo desolato*. Une autre qualité de cette pièce est qu'elle donne, sans parti pris, des indications de détail sur la vie de *tous les jours, dans* ce *pays. Ce qui* fait que les couleurs tempérées et très sensibles du « paysage » confirment la vérité plus noire des figures de premier plan.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre La Bruyère, 21 heures.

NOTE

PHOTO

Jean Rault et Yves Guillot

A deux pas de la Nation, au bout d'une impasse, dans un beau local débouchant sur une cour intérieure, Claudine Breguet a eu la bonne idée, voici deux ans, d'installer une galerie où, en alternance avec des peintres et des sculpteurs, elle présente épisodiquement de jeunes photographes français ou étrangers, peu connus du public. Les portraits de Jean Rault, ancien peintre, dont c'est la première exposition, voisinent avec les prises de vue d'Yves Guillot, personnage énigmatique, souvent coiffé d'un chapeau, qui peaufine *allègrement dans la vie sa silhouette de deuxième couteau*.

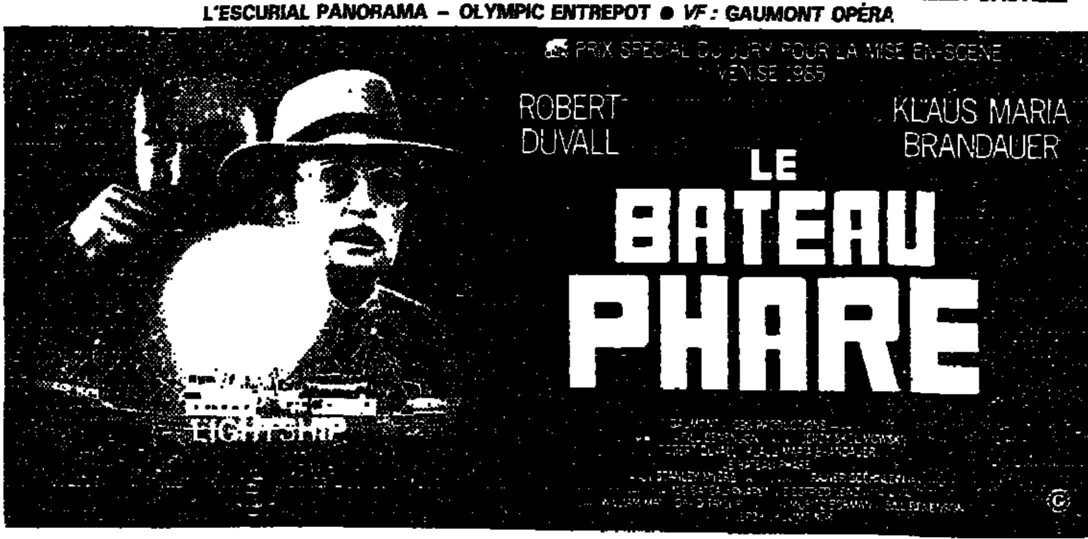
Il règne dans ses images une atmosphère, un climat évocateur d'indices, d'angoisse et de mystère. Des gants posés sur une table à côté d'un trousseau de clés, des futaies réverbérées dans un carreau et des paysages d'intérieur ou citadins se confrontent à l'inquiétante perception des objets (couteaux, ours en peluche), des ombres, d'une lumière obscurcie qui tamise, ébranle et troue. Mais il y a aussi dans ce regard une puissance de pénétration qui irrite, cogne et meurtrit le réel. Yves Guillot objective jusqu'à la fixation ce qu'il voit. Une feuille, un pan de façade, l'épave d'une voiture ou un chien, dont le pelage se confond avec les marques du pavement, racontent des histoires, dont il appartient au regardeur de tracer la continuité.

Il y a de l'humour aussi et de la sauvagerie dans sa façon de diluer les formes, de suggérer des énigmes inconscientes derrière la trop rassurante apparence du banal. Entre le *roman noir* et le « fine art », Yves Guillot se crée une place singulière, en accord avec sa personnalité. Quant aux portraits de Jean Rault, tous pris de face devant un mur nu, ils sont sans surprise, dérangeants et parfaitement maîtrisés, pas toujours bien tirés, mais en harmonie avec la fausse sérénité des lieux.

PATRICK ROEGIERS.

★ Yves Guillot, *Pillages*, et Jean Rault, *Unes*, porte-folio de douze photographies présenté à l'Espace Claudine-Breguet, 10, passage Turquetil, 75011 Paris, jusqu'au 22 février.





LIVRES

L'am



Opalka, s



O », de Vaclav Havel

e des dissidents de l'Es
t de prison

LIVRES

L'amour raté de Depardon


« Les fiancées de Saigon »

Parler par les yeux de quelqu'un, écrire pour se détacher de soi-même et faire partager un moment de vie pour transmettre le désir obsessionnel qu'il éprouve à l'égard d'une jeune femme sans jamais la posséder vraiment, tels pouvaient se résumer les thèmes majeurs du dernier film de Raymond Depardon *Une femme en Afrique*.

Tièdement accueilli lors de sa présentation à Cannes, Depardon, qui est le photographe français le plus touchant de sa génération, a d'autant plus douloureusement dû sentir les ratés de son film qu'il franchissait une étape périlleuse en sautant pour la première fois le pas qui sépare le document de la fiction.

Usant d'un stylo-caméra qui coche au vol des sensations, des impressions, des bouts de perceptions forcément subjectives, le voici qui réunit, sous forme de monologue, des fragments de son journal intime, des bribes de scénario et des photos faites *« pour penser à autre chose »* dans un ouvrage réalisé par Alain Bergala, intitulé *les Fiancées de Saigon*.

Comme s'il voulait une fois pour toutes régler son compte à l'obsession de l'attente, de la peur et de la fuite, mais aussi de la solitude inhérente à celui qui fait de la prise de vues un acte de vie essentiel, Depardon ne cesse d'y explorer l'interaction du voyage et du désir liée à sa propre frustration et vécue, par là même, comme une lancinante idée de l'échec.

L'ennui, c'est que, de Paris à Saigon, de Villefranche-sur-Saône où il est né à l'Afrique où il voudrait « renaître », Depardon ne voyage qu'en lui-même et, succombant au piège de se regarder, l'autobiographie supplantant définitivement le journalisme, finit par s'autoparodier.

Voyeur refoulé, masochiste célibataire, amoureux solitaire installé dans le malheur, Depardon abuse de son introversion et la module en une irritante impudeur qui confine au procédé lorsque, sans y mettre les formes, dans une narration décousue, la maladresse vire à l'exploitation sans retenue de soi-même.

« Est-ce que les souvenirs sont si intéressants que ça », se demande-t-il mais aux questions justes, suscitées par un commentaire qui s'insrit en voix off, le narrateur à force de dire l'impossibilité d'inventer une fiction lorsque tout est fiction, s'avère impuissant à conter son histoire tout autant qu'à la mettre en images.

Sans craindre les clichés complaisants sur l'indifférence, l'absence et l'impuissance, d'une écriture éteinte et larmoyante, Depardon se trompe de langage lorsqu'il s'exprime mal pour dire le mal de vivre. Son propos ne gagne rien à rétrocéder de l'image mouvante à l'image arrêtée, du témoignage à la confession, de l'écran au livre, ce qui dans son cas constitue un double retour en arrière.

Tenir un journal en vue de le publier, d'en faire un film, ne suffit pas à faire une œuvre ni d'un ciné-reporter un véritable auteur. Lorsqu'il admettra cette évidence et cessera d'exploiter son amertume comme un filon, en peaufinant son texte avec un talent égal à celui qu'il met à affiner ses cadrages, Depardon comblera sans doute la distance qui le sépare d'Antonioni, Duras ou Akerman.

PATRICK ROEGIERS.

★ Raymond Depardon, *les Fiancées de Saigon*, maquette de Paul Raymond Cohen, 127 pages, éd. par les *Cahiers du cinéma*, 65 F.

Opalka, scribe de l'infini

Le Centre de création contemporaine de Tours, en organisant la première rétrospective consacrée en France à Ramon Opalka, montre bien que le salut peut venir de la région et non de Paris. Démonstration pleine de vigueur car l'Hexagone continue d'ignorer ce peintre polonais né en France en 1931, alors qu'à l'étranger il jouit auprès des collectionneurs et des principaux musées d'une réputation que plus personne ne songe à nier.

La rencontre est singulière, qui ne manque pas de provoquer les aversions les plus marquées ou les enthousiasmes les plus profonds. Comme cette règle ne souffre pas d'exception, voici tout d'abord la version négative, l'admiration suivra. Au milieu du brouhaha du vernissage, une visiteuse agacée lançait : « C'est toujours pareil ! » Rrien ne tempérant sa mauvaise humeur, elle désignait du menton les trente toiles recouvertes de chiffres accrochées sur les cimaises. Agacement légitime, elle flairait le truc, l'étiquette minimaliste ou conceptuelle, n'aimant sans doute pas le titre unique et ambigu de tous les tableaux : *« 1965 1-l'infini. »* Or, s'il y a un reproche qu'on ne peut adresser à l'univers d'Opalka, c'est bien celui d'être truqué.

Il y a vingt et un ans, en effet, il prenait la décision de ne plus jouer à la peinture. Folle prétention qui le conduisit un beau matin à aligner le plus consciencieusement du monde des numéros de gauche à droite en commençant par 1. Il inaugurait son premier *« détail »*, sans signature, puisque seule sa mort peut signer l'ensemble de cette longue série qu'il trace inlassablement au fil des années.

La méthode veut aussi qu'il ajoute à chaque nouveau détail 1 % de blanc au fond noir de ses toiles, sur lesquelles il inscrit ses chiffres en se servant d'un pinceau trempé dans de l'acrylique blanc. Au bout du compte, si l'on ose dire, il devrait peindre blanc sur blanc et disparaître tel le peintre chinois de la légende dans le tableau qu'il vient juste de finir.

Les grands formats (196 × 135) de Tours qui s'échelonnent du premier million à la fin du troisième million annoncent inexorablement l'éclaircissement du fond, déjà gris. A ceux qui l'accusent de répétition, il répond que rien ne se répète, tout s'écoule au rythme d'un temps irréversible. Même le pinceau, qui, au cours de l'opération, se décharge peu à peu de sa matière sur le support, ne revient pas en arrière. Il y a donc sur la toile des suites de nombres plus lisibles que d'autres qui s'estompent imperceptiblement pour ressurgir de nouveau comme des vagues qui meurent sur le rivage et se reforment un peu plus loin.

A haute voix

Parallèlement à l'effacement graduel de la couleur, Opalka expose les documents de sa propre dégradation physique. Il y a sur le mur à côté de chaque cadre un cliché photographique de son visage pris au moment de la finition de chacun des détails. Et comme si ce n'était pas suffisant, l'artiste s'enregistre au magnétophone depuis 1972 en prononçant à haute voix en polonais, au fur et à mesure de son travail, les chiffres que nous voyons courir sur la surface de la toile. A Tours, un système de haut-parleurs diffuse en permanence la litanie de cette étrange comptabilité. Cette mesure pourrait paraître artificielle, pourtant elle correspond à une nécessité impérieuse car, une fois arrivé au stade du monochrome, le peintre ne verra plus rien, et ce repère sonore lui permettra de garder la trace de sa progression.

L'aventure d'Opalka se présente sous la forme d'un cérémonial insensé où la vie et l'art se mêlent intimement. La vie décide de l'œuvre tout en étant consumée par les exigences du projet. Même le voyage n'interrompt pas l'énumération. Le peintre au cours de ses déplacements reporte fidèlement sur papier son obsession comptable.

Au retour, ces deseins s'intègrent à l'immense table numérique de ce scribe de l'infini. Inclassable itinéraire. Opalka n'appartenant qu'à lui-même défie toutes les tentatives de définition, et c'est bien ainsi. Néanmoins ce fin moraliste par le volontiers de son extraordinaire résolution. Parmi les propos qu'on lui prête, il déclare parfois qu'il voudrait faire figurer sur sa tombe la date de naissance de son idée au lieu de la sienne, confondant ainsi définitivement sa destinée à ce but intensément poursuivi.

BERTRAND RAISON.

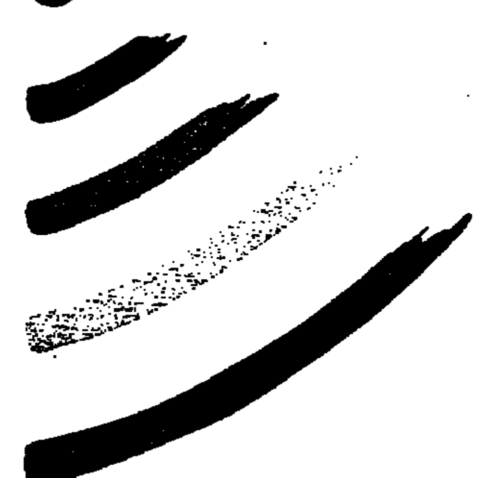
★ Opalka. Centre de création *contemporaine de Tours. Jusqu*'au 30 mars. A l'occasion de l'exposition, les éditions *La Différence* publient un livre sur l'artiste sous la direction de B. Lamarche Vadel, avec notamment un texte remarquable de Denys Riout.

LA [illegible]NE,
DEMAIN,
LA 6e ENCHAINE
TDF
SE DECHAINE

Avoir l'envergure technologique et le potentiel humain pour lancer deux nouvelles chaînes en un temps record et à quelques jours d'intervalle, permettre leur diffusion progressive à travers la France; c'est cela la performance TDF.

C'est cela être Télédiffusion de France.

TéléDiffusion de France



COMMUNICATION

La première émission de la « 5 »

La naissance de la « 5 » : un succès. De curiosité d'abord, puisque, en Ile-de-France, selon un sondage SOFRES-Nielsen, près de deux téléspectateurs sur trois ont regardé dans la soirée le canal de la cinquième chaîne. Mais succès mitigé pour le programme proposé par l'équipe de M. Silvio Berlusconi, si l'on en juge à chaud par les réactions que nous avons sollicitées auprès de publics très différents, à Paris et en province.

Peu de réactions officielles, M. Louis Mexandeau, ministre des PTT, a toutefois félicité les techniciens de la direction générale des communications et de Télédiffusion de France pour avoir *« en un temps record pu tirer le meilleur profit des technologies du satellite Télécom 1 et des émetteurs terrestres pour servir les téléspectateurs ».* M. Mexandeau salue au passage la performance du service public. Après la « 5 », TDF vient de mettre en place la mire de la « 6 », la chaîne musicale (canal 33 à Paris), qui doit commencer à diffuser un programme-annonce samedi 22 février.

Certaines villes, qui ne sont pas incluses dans le réseau d'émetteurs, commencent déjà à protester. C'est le cas par exemple de Montpellier, exclue de la réception de la « 5 » en raison d'un problème d'émetteur qui risquerait de brouiller les chaînes espagnoles. En Belgique, les sociétés de télédistribution par câble ne diffusent pas encore la cinquième chaîne française, préférant tester les premières émissions de la nouvelle télévision avant d'engager les démarches nécessaires pour la relayer en Belgique. En Italie, Canale 5, la chaîne équivalente de M. Berlusconi, a diffusé jeudi soir une version italienne de « Voilà la 5 », le présentateur français Roger Zabel dialoguant avec son homologue italien Mike Buongiorno.

Allô ! Vous l'avez regardée ?

« Allô ! Vous faites quoi ce soir ?... Vous regardez la « 5 » ? Oui ? Non ? » On s'est amusé pendant la soirée d'hier à téléphoner ici et là, à Paris, à Limoges, à Caen, à Marseille, dans des grandes villes et des petits villages... Histoire de voir les premières réactions « à chaud ». Comment les téléspectateurs ont accueilli le nouveau bébé ? Avec curiosité, méfiance, enthousiasme ? Qui a regardé quoi ?

Premier constat (qui n'est pas une surprise), beaucoup de gens ont de gros problèmes de réception. Soit qu'ils habitent près d'une frontière, dans un creux de vallée, dans une de ces régions *« difficiles »* où il n'y a pas d'images du tout. Soit que *« ça grisaille »*, que *« ça neige »* sur l'écran. Depuis une petite semaine, les Français pianotent comme des fous sur leurs boutons, appellent affolés un électricien parce qu'en trouvant la « 5 », ils ne voient plus la « 3 », certains ont même réussi à avoir deux images superposées. Les réparateurs sont débordés. Dans cette mini-guerre des canaux, il y a les philosophes : *« On a pensé qu'on ne pourrait pas l'avoir, on n'a donc pas cherché à l'avoir »*, dit cet agriculteur du Nord à la retraite. Il y a les énervés : *« On a fait un ramdam effrayant autour de cette cinquième chaîne, mais moi je ne peux pas la recevoir »*, s'exclame M. R..., d'Armentières, visiblement vexé ; *« Je m'en fiche*, ajoute-t-il, *j'ai les chaînes belges et je vais faire comme mon voisin, je vais bricoler mon antenne pour capter les télévisions américaines et russes. »* Pour M. R..., typographe à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, une zone où l'on ne peut pas capter la « 5 », la frustration ne semble pas trop grande : *« Je ne suis pas un amateur de publicités. »* Enfin, il y a les indifférents comme M. S..., teinturier dans le 15e arrondissement de Paris : *« De toute façon, en rentrant ce soir, ma femme et ma fille regardaient déjà le de Funès. Alors... »*

L'autre constat (plus surprenant peut-être) : pour ceux qui ont eu le choix entre les chaînes existantes et la nouvelle venue, pas de jugements passionnels et un solide bon sens. On était loin des excès manifestés depuis plusieurs mois par les politiques, les professionnels, la presse. Pour ces téléspectateurs-là, les choses étaient simples. Ils se comportaient en consommateurs et clients. Si on n'aime pas, on change de canal. Beaucoup, au reste, se sont reportés sur le film de la deuxième, *La Folie des grandeurs*, après avoir jeté un œil ou deux sur la « 5 ». Mais ni les uns ni les autres de ces heureux élus de la fin février 1986 n'ont eu envie de manquer la date. *« Depuis trente ans qu'on vit avec trois chaînes, ce serait quand même dommage de « louper » le démarrage de celle-là »*, dit Loïc G..., dix-sept ans, qui habite un petit village dans l'Isère. Cela ne l'empêche pas d'être critique, d'ailleurs : *« C'est du grand spectacle, on sent le fric, ils cherchent à faire rire, mais cela tombe un peu à l'eau. »*

Grosse déception chez beaucoup. On avait promis un grand show, une fête à tout casser, un gala fracassant. Ils sont restés sur leur faim. Certains n'y sont pas allés par quatre chemins : *« Des présentateurs grimaçants et raides, des textes visiblement appris et manquant d'humour, des flatteries qui n'en finissent pas »*, s'insurge Mme M..., avocate à Paris. Elle a joué avec les boutons et a fini par donner sa faveur à *« ces bonnes vieilles chaînes »*. Réactions analogues chez M. R..., photographe à Paris, qui regrette le *« manque d'imagination »*, même si, précise-t-il, il ne se faisait pas trop d'illusions. Mais il est *« à fond pour la « 5 », pour le principe »*. Tout autre son de cloche chez une hôtesse de l'air venue fêter chez lui, au champagne, la nouvelle née. Elle est tout simplement emballée : *« Plus il y a de chaînes, plus on rit ! »*.

Car, jeudi soir, les amis (ou la famille) rassemblés autour du petit écran n'étaient pas forcément d'accord. Des parents ont dû céder aux pressions de leur progéniture pour regarder d'abord la « 5 », puis passer ailleurs. *« Comme d'habitude »*, chez les H..., monsieur et madame ne sont pas du même avis. Tandis que lui s'attendait à *« quelque chose de plus sensationnel, de plus recherché »*, elle s'enthousiasme à l'idée de voir des films récents qui n'ont jamais été diffusés, du fantastique qu'elle *« adore »*.

« Pas plus mal qu'ailleurs »

Sur la publicité, aussi, les commentaires sont divergents. Tandis que cet universitaire de Lyon trouve la chaîne privée plutôt sympathique après la *« campagne qui a été menée contre »* (*« ...et la publicité n'était pas si agressive qu'on l'avait clamée »*), d'autres s'inquiètent du saucissonnage des films (*« Il faudra voir comment on va entraver ces films »*, commente un Marseillais). Françoise Giroud, qui revenait du théâtre et venait seulement d'ouvrir son poste, a relevé qu'elle avait vu *« pour l'instant beaucoup de pub »*. Un commentaire à écouter entre les lignes ?

C'est avec un tout autre regard, et d'autres préoccupations, que les professionnels ont surveillé les premières images de la « 5 ». Ils ont vu, perçu la gageure d'émettre dans un délai si court, comme Albert Mathieu, cheville ouvrière de la programmation à Canal Plus ; ils ont été impressionnés par *« la mise en forme très travaillée, tout à fait nouvelle »*, comme Anne Sinclair, pourtant un peu réservée au départ. Pierre Lescure, directeur de Canal Plus, Bertrand Labrusse, PDG de la SFP, ont été, pour leur part, assez éblouis par les moyens techniques mis en œuvre, même si le premier s'attendait à *« un spectacle au bouquet plus rapide »* et que le second s'est senti partagé entre un réflexe de professionnel (*« devant une grande télé »*) et des convictions de cinéphile. Marin Karmitz, producteur de cinéma, a été beaucoup plus sévère. Avant tout inquiet des risques de déstabilisation de l'industrie du cinéma (et même de sa survie), il a ressenti cette soirée comme une *« défaite de l'image et du son »*, avec l'angoissante sensation d'aller au *« néant »*.

Et Michèle Cotta ? Comment ne pas finir ce tour téléphonique sans interroger la présidente de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle ? Mme Cotta n'a guère eu de temps pour regarder (elle avait un dîner), mais elle a tout de même glissé un œil sur un *« écran un peu enneigé »* et a vu une séquence drôle ; son fils, en revanche, a beaucoup regardé. Son avis ? *« Attendez, je le lui demande... Voilà, le verdict est : un peu ringard mais pas plus mal qu'ailleurs. »*

ANITA RIND et CATHERINE HUMBLOT.

SELON LES MESURES SOFRES – NIELSEN

Ile-de-France : 62 % des téléspectateurs ont vu la « 5 »

Soixante-deux pour cent des téléspectateurs d'Ile-de-France ont regardé la « 5 » jeudi soir, au moins une minute. Ils étaient plus de 30 % en début de soirée, encore 9,5 % à minuit... Joli succès. Ces chiffres sont ceux enregistrés par l'institut Nielsen, associé à la SOFRES pour la mesure de l'audience à la télévision et donnés en exclusivité pour *le Monde*. Deux cents audimètres sont en action en permanence : des « boîtes noires », placées dans les appartements d'un échantillon représentatif de la population, dont les trois quarts peuvent capter la cinquième chaîne (ce qui représente environ 3 millions de foyers). Les boîtes enregistrent, minute par minute, sur quelle chaîne sont branchés le ou les récepteurs du foyer, ainsi que la chaîne enregistrée par un éventuel magnétoscope. Toutes les informations sont transmises dans la nuit à un ordinateur central qui peut analyser les résultats (1).

Autre constat : tout le monde, ou presque, hier soir, était devant son poste : 91 % des téléspectateurs ont regardé la télévision, 76 % seulement le jeudi précédent. C'est ce qui explique que l'audience des chaînes « anciennes » n'a pas chuté. A 21 h 30, par exemple, TF 1 était environ à 1,5 point de plus que le 13 février, A 2 : 2,5 de plus, FR 3 : 4 de moins, Canal Plus était lui aussi à la hausse... Antenne 2, avec *la Folie des grandeurs* (de Funès-Montand), s'est particulièrement bien comportée ; mais, juste après le film (22 h 16), la « 5 » regagnait 8 points... Et M. Jean-Marie le Pen, sur la première chaîne, a fait mieux que M. Bérégovoy et René Monory la semaine précédente.

(1) Le système SOFRES–Nielsen peut enregistrer jusqu'à 170 canaux ; l'analyse minute par minute permet de mesurer notamment l'audience des spots publicitaires.

	Téléspectateurs regardant la télévision	TF 1	A 2	FR 3	Canal Plus	5
20 h 31 (1)	78,4 %	10,8 %	21,6 %	1,4 %	6,8 % (3)	32,4 %
20 h 45	81,1 %	11,5 %	34,5 %	4,1 %	1,4 %	28,4 %
21 h 30	81,4 %	17,6 %	39,9 %	6,1 %	2 %	15,5 %
22 h 30	43,9 %	12,2 %	7,4 %	3,4 %	2,7 %	18,2 %
23 h 30	26,4 %	10,8 %	2,7 %	0,7 %	2,7 %	9,5 %
Audience cumulée (téléspectateurs ayant regardé au moins une minute de 20 h 30 à 23 h 59)	91 %	58 %	65 %	24 %	19 % (3)	62 %
Audience cumulée de 20 h 30 à 23 h 59 le 13 février (2)	76 %	44 %	61 %	33 %	14 % (3)	–
Part de marché (20 h 30 à 22 h.)	100 %	19 %	44 %	6 %	4 %	27 %

(1) A 20 h 30 : TF 1 : Partis de campagne (M. Le Pen). A 2 : *La Folie des grandeurs* (film). Histoire d'un jour. Canal Plus : *Le Dernier Combat* (film).
(2) A 20 h 30 : TF 1 : Partis de campagne (M.. Bérégovoy-Monory). A 2 : L'Eté 36. FR 3 : La femme de sa vie (téléfilm). Canal Plus : *Les Producteurs* (film).
(3) Canal Plus reste ouvert « en clair » pendant quelques minutes après 20 h 30, ce qui explique les taux relativement élevés.

QUE CHOISIR ?

Mini ou maxi audience des nouvelles chaînes de télévision...

Quelles sont donc les audiences potentielles de la cinquième et de la sixième chaîne ? Autrement dit, combien de téléspectateurs figureront parmi les « élus » situés dans une zone desservie par les émetteurs adéquats ? Bien malin qui pourrait l'estimer aujourd'hui avec certitude : les ondes sont peu maîtrisables, les auditoires difficilement quantifiables, et les chiffres d'évaluation divergent selon qu'ils proviennent du diffuseur – TDF – ou de l'opérateur, c'est-à-dire de la chaîne elle-même. Le premier annonce une audience minimum et se porte garant d'une réception des programmes dans de bonnes conditions. Le second fait état d'un potentiel d'audience plus élevé, mais englobe dans ses chiffres des téléspectateurs « moins sûrs », « non garantis » ou susceptibles de recevoir des images de moindre qualité. Il n'y a pas de tricherie – les annonceurs et publicitaires n'apprécieraient guère de se voir abusés – mais bien méthodes de comptage différentes qui brouillent un peu les pistes, et qui exigent, si l'on souhaite risquer quelques comparaisons d'auditoires entre les nouvelles chaînes, que l'on se réfère constamment aux mêmes notions.

Le tableau présenté dans notre édition datée 21 février risquant de prêter à confusion – l'auditoire potentiel de la « 6 » était le minimum garanti par TDF, celui de la « 5 » le maximum espéré par la chaîne, – nous le republions aujourd'hui en nous tenant aux données fournies par TDF.

La réception : qui ? quand ?

CALENDRIER	VILLES	5 POPULATION	6 POPULATION
1er trimestre 86	Paris	3 200 000	3 200 000
	Bordeaux	610 000	400 000
	Cannes	100 000	–
	Grenoble	350 000	350 000
	Lens	1 000 000	1 000 000
	Lille	1 000 000	–
	Lyon	1 050 000	1 000 000
	Marseille	1 000 000	1 000 000
	Nancy	350 000	–
	Nevers	75 000	70 000
	Nîmes	115 000	110 000
	St-Etienne	210 000	–
	Toulon	303 000	–
	Toulouse	480 000	480 000
2e trimestre 86	Amiens	160 000	160 000
	Besançon	115 000	–
	Clermont-Ferrand	220 000	220 000
	Dijon	250 500	250 000
	La Rochelle	160 000	–
	Maubeuge	150 000	–
	Montluçon	50 000	60 000
	Nancy	–	35 000
	Nantes	1 126 000	1 000 000
	St-Nazaire	160 000	160 000
	St-Quentin	80 000	80 000
	Toulon	–	300 000
3e et 4e trimestre 86	Alès	30 000	–
	Angers	340 000	220 000
	Angoulême	115 000	110 000
	Avignon	150 000	150 000
	Bayonne	190 000	–
	Belfort	57 000	–
	Beauvais-Saint-Just	375 000	–
	Bourg-en-Bresse	56 000	60 000
	Bourges	610 000	–
	Brest (Roc Trédudon)	620 000	–
	Caen	332 000	180 000
	Chartres	350 000	–
	Cherbourg	42 000	–
	Dunkerque	100 000	110 000
	La Baule	39 000	–
	Le Creusot	120 000	–
	Le Havre-Honfleur	250 000	–
	Lille	–	700 000
	Limoges	177 000	–
	Lorient	147 000	120 000
	Mantes	60 000	–
	Niort	1 000 000	–
	Orléans	390 000	–
	Paris	+ 4 400 000	+ 4 400 000
	Pau	200 000	–
	Poitiers	115 000	–
	Reims	350 000	–
	Rennes	710 000	700 000
	Rouen-Gde Cour.	530 000	300 000
	Saint-Etienne	–	300 000
	Toulouse	–	+ 100 000
	Tours	550 000	–
	Troyes	170 000	–
	Valence	190 000	–
	Valenciennes	150 000	150 000
	Vannes	407 000	–

Champagne sans bulles

Voilà la « 5 » ! Eh oui... la voilà, enfin. Après les jours fiévreux de préparation, les angoisses, les sueurs – chaudes et froides, – les aller-retour incessants entre Milan et Paris, les pronostics, les menaces et les promesses, les quolibets et les lazzis, voilà le résultat. Nous allions voir ce que nous allions voir ! Nous avons vu.

Que dire devant ce déferlement d'images ? Ces vedettes plus grandes que nature, ces filles plus splendides les unes que les autres, ces danseurs, ces chanteurs, surgissant par flots réguliers du ventre blanc d'un Concorde (cocorico !), apparaissant à chaque détour de ces décors de rêve, nous saoûlant pendant trois heures trente de leurs sourires, de leurs minauderies, de leur « look » clean, clean, clean.

Qu'espérions-nous ? Et pourquoi sommes-nous, finalement, plutôt déçus ? On nous avait tellement vanté le savoir-faire italien, le charme et le rythme latins, le professionnalisme de nos cousins transalpins, que nous attendions... quoi au juste ? Monts et merveilles. Et on a assisté à un spectacle plus qu'honorable, plutôt agréable, souvent ennuyeux, parfois vulgaire – quelle pauvreté dans les scripts, – truffé de plaisanteries de patronage, d'applaudissements et de rires sur commande. Et, surtout, très long.

Où était le rythme annoncé ? Cela traînait, se complaisait dans l'autosatisfaction, se répétait. On veut bien croire que les Français sont lents, peu habitués aux spectacles à l'américaine. On comprend que M. Berlusconi entendait enfoncer son clou en redisant, à satiété et sur tous les tons, que la « 5 » est la meilleure, la plus belle, le dernier cri. On veut admettre que ce gala était de circonstance, allait servir de bande-annonce pour présenter les nouveaux programmes, dont certains semblent excitants : jeux, shows, magazines, séries, films, chaque jour de la semaine. Mais Dieu que cela manquait de punch ! On avait envie de crier « Vivement dimanche ! ». Et, puisque ce programme allait être répété quatre fois, il y avait tout à gagner à préparer un paquet-cadeau plus compact, plus enlevé.

Quant à la pub, tellement redoutée, c'est presque ce qu'il y avait de mieux ! D'abord, elle avait parfaitement sa place dans ce maelström d'images – on ne voyait pas toujours quand on passait de l'une à l'autre, – elle était de bonne qualité, le plus souvent tirée de celle que nous voyons au cinéma. A la première tranche, attendue avec gourmandise, on nous offrait une bonne bière Kronenbourg et un bain moussant en compagnie d'une Cléopâtre aguichante...

C'est du côté technique qu'on a été le moins déçu : effets spéciaux, images de synthèse, incrustations et autres virevoltes des caméras spectaculaires. Même si les couleurs et les décors n'étaient pas toujours du meilleur goût. Ici encore, le côté trop léché sentait la boîte de conserve, le prêt-à-porter. Le manque de direct se faisait cruellement sentir. Aucun imprévu, aucune spontanéité. Ni fantaisie ni humour...

L'impression finale ? Un curieux mélange d'agacement de sympathie. Agacement provoqué par la raideur des présentateurs et par l'arrogance de Michel Sardou remerciant François Mitterrand de l'absence des « chanteurs de gauche » ; sympathie pour une expérience nouvelle. L'avenir de la « 5 » ne s'est pas joué hier soir. Il se joue maintenant et demain.

ALAIN WOODROW.

● *Un arrêt du Conseil d'Etat réintègre définitivement François Boissarie au « Figaro ».* – Le Conseil d'Etat a confirmé, le 19 février, l'annulation du licenciement de François Boissarie, journaliste au *Figaro* et délégué syndical SNJ. Licencié en mai 1977, contre l'avis de l'inspection du travail, mais avec l'accord de M. Christian Beullac, alors ministre du travail et en tant que tel habilité à trancher dans le cas du licenciement d'un délégué syndical, François Boissarie avait vu ensuite son licenciement annulé, en décembre 1980, par le tribunal administratif de Paris. Le Conseil d'Etat a estimé que la procédure de licenciement entamée par la direction du *Figaro* en 1976 – soit un an après que M. Robert Hersant eut repris le titre – n'était pas justifiée. Réintégré en 1980 au *Figaro*, François Boissarie a été élu président du SNJ en mai 1984.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA VIE EST UN SONGE, Epicerie (42-72-23-41), 20 h 30.
LES CAROTTES SONT CUITES, Th. Grévin (42-46-84-47), 21 h.
LE MONSTRE TURQUIN, Créteil, Maison des arts (48-99-90-50), 20 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), 20 h 30 : le Menteur.
ODÉON (43-25-70-32), 20 h 30 : The Real Inspector Hound, de T. Stoppard; The Critic, de Sheridan (spectacle en langue anglaise).
PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : la Vérité; le Trio brisé, d'Italo Svevo.
TEP (43-64-80-80), 19 h : Oncle Vania.
BEAUBOURG (42-77-12-33) : Débats-Rencontres : de 14 h 30 à 21 h, les Mille et Une Nuits ; Cinéma-vidéo : nouveaux films BPI : 19 h, Pina Bausch, de C. Ackerman ; Pour que ses jours fleurissent, de N. Ferry ; Vidéo-Musiques : 19 h, Aimama, salsa pour Goldmann, de F. Cassenti ; Vienne 1880-1938 : 18 h, Steve Dwoskin (premier volet de son travail) ; Le cinéma italien 1905-1945 (salle Garance : 42-78-37-29) : 17 h 30, Le Confessioni di una donna, de A. Palermi ; 20 h 30, Gli ultimi di Pompei, de A. Palermi, C. Gallone.
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : Jazz : 20 h 30 : Orchestre de Cleveland - Ch. von Dohnanyi (Hartmann ; Mendelssohn ; Dvorak).
THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 20 h 45 : le Dragon ; Jazz : 18 h 30, Helen Merrill, Gordon Beck.
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Bajazet.

Les autres salles

☞ AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 45 : Terminus Hôpital.
☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.
ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : la Famille Ecarlate ; 21 h : Zoo story.
☞ ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.
ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Deux sur la balançoire.
ATHÉNÉE (47-42-67-27). Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : L'Indien cherche le Bronx.
ATHÉVAINS (43-79-06-18), 20 h : les Amoureux.
BASTILLE (43-57-42-14), 20 h : C. comme... première strie potise.
BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : Rififoin dans les labours ; 22 h : La mort, le moi, le nœud.
CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 20 h 45 : Mon frère personnel.
CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (43-74-24-08), 18 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : la Force de l'habitude.
CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : Lettres d'un inculpé ; La Resserre, 21 h : Yes, peut-être.
☞ CLA (45-08-48-28), 20 h 30 : Sauve qui peut, l'amour latin arrive.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
☞ COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.
DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.
DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 18 h 30 : la Petite Marchande d'allumeêtres ; 20 h 30 : Procès d'intentions.
DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : la Femme assise ; 22 h : l'Homme de parenthèse.
EDEN THEATRE (42-62-86-06), 21 h : Gaston H.
EPICERIE (42-72-23-41), 20 h 30 : La vie est un songe - Charlotte la gourmande.
ESPACE ACTEUR (42-62-35-00), 21 h : le Vent coulis.
ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : French Kiss.
ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : Jeff ; 22 h 15 : Kamikaze.
ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : la Baie des anges.
ESSAION (42-78-46-42), 19 h : Un amour infini ; 21 h : Chute libre.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), 20 h 45 : la Gagne.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Fantasticks.
☞ GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 21 h : l'Issue.
☞ GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 30 : l'Ile des esclaves.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.
☞ LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : Largo Desolato.
LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83), 20 h 30 : D'amour et d'eau froide.
LUCERNAIRE (45-44-57-34) : I. 18 h : Métamorphoses ; 20 h : le Chien sous la minuterie ; 21 h 45 : Arsène et Cléopâtre. — II. 19 h : Stratégie pour deux jambons ; 20 h 45 : Témoignages sur Ballybeg.
MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42), 20 h 30 : Théâtre régional d'Oran.
☞ MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.
☞ MARIE-STUART (45-08-17-80), 20 h 30 : Bienvenue au club ; 18 h 30 : le Président ; 22 h : Casse-pipe.
MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon. — Petite salle (42-25-20-74), 21 h : Lorna et Ted.
☞ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle, 21 h : le Résident. — Petite salle, 21 h : la Baie de Naples.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 45 : la Prise de Berg-op-Zoom.
MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.
☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle, 20 h 45 : les Gens d'en face. Petite Salle, 21 h : Frédéric et Voltaire.
NOUVEAU THÉÂTRE MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : Britannicus.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : De doux dingues.
ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : l'Escalier.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.
☞ PELOUSE DE REUILLY sous chapiteau (45-85-47-10), 20 h 30 : Manipulsations.
PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20), 21 h : A la recherche du temps porain.
☞ POCHE (45-48-92-97), 21 h : l'Ecornifleur ; 19 h : Esquisses viennoises.
PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20), 20 h 30 : Deux trous rouges au côté droit.
☞ POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Mimie en quête d'hanteur.
QUAI DE LA GARE (45-85-88-88), 21 h : Le regard observé, récit.
RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : les Voisins du dessus.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : Faisons un rêve.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.
☞ STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : le Confort intellectuel.
TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), II : 20 h 30 : les Chaises.
TEMPLIERS (42-78-91-15), 20 h 30 : Hôtel Azur.
TH. DES CINQUANTE (43-55-33-88), 20 h 30 : Fefou et ses amies.
THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉÂTRE DE L'ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 21 h : le Horla.
THÉÂTRE DE FORTUNE, 21 h : Vive la pomme de terre.
THÉÂTRE GRÉVIN (42-46-84-47), 21 h : les Carottes sont cuites.
THÉÂTRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.
THÉÂTRE 3 SUR 4 (43-27-09-16), 20 h 30 : le Tigre.
☞ TH. 13 (45-88-16-30), 20 h 30 : le Veilleur de nuit.
TH. 14 JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : le Plaisir des autres.
TH. NOIR (43-46-91-93), 20 h 30 : Impasse 14.
TH. PARIS-CENTRE (46-47-50-50), 21 h : Elles nous parlaient d'amour.
TH. DE LA PLAINE (48-42-32-25), 20 h 30 : Soudain l'été dernier.
☞ TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : le Tombeur.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.
THÉÂTRE 33 (48-58-19-63), 20 h 30 : Pourquoi pas Courteline ?
THÉÂTRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, 20 h 30 : le Cid. Petite Salle, 20 h 30 : Pour un oui ou pour un non ; 18 h 30 : le Deuil des roses.
TH. DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Electre.
TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Gringoire ; 20 h 30 : Agatha ; 22 h 30 : Sale affaire du sexe et du crime.
☞ TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 21 h : les Aviateurs.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : Tohu-Bahut 2 ; 21 h 45 : Au suivant ; 23 h : les Jeux de la nuit.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Kamikaze de l'Oncle Sam ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. — II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Deux pour le prix d'un.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
CONNÉTABLE (42-77-41-40) 22 h 30 : M. Fanon.
GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Gros chagrins.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.
SENTIER DES HALLES (42-36-27-27), 20 h : La baignoire qui venait du froid.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.
DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h : la France au clair de l'urne.

Le music-hall

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.
CHEVALIER DU TEMPLE (42-71-67-28), 22 h 30 : C. Sauvage.
DEJAZET TLP (48-87-97-34), 20 h 30 : Font et Val.
GYMNASE (42-46-79-79), 21 h : Th. Le Luron.
LUCERNAIRE (45-44-57-34). Petite Salle, 21 h 30 : Jonathan.
OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : G. Montagné.

Vendredi 21 février

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), 20 h 30 : Holiday on ice.
LA TANIÈRE (43-37-74-39), 22 h : L. Hamm, J.-M. Hummel.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41), 22 h 30 et 24 h : Cuarteto del Centenario.

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30 : le Cœur suspendu.
18-THÉÂTRE (42-26-47-47), 20 h 30 : La p'tite compagnie ; 22 h : Voyage au bout d'un rêve.
PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), 20 h 30 : Ballet du XXe siècle (Dionysos).

Opérettes
Comédies musicales

CASINO DE PARIS (42-80-20-89), 20 h 30 : Black and Blue.
ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), 20 h 30 : Carnaval aux Caraïbes.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : les Romantiques.

Les concerts

La Table Verte, 22 h : G. Torma, Y. Severe, C. Hebert-Robbaz (Schubert, Sporh, Mozart...).
Th. des Champs-Elysées, 19 h 30 : Chœurs de l'Orchestre de la Fenice, dir. : R. Brydon (Rossini).
Crypte Sainte-Agnès, 20 h 30 : Orchestre de chambre Vuillermoz (Pergolèse).
Eglise Saint-Germain-des-Près, 20 h 30 : La Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. : J.-Cl. Malgoire (Carissimi, Charpentier).
Ecole alsacienne, 18 h 45 : I. Dac-Khe, M. Dussart, J. Castanier, B. Mathern (Bizet, Satie, Stravinsky).

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : M. Nissim, P. Canzani.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : M. Saury.
CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h : Azuquita y su melao.
DUNOIS (45-84-72-00) 20 h 30 : B. Vitet.
FONDATION ARTAUD (45-82-66-77), 22 h : Dread Control.
GIBUS (47-00-78-88), 22 h : Oxo Cube.
L'HEURE BLEUE (42-72-95-63), 23 h : Duncan.
MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : G. Badini.
NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : A. Hodsworth.
PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : JCJB Old Finest Stompers.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), à 21 h 30 : Quintette de Paris.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : B. Porcelli, A. Jean-Marie, R. Del Fra, A. Levitt.
PHIL'ONE (47-76-44-26), 21 h 30 : R. Bayonne.
LA PINTE (43-26-26-15), 22 h : Opus 24.
SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : Riverside City Band.
STAND BY (46-33-96-23), 21 h 30 : M. Maria, R. Persi, J.-M. Jafet, I. Augusto, G. Carotti.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : S. Lacy.

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (48-33-16-16), 20 h 30 : La Vie de Clara Gazul.
BOBIGNY, MC, (48-31-11-35), 21 h : L'homme gris et Marat-Sade.
BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-60-44), 20 h 30 : Le café.
BRÉTIGNY-SUR-ORGE, Centre culturel (60-84-38-68), 21 h : Voyages d'hiver.
CHATILLON, Théâtre (46-57-22-11), 21 h : La Dupe.
CRÉTEIL, MJC (48-99-90-50), 20 h 30 : Phèdre (petite salle) 20 h 30 : Le Monstre Turquin.
ÉVRY VILLE NOUVELLE, Agora (60-77-93-50), Studio Agora : 20 h 45 : Concert ensemble Aleph (Scriabine, Messiaen).
GARGES-LÈS-GONESSE, Gymnase V.-Hugo (39-86-96-31), 20 h : IIIe Festival de musique amateur (L. Beausonge, M. Dibango).
HERBLAY, MJC (39-97-19-99), 21 h : Rock Joly Jumper.
IVRY, Théâtre (46-72-24-85), 20 h 30 Métropéra.
LONGJUMEAU, Th. A. Adam (69-09-40-77), 21 h : ensemble Stajic et Fontanarosa.
MALAKOF, Théâtre 71 (46-55-43-45), 20 h 30 : Entre deux portes.
NANTERRE, Hôtel de ville (47-25-91-20), 21 h : D. Lockwood Quartet.
SAINT-CYR, CAC (30-58-45-75), à 21 h : Ubu roi.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, la Clef (39-73-38-13), 21 h : Bobby Few Quartet.
SAINT-GRATIEN, Th. de l'Epi-d'Or (34-17-11-20), 21 h : Le Tour du monde en quatre-vingts jours.
SARTROUVILLE, CRAC (39-14-23-77), 21 h : Compagnie.
SURESNES, Th. J.-Vilar (47-72-38-80), 21 h : Le mystère de la joie.
VINCENNES, Th. D. Sorano (43-74-73-74), 20 h 30 : F. Lockwood Trio.
VERSAILLES, Th. Montansier (39-50-71-18), 21 h : Tchekhov/Tchekhova.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

19 h, Okraina, de B. Barnet (Vostf) ; 21 h, les Raisins de la colère, de J. Ford (Vostf).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

17 h 15, Rétrospective W. Bros (1950-1985) : la Patrouille de l'aube, de H. Hawks (v.o.) ; 19 h 15, Rétrospective du cinéma suédois 1929-1985 : Som natt och dag, de J. Cornell (vostf).

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
AMERICAN WARRIOR (A., v.o.) : City Triomphe (ex-Paramount), 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse (ex-Paramount), 16e (43-35-30-40).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).
ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Marivaux (ex-Paramount), 2e (42-96-80-40) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16), h. sp. ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LES AVENTURES DE BUCKAROO BANZAI DANS LA 8e DIMENSION (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).
LA BIEN AIMÉE DE GAVRILOV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (46-33-10-82).
BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).
LES BISOUNOURS (A., v.f.) en mat. mer., sam., dim. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-52-27).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
LE CAVIAR ROUGE (Fr.) : Marignan, 8e (43-59-92-82).
CHORUS LINE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
CHRONOS (Franco-am.), La Géode, 19e, (42-45-66-00).
COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
COMMANDO (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; City Triomphe (ex-Paramount), 8e (45-62-45-76) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e, (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Galaxie (ex- Paramount, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
CUORE (It., v.o.) : Les 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : St-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), h. sp.
LE DOCTEUR ET LES ASSASSINS (A., v.f.) (*) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).
L'EFFRONTÉE (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).
ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES FEUX D'HIMATSURI (Jap., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
LA GALETTE DU ROI (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LES GOONIES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
GINGER ET FRED (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
LA GITANE (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; 14 Juillet-Odéon (ex Paramount), 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 11e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie (ex. Paramount), 13e (43-31-56-86) ; Gaumont sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
HAREM (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
HAUT LES FLINGUES (A., v.f.) : Gaîté Rochechouard, 9e (48-78-81-77).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet-Racine, 6e (43-26-19-68) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81). — V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).
L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).
L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; v.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).
LES INTERDITS DU MONDE (Fr.) (**) : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Ritz, 18e (46-06-58-07).
LIEBER KARL (All. v.o.) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).
LES LOUPS ENTRE EUX (Fr.) : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Paris ciné, 10e (47-70-21-71).
MACARONI (It. v.o.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; V. f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse (ex. Paramount), 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LA MAIN DANS L'OMBRE (All. v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
LE MÉDECIN DE GAFIRE (Malien-Nigérien, v.o.) : République, 11e (48-05-51-33).
MORT SUR LE GRIL (A., v.o.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21), h. sp.
NATTY GANN (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
ORIANE (Franco-Vénézuélien, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
PADRE NUESTRO (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).
LA PARTIE DE CHASSE (Brit., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).
PEUR BLEUE (A.) (*) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).
PLENTY (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
RAMBO II (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
RAN (Jap., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22)) ; Publicis-Matignon, 8e (43-59-31-97). — (V.f.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26)) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). — (V.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).
RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08). — (V.f.) : Capri, 2e (45-08-11-69).
RÉVOLUTION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon (ex. Paramount), 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). — (V.f.) : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
ROCKY IV (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). — (V.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52). (V.f.) : Impérial, 2e (47-42-72-52).
ROUGE BAISER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
SANS TOIT NI LOI (Fr.) : 14-Juillet Odéon (ex. Paramount), 6e (43-25-59-83) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse (ex-Paramount), 6e (43-35-30-40).
SECRET HONOR (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-59-41).
SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).
SILVERADO (A., v.o.) : Espace Gaîté (v.o., v.f.), 14e (43-27-95-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). — (V.f.) : Marivaux (ex-Paramount), 2e (42-96-80-40).
SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). — (V.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24).
LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
SUBWAY (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LES SUPERFLICS DE MIAMI (A., v.o., v.f.) : Marivaux (ex. Paramount), 2e (42-96-80-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie (ex-Paramount), 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).
TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).
TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-35-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Gaumont Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-52-27).
TUTTI FRUTTI (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). — (V.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).
UNE CRÉATURE DE RÊVE (A., v.o.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse (ex-Paramount), 14e (43-35-30-40).
UNE NUIT DE RÉFLEXION (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14).
VAMPIRE, VOUS AVEZ DIT VAMPIRE ? (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46). — (V.f.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LES FILMS NOUVEAUX

LE BATEAU PHARE, film américain de Jerzy Skolimovski (v.o.) : Gaumont-Halle, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; (v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).
BLACKOUT (*), film américain de Douglas Hickok (v.o.) : Mercury, 8e (45-62-75-90) ; (v.f.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).
CONTACT MORTEL, film américain de Hal Barwood (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
ESCLAVE BLONDE (*), film italo-Brésilien de Roy Garret (v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
LES LONGS MANTEAUX, film français de Gilles Béhat : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
TURTLE DIARY, film américain de John Irving (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR

Thaïs, votre tasse de thé ?

« L'Opéra ? Très peu pour moi. Ce n'est pas ma tasse de thé ! », entend-on dire. Il est vrai que, malgré le goût toujours plus prononcé du public français pour la *musique en tous genres, à la télé*vision comme à la radio, ils ne sont qu'une minorité à suivre les émissions d'art lyrique. Tout est *relatif, cependant. Rappelons* que même une audience de 3 % – qui fait le désespoir des directeurs de chaînes – *représente* plus d'un million de personnes, soit le total du public des concerts donnés durant une année entière par l'ensemble des formations symphoniques françaises !

Constatons également que le goût musical se cultive, et que la mélomanie gagne de nouvelles couches de la population. L'opéra revient à la mode. La preuve : le succès auprès du grand public de films tels *Amadeus, Carmen* ou *Don Giovanni,* ou d'émissions télévisées comme les trois heures passées avec Bach, en compagnie d'Eric Lipmann sur TF 1. C'est pourquoi on ne saurait qu'encourager l'initiative prise par Charles Imbert, au Musiclub de FR 3, de repenser l'opéra pour le petit écran.

L'idée de présenter des versions abrégées des grandes œuvres lyriques peut faire frémir de prime abord. N'est-ce pas *encourager la sous-culture que de* présenter des « opéras digests » abrégés, pré-mastiqués, réduits en une bouillie informe ? La question mérite d'être posée à l'époque du « muzak » (1), du synthétiseur et de la culture par correspondance... Mais ici les craintes sont vaines.

La conception de Jacques Bourgeois, directeur artistique de cette série d'opéras abrégés (on a déjà vu *la Favorite,* de Donizetti, et on annonce l'*Orphée,* de Gluck résulte d'une recherche légitime, celle de concilier deux genres qui peuvent paraître antinomiques : le grand opéra et le petit écran, les grands espaces et l'intimisme. Il ne suffit pas de retransmettre l'opéra tel quel, il faut une nouvelle conception picturale, propre à la télévison, et c'est celle-ci qui aboutit tout naturellement à une condensation de l'œuvre, qui préserve l'essentiel de la musique, ainsi que le contenu dramatique.

Le prochain spectacle, *Thaïs,* de Jules Massenet, inspiré d'un roman d'Anatole France, en donne un bon exemple. Le but de Charles Imbert – *« permettre à des œuvres que les théâtres eux-mêmes ont des difficultés à réaliser de rester vivantes dans notre répertoire national »* – est atteint. Œuvre mineure, à la saveur un peu désuète du dix-neuvième siècle, *Thaïs* n'est peut-être pas votre tasse de thé, mais elle gagne à être connue dans cette version. Elle révèle, de surcroît, les jeunes talents de demain.

ALAIN WOODROW.

★ *Thaïs,* samedi 22 février, 23 h 05, FR 3 (en stéréo sur France-Musique).

(1) Musique en boîte, diffusée en continu dans les lieux publics.

Vendredi 21 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Le jeu de la vérité : Elton John.
Emission de P. Sabatier et R. Grumbach.
Le pianiste champion toutes catégories – piano, football et implants – répond à toutes sortes de questions. Mais l'émission a été enregistrée à l'avance.

KOLOSSAL MOTEUR BELLISSIMO DESIGN
Aujourd'hui sur TF1 à 12 h 55 et 19 h 35
SEAT MALAGA. Moteur System Porsche.
A partir de 51 900 F (Prix de la 1.2 L au 3.2.86) SEAT

22 h 10 Téléfilm : Le vignoble des maudits.
De S. Bolchi, d'après le roman de L. de Stefani, adpat. L. Mandara, avec L. Massari, M. Adorf, L. Rosa...
Une sombre histoire familiale dans les années 30 en Sicile, pays de la Mafia. Dernière partie : les difficultés à revivre ensemble après dix-sept ans de séparation. Les anciennes générations ne comprennent pas les nouvelles.



23 h 10 Journal.

23 h 35 TSF.
Le raï, la nouvelle musique qui bouleverse l'Algérie, vient d'arriver en France. Issue de la tradition d'Oran, revisitée façon « pop-rock-reggae », une musique hypnotique, qui se danse (le concert enregistré le 17 février à La Villette montre l'itinéraire de cette musique, depuis les tout débuts, en passant par Belloumou et ses superbes trompettes jusqu'à Chab Khaled, la star). A 0 h 20, la francophonie en chanson, des vidéoclips de tous les pays de langue française.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Feuilleton : Un seul être vous manque.
Réal. J. Doniol-Valcroze. Avec C. Spaak, Y. Folliot...
Troisième épisode. Rencontres orageuses, séparations, la vie au quotidien selon Doniol-Valcroze.

21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : « Emotions, passions, obsessions », sont invités : Nicole Avril (la Première Alliance) ; *Jean Bothorel* (Toi, mon fils) ; *Annabel Buffet* (D'amour et d'eau fraîche) ; *Lydia Flem* (la Vie quotidienne de Freud et de ses patients) ; *Jean-Didier Vincent* (Biologie des passions).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club : la Chute de la maison Usher.
Film français de Jean Epstein (1928), avec J. Debucourt, M. Gance, C. Lamy. (Muet. N.)
En 1840, dans une demeure isolée, une femme perd un peu de sa vie chaque fois que son mari peint son portrait. Inspiré de deux nouvelles d'Edgar Poe. Recherches visuelles, suggestion des images, pour un climat surréel.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Feuilleton : A nous les beaux dimanches !
De R. Mazoyer, scénario de G. Elgey et C. Watton...
Troisième épisode de cette superbe saga des années 30, deux familles, deux univers, une confrontation.

21 h 35 Vendredi : Spécial Face à la 3.
Magazine d'information d'André Campana, animé par G. Guicheney et A. Campana.
Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, et Mme Marie-France Garaud, présidente de l'Institut international de géopolitique, répondront aux questions du public sur ces thèmes : la France dans le monde et l'enjeu mondial de la liberté et du développement. La vie quotidienne des femmes et des hommes en France aujourd'hui et demain, et l'enjeu électoral du 16 mars.

22 h 30 Journal.

22 h 50 Espace francophone.
Au sommaire : Vanuatu, une francophonie menacée ? Enquête de M. Makki et un numéro spécial sur le sommet francophone de Paris.

22 h 56 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, L'âge en fleur ; 17 h 15, Ile de Transe ; 17 h 30, Un naturaliste en campagne ; *17 h 55, Tout sur la région* ; 18 h, Action 3 ; 18 h 55, La panthère rose ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Opération Condor.

CANAL PLUS

20 h 55, l'Inconnu de Las Vegas, film de L. Milestone ; 23 h 5, Mandingo, film de R. Fleischer ; 1 h 5, Alice, Sweet Alice, film d'A. Sole ; 2 h 55, Outsiders, film de F. Ford Coppola ; 4 h 20, Week-end sauvage, film de W. Fruet ; 5 h 50, Anarchistes, grâce à Dieu.

LA « 5 »

7 h 30 Voilà la « 5 », rediff. ; **11 h 30 Voilà la « 5 »,** rediff. ; **15 h 30 Voilà la « 5 »,** rediff.

19 h 30 C'est beau la vie.
Jeu animé par Alain Gillot-Pétré.

20 h 30 Pentathlon.
Jeu animé par Roger Zabel et réalisé à Milan devant un public français sur le thème de la culture, de l'actualité.

22 h 30 Mode etc.
Des événements dans le vent. Magazine hebdomadaire.

23 h 30 C'est beau la vie, rediff. ; **0 h 30 Pentathlon,** rediff. ; **1 h 30 Mode etc.,** rediff.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le grand débat.
21 h 30 Black and blue : Delaunay's Dilemma.
22 h 30 Nuits magnétiques.
0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 9 juin, émis de Sarrebruck) : *Idoménée,* ballet de Mozart ; *Symphonie en trois mouvements,* de Stravinski ; *Concerto pour piano et orchestre nº 1 en ut majeur,* de Beethoven, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. D. Russel Davies, sol. A. Brendel, piano.

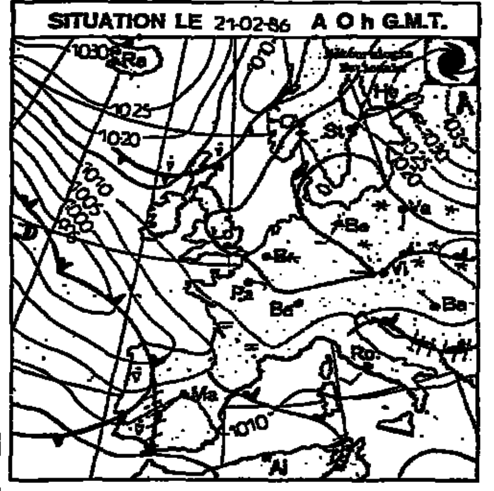
22 h 20 Les soirées de France-Musique.

Les programmes du samedi 22 et du dimanche 23 février se trouvent dans « le Monde Loisirs »

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 21-02-86 A 0 h G.M.T.



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 21 février à 0 heure et le samedi 22 février à minuit.

Le flux perturbé océanique circulera au *sud du 45e parallèle,* épargnant ainsi la moitié nord du pays, qui subira une invasion d'air froid en provenance des îles Britanniques.

Samedi matin, passages nuageux et éclaircies alterneront sur la majeure partie du pays. Une zone de mauvais temps touchera toutefois le Sud-Ouest, le Languedoc et le sud du Massif Central, avec de fréquentes chutes de neige, ainsi que les régions méditerranéennes avec de la pluie. D'autre part une invasion d'air froid par le nord sera à l'origine de chutes de neige sur les régions proches de la Manche.

En cours de journée, l'air froid en provenance des îles Britanniques gagnera l'ensemble des régions situées au nord de la Loire en s'accompagnant de chutes de neige. Une amélioration se dessinera sur le Sud-Ouest, puis le Massif Central et le Sud-Est.

Les températures minimales atteindront – 8 à – 14 degrés sur un grand quart nord-est ; seules les côtes bénéficieront de températures voisines de 0 degré. Les températures maximales avoisineront – 5 à – 8 degrés dans l'Est, et resteront comprises entre – 2 et 2 degré. sur le reste du pays.

Évolution pour dimanche : rétablissement d'un régime très froid de nord-est sur l'ensemble du territoire. La journée sera partout ensoleillée et très froide, avec un vent de nord-est modéré. Les températures minimales s'abaisseront en moyenne de 2 degrés, les températures maximales resteront stationnaires.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 20 février, le second le minimum de la nuit du 20 février au 21 février) : Ajaccio, 11 et 3 degrés ; Biarritz, 8 et 2 ; Bordeaux, 5 et – 2 ; Bréhat, 4 et – 2 ; Brest, 4 et – 5 ; Cannes, 12 et 3 ; Cherbourg, 0 et – 5 ; Clermont-Ferrand, 0 et – 9 ; Dijon, – 2 et – 13 ; Dinard, 2 et – 5 ; Embrun, 3 et – 7 ; Grenoble-St-M.-H., 0 et – 5 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 0 et – 8 ; La Rochelle, 3 et – 4 ; Lille, – 3 et – 11 ; Limoges, 4 et – 5 ; Lorient, 2 et – 4 ; Lyon, – 2 et – 6 ; Marseille-Marignane, 5 et – 4 ; Nancy, – 3 et – 12 ; Nantes, 0 et – 6 ; Nice, 13 et 5 ; Paris-Montsouris, – 2 et – 6 ; Paris-Orly, – 2 et – 8 ; Pau, 7 et 0 ; Perpignan, 12 et 0 ; Rennes, 3 et – 4 ; Rouen, – 1 et – 10 ; Saint-Etienne, – 1 et – 8 ; Strasbourg, – 2 et – 6 ; Toulouse, 3 et – 3 ; Tours, – 2 et – 9.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 11 ; Genève, – 1 et – 3 ; Lisbonne, 14 et 11 ; Londres, 2 et – 6 ; Madrid, 11 et 6 ; Rome, 13 et 8 ; Stockholm, – 5 et – 9.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au 20 février. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au 42-66-64-28.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 145-300 ; Bonneval-sur-Arc, 140-220 ; Carroz-d'Araches : 100-180 ; Chamonix : 60-200 ; La Chapelle-d'Abondance : 100-160 ; Châtel : 150-200 ; La Clusaz : 90-240 ; Combloux : 80-190 ; Les Contamines-Montjoie : 60-260 ; Le Corbier, 100-160 ; Courchevel : 145-190 ; Crest-Voland : 110-195 ; Flaine : 115-345 ; Flumet : 80-150 ; Les Gets : 90-180 ; Le Grand-Bornand, 80-165 ; Les Houches, 40-150 ; Megève : 80-170 ; Les Ménuires : 105-210 ; Méribel : 100-195 ; Morzine-Avoriaz : 90-220 ; Peisey-Nancroix, 95-220 ; La Plagne : 150-180 ; Pralognan-La Vanoise : 120-150 ; Praz-sur-Arly : 100-160 ; La Rosière : 130-260 ; St-François-Longchamp : 150-240 ; St-Gervais-Le Bettex : 40-180 ; Samoëns : 50-210 ; Thollon-les-Mémises : 90-115 ; Tignes : 175-275 ; La Toussuire : 180-210 ; Val-Cenis : 90-150 ; Valfréjus, 70-185 ; Valloire-Galibier, 100-120 ; Valmorel : 145-210 ; Val-Thorens : 300-420.

ISÈRE

Alpe-d'Huez : 180-200 ; Alpe-du-Grand-Serre : 100-170 ; Autrans : 90-160 ; Chamrousse : 180-200 ; Le Collet-d'Allevard : 100-130 ; Les Deux-Alpes : 155-270 ; Les Sept-Laux : 90-150 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 60-220 ; Villard-de-Lans-Corrençon : 70-150.

ALPES DU SUD

Allos-Le Seignus, 180-200 ; Auron : 150-200 ; Beuil, 160-200 ; La Colmiane-Valdeblore : 190-210 ; La Foux-d'Allos : 170-190 ; Isola 2000 : 170-235 ; Montgenèvre, 150-210 : Orcières-Merlette : 180-250 ; Les Orres : 150-200 ; Pra-Loup : 110-170 ; Risoul 1850 : 170-220 ; Le Sauze : 80-200 ; Serre-Chevalier : 100-160 ; Superdévoluy : 140-230 ; Valberg : 170-210 ; Vars : 150-190.

PYRÉNÉES

Les Agudes : 90-150 ; Les Angles : 100-230 ; Ax-les-Thermes : 100-200 ; Cauterets-Lys : 215-395 ; Font-Romeu : 95-105 ; Gourette : 120-400 ; Luchon-Superbagnères : 90-200 ; Saint-Lary-Soulan : 100-195.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 70-130 ; Super-Besse : 80-140 ; Super-Lioran : 160-190.

JURA

Métabief : 40-150 ; Les Rousses, 120-200.

VOSGES

Le Bonhomme : 80-140 ; Gérardmer : 70-150 ; St-Maurice-sur-Moselle : 90-140.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national du tourisme de chaque pays ; Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38 ; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 45-08-50-28 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis,* rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 22 FÉVRIER

« Les plantes d'appartement et leurs secrets », 10 heures, devant l'entrée Primfleur, 80, avenue de Villiers (les Amis de la terre de Paris).

« Rembrandt », 14 heures, hall Petit Palais.

« La Mosquées de Paris », 14 h 30, place du Puits-de-l'Ermite (Paris passion).

« Le Musée des transports urbains », 14 h 50, 60, avenue Sainte-Marie, Saint-Mandé (L'art pour tous).

« L'Opéra », 11 heures, centre vestibule d'honneur (La France et son passé), où 13 h 30, entrée (P.-Y. Jaslet).

« Les *impressionnistes* : peintres du mouvement, de la lumière et de la joie de vivre », 14 h 30, entrée Jeu de Paume (M.-C. Lasnier).

« Salons du ministère de la marine », inscriptions 42-60-71-62 ; après 18 heures, 45-48-26-17 (A. Ferrand) (carte d'identité) ; ou 16 heures, 2, rue Royale.

« Les salons du Quai d'Orsay », 15 heures, devant aérogare des Invalides.

« La peinture française au Louvre : le 19e siècle, le néoclassicisme », 14 h 30, hall porte Denon.

« *Exposition Pierre Balmain* », 15 heures, 10, avenue Pierre-Ier de Serbie (M. Hager).

« Exposition d'orchidées », 15 heures, entrée principale du parc floral de Vincennes (Paris et son histoire).

« Une heure au cimetière-musée de Montmartre », 10 heures et 11 h30 devant le 16, avenue Rachel (V. de Langlade).

« Une heure des Abbesses à Pigalle », 14 h 30, à 16 sortie métro Abesses (V. de Langlade).

« L'hôtel de Lassay », 15 h 30, métro Invalides, sortie Université (E. Romann), où 14 h 30, sortie métro Chambre des députés (I. Hauller).

« La seule forêt du XVe siècle à Belleville parvenue jusqu'à nous », 14 h 30, métro Invalides (M. Banassat).

« Pour les jeunes : le tour du monde en 80 minutes », 14 h 30, Musée de l'homme, place du Trocadéro.

« La Banque de France », 14 h 45, place du général Catroux.

« *Rodin et Camille Claudel* », 14 h 30, 77, rue de Varenne.

CONFÉRENCES

SAMEDI 22 FÉVRIER

Centre Varenne, 18, rue de Varenne, 14 h 30, colloque « Vivre avec l'informatique », 42-22-18-58.

Salle des spectacles, place de la Résistance, à Saint-Denis, 14 h 30, « Le dix-neuvième siècle : le romantisme ».

Maison des mines, 270, rue Saint-Jacques, « l'Indonésie à travers ses grands sanctuaires ».

21 bis, rue Notre-Dame-des-victoires, 15 h 30, « Les notions de ciel et d'enfer, condition *post mortem* ou *ante mortem* ».

Sorbonne, 18, rue de la Sorbonne, amphithéâtre annexe, 15 heures, débat avec M. René Dumont, tête de liste pour les Verts à Paris.

26, rue Bergère, séminaire : « La psychiatrie ne doit-elle pas passer nécessairement par le corps ? », 47-70-44-70.

17, rue des Petits Hôtels, 15 heures, « Le message des Nibelungen, série grands mythes de l'humanité » (Ch. Guasco).

En Ile-de-France

APPEL AUX DONNEURS DE SANG

L'Organisation de la transfusion sanguine de l'Ile-de-France appelle les personnes n'ayant jamais donné leur sang à participer aux dons particulièrement nécessaires en cette période de l'année.

Dans un communiqué diffusé mercredi 19 février, les responsables soulignent, en effet, que « *les conditions climatiques actuelles et les affections qui en découlent (grippes, etc.) rendent les approvisionnements en sang plus difficiles, alors que les demandes des établissements s'amplifient* ».

« *Alors, si vous n'avez jamais offert votre sang, si vous avez entre dix-huit et soixante ans et si vous souhaitez agir pour sauver des malades et des blessés, appelez le 43-06-70-00* », déclarent-ils à ces nouveaux donneurs potentiels si difficiles, selon les spécialistes, à recruter pour un don régulier.

Aux fidèles du don du sang, il est conseillé de respecter les dates de convocations indiquées pour ne pas désorganiser l'approvisionnement régulier qui correspond à des prévisions établies pour les mois à venir.

LES FEMMES ENCEINTES POURRONT VOYAGER DANS LE MÉTRO EN PREMIÈRE CLASSE

Les femmes enceintes pourront voyager dans les voitures de première classe des transports en commun de la région parisienne avec un billet de seconde. Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, et M. Charles Josselin, secrétaire d'État chargé des transports, ont demandé cette amélioration au Syndicat des transports parisiens, qui l'a acceptée.

Une carte de priorité sera automatiquement délivrée par les caisses d'allocations familiales, dès la déclaration de grossesse. Cette carte permettra aux femmes enceintes de circuler avec un titre de seconde dans les premières classes des réseaux métropolitains et RER de la RATP et de la SNCF.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page 14

AUTOMOBILE

La R 21, le nouveau pari de Renault



Le lancement d'un nouveau produit est toujours pour une entreprise un moment redouté. Il peut contribuer au redressement de la marque quand les affaires sont difficiles, il peut en affecter gravement la santé. Mais, s'agissant de construction automobile, l'ampleur des investissements engagés, le pari industriel que représente pour le groupe et les hommes la mise en chaîne d'une *nouvelle gamme, constituent des éléments* qui pèseront très lourd dans l'avenir de la firme.

La 205 a sauvé Peugeot, la BX a redressé Citroën, l'Escort ou la Kadett ont fait la fortune de Ford et de GM Europe. La Mini, pour sa part, a fait la gloire de British Leyland, mais l'Allegro n'a pas aidé la firme britannique, loin de là. Bien que le statut de Renault mette l'entreprise à l'abri de bien des tourments, le succès des modèles 21 qui vont apparaître sur le marché est l'une des conditions indispensables au redressement du groupe. Les difficultés de départ de la Super 5 sont encore dans les mémoires et l'échec des R 14 aussi.

Aujourd'hui, M. Besse se trouve donc dans la situation qu'a pu connaître en son temps M. Hanon, et il est capital que le lancement des Renault 21 soit un succès. Le souffle de la grande machine nationale en dépend.

La première apparition publique de la nouvelle gamme – tout à l'avant, quatre roues indépendantes – aura lieu au Salon de Genève le 6 mars. Les onze versions seront commercialisées à la même date. Des multiples indiscrétions aux informations officielles, le grand *public connaît les grandes lignes de* ces nouvelles voitures. Résumons-les : familiale, de moyen gabarit, très bien dessinée avec son pare-brise très penté, riche en solutions techniques modernes, proche par bien des aspects, des R 25.

En fait, à l'usage les essais viennent d'être réalisés sur des routes glissantes en Grèce, les Renault 21 apparaissent comme des voitures originales dont les qualités l'emportent sur les défauts.

Les qualités d'abord : grand espace intérieur, confort, absence totale même à très haute vitesse de *bruits aérodynamiques (le CX va de* 0,28 à 0,34), freinage sans défaut, consommation basse.

Les deux moteurs à essence sont brillants *malgré des boîtes très longues*, et font appel à l'électronique mais sont montés pour le 1 701 centimètres cubes transversalement et pour le 1 995 centimètres cubes longitudinalement (comme pour le diesel de 2 068 centimètres cubes). Cela n'apparaît pas pour les techniciens de la marque comme une aberration *industrielle. Pourtant*, il a fallu imaginer des trains avant spécifiques qui donnent des empattements, des ailes avant et des passages de roues différents. Le *tout* peu visible à l'œil.

Quoi qu'il en soit, selon les modèles, on constate une tendance au « cirage » pour le modèle à 1 700 centimètres cubes – (les roues avant tournant à vide au démarrage) – et un certain goût pour le sous-virage dans le cas du modèle *2 litres*. Tarage des suspensions ? Pneumatiques ? Assistance ? Etat des routes grecques qui ont servi de décor aux essais ? Peut-être les quatre. *Il reste que la direction*, très précise dans tous les modèles, ne revient pas de la même façon en sortie de courbe. Celle de la 2 litres (à moteur longitudinal) – paresseuse – réclamant de la part du conducteur une certaine vigilance. Pour autant, le roulis, ce défaut si souvent dénoncé chez les Renault, a disparu.

Intérieurement, les nouveaux modèles sont accueillants. Des petits détails peuvent pourtant irriter : ainsi les poignées de portières qui ne comportent pas de passage pour la main, ce qui amène à claquer... du bout des doigts. Pas facile.

Les nouvelles Renault 21 seront, à n'en pas douter – avec un cabriolet R 5 – les vedettes du Salon de Genève. Mais, quelques stands plus loin, chez Fiat, les Croma (*le Monde* du 20 février) leur donneront la réplique. Et la bataille des prix fera le reste. L'enjeu : un *marché de 2600000 voitures de ce type* vendues chaque année et dont Renault veut avoir sa part (6 %). En tout cas, ce n'est pas la R 18, qui disparaît qui pourra le prétendre.

CLAUDE LAMOTTE.

● Les prix sont les suivants : 21 TL, 66800 F; *21 TS, 69500 F*; 21 GTS, 73800 F; 21 RS, 81500 F; 21 TSE, 85800 F; 21 RX, 90000 F; 21 TXE, 96600 F; 21 TD, 77800 F; 21 GTD, 82800 F; 21 Turbo D, 92400 F; 21 Turbo DX, 102400F.

● Version essence (TL, TS, GTS, TSE, RS) : moteur 1 721 cm3, 76 ou 90 ch, couple 13,2 MKg et 14,1 MKg. moteur 1 995 (RX, TXE», 120 ch. 17,9 MKg. Version diesel : 2068 cm3, 67 ou 88 ch, avec turbo *13* et *19* MKg.

LE CARNET DU Monde

Naissances

– Laure DEVARRIEUX,
Frédéric DALIBARD,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Pauline,

le 10 février 1986.

91, rue de Caen,
14740 Bretteville-l'Orgueilleuse.

Mariages

– On nous prie d'annoncer le mariage de

Anne-Marie CARRÈRE,
professeur,
secrétaire de la commission
du dictionnaire
de l'Académie française
avec
Mériadec COURTET,
artiste-peintre.

30, boulevard Beaumarchais.
75011 Paris.

– Marie-Hélène MESLET
et
Eric SINNASSAMY

sont heureux de faire part de leur mariage, qui a été célébré, dans l'intimité, le 4 février 1986 à Paris.

Décès

– *M. et Mme Jacques Collet,*
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Jean Bruet,
ses enfants et petits-enfants,
Mlle Thérèse Bruet,
Mlle Suzanne Bruet,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André BRUET,
née Georgette Cazier,
croix de guerre 1939-1945.

La cérémonie religieuse sera célébrée à 13 h 45, le lundi 24 février 1986, en l'église Sainte-Marie des Batignolles, Paris-17e, suivie de l'inhumation à 15 h 15 dans le caveau familial, au cimetière de Saint-Denis (93).

– On nous prie d'annoncer le décès de

**M. Philippe
CHENAUX DE LEYRITZ,**

survenu en son domicile dans sa quarante-sixième année.

De la part de
M. et Mme Jean-Louis Besson,
M. et Mme François Cheneaux de Leyritz,
ses frères et sœurs,
Virginie et Robert Barbaut,
Caroline, Nicolas, Hélène et Marie Besson,
Marc, René et Gabrielle Cheneaux de Leyritz,
ses neveux et nièces,
Et toute sa famille,
Simone et Richard Faye
Et tous ses amis.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité, le samedi 22 février 1986 à 15 heures, en l'église Saint-Sauveur du Petit-Andely (Eure).
Une messe sera célébrée le vendredi 14 mars à 9 heures en l'église Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e.

M. et Mme Besson,
113 *bis*, rue de la Tour,
751187 Paris.
M. et Mme Cheneaux de Leyritz,
105, rue de Courcelles,
75117 Paris.

– Le conseil d'administration,
La direction générale
Et tout le personnel d'Unibail
ont la tristesse d'annoncer le décès de

**M. Philippe
*CHENEAUX DE LEYRITZ,***
directeur,

survenu brutalement dans sa quarante-sixième année.

– Montpellier. Paris. Gages (12).

Mme Hervé Harant,
M. et Mme Christian Harant,
M. et Mme Xavier Harant,
M. et Mme Régis Harant,
ses enfants,
M. et Mme Philippe George,
Mme Marie-Christine Harant,
Le docteur et Mme Ivan-Michel Harant,
Mlle Catherine Harant,
Mlle Astrid Harant,
ses petits-enfants,
Siegfried, Olivier, Hortense, Emilienne, Raphaëlle, Guillaume,
ses arrière-petits-enfants,
Mme Boilard et sa famille.,
Sa belle-sœur et ses neveux,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Hervé HARANT,
professeur honoraire
à la faculté de médecine,
directeur honoraire
du Jardin des plantes de Montpellier,
correspondant permanent
de l'Académie de médecine,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 16 février 1986 à Montpellier.

Selon la volonté du défunt, les obsèques *ont eu lieu dans la plus stricte* intimité familiale, le 18 février.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Résidence Montpelliéret, rue Fabre.
20, rue de l'Argenterie.
10 A, avenue du Professeur-Grasset.
3, rue Chamayou.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– Mme Arlette Leroi-Gourhan,
son épouse,
Anne, Martine, Yannick, Christian,
ses enfants, ses petits-enfants,
Et toute la famille
ont la tristesse de faire part du décès du

**professeur
André LEROI-GOURHAN,**

survenu le 19 février 1986.
Les obsèques ayant lieu dans la plus stricte intimité, un hommage *lui* sera rendu le lundi 24 février à 10 h 30 à la chapelle Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres à Paris.

(Le Monde *du 21 février.*)

– Le responsable et les membres du laboratoire d'éthomologie préhistorique « Université Paris-I, CNRS ».
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. André LEROI-GOURHAN,
fondateur de ce laboratoire,
professeur au Collège de France,
membre de l'Institut,

survenu, à Paris, le *19 février 1986.*

– Toulon. Ganac (Ariège).

Mme Nougué, née Laget,
Les familles Soula, Guin,
Parents, alliés et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Émile NOUGUÉ,
agrégé de l'Université,
professeur honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur des Palmes académiques.

Les obsèques civiles auront lieu au cimetière de Ganac (Ariège), vers *16* heures, le vendredi *21* février 1986.

Cet avis tient lieu de faire part.

Ni fleurs ni couronnes.

Le Cygne-4,
Avenue Franklin-Roosevelt,
83000 Toulon.

– Ses collègues et amis de Genève, Paris, Aix-Marseille et Grenoble,
ont le chagrin de faire part du décès, le 14 février 1986, de

Aline SZEMINSKA,
professeur de psychologie
à l'université de Varsovie,
docteur *honoris causa*
de l'université de Genève.

Après des études à Berlin et à Genève, A. Szeminska fut assistante à l'université de Genève auprès de Jean Piaget de 1932 à 1939. Rentrée en Pologne avec la guerre, elle s'évada du ghetto de Varsovie, entre dans la Résistance et fut déportée à Auschwitz. La paix revenue, elle enseigne à l'université de Varsovie tout en participant régulièrement aux travaux du Centre international d'épistémologie génétique de Genève.

Anniversaires

– La famille de

Raymond COGNIAT

rappelle son souvenir à ses amis en ce neuvième anniversaire de sa mort.

Cérémonies religieuses

– le 22 février à 16 heures, une cérémonie officielle aura lieu à *la Grande* Mosquée, 3, rue Quatrefages.
Des prières seront dites à la mémoire des cinquante mille musulmans, morts pour la France en *1916*, à Verdun.
Les intéressés pour cette cérémonie sont priés de se faire inscrire à la réception.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 21 février :

DES DÉCRETS

● Nº 86-230 du 17 février 1986 portant publication de la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du royaume de Thaïlande sur la coopération en matière d'exécution des condamnations pénales, signées à Bangkok le 26 mars 1983.

● Nº 86-231 du 17 février 1986 portant publication du protocole additionnel à l'accord de coproduction cinématographique entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République fédérative du Brésil du 6 février 1969, fait à Brasilia le 14 octobre 1985.

● Nº 86-233 du 18 février 1986 fixant les conditions d'admission à l'Académie de France à Rome.

DES ARRÊTÉS

● Du 14 février 1986 modifiant l'arrêté du 5 août 1963 modifié *fixant les modalités de rémunération* des personnels participant en qualité d'auteur aux émissions de la radio-télévision scolaire.

● *Du 18 février 1986 modifiant* et complétant le tarif interministériel des prestations sanitaires.

WEEK-END D'UN CHINEUR

Nouveau Drouot

Samedi 22 février

14 heures : tableaux modernes et Curiosa.

ILE-DE-FRANCE

Dimanche 23 février

Bernay, *14 heures* : bijoux, orfèvrerie, meubles, objets d'art ; **Chartres,** 14 heures : dessins, objets d'art, argenterie, mobilier ; **Etampes,** *14 heures : meubles*, objets d'art ; **Les Andelys,** 14 h 30 : meubles, objets d'art, tableaux, argenterie ; **L'Isle-Adam,** 14 h 30 : tableaux modernes ; 16 heures : tableaux anciens ; **Provins,** 14 heures : armes anciennes ; **Rambouillet,** 14 h 30 : tableaux Nabis et de l'école de Pont-Aven ; **Versailles-Chevau-Légers,** 10 h 30 : dessins XVIIIe et XIXe ; 11 heures : art nouveau, art déco ; 14 heures : tableaux anciens, objets d'art, meubles, monnaies et cannes ; 14 h 15 : timbres.

PLUS LOIN

Samedi 22 février

Bordeaux, *14 heures* : monnaies ; **Ile de Bréhat,** 14 heures : meubles, objets d'art ; **Marseille-Prado,** 14 h 30 : tableaux anciens, tableaux modernes, meubles, objets d'art, bijoux ; **Montpellier,** 14 heures : *faïences*, argenterie, meubles, tableaux.

Dimanche 23 février

Avignon, 14 heures : bijoux, argenterie, objets d'art, meubles ; **Bayeux,** 14 heures : timbres, cartes postales ; **Calais,** 14 h 30 : archéologie méditerranéenne ; **Châteaudun,** 14 h 30 : tableaux, bibelots, orfèvrerie, meubles ; **Limoges,** 14 heures : meubles, objets d'art ; **Nancy,** 14 heures : art 1900, tableaux anciens, meubles ; **Rouen,** 14 heures : céramiques ; 16 heures : étains ; **Troyes,** 14 heures : meubles, objets d'art, argenterie, tableaux ; **Vitry-le-François,** 14 heures : mobilier, objets d'art.

FOIRES ET SALONS

Antony ; Bourges ; Chevilly-Larue (bourse aux cartes postales) ; **Nogent-sur-Marne** (pavillon Baltard) ; **Pau ; Paris** (porte de Versailles), salon du vieux papier et des collections ; **Paris** (porte de *Versailles*), *salon de l'érotisme* ; **Samois-sur-Seine** (dimanche seulement) ; **Vélizy-II.**

NATIONAL LOTO Nº 8 — TIRAGE DU MERCREDI 19 FEVRIER 1986

1 2 11 15 33 48 — 27 *NUMERO COMPLEMENTAIRE*

PROCHAIN TIRAGE : SAMEDI 22 FEVRIER 1986

VALIDATION : POUR LE MERCREDI 26 FEVRIER 1986 ET LE SAMEDI 1er MARS 1986 JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS Nos	9	1 097 060,00 F
5 BONS Nos + complémentaire	62	74 315,00 F
5 BONS Nos	1 686	8 585,00 F
4 BONS Nos	106 777	135,00 F
3 BONS Nos	2 132 318	10,00 F

• LE SOIR • LA PRESSE • Le Monde • LE DEVOIR • EL DIA • DAWN • le soleil • JINGJI RIBAO •
经济日报

> « Nous, membres de l'Organisation des Nations unies, proclamons solennellement notre détermination commune de travailler d'urgence à l'instauration d'un nouvel ordre économique international fondé sur l'équité, l'égalité souveraine, l'interdépendance, l'intérêt commun et la coopération entre tous les États, indépendamment de leur système économique et social, qui corrigera les inégalités et rectifiera les injustices actuelles, permettra d'éliminer le fossé croissant entre les pays développés et les pays en voie de développement... »
>
> *(Déclaration concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international adoptée par consensus le 1er mai 1974 par la sixième assemblée spéciale des Nations unies.)*



Avec la collaboration des organisations du système de l'ONU et d'associations françaises pour le développement

N° 22

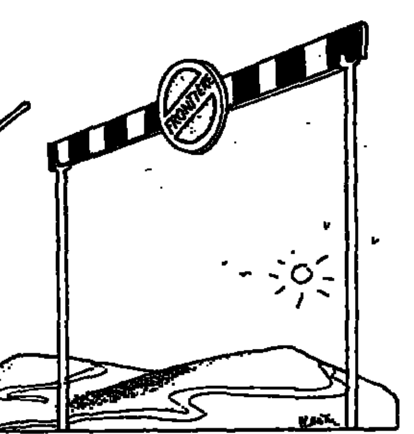
• FORUM du DÉVELOPPEMENT • ASAHI SHIMBUM • ZYCIE WARSZAWY • ПОЛИТИКА • Magyar Nemzet • EL PAIS •

Le rocher de Sisyphe

COMME *Sisyphe, le roi légendaire de Corinthe,* condamné à pousser éternellement sur la pente d'une montagne un énorme rocher qui toujours retombait avant d'atteindre le sommet, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) s'efforce inlassablement depuis sa création en 1952 de résoudre les problèmes des réfugiés.

Mais il a beau s'évertuer à les rapatrier, les intégrer sur place ou les réinstaller là où on veut bien les accepter, le problème demeure. De nouveaux réfugiés déferlent de partout, aujourd'hui d'Ouganda.

Non pas que les efforts du HCR soient vains. Soutenus par plusieurs gouvernements, en coopération avec d'autres organisations du système de l'ONU et de multiples organisations privées telles que la Croix-Rouge internationale, le Haut Commissariat est parvenu, en trente ans, à assurer la protection et même l'avenir de plus de vingt-six millions de réfugiés. *Inlassablement,* il poursuit cette double mission.



Ici même, dans les pages d'« Un seul monde », les *journalistes du* grand quotidien chinois *Jingji Ribao,* de *la Presse de Tunisie* et du *Soleil* de Dakar témoignent respectivement des *implantations en cours de réfugiés vietnamiens* en Chine, du rapatriement des Somalis en Ogaden (Ethiopie) et de l'insertion de divers réfugiés africains *dans le tissu social de plusieurs régions sénégalaises.*

Un représentant du Bureau international du travail (BIT) expose le projet de son organisation consistant à mettre sur pied une bourse internationale d'échange de main-d'œuvre qui permettrait d'utiliser au mieux le potentiel professionnel des réfugiés.

Si positives que soient ces opérations et mesures, *elles ne sont malheureusement que des palliatifs.* Leur relative efficacité risque même d'être compromise aujourd'hui par l'insuffisance des contributions volontaires des Etats membres de l'ONU. Les grandes difficultés économiques qu'ils ont à résoudre et les conséquences psychologiques et financières de l'implacable confrontation *idéologique qui les oppose* n'inclinent guère, *en effet,* les pays industrialisés à accroître leurs subsides en faveur des réfugiés, ni leurs quotas d'accueil. En ce qui concerne le Canada, par exemple, pays considéré comme l'un des plus généreux, *le Devoir* de Montréal n'a guère d'illusions pour l'avenir.

Les pays du tiers-monde – sur le territoire desquels sont concentrés plus des quatre cinquièmes des réfugiés – n'ont *plus alors qu'à partager* avec les derniers arrivés leur pauvreté, voire leur misère. A moins que, comme l'observent les journalistes de *Dawn* (Karachi) et du *Soir* (Bruxelles), *ils ne s'en servent comme otages, ou si l'on veut comme une carte destinée à renforcer* leur position dans les relations internationales.

Il serait naïf de s'en étonner. Les Etats sont des « monstres froids » qui n'ont de règle que leur propre intérêt ; l'aide accordée par les pays riches est rarement innocente. Les journalistes du supplément « Un seul monde » qui ont parcouru récemment l'Ethiopie ont pu le constater une nouvelle fois. Le monde, écrit *Politika* (Belgrade), a transporté ses divisions en Ethiopie, devenue le champ clos des idéologies. *Zycie Warszawy* (Varsovie) montre que, cependant, un minimum d'union sur le terrain entre pays de l'Est et de l'Ouest membres de l'ONU a permis à l'aide internationale de réaliser une action très positive.

Au-delà de leurs divers points de vue, les journalistes se sont rejoints sur une même conclusion essentielle : le problème des réfugiés est d'abord de nature politique.

Si importante qu'elle soit, l'aide d'urgence ne saurait apporter une solution durable à ce problème, pas plus qu'à celui de la faim. Il faut traiter les causes du mal, pas seulement ses symptômes *(Asahi Shimbun,* Tokyo). Toute aide qui n'est pas destinée au développement restera improductive *(El Pais,* Madrid). Une aide à long terme, inspirée de l'esprit de solidarité, est indispensable *(le Monde,* Paris). L'aide d'urgence – particulièrement active ces dernières années mais qui s'essouffle aujourd'hui et produit des effets pervers sur le plan agricole et alimentaire – ne permet en aucune manière de résoudre le problème fondamental, celui du développement *(El Dia,* Mexico).

Il est grand temps de relancer un dialogue entre *pays riches et pays pauvres afin de mettre au point des* modes de relations économiques mieux adaptés aux exigences de justice, de liberté et d'efficacité. La *reprise de ce dialogue correspondrait au strict engagement* qu'ont pris tous les Etats membres de l'ONU au lendemain du plus grand massacre d'hommes de l'histoire, la deuxième guerre mondiale. *Engagement* de respecter la Charte de l'ONU dans sa double mission de maintenir la paix et la sécurité dans le monde (art. 1) et de favoriser le *« relèvement des niveaux de vie, le plein emploi et les conditions de progrès et de développement dans l'ordre économique et social »* (art. 55). Paix et développement étant étroitement liés.

A cette entreprise, il faut désormais un soutien des médias et des citoyens eux-mêmes. Car il est totalement vain de parler de paix, de développement et de droits de l'homme si les uns et les autres n'y consacrent pas, de façon désintéressée, une part de leurs activités et de leurs moyens. ■

JEAN SCHWOEBEL,
coordonnateur.

TRIBUNE DES NATIONS UNIES

Les réfugiés, un problème permanent

A la question *« quelle est la situation la plus dramatique des réfugiés dans le monde ? »,* un ancien haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés a répondu un jour : *« C'est le cas individuel d'un réfugié qui a perdu son identité et qui essaie de la retrouver. »*

Multipliez le cas individuel par dix millions, répartissez ce chiffre sur tous les continents et vous aurez une idée assez exacte de cette tragédie aussi vieille que le monde.

En effet, on ne peut envisager une issue hors d'une solution politique globale, permettant d'éliminer les guerres, *les conflits* armés, *les violations des* droits de l'homme. En attendant l'avènement de l'utopie, il faut bien s'occuper *de cette armée de sans-patrie.*

Le haut commissaire n'est que le protecteur, l'ambassadeur, le consul de ces gens qui ont perdu leur nationalité en échange d'une liberté parfois provisoire, même précaire. Il en a sauvé des millions. Comment ?

En les aidant, lorsqu'ils le voulaient et que les conditions le permettaient, à rentrer chez eux. Cette solution-là, sans doute la meilleure, s'appelle, dans le jargon onusien, rapatriement volontaire. Des centaines de millers de Birmans, de Bangladechis, de Zimbabwéens, de Nicaraguayens vous diront que c'est bon de rentrer chez soi, sans crainte.

En leur donnant un coup de pouce afin qu'ils puissent s'intégrer dans les premiers pays d'asile. Allez voir du côté de plus de cent mille ex-réfugiés du Burundi ou du Rwanda qui vivent paisiblement une existance indépendante en Tanzanie. Ou ailleurs, au Soudan, au Zaïre, au Panama, au Belize, ou en Chine, où 50 % des deux cent quatre-vingt mille réfugiés du Vietnam sont aujourd'hui autosuffisants.

En leur facilitant enfin la réinstallation ailleurs, parfois à des milliers de kilomètres de distance. Il y eut une période pendant laquelle, chaque jour, presque mille personnes quittaient l'Asie du Sud-Est vers des horizons plus dégagés !

Un chiffre : depuis sa création en 1951, le Haut Commissariat a directement aidé plus de vingt-six millions de réfugiés à cesser de l'être, par le biais d'une de ces trois solutions. Un bilan impressionnant et éminemment positif, sans aucun doute, bien que, malheureusement, pas tout à fait concluant pour l'année 1985. Il reste plus de cinq millions de réfugiés en Afrique, plus de trois millions en Asie, au-delà de trois cent mille en Amérique centrale et plusieurs centaines de milliers ailleurs.

Ils ont besoin de quoi, les réfugiés ? De protection, d'abord, car ils deviennent vulnérables dès le moment de la traversée de la frontière. Cette protection a de multiples facettes, allant de l'octroi de l'asile et de la délivrance d'un document d'identité ou de voyage à la protection juridique devant les instances du pays d'asile, et même à la protection physique. Le long de la frontière entre le Honduras et El Salvador, des fonctionnaires mobiles du HCR accueillent les réfugiés et les amènent à travers les camps. En mer de Chine, des représentants du HCR louent des bateaux de pêche pour aller chercher des réfugiés à une station de forage en haute mer, à des centaines de milles marins de la côte. En Afrique, on intervient pour que les réfugiés particulièrement menacés puissent être transférés dans des lieux plus sûrs.

La protection, à elle seule, ne suffit pas. Puisque, dans les temps modernes, le réfugié, à de rares exceptions près, ne vient pas seul mais noyé dans des vagues comportant parfois des centaines de milliers de personnes d'un coup, souvent à l'improviste, la première chose à faire est de sauver ces êtres humains de la mort. L'acheminement de vivres et de médicaments, de tentes et de couvertures, l'organisation de l'infrastructure qui assurera tant bien que mal l'approvisionnement en eau plus ou moins potable, ce sont là les priorités auxquelles doit faire face l'organisation chargée par l'Assemblée générale des Nations unies de s'occuper du sort des exilés.

L'indispensable information

Le monde entier a été récemment sensibilisé au drame africain. Mais les réfugiés existent depuis toujours et représentent un état d'urgence permanent. Dix ans après le début de leur exode, mille « boat people » continuent de braver chaque mois l'océan et les pirates. On n'en parle plus ou presque. Pourtant, en 1979, grâce aux pouvoirs des moyens d'information qui les mettaient à la « une » de leurs journaux, les pays d'accueil ne manquaient pas.

C'est pourquoi je me permets de féliciter les journaux du supplément « Un seul monde » de leur initiative à la fois journalistique et humanitaire et de leur dire un grand merci d'avoir décidé de traiter le problème des réfugiés de cette façon. Le Haut Commissariat aux réfugiés ne peut faire son travail sans que l'information passe, sans l'aide financière des gouvernements.

Autant l'existence de ces millions de réfugiés reflète les maladies de ce monde, autant la générosité de ceux qui financent les programmes du HCR témoigne de la disponibilité de ce même monde à la solidarité internationale et ouvre les portes de l'espoir.

Ne l'oublions pas, Einstein était un réfugié. Thomas Mann, Marlène Dietrich, Victor Hugo, Beckett, Dante, Rousseau, Chopin, Picasso, Troyat, Papin également...

Certes, derrière chaque réfugié ne se cache pas nécessairement un Einstein. Mais il est sûr que chacun apportera tout son savoir et sa volonté à ceux qui l'ont reçu à bras ouverts, chez lui ou ailleurs.

LÉON DAVICO,
directeur du service de l'information du Haut Commissariat aux réfugiés des Nations unies (HCR).

DAWN *(Karachi)*

Les exilés afghans : un baril de poudre

L'EXPRESSION « réfugiés afghans » a fait une entrée en force dans le lexique politique de notre pays. Ces réfugiés sont plus de trois millions au Pakistan, et un autre million en Iran ; ce qui représente la plus forte concentration de réfugiés où que ce soit dans le monde.

On les trouve surtout dans la province frontière nord-occidentale et au Baloutchistan, régions qui sont géographiquement contiguës et ethniquement proches de l'Afghanistan, vivant pour la plupart dans des villages de tentes, dont certains se trouvent sur l'itinéraire de tout visiteur arrivant de l'Ouest. Ils sont pris en charge par des services internationaux de secours que les Occidentaux ont mis en place d'autant plus volontiers que, en l'espèce, c'étaient les Russes qui étaient les responsables de la catastrophe.

Mais des dizaines de milliers de ces réfugiés n'ont jamais demandé à être admis dans ces camps ; d'autres en sont repartis, et on peut les voir aujourd'hui en des endroits aussi éloignés qu'Islamabad et Karachi, ajoutant leur marque propre à la couleur et à la diversité de la démographie au Pakistan.

Pour le moment, ils sont un élément de prestige international, leur présence étant la preuve la plus éclatante de la charge que le Pakistan a assumée et de *la gloire à laquelle il peut prétendre* en leur ouvrant ses portes. Ce rôle de bon Samaritain a certaines connotations *théologiques, puisqu'on peut invoquer* pour le justifier aussi bien l'islam que des raisons humanitaires. En réalité, cependant, les choses sont un peu plus compliquées car cette idéologie apaisante dissimule des considérations pragmatiques de Realpolitik.

L'intervention russe et l'exode qu'elle a déclenché se sont produits à point *nommé pour le présent gouvernement,* à un moment où il avait le plus grand besoin d'amis et de soutien. L'intervention russe a été une bénédiction du ciel, *et l'attitude adoptée par le gouvernement* pakistanais lui a valu rapidement respect et légitimité, du moins aux yeux des Occidentaux. Mais, surtout, elle a assuré un afflux régulier d'armes et d'argent. On a donc accueilli les réfugiés à bras ouverts, sans leur poser de questions indiscrètes. Il eût été alors bien mal venu d'évoquer les conséquences à long terme d'une hospitalité aussi spontanée.

AYAZ AMIR.

(Lire la suite page 30.)

LE PROBLÈME

TRIBUNE DES NATIONS UNIES

Une bourse internationale d'échange de main-d'œuvre

CE que les experts appellent « la mobilité insuffisante de la main-d'œuvre » est très souvent un obstacle à l'emploi. En clair, cela veut dire que, quand il y a un emploi quelque part, le travailleur disponible est souvent ailleurs, peu enclin ou incapable de se déplacer en raison des racines et des habitudes qui le lient à son foyer.

Cependant, un réfugié est déjà, par définition, un déraciné auquel il est possible d'aller chercher du travail plutôt que d'attendre qu'il s'en présente. C'est pourquoi l'Organisation internationale du travail (OIT) et le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) étudient les moyens d'exploiter cette situation de fait pour en faire bénéficier à la fois le réfugié lui-même et le pays qui l'a accueilli. Mais l'idée séduisante d'une bourse internationale d'échange de main-d'œuvre — et aussi de programmes de formation pour les réfugiés — n'est pas si simple à concrétiser, même s'il ne s'agit que d'assurer la synchronisation des qualifications professionnelles d'une part et des possibilités d'emploi de l'autre.

La première difficulté à surmonter tient au fait que les réfugiés eux-mêmes sont souvent quelque peu réticents à dévoiler leurs compétences. Lorsque enfin, l'on parvient à déceler certains profils professionnels se pose le problème de vérifier les qualifications avancées. On ne doit surtout ni les encourager ni les aider à prendre le travail des nationaux, tout en veillant à ce qu'ils jouissent des mêmes droits qu'eux, ou au moins qu'ils soient traités avec dignité et humanité.

Combler les pénuries locales

Il est frappant, cependant, de constater combien il existe de possibilités d'utiliser le potentiel de main-d'œuvre des réfugiés pour combler certains manques de main-d'œuvre qualifiée. Ainsi au Soudan où l'émigration provoque une pénurie de main-d'œuvre qualifiée estimée à quelque 23 000 personnes. Il y a donc là un créneau important pour les 690 000 réfugiés qui y vivent. On a pu constater que 60 % d'entre eux disposaient des qualifications professionnelles recherchées dans le pays — telles que charpentiers, menuisiers ou chauffeurs, etc. — ou étaient en formation pour devenir des professionnels confirmés ou des cadres. Il faut donc envisager la création de coopératives rurales et d'ateliers de réparation en milieu urbain qui permettront d'absorber la main-d'œuvre offerte par les réfugiés sans avoir d'effets regrettables sur le marché de l'emploi local. Une attention particulière doit être réservée aux femmes. Nombre d'entre elles ont trouvé leur gagne-pain dans la prostitution à Port-Soudan ou dans d'autres villes du pays. Une enquête du BIT a cependant montré que beaucoup étaient des dactylos qualifiées, et on les a aidées à organiser un bureau de secrétariat.

Au Costa-Rica, quelque 9 000 des 20 000 réfugiés se sont établis dans les centres urbains. Du fait que les qualifications professionnelles de nombre d'entre eux sont les mêmes que celles des Costariciens et qu'ils parlent la même langue, un projet OIT/HCR a sélectionné des possibilités d'emploi pour environ un millier de chefs de famille. Un groupe important de réfugiés a rejoint les coopératives de production urbaines comme rurales, profitant en cela de la législation costaricienne qui permet aux réfugiés d'adhérer à des coopératives et même d'en créer.

Au Pakistan, où il y a plus de réfugiés que dans tout autre pays, une mission du BIT a noté « l'initiative et le dynamisme », « l'esprit d'entreprise impressionnant » et « la réceptivité aux changements » de la communauté réfugiée. Diverses activités génératrices de revenus ont été envisagées puis lancées pour les réfugiés afghans, comportant notamment l'utilisation d'unités mobiles de formation pour améliorer leurs qualifications dans le domaine de la construction.

L'activité sans doute la plus proche de l'idée d'amener les travailleurs migrants à répondre à l'offre et à la demande internationale a été mise en œuvre en Amérique latine dans le cadre d'un projet BIT/CIM (Comité intergouvernemental pour les migrations). On prépare la migration des paysans salvadoriens réfugiés vers les provinces de Salta et de Jujuy en Argentine où un nombre égal de paysans argentins sans terres devraient les rejoindre. Ces personnes déplacées, sélectionnées sur la base des profils professionnels définis avec l'aide du BIT, seront installées dans deux colonies binationales dans la province de Salta, où quelque deux cents familles se consacreront à la culture du café. Dans la province de Jujuy, deux cents autres familles cultiveront la canne à sucre destinée à la fabrication de l'« *alconafta* », un mélange de pétrole et d'alcool utilisé comme carburant pour les automobiles.

L'établissement d'une véritable bourse internationale d'échange de main-d'œuvre pour les migrants et les réfugiés n'est pas encore pour demain, mais l'OIT et d'autres organisations se consacrent déjà activement à faire de la masse des 10 millions de réfugiés du monde les artisans et les commerçants nécessaires à la vie de toute cellule sociale.

K. TIDMARSH,
directeur du service de l'information de l'Organisation internationale du travail (OIT).

DAWN (*Karachi*)

Les exilés afghans : un baril de poudre

(Suite de la page 29.)

Six ans après l'intervention russe, toutefois, chacun peut voir les signaux d'alarme clignoter. Malgré les indications équivoques qui parviennent de Genève, les perspectives de règlement politique ne sont guère brillantes. Qu'arrivera-t-il si les discussions restent dans l'impasse et si le Pakistan ne peut plus jamais se débarrasser des réfugiés ? Cette préoccupation lancinante est à l'origine d'une bonne partie de l'anxiété qui commence à se manifester, transperçant le mur de silence dont on a entouré ce problème.

La manière dont les réfugiés semblent s'installer dans le pays présente tous les signes distinctifs de la permanence. Les plus riches d'entre eux ont désormais des biens au soleil. Les énormes camions afghans sillonnant les routes, les ouvriers afghans travaillant sur les chantiers de construction dans la capitale ou aux alentours, sont désormais des spectacles familiers. On peut voir des tentes afghanes, à côté desquelles sont garés des tracteurs russes, jusque dans des coins reculés du Pendjab. Près de la frontière, les troupeaux des réfugiés mettent les pâturages à dure épreuve.

Entre les mains des Grands

C'est un peuple uni par un loyalisme tribal et rendu redoutable par l'utilisation et la possession d'armes. Leur statut magique de guerriers aux yeux de Dieu confère à ces réfugiés une certaine immunité, que beaucoup d'entre eux ont exploitée pour se lancer dans des entreprises douteuses, comme le passage de drogue en contrebande ou le trafic d'armes. Leur présence entraîne aussi des prolongements politiques, puisque leur intégrisme les porte à se rapprocher des mouvements intégristes existant dans le pays, notamment de la formation d'extrême droite Jamaat-i-Islami. A quel prix pour l'avenir de la démocratie ? Nul ne saurait le dire.

Ce qui rend le problème poignant, c'est que les souffrances des Afghans sont bien réelles. Le conflit dont ils sont les victimes n'est peut-être qu'un épisode de la compétition planétaire entre les superpuissances, mais il n'en a pas moins bouleversé leur mode de vie. Pour le moment, on prête attention à leurs souffrances parce que cela cadre avec les préoccupations stratégiques des puissances occidentales. Mais cette attention risque de ne pas résister à l'épreuve du temps.

Les Américains ne se sont jamais beaucoup intéressés à l'Afghanistan avant 1979. S'ils s'y intéressent depuis, c'est parce que l'Afghanistan leur offre l'occasion d'obtenir réparation, par personnes interposées, d'une centaine de revers stratégiques et de prendre leur revanche sur les Russes, en donnant une correction à ces barbares sans foi ni loi. Le fait qu'aucun Américain n'est directement impliqué dans cette entreprise ne peut que lui conférer plus d'attrait.

Les Russes, de leur côté, ne sont pas non plus des philanthropes désintéressés. L'Afghanistan revêt de l'importance à leurs yeux pour des raisons de sécurité, ou parce qu'il s'inscrit quelque part dans la doctrine Brejnev, ou pour quelque autre mobile obscur relevant des mystères de la stratégie. Pour l'une comme pour l'autre partie, les souffrances humaines ne sont qu'un aspect secondaire. Si leurs relations réciproques s'améliorent, rien ne permet de penser que l'Afghanistan ne sera pas sacrifié à des fins plus hautes, les Caraïbes, par exemple, ou même l'espace extra-atmosphérique. Qu'adviendra-t-il alors des réfugiés ? Habitués, comme ils le sont peut-être déjà, aux risques d'un exil assez facile, et conscients des atouts énormes que leurs dirigeants ont retirés de ce conflit (armes, argent, statut international), les réfugiés accepteront-ils jamais de retourner dans leur pays ? Et s'ils n'acceptent pas, c'est-à-dire s'ils commencent à poser d'irritantes questions sur la solidarité islamique, le gouvernement pakistanais aura-t-il les moyens d'assurer leur rapatriement en bon ordre ?

D'humanitaire aujourd'hui, quel que soit le point de vue adopté, ce problème peut aisément se transformer en un baril de poudre prêt à exploser. On a mis longtemps à le comprendre, mais les Pakistanais en sont désormais de plus en plus conscients.

AYAZ AMIR.

EL PAIS (*Madrid*)

Promis à la mort

LE problème de l'émigration et du déracinement auxquels la guerre, l'insécurité ou la famine engendrée par l'irrésistible progression d'une sécheresse d'ampleur planétaire contraignent des populations entières ne se pose nulle part avec autant d'acuité qu'en Afrique - cette partie de l'Afrique qui s'étend d'un tropique à l'autre, de l'Ethiopie au Sénégal, du Tchad à la Tanzanie. Des organisations internationales publiques et privées s'efforcent, avec les moyens dont elles disposent, autrement dit en menant une action qui s'apparente au « secourisme », de panser des plaies qui, bien souvent, sont le fait de l'homme. Ce qui compte, c'est de sauver des vies humaines, de parvenir à ce résultat quasi miraculeux qui est d'arracher à la mort des générations entières que peut-être une dénutrition historique, prénatale, avait condamnées à périr, allégeant ainsi le fardeau des bouches « inutiles ». Dès lors, cette conception purement « *humanitaire* », irréprochable en soi, contribue indirectement à aggraver le fléau.

Le problème est, sans nul doute, économique. Il est possible, en recueillant les ressources nécessaires auprès de la communauté internationale et avec le consentement des gouvernements concernés, d'éviter l'extermination de populations entières, d'ethnies menacées d'extinction totale. Mais ensuite il faut s'interroger sur l'ultime finalité de cette « opération de sauvetage », ou plutôt sur son absence de finalité au-delà d'elle-même. Sauver tant de vies, dira-t-on, est une fin en soi, une œuvre exceptionnelle et d'un mérite incontestable. Oui, mais à condition de savoir où finit en réalité cette lutte contre la mort. Les enfants sauvés aujourd'hui en tel ou tel point du Sahel sont condamnés, un jour ou l'autre, à ne pas avoir une deuxième fois la même chance. Ce sont des êtres promis à la mort. La sécheresse qui dévaste, la guerre qui exile, le sein qui se tarit, tout cela se reproduira en un cycle implacable, fauchant ces vies que quelques litres de lait ou quelques flacons de solution nutritive ont préservées un instant.

Au-delà de la charité

Le problème est donc économique, mais plus encore politique, dans la mesure où une démarche purement nationale ne peut suffire pour lutter contre un ennemi — le climat — qui est secondé par l'obsession des frontières propre aux humains, laquelle se moque des lignes de partage héritées de l'ère coloniale. Politique, il l'est aussi dans la mesure, plus importante encore, où toute aide qui n'est pas destinée au développement sera, si nécessaire soit-elle, en un certain sens « improductive ». Tel est le terrible dilemme auquel nous sommes confrontés. Voilà — sauf preuve du contraire — l'évidence, et chercher à s'y soustraire ne sert qu'à retarder la solution et à brouiller les cartes par une manœuvre de diversion.

Assurément, l'aide de l'Organisation des Nations unies est bienvenue, de même que celle de toutes les organisations internationales qui sont en mesure de mobiliser des secours. Mais elle aurait beaucoup plus de sens si elle était offerte en unités de compte plutôt qu'en nature, ou, à défaut, si elle consistait en machines et en équipements industriels plutôt qu'en vivres.

Cette aide, il existe en Afrique un organisme tout désigné pour la recevoir, c'est l'Organisation de l'unité africaine (OUA), dont la mission pourrait consister, non pas à établir des plans de développement dont la valeur obligatoire n'a d'égale que l'impossibilité d'exécution, mais à assurer une véritable coordination, à décider quelle fraction des ressources recueillies doit être utilisée pour soulager la faim et quelle fraction doit servir à créer les infrastructures nécessaires à la vie sur le continent. Si nous parlons ici de l'Afrique, ce n'est pas seulement parce que c'est là que le problème est le plus dramatique, mais parce qu'une organisation comme l'OUA a pour fondement même la conscience d'une certaine unité auquel contribue le passé colonial récent.

Tout cela ne veut pas dire que l'Occident soit entièrement coupable. On peut lui reprocher bien des choses, mais non de se porter, encore que tardivement, au secours des malheureux, ni même de donner la priorité à certains plutôt qu'à d'autres. Mais il doit bien comprendre qu'en agissant ainsi il se borne à accomplir une œuvre de charité, par laquelle, sans doute, il gagnera le Ciel, mais perdra la Terre. L'Afrique noire est aussi coupable, si ce n'est plus, que l'Occident, car sa représentation internationale commune a le devoir de ne pas se contenter de recueillir des aumônes sur le continent africain ou ailleurs. Et, si elle n'est pas capable de produire elle-même davantage de richesses, elle doit l'être en revanche de gérer ce qu'elle obtient pour en tirer des avantages durables que la seule charité ne saurait apporter.

J.-M. BASTENIER.

LE DEVOIR (*Montréal*)

Prudence en terre d'asile

« *APRÈS les Etats-Unis, le Canada a, au monde, le plus important programme d'accueil permanent des réfugiés* », affirme le ministre d'Etat à l'immigration, M. Walter McLean. En compagnie d'un aréopage de fonctionnaires du ministère dont il n'a charge que depuis août 1985, il récuse toute accusation de tiédeur et se dit convaincu que notre tradition de terre d'asile ne faiblit pas.

Quelques jours avant notre entretien, il avait déposé aux Communes un « Rapport annuel sur les futurs niveaux d'immigration », qui prévoyait de porter de onze mille à douze mille, en 1986, le nombre des réfugiés parrainés par le gouvernement. Avec les réfugiés que soutiendront les organisations non gouvernementales, et les personnes admises en vertu de programmes humanitaires *ad hoc* liés à certaines crises (Salvador, Liban, Iran, Sri-Lanka, Guatemala), le total des réfugiés se situera entre vingt mille et vingt-trois mille nouveaux venus.

Si le Canada peut se dire généreux, en se comparant à la plupart des pays européens qui ont plutôt tendance à abaisser leur seuil d'accueil, les critiques restent vives au pays, de la part de mouvements communautaires et d'Eglises convaincus qu'il serait possible d'aller encore plus loin. « *Nos seuils d'accueil croissent régulièrement*, se défend M. McLean, *mais de façon contrôlée.* »

C'est un euphémisme pour décrire « *le couloir étroit où manœuvre le gouvernement, entre sa conviction des bienfaits d'une telle expérience d'accueil et sa crainte d'une mauvaise réaction du public* ».

En fait, comme la plupart des pays industrialisés, le Canada ne peut soutenir le rythme de croissance des réfugiés à travers le monde, une masse d'au moins dix millions de personnes. Son effort porte tout autant, aujourd'hui, sur l'aide aux organisations internationales, comme le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés.

Le gouvernement conservateur canadien, élu en septembre 1984, a toutefois répudié les restrictions que le gouvernement libéral précédent avait imposées à l'immigration, en mai 1982, au creux de la récession. Dans tous les documents officiels, on peut lire que les autorités actuelles ne croient pas, « *contrairement au mythe établi, que les immigrants volent les emplois des Canadiens* ». C'est encore plus vrai des réfugiés, soutient M. McLean, qui ne voit nulle trace, dans la population, de signes de rejet pour des raisons économiques.

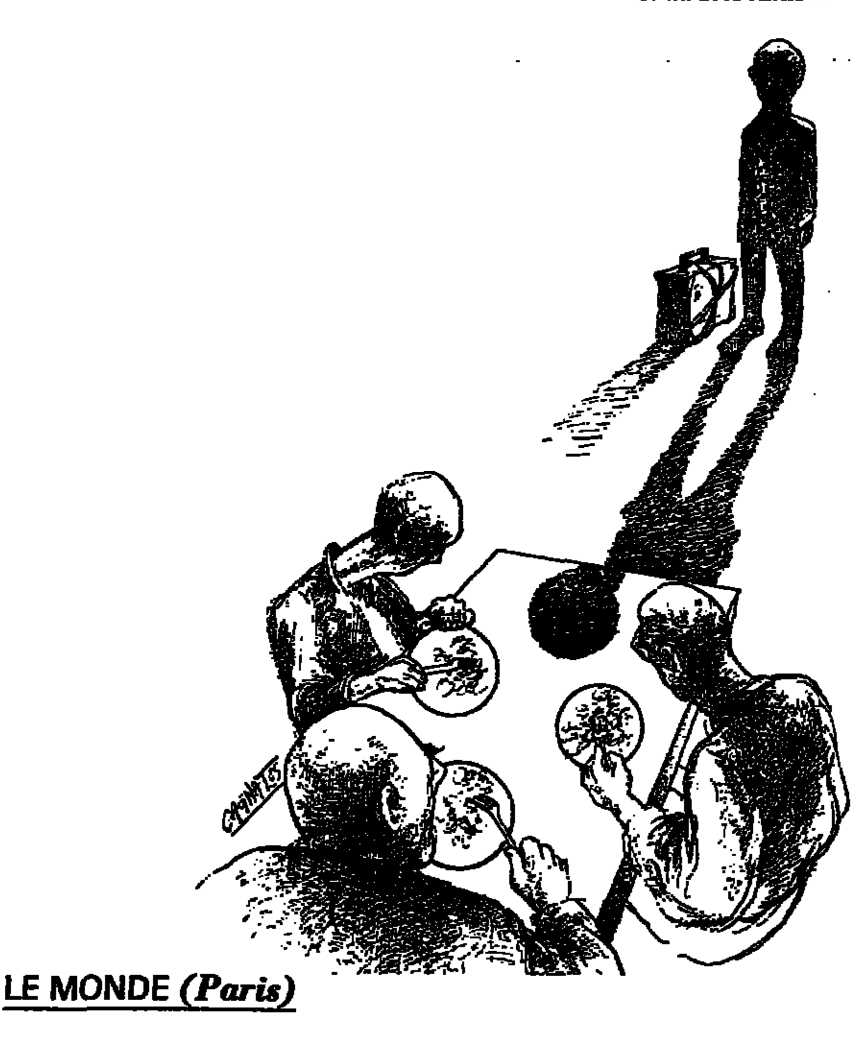
La couleur de la peau

Ses inquiétudes quant à la tradition d'accueil sont d'un autre ordre. Des sondages, que son ministère a commandés, témoignent d'attitudes fort différentes selon les régions de provenance des réfugiés ou des immigrants qui s'installent dans un voisinage. On accepte toujours plus facilement des Portugais ou des Polonais que des ressortissants des Caraïbes, et il va sans dire que la couleur de la peau et les distances culturelles sont au cœur de ces distinctions. « *Je me refuse à parler de racisme*, dit le ministre, *mais c'est un fait qu'on sent une inquiétude.* »

Ce ne sont pas tellement les nombres qui ont été affectés, que les règles d'admission. Durant l'après-guerre, les personnes qui réussissaient, par exemple, à se rendre au pays pouvaient compter ne pas être renvoyées par la force. Mais en 1973, devant l'apparition d'autres types de réfugiés, on mit en place une structure administrative officielle pour distinguer les « vrais » réfugiés, au sens de la convention de 1969 des Nations unies, des « faux », qui cherchaient à contourner les règles d'immigration pour obtenir un droit d'établissement.

« *La procédure canadienne de définition du statut de réfugié est devenue une filière d'immigration illégale* », affirmait récemment un journal américain. Tandis que le gouvernement hésite autour de réformes à court et à moyen terme, la population est tentée de partager cet avis. Ce problème n'est peut-être qu'une fraction de l'opération beaucoup plus large d'accueil des réfugiés de toutes les régions du monde. Il n'en crée pas moins un nouveau freinage, de nouvelles réticences.

LISE BISSONNETTE.



LE MONDE (*Paris*)

Ça n'arrive pas

LES réfugiés, ce ne sont pas forcément « les autres ». Ce n'est pas seulement une affaire du tiers-monde. Rappelons trois exemples, trois cas qui ont eu pour théâtre la France et ses voisins du Nord et du Sud.

1939 : les républicains espagnols, vaincus de la guerre civile, par centaines de milliers franchissent les Pyrénées en plein hiver pour se réfugier en France. Celle-ci les accueille d'une façon qui ne lui fait pas honneur, même si, par la suite, nombre d'entre eux deviendront français.

1940 : fuyant l'invasion allemande, toute une population, Belges et Français mêlés, prend le chemin de l'exode dans le plus absolu désordre.

1942-1943 : environ trente mille Français s'évadent de leur pays occupé par les nazis en franchissant à leur tour les Pyrénées. L'Espagne les met en prison ou en camp de concentration.

Pouvaient-ils imaginer, ces réfugiés abandonnés à leur sort, qu'un jour serait créé pour leurs semblables un organisme international spécialisé ? Pour qui a vécu ces événements, comment ne pas voir un progrès considérable dans l'existence du HCR (Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés) ? Ces réfugiés que multiplient la folie des hommes et la rigueur des éléments, au point que le HCR, créé pour trois ans en 1951, ne risque pas, en 1985, d'être au chômage : il a sauvé vingt-cinq millions de réfugiés depuis sa création, il lui reste aujourd'hui dix autres millions à sauver. Un jour, ce peut être vous, moi, n'importe qui, n'importe quand.

Les détracteurs des Nations unies peuvent critiquer ses « bureaucrates », les observateurs souligner le gâchis d'une trop grande partie de l'aide internationale, notamment faute de transports suffisants, les détournements petits et grands, les « bavures » de tous ordres, le racket de la détresse pratiqué ici ou là. Mais il reste ce fait, têtu : sans le HCR, puissamment relayé dans sa mission de protection des réfugiés et de recherche pour eux de solutions durables, par les autres organismes des Nations unies, par la CEE, et par quelque 200 ONG (organisations humanitaires non gouvernementales), des millions de personnes seraient condamnées au désespoir et à la mort.

DES RÉFUGIÉ…

LE SOIR (*Bruxelles*)

Otages c…

POLITIKA (*Belgrade*)

Les embûches de l…

qu'aux autre…

DES RÉFUGIÉS

LE SOIR *(Bruxelles)*

Otages des guerres modernes

PAKISTAN, Thaïlande, Soudan, Somalie, Mexique : les réfugiés, par millions, s'entassent dans les pays dits d'accueil. Ils y dépendent du bon vouloir des populations et des autorités locales, des agences internationales, des organisations non gouvernementales. Ils permettent le déploiement de toutes les ressources de la charité, l'exercice de la bonne ou de la mauvaise conscience. Mais aussi, et peut-être surtout, ils sont devenus un enjeu politique et économique, tant pour le pays hôte que pour le gouvernement à l'autorité duquel ils échappent, ou pour les organisations qui les encadrent.

A l'heure où les guerres classiques sont passées de mode, hors de portée, trop chères ou trop dangereuses, l'arme des combattants du tiers-monde (puisque le Sud est devenu le théâtre de tous les conflits), c'est la guérilla. Et la guérilla, comme on le sait depuis Mao et même avant lui, ne vit que grâce à la population où elle évolue. C'est pourquoi l'enjeu principal des guerres modernes est moins la domination de nouveaux territoires que le contrôle de populations généralement réfugiées.

L'importance économique d'un tel contrôle est la plus évidente : William Shawcross, dans *le Poids de la pitié* (1), a démontré que 30 % de l'aide humanitaire occidentale distribuée dans les camps khmers rouges allait directement aux combattants, qui reconstituaient leurs forces en Thaïlande en se mêlant aux civils et en prélevant leur dû. Les polémiques au sujet du nombre de réfugiés s'expliquent pour les mêmes raisons : *« La Somalie n'a pas de pétrole, mais elle a des réfugiés »*, disait-on dans les années 1978-1980, lorsque, selon les sources, leur nombre variait de 1 200 000 à 300 000...

Argument de légitimité

En Somalie comme en Thaïlande, vers la même époque, la présence de réfugiés cambodgiens ou éthiopiens représentait une ressource non négligeable. Bangkok sommait les agences internationales d'aider les villages thaïlandais proches de la frontière cambodgienne, et la ville d'Aranyaprathet connut en quelques mois une prospérité sans égale. Quant à l'armée thaïe, elle prélevait régulièrement sa dîme sur les convois de riz, ce qui permit à la *Thaïlande, en ces années-là, d'exporter* plus de riz qu'elle n'en produisait. Cet argument économique, ajouté aux pressions américaines et à des considérations politiques, *explique pourquoi* la Thaïlande, qui, dans un premier temps, refoulait les réfugiés, finit par adopter une politique de « porte ouverte ».

Quant à la Somalie, l'afflux de réfugiés venus de l'Ogaden déclencha le flot de l'aide alimentaire, qui ne s'est pratiquement plus tari depuis lors. Et au sein de ce peuple d'éleveurs, se nourrissant traditionnellement de viande et de lait, les habitudes alimentaires ont changé : la Somalie importe aujourd'hui des céréales américaines.

Au Soudan, les réfugiés érythréens présents depuis vingt ans dans les provinces de l'Est représentent un apport économique non négligeable, moins à cause de l'assistance étrangère qu'ils suscitent que par leur force de travail. Les réfugiés travaillent *à bon compte dans les fermes*, sont embauchés dans les grands projets agricoles et, dans la région de Port-Soudan, se révèlent d'habiles mécaniciens...

Si les réfugiés sont, tant pour le pays d'accueil que pour certaines organisations internationales, un « business » comme un autre, leur importance politique n'apparaît pas toujours au premier abord.

Et pourtant... Ce sont ces cohortes de *civils minés par la faim et les fièvres*, contrôlés par des adolescents brutaux, qui permirent aux Khmers rouges, après l'invasion vietnamienne, de revendiquer la *légitimité sur le plan international*. Cette fiction leur a permis, jusqu'à présent, d'occuper le siège du Cambodge aux Nations unies.

Mais, de l'autre côté, dans le camp pro-vietnamien, l'utilisation politique de l'aide humanitaire et de l'éventuel retour des *réfugiés était tout aussi évidente*. Pour les autorités de Phnom-Penh et leurs conseillers vietnamiens, la distribution de nourriture en province était une manière d'assurer le soutien et le contrôle des populations, et ce n'est pas un hasard si les militaires, les fonctionnaires du gouvernement et les cadres du parti avaient priorité sur les paysans sinistrés.



La corne de l'Afrique est actuellement le théâtre d'une situation comparable.

Economique, politique, la présence des réfugiés peut aussi avoir une importance stratégique, et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) constate que, de plus en plus, *« les populations terrifiées sont à la fois le terrain du combat et son enjeu »* (2). Si la guérilla, en effet, qu'il s'agisse des Khmers, des Tigréens, des Erythréens, des Guatémaltèques ou des Afghans, puise ses forces vives dans les camps de réfugiés, incitant, parfois sous la contrainte, les hommes valides à rejoindre ses rangs, et si les camps sont aussi le lieu où les combattants reconstituent leurs forces, les gouvernements en place, eux, n'hésitent pas à « punir » les réfugiés pour cet appui, volontaire ou non, apporté aux opposants. C'est ainsi que les camps de réfugiés situés sur la frontière mexicaine subissent régulièrement les attaques de l'armée guatémaltèque, que les colonnes de réfugiés du Tigré se dirigeant vers le Soudan ont été bombardées par l'armée éthiopienne, que les forces vietnamiennes n'ont pas hésité à franchir la frontière thaïlandaise pour détruire des camps de réfugiés khmers soupçonnés, à juste titre d'ailleurs, d'abriter des combattants.

A chaque fois, le sort des victimes civiles émeut l'opinion internationale. Des images bouleversantes sont diffusées à travers le monde, et l'un ou l'autre camp, *suivant les circonstances, en tire de très* bénéfiques effets de propagande.

Il faut se rendre à l'évidence : la charité, la compassion ne suffisent plus. La multiplication des réfugiés, dont le destin fait aussi, le cas échéant, partie du règlement politique (au Vietnam, au Zimbabwe notamment) n'est pas due seulement au hasard, aux caprices de la nature ou à la cruauté des combats. C'est sciemment que des civils sont projetés au milieu du champ de bataille. Masses de manœuvres, groupes tampon, enjeux économiques et politiques. Face à cet élément neuf, le droit international et la pratique des organisations humanitaires accusent encore de cruelles carences.

COLETTE BRAECKMAN.

(1) William Shawcross, *le Poids de la pitié*, éd. Balland, Paris.

(2) Michel Venthey, *Guérilla et droit humanitaire*, édité par le Comité international de la Croix-Rouge, Genève.

POLITIKA *(Belgrade)*

Les embûches de l'aide alimentaire

IL faut quarante-neuf jours de marche pour se rendre du village natal *de Mamur Deng, 24 ans, dans la* province soudanaise de Jonglei, au camp de réfugiés d'Itang, dans le sud-ouest de l'Ethiopie. C'est le temps qu'a mis ce jeune chrétien de la tribu Dinka pour trouver une certaine sécurité sous le matricule 64561. Dans le sud du Soudan, les périodes de guerre sont plus fréquentes que les périodes de paix.

« On se battait », dit Deng, l'un des *soixante-douze mille réfugiés* de la province d'Itang-Gambela. *« Nous avons dû fuir. »*

L'Ethiopie, elle-même touchée par dix-sept années consécutives de sécheresse, la plus grave qu'ait connue l'Afrique subsaharienne depuis cent cinquante ans, doit non seulement se préoccuper du sort de cent quatre-vingts mille réfugiés soudanais, mais venir en aide à près de huit millions de personnes qui souffrent de la faim.

Mosaïque peu ordinaire que celle ainsi constituée : des réfugiés qui fuient la guerre trouvent asile dans un pays dont les propres réfugiés de la faim fuient vers la Somalie ou vers Djibouti.

La plus grande partie de l'aide alimentaire vient des pays occidentaux. Même si les responsables éthiopiens et les représentants des organisations humanitaires internationales répugnent à en parler, la tension est facilement décelable lorsque l'on évoque la question de la distribution de l'aide aux provinces septentrionales de l'Erythrée et *du Tigré*.

Trois mouvements séparatistes sont actifs dans ces provinces, parmi les plus gravement touchées par la sécheresse. *Les autorités d'Addis-Abeba ont* entrepris un programme de réinstallation dans le Sud d'une partie de la population des provinces du Nord.

Cette décision rencontre le plein appui des pays donateurs du bloc oriental. Mais elle se heurte à une réprobation silencieuse des pays occidentaux.

« Nous sommes neutres et il est important qu'elles (les autorités *d'Addis-Abeba) comprennent que la sécurité de l'Ethiopie n'est pas menacée »*, a pris grand soin de souligner Nicolas Bwakira, représentant régional à Addis-Abeba du haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés.

Pour que la nourriture, l'eau et les médicaments parviennent aux huit millions de nécessiteux (un cinquième de la population), mille trois cent trente camions sont indispensables. La pénurie de véhicules, à laquelle s'ajoute le manque de routes, font du transport *le goulet d'étranglement* de la distribution des secours. Et pourtant...

L'URSS, alliée de l'Ethiopie, est son principal pourvoyeur de camions : elle lui en a fourni trois cents avec chauffeur, au mois de juin. Ces camions, au dire de certains, ne seraient utilisés que pour les déplacements de population à partir du Tigré et de l'Erythrée.

La distribution des aliments se heurte aussi à la bureaucratie locale.

Un médecin polonais, arrivé avec une équipe de vingt-deux personnes pour livrer une escadrille d'hélicoptères M-8, avait offert ses services bénévoles. Degahbur, dans l'est du pays, est une province de trois cent mille habitants qui ne compte pas un *seul médecin. Mais son offre n'a pas* été acceptée : il avait laissé ses diplômes à Varsovie.

En dépit de ses dissensions qu'il a, dans une certaine mesure, « transportées » en Ethiopie, le monde a bel et bien répondu aux appels des victimes de la faim. Les Hercules britanniques, les Antonov soviétiques et les Galaxy ouest-allemands débarquent des produits alimentaires. La faim a suscité *une cohésion et un souci humanitaire* qui se sont révélés plus forts que les divisions idéologiques, religieuses ou raciales. *En dépit de toutes les autres difficultés, la tragédie éthiopienne a uni* le monde et conduit à poser la vieille question : cette union n'est-elle possible que dans les catastrophes ?

Mamur Deng s'est mis en route le 18 avril pour arriver au camp de réfugiés le 5 juin. *« Je veux rentrer »*, dit-il. *Mais où ?* Cette question, capitale pour lui, nous paraît quelque peu pathétique. Elle n'a pas encore de réponse. Cette question, dix millions de réfugiés disséminés dans le monde entier se la posent en vain.

BOSKO JAKSIC.

---

qu'aux autres

Comment les soutenir, ceux-là qui nous montrent la voie ? La première des choses est que l'opinion publique ne se démobilise pas, alors qu'en cette fin de siècle dans notre monde informatisé tant d'hommes et de femmes dépendent de sa bonne volonté pour leur survie. Que, par exemple, l'immense mouvement de solidarité avec l'Ethiopie, dont le fameux concert Live Aid a été la manifestation la plus spectaculaire, ne soit pas qu'un feu de paille. Peut-on dormir tranquille après avoir vu les camps de réfugiés en Ethiopie ? Ceux de Bega Habur, rapatriés de Somalie après la guerre avec l'Ethiopie, qui ne reçoivent que 8 kilos de nourriture par personne et par mois, alors qu'il en faudrait le double, et dont la misérable « clinique » n'est jamais visitée par un médecin ; ceux de Kelafo, autres rapatriés de Somalie, dont les tentatives de réinstallation agricole doivent être limitées faute de fonds ; ceux d'Itanga, fuyant la guerre civile de leur pays, le Soudan, qui boivent l'eau polluée du fleuve voisin ; ceux de Mekele, victimes de la sécheresse, attendant en longue file dans la poussière leurs rations de survie, pendant que, sous les tentes de l'hôpital, des enfants à tête de petits vieux se débattent contre la mort, et que des centaines d'autres, orphelins, attendent on ne sait quoi...

Qui peut prendre prétexte des « bavures » pour cesser d'aider ces gens-là ? La seule solution est au contraire de renforcer la solidarité internationale — à cet égard la France se contentera-t-elle longtemps de n'être qu'un « petit donateur » pour l'Ethiopie ? — tout en s'efforçant *d'en contrôler toujours plus* l'action sur le terrain. De ne pas mesurer les moyens accordés aux Nations unies pour aider gouvernements et réfugiés à s'aider eux-mêmes. *De comprendre surtout que* l'aide à long terme au développement est la seule prévention efficace, beaucoup moins coûteuse finalement que l'aide d'urgence, aussi bien contre les catastrophes naturelles que contre la folie et les malheurs des guerres locales. De lutter enfin contre les pressions qui s'exercent sur les pays du tiers-monde endettés, pendant que baissent encore la valeur de leurs monnaies et le prix de leurs produits de base.

JEAN HOUDART.

Dépasser le secourisme

Pourtant, l'aide d'urgence ne devrait pas être une fin en soi. *Elle ne sera jamais suffisante et elle commence à se tarir.* En Ethiopie, près de huit millions de personnes souffrent de famine, bien qu'elles soient prises en charge à 50 % par le HCR et par quatre cent quinze *centres d'accueil, quarante-six ONG...*

Les dirigeants africains savent que le problème des réfugiés est indissociable de la lutte qu'ils mènent contre le sous-développement économique. A l'héritage colonial (déboisement, désertification, exploitation irrationnelle des ressources naturelles) s'ajoutent la *dépendance à l'égard des anciennes métropoles, la crise permanente et l'effondrement des* prix agricoles (— 30 % entre 1981 et 1982 pour le sucre, le cacao et le café ; le maïs et le riz battant leur plus bas niveau depuis vingt ans).

Du fait aussi de l'énorme potentiel mobilisé par la course aux armements au niveau *mondial (soixante millions de personnes, cinq cent mille scientifiques), du protectionnisme* des pays développés et de la croissance démographique plus rapide que la croissance économique dans le tiers-monde, l'aide envers les réfugiés restera vaine si elle demeure sporadique et liée aux circonstances. Il importe de modifier la nature des relations économiques internationales et d'instaurer un ordre plus juste. D'autant qu'à la longue la politique d'exploitation des pays du Sud finira par affecter les pays riches, l'ensemble de la population du globe ne formant, finalement, qu'un seul monde.

JUAN-MANUEL RODRIGUEZ,
El Dia (Mexico).

Les rapatriés somalis de Kelafo

« Il ne suffit pas de donner un poisson à un homme, il faut surtout lui apprendre à pêcher. » Fort de la vérité de cette phrase célèbre et poussé par le manque de moyens financiers dû à la faiblesse des apports de fonds de la communauté internationale (1), le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a lancé en Ogaden (Ethiopie) avec le concours de la Commission de secours et de réhabilitation (RRC) une expérience visant l'autosuffisance à long terme de plus de seize mille cinq cents personnes. Installées dans l'extrême-sud de la province, à Kelafo, plus de mille trois cents familles disposent maintenant de 1 600 hectares de terre fertile irriguée, sur laquelle chacune d'elles peut cultiver du maïs, des légumes, des céréales.

Le seul vrai handicap est le manque de moyens. Un haut responsable de la RRC rappelle que la dette extérieure éthiopienne absorbe 44 % des recettes du pays. La solidarité internationale et l'aide d'urgence ne sont que des palliatifs. Seule une véritable coopération économique plus juste garantira le sort des pays du Sud, comme de ceux du Nord, étroitement liés.

MAROUKI MANOUBI,
La Presse (Tunis).

(1) Les pays arabes consacrent en moyenne 4 % de leur PNB à l'aide au tiers-monde, contre 0,3 % pour les pays occidentaux, soit dix fois plus, bien qu'ils n'aient jamais pris l'engagement de développer l'Afrique...

Le partage du fardeau

Dans l'étendue dénudée du Sahel oriental, à Nakela, en Ogaden, enfants, femmes et hommes attendent, dans ces immenses camps, cimetières sous le soleil, la fin problématique de l'odyssée au cours de laquelle des familles entières se sont disloquées. L'aide d'urgence octroyée par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), la Commission éthiopienne de réhabilitation et les pays amis prend un caractère quasi permanent. Des projets sont certes initiés, Aitang par exemple avec les réfugiés soudanais. Opération réussie mais rare quant à parer à l'urgence...

Tous les réfugiés africains (un réfugié sur deux dans le monde est africain) ne ressemblent pas à ceux qui luttent pour la survie dans la corne de l'Afrique. C'est en effet un tout autre décor qui se présente en Afrique de l'Ouest. L'aide d'urgence n'est pas absente des préoccupations mais l'accent y est mis sur les projets à moyen et long terme.

Au Sénégal, le concept de partage du fardeau lancé à Arusha en Tanzanie garde tout son sens. Des actions ont été engagées pour éviter toute marginalisation du réfugié. L'intégration sociale qui constitue la pierre angulaire de cette politique est illustrée par la mise en œuvre du projet de Keur Samba Laoré, à une centaine de kilomètres de Dakar.

Dans ce village, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et le Comité national d'assistance aux réfugiés (CNAR) ont lancé un projet de production qui intègre *les volets agricole, pêche sociale, promotion féminine*. Populations autochtones et réfugiés originaires de Guinée-Bissau travaillent sur ces projets selon un système paritaire.

ABDOULAYE NDIAGA SYLLA,
Le Soleil (Dakar).

Un manque de vivres et de motivation

Invitée par le Haut Commissariat aux réfugiés à visiter des camps de réfugiés en Ethiopie, l'équipe de journalistes de « Un seul monde » a pu rencontrer Kurt Jansson, responsable des secours en Afrique pour les Nations unies. Voici quelques-unes de ses réflexions.

« Malgré l'importance de notre aide (1 milliard de dollars) et même avec les meilleures conditions atmosphériques, il manquera en 1986 600 000 tonnes de nourriture. La communauté internationale a pourtant été très généreuse ; les problèmes de transport rendent la distribution très difficile. Mais cinq représentants de différents pays en assurent la surveillance. La moitié de l'aide est distribuée par les quarante-six organisations privées dans le pays, l'autre moitié par la Commission d'aide et de reclassement (RRC), sous notre surveillance.

» Divers agents des Nations unies travaillent ensemble pour régler le problème (...). Les pays socialistes ont également beaucoup aidé (camions, hélicoptères, avions) à distribuer de la nourriture dans les zones reculées. Mais les agriculteurs manquent toujours de motivation. Le gouvernement n'a pas su les encourager comme l'ont fait les autorités du Zimbabwe, qui est devenu, en deux ans, exportateur de nourriture. La réinstallation des réfugiés (solution de développement à long terme) coûte très cher (5 000 dollars par famille). Il faudrait 1 milliard de dollars rien que pour l'Ethiopie... Pourtant, la surpopulation du Nord, l'usure des sols et des méthodes agricoles désuètes donnent raison à cette option, même si elle n'est pas toujours exécutée dans les meilleures conditions (...).

KAROL SZYNDZIELORZ,
Zycie Warszawy (Varsovie).

Aux Ethiopiens eux-mêmes de faire l'effort principal

Quiconque est habitué à la surabondance matérielle de la société occidentale ne peut guère imaginer ce qu'est la famine en Afrique. Grâce aux bons offices du HCR, j'ai pu constater l'épouvantable condition de ceux qui n'ont rien à manger. Le plus choquant peut-être est l'énorme fossé qui sépare les pays avancés et le tiers-monde.

L'aide médicale et alimentaire d'urgence est incontestablement indispensable en tant que mesure humanitaire. Elle ne fait toutefois que traiter les symptômes, et non la cause du mal. La seule aide étrangère ne peut assurer le succès d'une politique à long terme. Il est indispensable, à cet égard, d'encourager les Ethiopiens à assurer eux-mêmes l'effort de *redressement*. Et le *mouvement d'assistance* doit être libre d'arrière-pensées politiques qui ne pourraient qu'en altérer le contenu et la finalité.

TAKASHI WADA.
Asahi Shimbun (Tokyo).

L'action de la Chine en faveur des Indochinois

Deux cent soixante-dix-neuf mille réfugiés indochinois vivent en Chine, dont 50 % sont *des femmes et des enfants, 40 % des hommes aptes à travailler et 8 % des personnes* âgées. Venus du Vietnam, du Laos, du Kampuchéa, trois quarts d'entre eux vivaient, dans leur pays d'origine, à la campagne. Ils étaient paysans, pêcheurs, mineurs, potiers, artisans ou colporteurs sans instruction scolaire ou presque ; seuls quelques-uns étaient enseignants, médecins ou techniciens.

En tenant compte de leur style de vie et des conditions climatiques de leurs régions d'origine, la Chine a aidé ces réfugiés à créer cent quatre-vingt-seize centres de réinstallation dans les provinces de Fujien, de Guangdong, du Jiangxi et du Yunnan, ainsi que dans la *région* autonome du Guangxi Zhuang, dans le sud du pays. Aujourd'hui, la plupart d'entre eux travaillent dans des exploitations agricoles ou forestières, dans des coopératives de pêche et dans les campagnes, tandis que certains sont employés dans l'administration, dans des usines, des hôpitaux, des écoles ou des magasins.

Malgré toutes ces réalisations, la Chine se heurte encore à quelques problèmes : un certain nombre de réfugiés se montrent peu enclins à entreprendre une activité agricole ou à s'établir en Chine. Le brusque afflux d'un grand nombre de réfugiés dans le sud de la Chine, où la population est dense et la terre rare, accentue les problèmes locaux de l'emploi et du logement. De plus, les réfugiés ne veulent rien entendre au sujet de la planification familiale. Ils se marient jeunes et font de nombreux enfants. C'est pourquoi, dans les années qui viennent, subvenir aux besoins des jeunes, leur fournir logements, enseignement et travail constitue une tâche longue et ardue.

JI HUA,
Jingji Ribao (Pékin).

La page des ONG françaises pour le développement

DEVANT le flux sans cesse croissant des réfugiés en France comme dans l'ensemble du monde, des associations spécialisées tentent de mobiliser l'attention du public sur les glissements de la notion même de réfugié dans un sens de plus en plus restrictif et sélectif. La France rejette actuellement chaque année 55 % des 24 000 demandes d'asile qui lui sont faites, créant un réseau de « réfugiés sur orbite » dont la marginalisation forcée inquiète de plus en plus la CIMADE.

Alors que l'INODEP cherche à analyser les causes politiques de ce phénomène dans certaines régions « chaudes » de la planète, SOLAGRAL démontre les interdépendances du Nord et du Sud en matière agro-alimentaire. Il nous livre ici un exemple généreux de solidarité paysanne envers les réfugiés guatémaltèques au Mexique.

Le CFCF opte de son côté pour l'information et l'éducation en milieu scolaire, en vue d'un enrichissement mutuel des cultures d'origine et celle du pays d'accueil, là où elles sont le plus profondément en contact.

C'est cette conviction de la primauté de l'information qui a poussé le CFCF (Comité français contre la faim) a rejoindre le supplément « Un seul monde », et plus précisément les associations membres du CRID dans cette page qui témoigne depuis plus de deux ans des efforts de plusieurs ONG de développement pour mener une action en profondeur et à l'ong terme. Le CFCF considère même de son devoir d'offrir au public l'information qui lui permettra de comprendre les problèmes auxquels se heurtent les pays en voie de développement, à une époque où il devient impossible de mépriser l'énorme influence des médias.

Comme les associations du CRID, le CFCF ne se contente pas de regretter le style sensationnel des magazines à grand tirage ou de la télévision, il parie aussi sur un mode d'information capable d'être entendue malgré la loi de la concurrence imposée par le marché du scoop.

A ce titre, le supplément « Un seul monde », lui a semblé le meilleur support pour s'exprimer.

CIMADE : Comité intermouvement d'aide aux déportés et aux évacués.

INODEP : Institut oecuménique au service du développement des peuples.

SOLAGRAL : Solidarité agroalimentaire.

CFCF : Comité français contre la faim.

CRID : Centre de recherche et d'information sur le développement.

Le jeu des grandes puissances

L'AFRIQUE n'est-elle pas la terre des réfugiés quand on compte plus de cinq millions de réfugiés sur ce seul continent, et qu'un réfugié sur deux dans le monde est africain ? Triste record en vérité (1) !

Bon nombre d'exodes ont commencé sur le continent bien avant la pénétration occidentale, mais les puissances coloniales se sont partagé, selon leurs intérêts économiques, les territoires africains sans égard pour les ethnies qui se retrouvaient séparées par une ou plusieurs frontières, sans parler des conditions de vie qu'on leur imposait (travail forcé, impôts écrasants...), qui poussaient les populations à chercher refuge ailleurs.

L'accession de la plupart des anciennes colonies à l'indépendance au tournant des années 60 n' a pas tari pour autant le flot des réfugiés.

Le continent africain est un terrain d'élection où s'exercent la guerre froide et les luttes d'influence entre les deux Super-Grands et leurs relais (France, Grande-Bretagne, Cuba, Israël, Chine...).

A la fin de la deuxième guerre mondiale, les Etats-Unis, craignant qu'une misère trop grande face à l'opulence des colons ne favorise l'idéologie communiste, soutiennent l'émancipation des colonies en aidant certains mouvements de libération.

Mais la défense de leurs intérêts politiques et stratégiques entraîne des effets économiques, des alliances ou des désalliances qui influent directement sur le sort des populations.

L'URSS, de son côté, ne cessera de proclamer son soutien moral, politique et matériel aux mouvements de libération. Mais, souvent incapable de répondre d'une manière efficace aux demandes d'aide à l'industrialisation, l'URSS a par ailleurs trop souvent sacrifié les Etats africains à ses intérêts stratégiques dans la confrontation Est-Ouest, quand ce n'était pas l'antagonisme avec la Chine qui provoquait la rupture, comme au Ghana en 1966, où le coup d'Etat est en majeure partie le résultat de la rivalité entre les deux pays.

La France ne fait pas exception, qui, pour passer d'une domination directe à une domination néocoloniale, n'a pas hésité à employer toute la batterie des moyens de déstabilisation : coup d'Etat, disparition, assassinat, corruption, intervention militaire pour son propre compte (Tchad) ou pour celui de l'impérialisme occidental (Zaïre). Ce qui explique aussi le maintien au pouvoir de responsables africains peu soucieux du développement de leur peuple.

Les responsabilités africaines sont elles aussi évidentes. Tant de dirigeants africains méprisent les droits de l'homme les plus élémentaires... Et pour savoir si un gouvernement pratique le terrorisme d'Etat, il suffit d'évaluer le nombre de personnes qui préfèrent les risques de l'exil au régime sous lequel elles vivent.

Baromètres des tensions politiques

Les régions où la guerre froide comme les dictatures se portent bien sont les plus grandes pourvoyeuses de réfugiés.

Dans la corne de l'Afrique, région hautement stratégique qui commande la route du pétrole, les dictatures de gauche ou de droite vont de pair avec le plus spectaculaire renversement des alliances : après la chute de Haïlé Selassié, l'URSS soutient désormais l'Ethiopie, mais abandonne l'Erythrée et la Somalie, qui passe un accord de coopération économique et militaire avec les Etats-Unis.

Alentour, les pays ploient sous le fardeau de l'accueil ; la Somalie déclare 36 % de sa population réfugiée et la jeune République de Djibouti en compte 23 %. Imagine-t-on la réaction des Français si nous avions un pourcentage équivalent ? Près de 13 millions de réfugiés !

Parmi les grands « producteurs » de réfugiés, on aurait pu encore citer la Guinée de Sekou Touré, la Guinée-Equatoriale, l'Ouganda, l'Afrique du Sud.

Les rivalités ethniques et raciales qui ont toujours existé, les difficultés économiques et alimentaires qui étranglent le continent, entretiennent aussi ce fléau. Le flot des réfugiés ne cessera pas tant que le manque d'unité des forces populaires et les dictatures corrompues rendront possibles le jeu des grandes puissances et le pillage des ressources sur cette grande terre blessée d'Afrique.

COLETTE GALLAND.

(1) L'Afrique, terre des réfugiés. Que faire ? par la CIMADE, l'INODEP (Institut oecuménique au service du développement des peuples, 49, rue de la Glacière, Paris-13e, tél. 45-35-67-40) et le MINK (Mouvement international N'Khrouma). L'Harmattan, Paris, 1984, 210 pages.



Dessin D'ALBERTO BELTRAN (El Dia).

La France, peau de chagrin des réfugiés

LA controverse et surtout l'émoi provoqués en Europe par la récente mesure d'expulsion prise en Suisse à l'encontre d'une quarantaine de Zaïrois ex-demandeurs d'asile ont, d'une certaine manière, mis sous les feux de l'actualité les limites de la conception restrictive de nombreux pays européens en matière d'asile.

En France, il est vrai que l'on ne connaît pas encore de mesures de reconduction aussi massives. Toutefois, la situation reste pour le moins préoccupante.

En effet, comme beaucoup de pays, de l'Afrique à l'Asie, de l'Amérique à l'Europe, la France n'a pas échappé au phénomène d'augmentation du nombre des réfugiés ou demandeurs d'asile sur son territoire.

De 1 000 demandes en 1974, le chiffre est passé à plus de 12 000 en 1980. Et, depuis, le nombre varie annuellement entre 20 000 et 24 000. Ces chiffres, bien entendu, englobent une forte proportion d'Indochinois venus sur quotas et qui bénéficient automatiquement du statut de réfugié. Cependant, pour les demandeurs hors Sud-Est asiatique, le taux de reconnaissance du statut accuse au fil des ans une réelle baisse. Il est passé de 85 % en 1974 à 46 % en 1984.

Le poids du pays d'origine

L'origine des demandeurs d'asile est déterminante. Venant de pays culturellement différents, beaucoup de Tamouls et d'Haïtiens ont de sérieuses difficultés à préciser les causes de leur départ et voient leur demande rejetée. Après épuisement de la procédure devant l'OFPRA (1) et la Commission des recours, il ne leur reste comme solution que celle de quitter le territoire. Certains se décident quelquefois à tenter leur chance ailleurs. Ce qui est très difficile, car après l'échec dans le premier pays d'accueil aucun autre ne veut les recevoir. Ils sont souvent renvoyés d'une frontière à l'autre. C'est ce qu'on appelle aujourd'hui en Europe des « réfugiés sur orbite ».

D'autres, par crainte de représailles ou se sentant bien engagés dans un processus d'insertion, veulent se maintenir coûte que coûte en France, malgré le retrait de leur permis de séjour et de travail.

Les lenteurs administratives de ces dix dernières années, dues au manque de moyens de l'OFPRA et de la Commission des recours, alourdissent sensiblement les difficultés des demandeurs déboutés. C'est pourquoi, sous la pression des associations spécialisées dans l'accueil des réfugiés en France, le gouvernement, depuis un an, a adopté des mesures assez louables. Elles visent, d'une part, au renforcement des juridictions comme l'OFPRA et la Commission des recours, en vue d'un meilleur fonctionnement en qualité et en rapidité de leur travail. D'autre part, la circulaire du 17 mai 1985 du Premier ministre donne des directives précises aux préfectures ; elles affirment le principe que seul l'OFPRA est compétent en matière de reconnaissance du statut de réfugié. Et ceci sans équivoque. Ces dispositions sont nécessaires pour que le droit d'asile conserve toute sa valeur.

Mais quel sort est alors réservé aux nombreuses personnes victimes avant tout du mauvais fonctionnement des administrations ? Faut-il s'attendre à des reconductions massives, à un retour forcé dans le pays d'origine ? Ces personnes, d'autant plus vulnérables que la plupart ont rompu tout contact avec leur consulat pendant la procédure, les « inopinées », les hors-cadre, sont vouées à une errance et à une marginalisation inquiétantes.

DULY BRUTUS.
Coordonnateur du service réfugiés
du CIMADE

★ (Comité inter-mouvement d'aide aux déportés et aux évacués, 176, rue de Grenelle, 75007 Paris, Tél. : 45-50-34-43).

(1) OFPRA : Office français pour les réfugiés et les apatrides.

L'école, une chance d'intégration

APRÈS l'exode forcé de Phnom-Penh, en avril 1975, Tchea a passé cinq ans dans les rizières de l'est du Cambodge. Séparée dès le début du reste de sa famille, jugée rebelle par les Khmers rouges qui voyaient en tout citadin, même de sept ans, un opposant potentiel, elle n'a jamais été à l'école : « *Toutes ces années je n'ai pensé qu'à mon estomac* », déclare Tchea, qui, plus tard, a rallié, comme des centaines de milliers de survivants, la frontière thaïlandaise, dans l'attente qu'un pays d'Europe veuille bien d'elle.

Un matin d'avril 1984, elle débarquait à l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle, sans connaître un seul mot de français, mais trop heureuse que son cauchemar prenne fin. Elle est restée quelques mois avec d'autres enfants d'Asie du Sud-Est dans un foyer de réfugiés, en attendant que la DASS (1) trouve une famille française susceptible de l'accueillir. Aujourd'hui, elle essaie de rattraper son retard scolaire considérable dans une école où sont à sa disposition ordinateurs et matériel pédagogique sophistiqué. Pour elle, étudier dix heures par jour, voire plus, c'est la seule façon d'oublier le passé, tout en préparant son avenir. Elle continue cependant à étudier l'histoire, les coutumes et la langue de son pays. S'adapter n'implique pas nécessairement perdre ses racines.

Leila avait trois ans lors du coup d'Etat du général Pinochet. Son père, ouvrier du bâtiment et farouche partisan de l'Unité populaire, a eu la chance de survivre à la gigantesque rafle des premiers jours du nouveau régime. Mais le regain de répression a poussé sa famille à quitter le pays, et Leila, comme Tchea, s'est retrouvée à Paris. Leurs histoires commencent à se ressembler dans les premiers moments de l'exil.

L'image du tiers-monde

Pour la première, la violence, l'assassinat de ses parents lui ont fait haïr tout ce qui est communiste ou « rouge ». Pour la seconde, la misère, la prison, la torture lui font détester l'impérialisme, les « gringos ». Toutes les deux ont tendance à idéaliser l'autre système, celui qu'elles ne connaissent pas : pour Leila, le socialisme c'est l'égalité et le bien-être, pour Tchea, l'Occident c'est la liberté et le modernisme. Mais il suffit de les interroger sur leurs sentiments à l'égard de leur vie en Europe pour que leurs réponses soient identiques, même si les mots employés sont différents. Elles regrettent toutes les deux l'amitié, la chaleur et la compréhension de leur pays d'origine avant les événements qui les ont poussées à fuir.

L'une et l'autre ont été, au début dans leurs classes, assaillies de questions sur la géographie de leur pays, les coutumes de leurs ancêtres, leur nourriture et leur mode de vie, mais presque jamais sur les raisons de leur exil. Il semble que les enfants ne fassent pas la différence entre un réfugié et un immigré. Dans un premier temps, on peut se féliciter du peu d'importance qu'ils attachent à la présence d'étrangers dans « leur » classe.

Dans un second temps, cela doit nous faire réfléchir quant à l'image du tiers-monde que peuvent avoir les enfants d'ici. Pour eux, les habitants des pays en voie de développement sont, tour à tour, des danseurs exotiques ou de véritables morts-vivants évoluant péniblement sur le sol craquelé du désert. Comment faire la relation et avoir une vision d'ensemble proche de la réalité ? Ces milliers d'enfants venus des quatre coins du monde n'ont-ils pas autant à apporter que le meilleur des manuels ?

Dans vingt ans, Leila et Tchea seront sans doute françaises comme des millions de réfugiés italiens, espagnols, arméniens, polonais, russes qui sont venus en France attirés par notre tradition d'accueil ; tradition issue de la première Déclaration des droits de l'homme de 1789.

MENOTTI BOTTAZZI.

★ CFCF : Comité français contre la faim 42, rue Cambronne, 75015 Paris Tél. : 45-66-55-80.

(1) DASS : Direction de l'action sanitaire et sociale.

Solidarité paysanne au Mexique

L'EXTENSION au Guatemala des foyers de guérilla a provoqué de la part des autorités une politique de la terre brûlée qui, à son tour, a accéléré l'exode de paysans. A la frontière nord, ils sont officiellement cinquante mille à s'être réfugiés au Mexique.

Surpris et traumatisés par la violence des événements, ces paysans guatémaltèques trouvent chez leurs « companeros mexicanos » un accueil solidaire : terres prêtées, travail proposé, vivres fournis sans contrepartie, protection contre les éléments infiltrés de l'armée guatémaltèque. L'accueil des autorités mexicaines est en revanche plus mitigé : le gouvernement redoute en effet la « contagion révolutionnaire » d'une zone déjà sensible et, dans un souci diplomatique de conciliation avec le Guatemala, envisage d'éloigner de la frontière ces réfugiés, alliés potentiels de la guérilla. La solution : le transfert vers la presqu'île du Yucatan. Les moyens : la persuasion et la contrainte.

Car les réfugiés refusent dans leur majorité ce transfert et préfèrent rester près de leurs « frères mexicains ». Près de leur pays aussi. Pour s'y opposer, ils résistent sur deux fronts. Tout d'abord, il leur faut montrer dans les négociations que, à terme, leur présence n'est pas un poids pour l'économie locale, et qu'ils ont de bonnes raisons de rester : travail dans les plantations de café ou les champs de canne, relations familiales, investissements agricoles déjà réalisés...

Ensuite, il leur faut s'assurer des moyens concrets de résister aux pressions, et en particulier à l'embargo de l'aide vers certains camps (1). Pour cela, l'appui des organisations non gouvernementales et de l'Eglise est décisif : vivres, médicaments, débouchés pour la vente de l'artisanat traditionnel...

Mais la solidarité paysanne assure au quotidien un soutien matériel et moral indispensable. En témoigne l'histoire de ce paysan mexicain qui, après avoir nourri à ses frais plus de vingt réfugiés pendant plusieurs mois, se vit offrir par l'un d'eux quelques kilos de maïs. Il les refusa avec force, au nom de son amour-propre. Et, retournant méditatif à son maigre repas de tortillas et de haricots, il murmurait : *« Ces gens-là, ils n'ont rien à eux, mais ils sont si généreux... »*

PIERRE-YVES GUIHENEUF.

★ SOLAGRAL : Solidarité agro-alimentaire, 12, av. Sœur-Rosalie, Paris-12e Tél. : 45-35-77-77.

(1) Lire à ce sujet *la Lettre de Solagral* n° 39 (5, rue F.-Bizette, 35000 Rennes).



économie

REPÈRES

Dollar : raffermissement à 7,14 F

Sur des marchés des changes très agités, le dollar s'est raffermi vendredi 21 février, passant, à Paris, de 7,09 F à 7,14 F, à Francfort, de 2,3050 DM à 2,3260 DM et, à Tokyo, de 179,85 yens à 184 yens. Il avait commencé par fléchir à New-York jeudi soir, malgré les nouveaux avertissements de M. Volcker, président de la Réserve fédérale, qui parlait de « zone dangereuse », touchant 2,29 DM et 7,04 F, pour se raffermir, la nuit, en Asie, notamment au Japon : M. Nakasone, premier ministre, a déclaré que la hausse du yen avait atteint sa « limite supérieure ».

Pétrole : la tonne du brut importé en dessous de 1 000 F

Pour la première fois depuis le mois d'août 1980, le coût de la *tonne de pétrole brut importé, rendue aux ports français*, est passée, en février, au-dessous de 1 000 F. Le 11 février, elle coûtait, selon l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie, 952 F, contre 1 599 F en décembre 1985 et 2 090 F en mars 1985, soit une baisse de plus de moitié en un peu moins d'un an. L'AFME estime, dans un communiqué, que cette baisse, due à l'effondrement récent des cours du brut et jointe à la diminution des cours du dollar, *« ne remet pas en cause l'intérêt d'une politique active d'économies d'énergie du point de vue de la collectivité »*. Elle rappelle que, en 1985, cette politique a permis d'économiser 13,6 millions de tonnes équivalent pétrole, soit 43 milliards de francs, correspondant à 1 % de la production intérieure brute. Depuis 1974, tandis que le PIB a augmenté, en francs constants, de 25,2 %, la consommation française d'énergie n'a progressé en volume que de 1,9 %.

L'inauguration du MATIF : un succès d'estime

On escomptait environ 500 contrats pour cette première journée ; ce sont finalement 2 777 contrats qui ont été négociés le 20 février sur le MATIF à l'occasion de l'inauguration de ce nouveau marché à terme d'instruments financiers vue (1). Un résultat – équivalant à un volume d'affaires de 1,38 milliard de francs sur la base de 500 000 F par contrat, soit un chiffre voisin de celui des actions françaises traitées la veille sur le marché à règlement mensuel – très supérieur aux prévisions initiales et qui a tout lieu de ravir M. Gérard de La Martinière.

« On a démarré très vite. A tel point qu'il a fallu interrompre la séance vers midi (elle se déroule normalement de 10 heures à 15 heures), à la fois pour faire baisser un peu la température et pour permettre aux opérateurs de prendre connaissance des informations qui venaient de « tomber » à propos de la baisse du taux d'intervention de la Banque de France », nous a indiqué le président de la Chambre de compensation des instruments financiers de Paris (CCIFP), l'organisme officiel chargé d'assurer la livraison des titres négociés sur ce premier marché à terme obligataire et de régulariser, chaque jour, les positions des adhérents.

Notionnel 10 %

(Cotations, en %, du 20 février)

	Mars 1986	Juin 1986	Sept. 1986	Déc. 1986
Plus haut	102,40	102,35	102,30	102,25
Plus bas	101,40	101,20	101,50	101,40
Compensation	101,90	101,80	101,80	101,70

NOTA : Le « notionnel » est un emprunt fictif qui a pour base de référence un « gisement » composé d'un panier de six emprunts d'État : quatre emprunts émis en 1983 aux taux de 13,70 %, 13,20 %, 13,40 % et 12,60 %, un cinquième emprunt émis en 1985 à 9,90 % et l'émission obligataire de 9,80 % lancée en décembre dernier. Ce « notionnel », qui a une valeur nominale de 500 000 F, correspond à l'unité de cotation d'un contrat, un taux d'intérêt *nominal de 10 % et une durée de vie* comprise entre sept et dix ans.

Le marché étant essentiellement destiné à des professionnels *le Monde* publiera des cotations hebdomadaires du MATIF dans son édition datée dimanche-lundi.

Ceux-ci sont actuellement au nombre d'une soixantaine ; à savoir toutes les charges d'agents de change (sauf une) et une poignée de banques qui ont tenu à répondre « présent » dès le premier jour en sachant qu'elles devront attendre jusqu'au mois de septembre prochain avant de pouvoir opérer sur le MATIF : *« Toutes les échéances ont été cotées, mais il est certain que le chiffre des transactions affichées comprend une part importante d'arbitrages réalisés entre échéances et avec l'un ou l'autre des emprunts du fameux gisement »*, explique ce spécialiste d'une importante charge de la place. *« Pour l'instant, au vu des cotations enregistrées entre la position mars 1986 et celle du mois de décembre, les couvertures de risque ont été assurées à bon prix »*, explique-t-il, *« mais ce n'est que le lendemain que nous saurons dans quelle proportion nous avons été gagnants ».*

« Le point délicat, c'est effectivement vendredi matin, quand, à partir de 8 heures, le CCIFP a commencé la régularisation des positions prises la veille par les opérateurs et a procédé à l'appel des « deposit » (dépôts de garantie) et aux éventuels appels de marge, admet M. de La Martinière. *Mais, d'ores et déjà, on peut constater la présence d'ordres spontanés et l'exécution d'ordres en provenance de l'extérieur, y compris, dans une faible mesure toutefois, de l'étranger, qui a certainement voulu tester Paris. »*

Il convient maintenant de passer à la seconde étape, à savoir la création d'un marché à terme de bons du trésor à quatre-vingt-dix jours, un instrument beaucoup plus souple que l'emprunt « notionnel », et qui devrait susciter une importante activité. A l'autre bout de la galerie, une seconde corbeille est déjà prête pour accueillir, sur le MATIF, sans doute dès le mois de mai prochain, ce second contrat, à court terme, cette fois-ci.

SERGE MARTI.

(1) « Le Monde de l'économie » du 18 février a été consacré aux marchés à terme d'instruments financiers.

La Banque de France abaisse à regret son taux d'intervention

Jeudi 20 février 1986, la Banque de France a abaissé d'un quart de point son taux d'intervention sur le marché monétaire, la ramenant à 8 1/8 % contre 8 3/4 %, niveau auquel il était fixé depuis le 18 novembre dernier. Cette mesure, très attendue par le marché financier, va favoriser la détente du loyer de l'argent à la fois sur le marché à court terme (billets de trésorerie émis par les grosses entreprises, certificats de dépôts et refinancement des banques) et sur le marché à moyen et long terme (obligations).

Mais, témoignage significatif de la prudence et même des réticences de la Banque de France, cet abaissement de taux d'intervention est couplé avec un relèvement du taux des réserves obligatoires des banques, porté de 3 % à 3,5 % sur les dépôts, de 0,2 % à 0,3 % sur les crédits, et de 0,5 % à 0,75 % sur les comptes sur livrets et autres exigibilités à trois ans.

Cette mesure, qui revient, pour les banques, à immobiliser sans intérêt 6 milliards de francs de plus dans les livres de la Banque de France, s'ajoutant aux 25 milliards déjà immobilisés, alourdit le compte d'exploitation des établissements, à due proportion de l'allégement procuré par l'abaissement du taux d'intervention de l'institut d'émission. Ce dernier estime que *« le relèvement des réserves obligatoires contribuera à renforcer le dispositif de modération de la croissance de la masse monétaire. »*

Ce commentaire, figurant dans le communiqué officiel, traduit la prudence avec laquelle la Banque centrale se résout à faire baisser les taux, comme à regret, malgré les vives pressions de M. Bérégovoy. La *masse monétaire « dérape »*, en effet : son rythme de croissance apparent s'élève à 8,7 % de novembre 1985 sur novembre 1984, et, en *réalité, de 7,2 % à 7,4 % en moyenne* trimestrielle à l'heure actuelle.

Or l'objectif officiel de croissance est de 4 % à 6 %, probablement vers le haut de la fourchette : le dépassement est donc très net, et de nature à compromettre, à la longue, les efforts du gouvernement en matière de désinflation. Le plus piquant est que la responsabilité de ce dépassement incombe aux trois quarts aux entrées de devises, pour plus de 30 milliards de francs, de janvier à novembre 1985, et pour un quart *seulementyt aux crédits accordés* par les banques, dont la progression reste très modérée. Les entrées de devises sont créatrices de monnaie, alors qu'en 1984 des sorties de devises de l'ordre de 6 milliards de francs avaient, au contraire, détruit de la monnaie.

Ce phénomène illustre la contradiction où se trouve actuellement la France. Les taux d'intérêt réels y sont, pratiquement, les plus élevés d'Europe, de 2 points supérieurs aux taux allemands par exemple, et s'élèvent constamment du fait de la désinflation : + 1,6 % de hausse des prix français en trois mois et + 2,6 % en six mois sur une base annuelle. Cette tension a pour effet à la fois d'attirer les capitaux étrangers, placés désormais à très court terme (en raison de l'approche des élections) et de pénaliser les emprunteurs, que ce soient les petites et moyennes entreprises, avec des taux de découvert de 13 % à 14 %, ou les particuliers, qui doivent emprunter pour se loger, à des taux s'étageant de 10,5 % à plus de 15 %. Abaisser les taux contribuerait à relancer l'activité bancaire, donc à gonfler la masse monétaire, et pourrait affaiblir le franc, actuellement surévalué par rapport au couple mark-florin (mais par rapport à lui seul). Pour résoudre cette contradiction, il sera nécessaire, sans doute, de réaménager le système monétaire européen, ce qui permettrait d'abaisser les taux français, de réduire les entrées de devises et de mieux contenir la masse monétaire.

FRANÇOIS RENARD.

TRANSPORTS

APRÈS LES EXACTIONS DU MOIS DE JANVIER

Les armateurs fluviaux dénoncent l'attitude suicidaire des bateliers

Le convoi fluvial *Ile-de-Grâce* de la société Sanara a été déchargé, le jeudi 20 février, à Gennevilliers (Hauts-de-Seine), de sa cargaison de céréales, car les artisans mariniers interdisaient son passage à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines). Ainsi prend fin la tentative *des compagnies de navigation fluviale* de prendre une part du marché du transport des céréales que les artisans considèrent comme leur appartenant en propre. Au cours d'une conférence de presse réunie le 20 février, M. Jacques Trorial, président du Port autonome de Paris, a exprimé l'*« écœurement »* du comité des armateurs fluviaux devant un tel corporatisme et devant la passivité des pouvoirs publics, qui avaient autorisé les compagnies à signer des contrats d'acheminement de céréales. *« Nous allons nous battre*, a-t-il déclaré. *Nous poursuivrons notre action en faveur d'une voie d'eau moderne et performante et contre un corporatisme moyenâgeux ! »*

Les armateurs fluviaux sont d'autant plus furieux qu'ils avaient pris toutes les précautions pour ne causer aucun tort à l'artisanat batelier. Le secrétariat d'Etat leur avait donné le feu vert pour signer des contrats de transport de 168 000 tonnes de céréales : ils n'avaient conclu qu'un contrat portant sur 24 000 tonnes et encore *avec un client n'ayant jamais* transporté par voie d'eau. Sur ces 24 000 tonnes, ils avaient pris la précaution d'en confier 75 %, soit 18 000 tonnes, aux artisans. Ils avaient promis qu'en aucun cas le volume transporté par ceux-ci ne diminuerait, à récolte comparable, et qu'ils ne prendraient au mieux que 10 % d'un trafic promis à l'expansion. *« Nous avons honte aujourd'hui de nous être prêtés à une négociation aussi poussée avec des gens qui ne sont même pas venus à certaines des réunions prévues »*, poursuit M. Trorial. La violence *« a, en définitive, payé »*. De septembre à décembre 1985, les artisans ont empêché l'exécution des contrats signés par des menaces écrites et téléphoniques adressées aux coopératives agricoles et aux négociants de céréales du Bassin parisien. La coopérative agricole de Compiègne à même vu certaines de ses installations sabotées.

Le 12 janvier, un barrage de mariniers interdit, à Conflans-Sainte-Honorine, le passage du pousseur *le Fougueux*, de la compagnie Sogestran, qui transporte des céréales, et *Ile-de-Grâce* est bloqué à Genevilliers. Le 18 janvier, une centaine d'artisans saccagent et tentent de couler le *Fougueux* et sa barge. Le 21 janvier, le juge des référés ordonne la levée des barrages. Le 29 janvier, M. Charles Josselin, secrétaire d'Etat aux transports, demande que les artisans respectent la liberté de navigation. Le 13 février, *Ile-de-Grâce* renonce à acheminer sa cargaison, les pouvoirs publics ayant déclaré ne pas être en mesure de garantir la sécurité de l'équipage et du matériel.

Les conclusions que les armateurs fluviaux tirent de cette bataille perdue ne sont pas en demi-teinte. *« Face au monopole syndicalo-commercial de l'artisanat qu'il a lui-même crée, le ministre des transports, répartiteur des trafics, s'avère incapable de faire respecter ses décisions et tout se passe comme si M. Achille Delessalle, leader des artisans, était le véritable ministre ».*

Appliquer la loi

Deuxième conclusion des armateurs : le maltusianisme des bateliers est suicidaire. En sabotant les installations des clients, ils se les aliènent. En interdisant de charger à plus de 500 tonnes des automoteurs de 1 350 tonnes pour limiter la concurrence entre eux, ils s'interdisent de devenir rentable. En refusant de mettre au service de ses clients ses moyens de transport à grand gabarit les plus performants, le transport fluvial court à sa perte et dissuade les pouvoirs publics d'investir dans l'extension d'un réseau de canaux modernes.

Les armateurs n'en sont que plus décidés à poursuivre leur combat. *« Nous allons tomber la veste*, a conclu M. Trorial. *Nous voulons en finir avec l'archaïsme économique qu'est la répartition des trafics par le ministre des transports. Le monopole de l'artisanat sur les céréales nous empêche d'offrir à la clientèle sur les voies à grand gabarit la même qualité de service qui existe sur le Rhin et la Moselle. Nous sommes en mesure d'offrir une baisse de 30 % sur les prix pratiqués et d'abaisser les frais d'attente. Nous voulons augmenter jusqu'à 40 % la part de la voie d'eau dans le transport des céréales jusqu'au port de Rouen. Nous allons donc faire prendre conscience à l'ensemble de nos clients potentiels qu'ils ont intérêt à voir la loi appliquée ».*

ALAIN FAUJAS.

EN BOURSE

Paribas sera détenu à 15,5 % par le public

Un mois à peine après la Compagnie financière de Suez, la Compagnie financière Paribas, présidée par M. Jean-Yves Haberer, va augmenter ses fonds propres en émettant 3,2 millions de certificats d'investissement privilégié (CIP) au prix de 625 F l'unité, soit 2 milliards de francs au départ, ce qui, compte tenu des 17,5 millions d'actions ordinaires déjà existantes, revient à mettre dans le public 15,5 % du capital de la compagnie. Ces certificats seront placés par la banque Paribas, et privés de droits de vote, donneraient droit à un dividende prioritaire pendant cinq ans de 15 F par titre, plus un dividende complémentaire calculé de telle façon que le total de ces deux dividendes soit égal aux deux tiers du montant du résultat net des opérations en revenus de l'exercice, calculé pour chaque action du capital. Ce total sera, au moins égal au dividende alloué aux actions ordinaires.

En même temps, Paribas a rendu publique une estimation de ces résultats pour l'exercice 1985. Pour la Compagnie financière seule, ceux des opérations en revenus augmentent de 31,2 % à 226,9 millions de francs. Au niveau consolidé, part du groupe, les résultats s'accroissent de 27,6 % en revenus, à 970 millions de francs contre 760 millions de francs, et de 32,1 % à 1,1 milliard de francs contre 858,4 millions en tenant compte des opérations en capital, le tout après neutralisation, pour 1984, des pertes sur la filiale américaine Becker (666,8 millions de francs).

Cette émission revient à assigner au groupe Paribas une valeur boursière d'au moins 13 milliards de francs, probablement plus après cotation des certificats d'investissement, émis à partir du 3 mars prochain. Il est possible que cette valeur s'élève à 14 ou 15 milliards de francs. Un tel phénomène n'est pas neutre dans l'optique d'une dénationalisation, puisqu'il relève le montant des capitaux à mettre en jeu par des acquéreurs privés.

Enfin, M. Haberer, lors de la publication des comptes consolidés définitifs, en mai prochain, donnera, peut-être, quelques indications sur les engagements et les provisions de Paribas à l'égard des pays d'Amérique latine, sujet sur lequel les banques françaises – et européennes – sont fort discrètes, à l'inverse des banques américaines, qui publient toutes ces données. – Fr. R.

veloppement

ance, peau
in des réfugiés

DULY BRUTUS.

sanne au Mexique

PIERRE-YVES GUIHENEUF.

(Publicité)

"JE REVIENS DE LA PLATE-FORME DE LA DROITE..."

Quand j'ai appris que l'UDF et le RPR avaient enfin réussi à mettre sur pieds une « plate-forme pour gouverner ensemble », j'ai voulu en savoir plus.

Un conseiller giscardo-barriste recyclé dans l'import-export m'a aimablement mis sur la piste. Je me suis muni d'une lampe-torche, d'une calculette, et en route.

PREAMBULE : je déambule dans le brouillard des promesses en contournant les formules creuses. Prudence...

EMPLOI : chic ! Il est écrit « Favoriser l'embauche ». Crac ! L'autorisation administrative de licenciement est supprimée. Je compte 200 000 chômeurs de plus sur le pavé. J'ai des frissons.



ARGENT : 5 milliards de francs me montrent les dents. Adieu l'impôt sur les grandes fortunes, leur patrimoine est bien gardé. Je n'insiste pas.

FISCALITE : « Diminution de l'impôt... » Tiens ? « ...pour les tranches supérieures ». Aie ! Encore 6 milliards partis en fumée. Je tousse.

LOGEMENT : coup de bambou ! Les nouveaux droits des locataires et la loi de 48 passent à la trappe. Je calcule fiévreusement mon prochain loyer libéré. Je souffre.

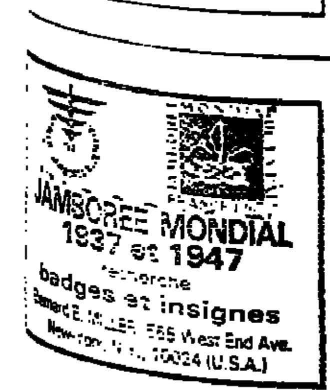
SECTEUR PUBLIC : je me casse le nez sur la porte d'un conseil d'administration. La loi de démocratisation est abrogée, les représentants des salariés ne sont plus admis. Je vais me rhabiller.

AUDIO-VISUEL : mais, je le reconnais ! Ce présentateur d'Antenne 2 qui chante l'art de vivre en Afrique du Sud, c'est le petit-neveu d'Hersant ! Deux chaînes publiques sont privatisées. Hagard, je fonce vers la sortie.

Ouf ! Sauvé. Au fond, la plate-forme de la droite est un drôle de club privé. Quelques-uns en profitent, et tous les autres paient. Si c'est ça leur projet, très peu pour moi.

LA DROITE : TRES PEU POUR MOI !

AEDLI · ESPACES 89 · GAIS POUR LES LIBERTÉS · LA MEMOIRE COURTE · MEMOIRE ET MODERNITE · PRIORITE A GAUCHE



AFFAIRES

Les ambitions des industriels italiens en France

Le jour même du lancement de la « 5 », la chaîne de télévision privée dont le groupe de M. Berlusconi détient 40 % du capital, on apprend dans les milieux financiers que le groupe italien Ferruzzi souhaite prendre le contrôle de Béghin-Say, premier sucrier français, et que M. de Benedetti, homme d'affaires qui détient notamment Olivetti, participe à une opération boursière — avec des partenaires français — destinée à racheter le premier équipementier automobile français Valeo.

Valeo : de Benedetti, Suez et d'autres...

Le secteur français de l'équipement automobile est en proie à une profonde réorganisation. Officiellement affichée du côté de Matra (*le Monde* du 4 février 1986), dont les dirigeants discutent avec Fiat, beaucoup plus discrète du côté de Valeo, premier équipementier français, soumis depuis plusieurs mois à d'importants ramassages en Bourse accompagnés d'une forte hausse du titre.

Cette semaine, ce sont sept cent mille titres qui se sont échangés en quatre séances, soit 14 % du capital. Ce qui porte à un bon tiers la part du capital qui a changé de mains ces quatre derniers mois. Le cours, lui, a enregistré une progression de 54 % depuis le début de l'année, et cote près de 600 francs contre 200 au printemps 1985.

Alors que différents noms ont été cités parmi les candidats intéressés au rachat de Valeo, notamment l'allemand Bosch, déjà partenaire de Valeo (*le Monde* daté 16-17 février 1986), il se confirme que le gros des transactions se fait au profit d'un acheteur unique. En fait, il s'agit de l'italien Carlo de Benedetti, patron entre autres d'Olivetti. Il aurait la volonté en associant des partenaires français de bâtir un ensemble dans l'électronique automobile européenne. Le groupe Suez, actionnaire de Valeo mais aussi partenaire de M. de Benedetti en Italie pourrait être l'un d'eux.

Au-delà de l'attrait spéculatif qu'offre Valeo, « valeur de retournement » aux yeux des boursiers, se dessinerait donc dans cette opération, une offensive industrielle. Elle pourrait aussi être une contre-attaque aux discussions entre Matra et Fiat, qui sont loin d'être bouclées. Les pouvoirs publics français suivent de près ces négociations Fiat-Matra, tout comme les constructeurs automobiles français. Une telle association ne peut les laisser insensibles, même si officiellement ils « font le mort ».

Le rachat par M. de Benedetti reposera aussi le problème des participations étrangères en cas de dénationalisation. Car, si un acheteur étranger appartenant à la CEE est tenu d'informer les autorités boursières de ses transactions, il n'a en revanche aucune autorisation à demander à l'administration française, quelle que soit la hauteur de sa prise de participation.

CLAIRE BLANDIN.

Beghin-Say : toujours Ferruzzi

Le groupe sucrier italien Ferruzzi-Eridiana, qui contrôlait, à parité avec les actionnaires français, le groupe sucrier et papetier français Beghin-Say, a repris les 5 % que détenait dans cette société une filiale du britannique Tate and Lyle. Du coup, le difficile équilibre établi en mars 1981, sous l'égide des pouvoirs publics, qui souhaitaient que la tutelle du groupe sucrier et papetier ne passe pas à « l'étranger », paraît de plus en plus difficile à maintenir.

Chez Beghin-Say, on fait valoir que la direction du groupe est toujours assurée par son PDG, M. Jean-Marc Vernes, et que l'accord de 1981 reste valable. Certes, reconnaît-on, l'actionnaire italien a un poids considérable. En réunissant dans une même main 45 % du capital au lieu de 40 %, Ferruzzi n'est toujours pas majoritaire. De plus, la cession des actions de Tate and Lyle ne fait que concrétiser une situation de fait, puisque le géant britannique, partenaire dormant, laissait à Ferruzzi le soin de gérer sa participation. Si l'opération s'arrêtait là, il n'y aurait pas donc grand changement. Mais il est clair que le groupe Ferruzzi, qui a procédé en 1985 à d'importantes augmentations de capital, souhaite — a toujours souhaité même — prendre le contrôle du premier sucrier français.

Il semble qu'il en ait la possibilité aujourd'hui plus qu'en 1981. En premier lieu, parce que les pouvoirs publics n'ont plus de doctrine aussi précise sur la nécessité de maintenir un contrôle national sur cette industrie du sucre et du papier. En second lieu, parce que les deux parties ne présentent pas la même cohésion. Face à un groupe italien solide, la partie française est représentée par un conglomérat de partenaires financiers qui espèrent une meilleure rentabilité de leurs investissements. Beghin-Say fait valoir pourtant pour 1985 une amélioration de ses résultats, due aussi bien à l'activité sucrière que papetière. Ces résultats seront dans une large mesure affectés par le coût des mesures sociales accompagnant le plan de réduction des effectifs, qui doit courir de 1986 à 1988. Enfin, l'engagement du groupe italien en faveur de l'éthanol agricole, à partir des betteraves, peut lui attirer la sympathie des producteurs.

J. G.

Nominations

● **A Air France, M. MAX ALBERT** a été nommé inspecteur général. M. Albert a effectué pratiquement toute sa carrière à la compagnie nationale. Né en 1922 il était, depuis 1978, président de la Sotair, filiale d'Air France spécialisée dans l'organisation de séjours de vacances et de circuits touristiques. Il en reste administrateur, ainsi que des sociétés Air Charter, Jet-Vacations et Hôtels Meridien.

● **Chez Rhône-Poulenc, M. LAURENT PERPERE**, trente-quatre ans, et **M. JEAN-CLAUDE BRAVARD** sont respectivement nommés directeur du plan et de la stratégie et directeur à la direction générale de la division « spécialités chimiques ». D'autre part, M. Bertrand Louvet, quarante-huit ans, devient PDG de Rhône-Poulenc Inc., filiale américaine du groupe.

● **Au collège de la Commission des opérations de bourse (COB), M. JACQUES BONNET DE LA TOUR**, directeur financier d'Elf-Aquitaine, fait son entrée en remplacement de M. Georges Chavanne, président du conseil de surveillance de la société des moteurs Leroy-Somer, démissionnaire.

● **A la SOFAL, M. ALAIN LEFÈVRE**, quarante-quatre ans, vient d'être nommé directeur général adjoint auprès du PDG, M. Christian de Longevialle. Administrateur de plusieurs sociétés du groupe et président de SOFAL-CONSEIL, il est en outre membre des conseils de surveillance de la Banque commerciale privée et de la Banque Majorel. SOFAL, société anonyme, est la Société pour favoriser l'acquisition de logements et l'amélioration de l'habitat.

● **A la Caisse nationale de l'industrie, M. CLAUDE CATESSON**, cinquante-cinq ans, a été nommé président. Il est président de la fédération du Nord du MRG, secrétaire national de ce parti, chargé des relations avec les partis politiques étrangers, et adjoint au maire de Lille. Il est candidat sur la liste commune PS-MRG aux législatives dans le Nord et aussi sur la liste régionale.

L'AGENCE HAVAS DISTRIBUERA UN DIVIDENDE EN 1985

Le chiffre d'affaires consolidé de l'Agence Havas devrait atteindre 10 milliards de francs en 1985 et le chiffre d'affaires cumulé (incluant l'activité des filiales Eurocom, CEP, Canal Plus) 19 milliards. Les activités de régie du groupe représentent 31 % de l'activité totale, le conseil en publicité 28 %, l'édition (CEP, affichage, Canal Plus) 28 % et le tourisme 13 %. Le résultat net social du groupe est estimé à 100 millions de francs, le résultat net consolidé, hors Canal Plus, atteignant 210 millions de francs. En y intégrant la quote-part de Havas dans Canal Plus (37,7 %, soit 193 millions de francs de pertes), le résultat net consolidé atteint 17 millions de francs.

Le conseil d'administration de l'Agence Havas, réuni le jeudi 20 février, sous la présidence de M. André Rousselet, a décidé d'augmenter le capital par attribution d'actions gratuites ou certificats d'investissements gratuits à raison d'un titre nouveau pour cinq anciens. Ces titres, prenant valeur à partir du 1er janvier 1985, auront vocation à toucher le dividende qui sera distribué (aucun dividende n'avait été distribué en 1984).

L'Agence Havas, tout en restant le premier actionnaire de Canal Plus, *ne détiendra plus à fin mars* 1986 que 25 % de son capital, par la vente de 12,5 % des actions. Selon ses responsables, la chaîne payante a atteint son seuil d'équilibre avec 845 000 abonnés, dont le coefficient de renouvellement est de 94 %, et dont 778 000 sont dotés d'un décodeur individuel. Il faut y ajouter 16 000 chambres de cliniques, hôpitaux, hôtels, bénéficiant d'un tarif d'abonnement collectif.

LA SOCIÉTÉ ITALIENNE DE TEXTILE CANTONI N'A PAS DÉPOSÉ SON BILAN

A la suite de notre article intitulé « Du velours dans la vitrine du textile français », paru dans *le Monde* du 18 février, dans lequel il était écrit que *« certains fabricants tels (...) Cantoni en Italie (...) déposaient leur bilan »*, la société Cotomificio Cantoni nous demande de préciser. *« La maison Cantoni n'a jamais déposé son bilan. Il est exact qu'elle a subi, comme tous ses confrères, la crise du velours. [Mais la société a survécu], elle vient d'absorber le fabricant de velours Duca Visconti di Modrone (marque Velvis), bien connu dans le monde entier pour ses qualités de velours homme et femme. »*

ÉTRANGER

ACCORD A LONDRES SUR LE RÉÉCHELONNEMENT DE LA DETTE SUD-AFRICAINE

Les banques créancières de l'Afrique du Sud et les représentants de la Banque centrale sud-africaine sont arrivés, le jeudi 20 février, à Londres, à un accord de principe sur le rééchelonnement de la dette commerciale de Pretoria.

Le médiateur suisse, M. Leutwiler, a annoncé la création d'un comité technique qui réunirait les représentants des deux parties et qui devra régler les détails d'une solution.

M. Leutwiler avait proposé, la semaine dernière, un moratoire d'un an — qui entrerait en vigueur le *31 mars — sur 95 % de la dette commerciale* sud-africaine (14 milliards de dollars).

Pretoria, qui a décidé unilatéralement de geler sa dette en septembre dernier, souhaitait un moratoire jusqu'en 1990. Les 5 % restants seront remboursés au cours des douze prochains mois.

Les Sud-Africains ont accepté *« avec réticence mes propositions, car 5 % c'est un certain fardeau »*, a commenté M. Leutwiler.

Le remboursement de la dette au-delà de la fin mars 1987 doit faire l'objet de négociations au cours des prochains mois. Les banques pourront alors subordonner tout nouveau rééchelonnement à l'adoption de mesures supplémentaires de libéralisation en faveur des Noirs, comme elles l'avaient fait pour le présent arrangement. Avant de pouvoir élaborer son compromis, M. Leutwiler avait dû attendre que le président Botha annonce ses concessions du mois dernier. — *(AFP.)*

Aux Etats-Unis

LA CROISSANCE S'EST NETTEMENT RALENTIE AU QUATRIÈME TRIMESTRE

Le taux de croissance annuelle du PNB américain au quatrième trimestre 1985 a été révisé à la baisse : 1,2 % contre 2,4 %, selon l'estimation précédente remontant à trois semaines. Fin 1985, le département du commerce avait même estimé à 3,2 % le rythme annuel de l'expansion au dernier trimestre 1985. Le mauvais résultat s'explique en grande partie par le boom d'importations.

L'année dernière la croissance du PNB des Etats-unis aura été de 2,3 % en moyenne annuelle après + 6,6 % en 1984. Le résultat de 1985 est le plus faible depuis 1982, année où le PNB avait reculé de 2,1 % avant de recommencer à augmenter l'année suivante (+ 3,7 % en 1983).

SOCIAL

LA CGT REFUSE LA « FAUSSE QUERELLE » DES NATIONALISATIONS

Dans le débat actuel sur la dénationalisation, la CGT a tenu, la jeudi 20 février, par une conférence de presse, à répéter sa position. *« Cette pseudo-polémique entre la droite, le patronat et le gouvernement est biaisée »*, a déclaré M. Gérard Alezard, secrétaire de la CGT. *Les un énoncent leurs objectifs et leurs modalités de dénationalisation, l'autre, concrètement, en a engagé le processus... »*

Qualifié de *« fausse querelle »*, le sujet donne lieu à une *« convergence » sur « la meilleure méthode pour dénationaliser »*, a estimé le responsable CGT. Dévoyées, les nationalisations *« ne sont pas seulement un vague outil d'accompagnement de la politique d'austérité et de redéploiement. Elles sont devenues un instrument d'entraînement majeur de la politique de soumission à la crise »*, a expliqué M. Alezard. Refusant *« la théorie dominante des nationalisations à gestion banalisée »*, y compris pour les entreprises du secteur concurrentiel, la CGT aurait voulu que les nationalisées servent de modèle économique, pour une autre gestion, et demeurent une *« vitrine sociale »*. Or, souligne M. Alezard, *« ces groupes sont enfermés dans les modèles et les exigences des groupes multinationaux, les règles de gestion sont en tous points celles de la gestion capitaliste »*. La lutte des travailleurs, a-t-il poursuivi, devrait empêcher cette dérive.

FIN DE LA GRÈVE DES MINEURS DE CARMAUX

Les mineurs CGT de Carmaux (Tarn), en grève depuis le 15 février, ont repris le travail le jeudi 20. Les autres syndicats ne s'étaient pas associés à cette grève. Un accord a été conclu entre la direction de Charbonnages de France (CDF) et les syndicats. CDF s'engage à mettre en œuvre un plan social dans les deux ans permettant le transfert de mineurs vers EDF, des mutations vers d'autres exploitations et la reconversion dans d'autres industries créées dans le bassin.

En effet, l'exploitation actuelle au fond (370 000 tonnes en 1985), qui emploie au total environ 1400 personnes dont 675 mineurs au fond, doit fermer d'ici à 1988 ; l'exploitation à ciel ouvert, qui commencera en 1987, mais ne sera réellement productive qu'en 1988 avec 300 000 à 400 000 tonnes (pour atteindre 600 000 tonnes/an pendant vingt-cinq ans en rythme de croisière), n'emploiera, prévoit-on, que 600 personnes au maximum. La direction de CDF s'est engagée à ne fermer l'exploitation au fond que parallèlement à l'application du plan social. Seront particulièrement touchés par la reconversion du bassin les mineurs du fond, et notamment les 100 jeunes embauchés il y a deux ans.

FAITS ET CHIFFRES

Agriculture

● **Dix mille paysans dans les rues d'Agen.** — Agen, chef-lieu de Lot-et-Garonne, a servi, le 20 février, de lieu de rendez-vous à près de dix mille agriculteurs, venus à l'appel de la FNSEA, des départements d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées. M. François Guillaume, président de la FNSEA, a annoncé un rassemblement d'agriculteurs des douze pays de la Communauté européenne à Bruxelles, le 14 mars prochain. — (*Corresp.*)

Social

● **Les prud'hommes de Montluçon se prononceront le 24 février sur le licenciement de M. Clavaud.** — Les prud'hommes de Montluçon (Allier) se prononceront, le lundi 24 février, sur la réintégration dans le personnel de l'usine Dunlop-Sumitomo de M. Alain Clavaud, militant CGT, licencié après une interview à *l'Humanité* pour avoir *« manqué à l'obligation de réserve »*... Selon la CGT, une pétition en faveur de la réintégration de M. Clavaud a reçu 80 000 signatures. M. Jean-Claude Laroze, secrétaire de la CGT, a écrit de son côté, à M. Mitterrand afin qu'il intervienne : *« Il est de votre devoir*, lui écrit-il, *de dire non à des actes aussi contraires aux lois, aux valeurs humaines et démocratiques. »*

AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

Tous les groupes de la majorité sénatoriale voteront la question préalable

Le Sénat a achevé en une seule séance, le jeudi 20 février, la discussion générale sur le projet de loi gouvernemental d'aménagement du temps de travail, qui lui était soumis en seconde lecture. Les sénateurs se retrouveront mardi pour le vote de la question préalable, qui entraînera le rejet du texte non modifié par l'Assemblée nationale et le gouvernement, malgré les amendements proposés par la majorité sénatoriale. Tous les groupes de l'opposition ont décidé de voter la question préalable déposée par le groupe de l'Union centriste.

Le débat public, auquel n'ont pas participé les sénateurs socialistes, n'a pas donné lieu à des prises de position nouvelles. Les orateurs de l'oppositkion nationale ont surtout fustigé l'attitude du gouvernement et des députés, qui n'ont pas cru devoir faire un pas dans leur direction. Ils en ont profité pour les accuser de *« sectarisme »*. Le rapporteur de la commission des affaires sociales, M. Louis Boyer (RI, Loiret), a fait un compte rendu des nouvelles auditions des délégations représentant les organisations syndicales et patronales, dont il ressort, a-t-il indiqué, qu'*« une majorité (...) FO, CNPF, CGPME et CFTC se sont déclarées, avec des nuances, bien plus favorables aux propositions émises par la commission sénatoriale qu'au texte gouvernemental »*.

Pour justifier cette série de rencontres, qui ont eu pour effet de ralentir l'examen du projet de loi, M. Boyer avait auparant rappelé que *« le Sénat n'a jamais accepté et n'acceptera jamais de légiférer sans consulter les parties intéressées »*. *« Il s'agit-là d'une règle purement morale »*, a précisé le rapporteur.

La direction de Gibert Jeune veut mettre 45 salariés au chômage partiel en plus des 81 licenciements

Après les 81 ruptures de contrats de travail à la suite de l'attentat qui a partiellement dévasté la librairie du *boulevard Saint-Michel à Paris*, la direction de Gibert Jeune a annoncé au comité d'entreprise, réuni jeudi 20 février, son intention de placer 45 autres salariés en chômage partiel.

Les représentants CGT au comité d'entreprise ont rejeté cette proposition qui réduisait les effectifs dans d'autres magasins de la librairie Gibert Jeune et entraînait la fermeture d'un rayon disques.

La deuxième réunion tripartite regroupant la direction, les syndicats et la direction départementale de la main-d'œuvre devrait avoir lieu ce vendredi. Au cours de cette table ronde, qui avait été demandée par le ministère du travail, M. Jean Gibert devait faire connaître sa réponse aux propositions de l'administration qui préconisait, le 17 février, la solution du chômage partiel total pour les 81 salariés licenciés.

Cette formule, qui prévoit une indemnisation à 80 % par l'État et à 20 % par l'employeur pour les personnes dont le contrat de travail serait suspendu, avait été jugée coûteuse par M. Gibert qui voulait *« en mesurer les risques financiers »*. *« L'État fait preuve à bon compte d'une petite générosité »*, nous a déclaré M. Jean Gibert. Celui-ci s'inquiétait en outre de ne pouvoir payer les indemnités de licenciement dues aux personnes qui ne seraient pas reprises en cas de réouverture de son établissement. *« Il y a 50 personnes que nous payons à ne rien faire »*, ajoutait-il, en soulignant *« les pertes énormes du chiffre d'affaires »*.

Evoquant *« la toxicité de l'immeuble »*, l'imprégnation de chlore et la présence d'eau dans les sous-sols, M. Jean Gibert envisage que l'immeuble soit démoli puis reconstruit. Au ministère du travail, en revanche, on fait état des appréciations portées par la commission de sécurité pour assurer que la toiture peut être réparée en moins d'un mois.

Sur le fond de l'affaire et l'origine du sinistre, M. Jean Gibert, quant à lui, met en cause l'attitude du pouvoir socialiste. *« Depuis mai 1981, on a libéré des terroristes*, dit-il. *Le gouvernement a mal lutté contre le terrorisme »* et, selon lui, il porte donc une responsabilité dans les difficultés que rencontre son entreprise. A l'entendre, c'est donc à l'État de faire face financièrement, et cela explique pour beaucoup son intransigeance.

A. Le.

ANNONCES CLASSÉES

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS

emplois régionaux

Association locale d'éducation populaire (activité : chantier de jeunes) située en région Paca recrute directeur(trice) à plein temps. Envoyer lettre de motivation + C.V. Havas Cannes, nº 9676/R. B.P. 177.

propositions diverses

LOGICIELS D'ENSEIGNEMENT Cherche autres enseignants-programmeurs motivés (toutes disciplines) pour créer société de production de logiciels de qualité (informatique et pédagogique). P. Verguet, 105, rue des Bouleaux, 7000 VESOUL. Téléphone : (16) 84-76-14-91.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée. FRANCE CARRIÈRES (C 16). B.P. 402-09 PARIS CEDEX 09.

L'immobilier

appartements ventes

2ᵉ arrdt

Mº PYRAMIDES
Bon imm., chf. centr. indiv. 2/3 P., sur rue, entrée, petite cuisine, bains, w.-c. 4, rue CHERUBINI Samedi, dim., 14 h à 17 h.

5ᵉ arrdt

CENSIER 3/4 PIÈCES
cuis., bns, 3ᵉ ét., asc. + chbre serv. 6ᵉ ét., asc. 43-31-89-46.

6ᵉ arrdt

DUROC, IMMEUBLE RÉCENT BEAU STUDIO TT CONFORT 470.000 F. 45-67-22-88.

8ᵉ arrdt

MONTAIGNE
beau 5 P., salle de bns, salle d'eau, 2 services. 3.100.000 F POSS. PROFESS. LIBÉRALE
SAINCLAIR. 45-66-02-45.

14ᵉ arrdt

86, BD MONTPARNASSE Salle à manger + 3 pièces Très bon état 4ᵉ étage, sans ascenseur chauffage indivuel 1.150.000 F Vis. ce samedi, de 11 h à 16 h.

Mº ST-JACQUES
Imm. récent, tt cft, parking DUPLEX, 6ᵉ et 7ᵉ étage Atelier + grande mezzanine entrée, cuis., bains, 2 w.-c. Immeuble « Meridien » 11, r. Emile-Dubois, esc. C samedi, dimanche, 14 h à 17 h.

86, BD MONTPARNASSE
Salon, salle à manger + 3 pces, tr. bon état, 4ᵉ étage sans ascenseur, chauffage central individuel Prix : 1.500.000 F Visite ce samedi, de 11 heures à 16 heures.

15ᵉ arrdt

VILLAGE SUISSE
Mº LA MOTTE-PICQUET Bon imm., chf. centr. indiv., 50 m². Liv., 1 chbre, cuis., bns 11, rue PONDICHERY Samedi, dim., 14 h à 17 h.

16ᵉ arrdt

Mº MUETTE
Imm. récent, tt cft, 45 m² 2 P., entrée, cuis. équipée bains, dressing, loggia 29, rue BOIS-LE-VENT Sam., dim., lundi, 14 h-17 h.

18ᵉ arrdt

LAMARCK - DAMREMONT Bel imm, pierre de taille, asc. PROPRIÉTAIRE VEND 1ᵉʳ étage
– 2 P., 55 m², libre. 495.000 F.
– 2 P., 43 m². Occ. pers. seule.
– RÉUNION POSSIBLE.
Vis. samedi, 10 h 30/12 h 30 112, RUE LAMARCK.

STUDIO 113.000 F
Métro Jules-Joffrin, rue Ramey. Idéal p.-à-terre, kitchnette équip., salle d'eau, w.-c., calme, clair. Immo Marcadet. 42-52-01-82.

Face Sacré-Cœur studio, cuis., w.-c., s. d'eau + petite pièces, 3ᵉ ét. sur rue 169.000 F. Immo Mercadet. 42-52-01-82.

VUE SUPERBE
Duplex, 5 pces, 90 m², soleil 1.350.000 F., 4, r. Damrémont Sam. 14 à 17 h. 46-44-96-07.

94 Val-de-Marne

A 20' de Roissy et 25' d'Orly BRY, bord de Marne, gd stand., 93 m², 27 m² terrasse couverte Part. à part., prix justifié 1.045.000 F. Soir, Téléphone : 48-82-01-40.

NOGENT-SUR-MARNE
à 100 mètres du RER et Bois Très bel imm., 130 m². Séjour + 3 chbres, box 2 voitures TRÈS BELLE AFFAIRE
DEMICHELI
48-73-50-22/48-73-47-71.

appartements achats

ORPI
1ʳᵉ force de vente à PARIS recherche tous appartements RÉALISATION RAPIDE
ORPI - 42-22-70-63.

Rech. URGENT, 110 à 140 m² Paris, préf. 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 14ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ, 4ᵉ, 12ᵉ, 9ᵉ PAIE COMPT. 48-73-57-80.

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle française et étr., appts et hôtels part. dans quartiers résidentiels, paiement compt. chez notaire Téléphone : 46-44-44-45.

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE
un logement avec ou sans cft ADRESSEZ-VOUS A
IMMO MARCADET 42-52-01-82.

locations non meublées offres

Paris

45-04-20-00
Nbses offres. Loc. Paris-banl.

locations non meublées demandes

Paris

Pour directeurs et employés IMPORTANT GROUPE PHARMACEUTIQUE rech. à louer Paris, banlieue, divers appts 2 à 6 P. STUDIOS VILLAS. Tél. 45-03-30-33.

URGENT, RECH. 4-5 PCES AV. MONTAIGNE et autour Px indifférent. 47-42-08-00.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. (1) 48-89-89-86, 42-83-57-02.

locations meublées offres

Région parisienne

APPT HOTEL + PARK.
2-3-4 pers. 1.200 F semaine GANDOLFI. Tél. 48-83-04-69 10 minutes Paris, par métro.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitutions de Sociétés et tous services. 43-55-17-50.

TRINITÉ
emplacement 1ᵉʳ choix dans bel immeuble de standing 1.100 m² non divisibles sur 4 niveaux. Bon état 2 parkings. Libre le 1/6/86 Tél. 42-80-64-74, poste 406.

locaux commerciaux

Ventes

SAVOIE, Future station olympique, LOCAL CCIAL en tte propr., 150 m² + 170 m² terrasses. 1.400.000 F. Téléphone : (16) 56-09-64-14.

immeubles

BORDEAUX
CENTRE RÉSIDENTIEL Bel immeuble, pierre de taille excellent état, salon, salle à manger, 5 chbres, 3 s. de bns, chauf. central, cave, petit jardin Tél. (16) 56-44-50-74 (à part. 22/2/86). 56-44-80-74.

pavillons

A vendre grand pavillon (F 5) avec jardin (636 m²), appartenant à M. DENOITS, situé 22, av. des Acacias à Dourdan (ESSONNE), entre la gare et l'autoroute, à la lisière de la ville. Pour visiter et négocier. Tél. au 64-59-69-27.

maisons de campagne

Près Aix-en-Provence, mas récent, 200 m² habit., 5 chbres, s. de bns, gar., piscine, 1 ha jard., bois. Px dem. 1.800.000 F. Tél. matin : (16) 42-28-82-61, soir après 19 h. 39-62-55-72.

propriétés

PERREUX - PARC
Très belle ppté sur 1.300 m² terrain planté. Récept., 75 m² + 5 chbres, 2 bains + s. d'eau + logement, serv., gar. 3 voit.
DEMICHELI
48-73-50-22/48-73-47-71.

300 KM DE PARIS près ARGENTON-SUR-CREUSE Belle demeure de caract., 10 p., gd cft, parc 5.000 m² clos, bordé rivière. Urgt cause reconversion. 1.000.000 F. CABINET JARGEAU, 47500 Monsempron-Libos. Tél. : 53-71-57-63.

RÉGION MONTARGIS 110 km aut. Sud, vd CAUSE MUTATION à 5 mn centre ville :
PROPRIÉTÉ CONTEMPORAINE SUR 1,70 HA BOISÉ
Orée forêt domaniale, spacieux, salon, séj., cheminée, cuis. américaine, gdes baies, s. de jx, 3 chbres, 2 s. bns, 2 w.-c., sur ss-sol tot., chf. centr. électr. PX TOTAL 569.000 F. LG CRÉDIT TURPIN RELAIS MIEL 5 KM SUD MONTARGIS Téléphone : (16)-38-85-22-92 et après 19 heures : (16) 38-96-22-29.

terrains

BELGENTIER (Var) vends urgent, splendide terrain restanques arboré, 4.000 m² avec maisonnette rénovée Sacrifiée 550.000 F. 94-62-67-62. H.R. boutique.

viagers

F. CRUZ - 42-66-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8ᵉ Conseil 48 ans d'expérience. Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

immobilier information

OFFICES SERVICES
CONSEIL IMMOBILIER 91, av. Kleber, 75116 Paris rech. appts de tout type à vendre ou à louer Paris et proche banlieue Téléphone : 47-55-04-27.

Informations sur différents logts à louer, du studio au 6 P., de 2.000 F à 10.000 F également échanges possibles (ainsi que loi 48) Nous ne sommes ni agence ni marchand de listes, mais une Association sans but lucratif Ecrire A.P.P.E.L. 75. 7, rue Ste-Anne, 75001 Paris.

l'agenda du Monde

Artisans

ARTISAN cherche travaux plomberie, chauffage, électrique, peinture, agréé EDF-GDF. T. 48-33-58-63 48-39-26-83.

Particuliers (demandes)

Particulier achète meubles anciens même en mauvais état Tél. le soir ou répondeur 45-77-81-00.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4ᵉ 43-54-00-83. PARCE QUE L'ON AIME ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Mº Cité ou Hôtel-de-Ville.

OR - BRILLANTS
Achats net Bijoux or anciens modernes Rubis Saphir Emeraude, Argenterie PERRONO JOAILLIERS Opéra 4, Chaussée-d'Antin Ventes Occasions Echanges

Mode

Chez BRUNA COUTURE à Montreuil (Mº Croix-de-Chavaux) Vous trouverez pour le printemps du sur-mesure selon vos goûts et votre mode, ou si vous êtes pressée du prêt-à-porter de qualité Bruna Couture 7, rue de Vincennes 93100 MONTREUIL Téléphone : 48-57-37-69.

Maroquinerie

SOLDE S/PRIX DE GROS
SACS, BAGAGES, CADEAUX VISCONTI, 5, r. M.-Lecomte-3ᵉ 42-72-16-88, fermé le samedi.

Moquettes

A saisir
MOQUETTE 100 % PURE LAINE WOOLMARK
Prix posée : 99 F/m². Tél. : 46-58-81-12.

Teinturiers

HOMMES D'AFFAIRES ! Votre situation exige une tenue élégante et impeccable ! Faites nettoyer vos vêtements de valeur : ville, soirée, week-end, par un spécialiste qualifié. « PRIX HORS SAISON » GERMAINE LESECHE, 11 bis, rue de Surène, 75008 PARIS Téléphone : 42-65-12-28.

Troisième âge

Prox. COULOMMIERS (77) RETRAITE, valides, semi-valides invalides. 64-04-05-75.

HOTELLERIE « Les Cèdres » accueil, confort, service, spécialiste de la famille et du 3ᵉ âge. Mº Louis-Aragon 46-38-34-14 et 47-26-89-63.

Vacances

Tourisme

Loisirs

Stage de ski 8 à 16 ans en Savoie. C.V. agréé Jeunesse et Sports, du 26/03 au 2/04/86 aux Arcs
(–) 12 ans, 1.895 F. (+) 12 ans, 2.095 F. Comprenant :
– transport SNCF ;
– pension complète ;
– encadr. et cours de ski par moniteurs diplômés ;
– remontées mécaniques illimitées ;
assurance ski.
Inscriptions : 9 h à 12 h Tél. (16-1) 42-38-05-00 à partir de 18 h 30 : (16-1) 60-10-47-35 8 h à 13 h : 79-07-04-73.

DRISCOLL HOUSE HOTEL 200 chambres à un lit. Demi-pension. £ 65 par semaine adultes entre 21-60 ans S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1 Téléphone : 01-703-4175.

SANTA-MONICA COLLEGE USA, vacances linguistiques en Californie ENGLISH LANGUAGE INSTITUTE. Du 4 au 29 août 1986. Cours le matin, soleil et surfing l'après-midi. Les familles sont bienvenues, brochures de : Dr M.-P. KAMMEYER, 188 Headington Road, GB-Oxford OX3 OBS. Tel. 19-44-865-65970.

A louer, mai, juin et septembre Presqu'île de Rhuys (56) 50 mètres de la plage Maison : living, cuisine, 2 chambres Salle de bains, WC, cellier, jardin Tél. : 39-89-81-05

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Sicav du Crédit Mutuel

Epargne Industrie

Actions Françaises Monory-CEA

Situation au 31 décembre 1985

2 079,31	Actif net (en millions de F)
526,66	Valeur liquidative (en F)
23,25	Dernier dividende global (en F)
29 mars 1985	Date de paiement

Dépositaire : Caisse Centrale du Crédit Mutuel

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Emission obligataire janvier 1986 de F 32 milliards

1ʳᵉ et 2ᵉ tranches :

O.A.T. échangeables 9,70 % décembre 1997 avec bons d'échange (F 23 milliards)

O.A.T. échangeables 9,80 % janvier 1996 (F 7 milliards)

CREDIT LYONNAIS

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

BANQUE INDOSUEZ — BANQUE NATIONALE DE PARIS
BANQUE PARIBAS — CAISSE CENTRALE DES BANQUES POPULAIRES
CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE — CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DE PARIS — SOCIETE GENERALE

BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE — BANQUE WORMS
CAISSE CENTRALE DE CREDIT MUTUEL — CREDIT DU NORD
L'EUROPEENNE DE BANQUE — MM. LAZARD FRERES ET CIE
SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT — UNION DE GARANTIE ET DE PLACEMENT

AXA BANQUE — BANQUE DEMACHY ET ASSOCIES
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL — BANQUE FRANÇAISE DU COMMERCE EXTERIEUR
BANQUE GENERALE DU PHENIX — BANQUE DE GESTION PRIVEE
BANQUE HERVET — BANQUE POUR L'INDUSTRIE FRANÇAISE
BANQUE DE NEUFLIZE, SCHLUMBERGER, MALLET — BANQUE ODIER, BUNGENER, COURVOISIER
BANQUE PRIVEE DE GESTION FINANCIERE — BANQUE VERNES ET COMMERCIALE DE PARIS
CAISSE CENTRALE DE CREDIT COOPERATIF — CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE
CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL OCEAN — CHAMBRE SYNDICALE DES AGENTS DE CHANGE
LA COMPAGNIE FINANCIERE
COMPAGNIE INTERPROFESSIONNELLE DE PLACEMENTS FINANCIERS
CREDIT CHIMIQUE — FINACOR — MM HOTTINGUER ET CIE — INTERFI
OMNIUM FINANCIER DE VALEURS MOBILIERES "OFIVALMO" — ROBERT LEFEVRE S.A.
SOCIETE AUXILIAIRE D'ETUDES ET D'INVESTISSEMENTS MOBILIERS "INVESTIMO"
SOCIETE CENTRALE DE BANQUE
SOCIETE CENTRALE D'ETUDE ET DE REALISATION DE PLACEMENTS "SCERP"
SOCIETE FINANCIERE DES MUTUELLES DU MANS "SOFINAMM"
SOCIETE GENERALE ALSACIENNE DE BANQUE — VIA BANQUE

3ᵉ tranche
(F 2 milliards)

Obligations 9,80 % janvier 1996 démembrées en valeurs mobilières représentatives des échéances en intérêts et du capital et dénommées "Fonds d'Etat Libres d'Intérêt Nominal" (F.E.L.I.N.).

CREDIT LYONNAIS

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

BANQUE STERN

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

20 février

En hausse : + 1,6 %
Succès du MATIF

La séance de jeudi aura été une journée faste à la Bourse de Paris : après avoir grimpé de 2,3 % la veille, les actions françaises ont encore progressé de 1,6 % ; stimulé par la baisse du taux d'intervention de la Banque de France, ramené de 8 5/8 % à 8,5 % (alors que les réserves obligatoires étaient légèrement relevées), le marché obligataire a fait très bonne figure ; enfin, le marché à terme d'instruments financiers (MATIF), qui inaugurait le 20 février sa toute nouvelle corbeille, a remporté un incontestable succès d'estime.

A 13 h 30, plus de 2 000 contrats de 500 000 F par unité avaient déjà été traités pour une séance (elle se déroule de 10 h à 15 h) qui avait dû être interrompue momentanément vers midi pour permettre à la chambre de compensation de calmer le jeu des ordinateurs. Près d'un milliard de francs auront donc été traités durant ce laps de temps avec, il est vrai, une part importante d'arbitrages effectués suivant les différentes échéances (mars, juin, septembre et décembre 1986), voire avec l'un ou l'autre des emprunts entrant dans la composition du « gisement ».

Du côté des actions, Schneider, Compagnie Bancaire, Chargeurs S.A., Legrand, se sont distingués avec des hausses de 5 % à 8 %, tandis que Peugeot, Beghin-Say (dont 770 000 titres ont été échangés la veille) et Compagnie du Midi faisaient preuve de bonnes dispositions.

A l'inverse, seuls les replis modérés (2 % à 4 %) de CNE 3 %, Esso, BNP participatif, Bongrain, Moulinex et Auxiliaire d'Entreprises méritaient d'être signalés.

Sur le marché de l'or, le lingot cédait 1 000 F, à 78 000 F, le napoléon gagnant 1 F, à 555 F. A Londres, le métal fin s'est établi à 339,25 dollars l'once (contre 343,70 mercredi midi). Dollar : 7,0720 F. Dollar-titre : 7,17/21 F.

NEW-YORK

Très forte reprise

Vingt-quatre heures auront suffi à Wall Street pour retrouver la vigueur que l'inévitable correction technique lui avait fait perdre après sa succession d'exploits. Jeudi, le marché s'est très vivement redressé. Le mouvement n'a pas été immédiat. Des ventes bénéficiaires étaient encore au rendez-vous à l'ouverture et, à mi-séance, l'indice des industrielles avait encore perdu 16,29 points. Par la suite, il allait non seulement combler ce retard initial, mais en plus regagner la plus grande partie du terrain cédé la veille pour s'établir à 1 672,82 (+ 14,57 points), non loin (moins de 7 points) de son plus haut niveau de toujours, atteint mardi (1 679,18).

Le bilan de la journée a été à la hauteur de ce résultat. Sur 2 041 valeurs traitées, 1 017 ont monté, 587 ont baissé et 437 n'ont pas varié. La consolidation serait-elle déjà terminée ? La crainte des effets inflationnistes, que pourrait déclencher une baisse trop rapide du dollar, effets dénoncés par M. Paul Volcker, s'est pour ainsi dire évanouie. La Bourse n'a eu d'yeux que pour le pétrole, dont la rechute des prix a relancé les espoirs d'un redémarrage économique. D'autre part, le raffermissement du marché obligataire a produit une excellente impression en laissant miroiter une détente monétaire.

Le plus grand nombre se disaient persuadés que le mouvement de hausse était loin d'être arrivé à son terme, et certains prédisaient que le cap des 1 800 points serait franchi au cours du second trimestre.

VALEURS	Cours du 19 fév.	Cours du 20 fév.
Alcoa	43 7/8	43 7/8
A.T.T.	21 1/4	22
Boeing	48 3/8	49 1/2
Chase Manhattan Bank	38 7/8	38 5/8
Du Pont de Nemours	69 5/8	70 7/8
Eastman Kodak	60 3/8	61 3/8
Exxon	51 1/8	51 7/8
Ford	69 3/8	71 7/8
General Electric	75	76 3/4
General Motors	79 1/8	79 1/4
Goodyear	34 5/8	34 7/8
I.B.M.	157 1/2	159 1/8
I.T.T.	41	41 1/8
Mobil Oil	28	28 1/8
Pfizer	51 7/8	52
Schlumberger	29 1/4	30 1/8
Texaco	29	29
U.A.L. Inc.	57 7/8	59 3/8
Union Carbide	66 3/8	65 5/8
U.S. Steel	22 3/8	22 3/8
Westinghouse	48 1/2	48 3/8
Xerox Corp.	67 3/4	68 3/8

AUTOUR DE LA CORBEILLE

LA PROVIDENCE : NOUVEL ÉPISODE. – Devant l'affluence considérable des ordres d'achat (plus de 3 millions d'actions demandées pour 50 360 offertes), la chambre syndicale a décidé de suspendre, à nouveau, la cotation le 20 février. Cette dernière devait reprendre ce vendredi. Pour éviter le retour à une situation inextricable, les autorités boursières imposent aux donneurs d'ordre de disposer des fonds correspondants, qui seront bloqués et restitués le 24 février en début de matinée. Il est rappelé, d'autre part, aux initiateurs d'OPA qu'ils doivent déclarer, après chaque séance, le montant de leurs achats ou de leurs ventes.

BP : HAUSSE DES PROFITS, MAIS... – *Le bénéfice net pour 1985* avant dépenses extraordinaires augmente de 14 %, à 1 598 millions de livres. Mais pour 1986, la compagnie britannique prévoit une baisse de ses résultats, bien que *la chute des prix pétroliers soit amortie* par le système fiscal mis en place en mer du Nord.

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	32 40	1 175
5 %	....	0 274
3 % amort. 45-54	....	1 677
Emp. 7 % 1973	7350	..
Emp. 8,80 % 77	124 30	6 606
9,80 % 78/93	100 40	6 014
8,80 % 78/86	99 85	1 712
10,80 % 79/94	*103 10*	*5 030*
13,25 % 80/90	108 40	9 547
13,80 % 80/87	106 45	4 839
13,80 % 81/89	110 20	1 399
16,75 % 81/87	110 25	7 526
16,20 % 82/90	120 20	1 731
16 % juin 82	121 36	11 286
E.D.F. 7,8 % 61	149 50	1 147
E.D.F. 14,5 % 80-92	110 10	9 582
Ch. France 3 %	165 40	..
CNB Bques janv. 82	101 31	1 507
CNB Paribas	*105*	*1 507*
CNB Suez	105	1 507
CNI janv. 82	101 40	1 507
CRH 10,90% déc.85	104 30	1 424

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	19 fév.	20 fév.
Valeurs françaises	117,2	118,4
Valeurs étrangères	103,1	101,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	19 fév.	20 fév.
Indice général	302,6	306,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 21 février .... 8 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20 fév.	21 fév.
1 dollar (en yens)	179,85	183,35

BOURSE DE PARIS Comptant 20 FEVRIER

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	231	240 20
A.G.F. (St Cent.)	6100	6350 d
Amrep	27 80	33 d
André Roudière	249	249
Applic. Hydraul.	585	588 d
Arbel	99 35	99 50
Astorg	275	280
Avenir Publicité	1205	1240
Bain C. Monaco	580	590
Banque Hypoth. Eur.	389	388
B.G.I.	330	332
Blanzy-Ouest	546	524 o
B.N.P. Intercontin.	262 50	262 60 d
Bénédictine	3723	....
Bon-Marché	474 50	....
Calf	728	729
Cambodge	298	381 d
C.A.M.E.	156	155 20
Campenon Bern.	235	*240*
Carbone-Lorraine	441	458
C.E.G.Frig.	598	....
Centen. Blanzy	1630	1695 d
Centrest (Ny)	148	150
Cerabati	80 70	84
Chambourcy (M.)	1152	1130
Champex (Ny)	134 50	135
C.I. Maritime	534	540
Citram (B)	227 80	235 d
Clause	965	960
Cofradel (Ly)	540	*545*
Cogifi	418 60	419 20
Comiphos	360	360
Cie Industrielle	3100	3160
Comp. Lyon-Alem.	350	354
Concorde (La)	*1500*	*1550*
C.M.P.	18 80	17 25
Crédit (C.F.B.)	515	536
Créd. Gén. Ind.	1052	1094 d
Cr. Universel (Cie)	950	949
Créditel	170	172
Darblay S.A.	470	480
Darty Act. d. p.	1930	2030
De Dietrich	1192	1230
Delalande S.A.	1215	1200
Delmas-Vielj. (Fin.)	1020	980
Didot-Bottin	553	550
Drag. Trav. Pub.	69	71 80 d
Eaux Bass. Vichy	1440	1483
Eaux Vittel	995	1035
Economats Centre	610	610
Electro-Banque	413	405
Electro-Financ.	800	800
Elf-Antargaz	301	313 d
E.L.M. Leblanc	684	650
Ennelfi-Bretagne	220	230
Entrepôts Paris	*615*	*618*
Epargne (B)	1450	1460
Europ. Accumul.	74	77
Eternit	1960	1950
Exor	2240	2240
Finalens	225	220
FIPP	160	....
Fnac	715	700
Foncière (Cie)	515	525
Fonc. Agache-W.	728	748
Fonc. Lyonnaise	2850	2850
Foncina	373 80	381
Forinter	1110	1110
Fougerolle	108	108
France I.A.R.D.	540	519
France (La)	5200	5200
From. Paul Renard	611	649
GAN	9840	10240
Gaumont	736	735
Gaz et Eaux	2063	2070
Gévelot	308 20	315
Gr. Fin. Constr.	409	425 40
Gds Moul. Paris	445	463
Groupe Victoire	3450	3490
G. Transp. Ind.	261	265
Immindo S.A.	440	439
Imminvest	337 50	345
Immobail	456	461
Immobanque	800	825
Immob. Marseille	7250	7050
Immofice	472	480
Invest. (Sté Cent.)	*2498*	*2485*
Jaeger	227	207
Lafitte-Bail	537	535
Lambert Frères	74	74
Lille-Bonnières	785	800
Locabail Immob.	795	795
Loca-Expansion	370	370
Locafinancière	450	443
Locatel	314 50	312
Lordex (Ny)	168	163
Louvre	2015	1950
Machines Bull	56 50	58 80
Magasins Uniprix	191	194
Magnant S.A.	123	123 30

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Maritimes Part.	275	286
M. H.	88 40	88 95
Métal Déployé	400	....
Mors	170	170
Naval Worms	119	131 30
Navig. (Nat. de)	*100 90*	*104*
Nicolas	503	523 d
OPB Paribas	415	430
Optorg	175	182
Origny-Desvroise	309	309
Palais Nouveauté	510	510
Paris France	300	312
Paris-Orléans	245	245
Part. Fin. Gest. Im.	1543	1504
Pathé-Cinéma	240	239
Pechiney (cert. inv.)	274 50	278
Piles Wonder	1200	1152
Piper-Heidsieck	700	672
P.L.M.	228	229
Porcher	265	265
Providence S.A.	2481	....
Publicis	1870	1895
Raff. Souf. R.	228 80	238
Révillon	400	400
Rhône-Poul. (c. inv.)	425	436
Ricqlès-Zan	140	140
Rochefortaise S.A.	238 10	238 10
Rochette-Cenpa	51	51 90
Rosario (Fin.)	212	....
Rougier et Fils	71	....
Sacer	181	204
Saclor	25	26 d
SAFAA	256	259
Safic-Alcan	377	392
SAFT	1075	1050
Saga	191 70	199 40
Salins du Midi	473	482
Santa-Fé	167	167 50
Satam	180	180
Saulnes et Corcy	*70*	*70 05*
Saunier-Duval	41 55	40
Savoisienne (M)	145	139 20 o
SCAC	315	310
Senelle Maubeuge	630	550
S.E.P. (M)	182	182
Serv. Equip. Véh.	60	70 30 d
Sicli	77	79
Sicotel	430	420
Sintra-Alcatel	890	870
Sinvim	274	270
Siph (Plant. Hévéas)	295	....
SMAC Acièroïd	86	82 60
Sté Générale (c. inv.)	1140	1120
Sofal financière	1190	1205
Soffo	290	290
Soficomi	775	799
S.O.F.I.P. (M)	91	....
Sofragi	980	989
Sopalem	....	....
Soudure Autog.	417 20	447
Souvabel	777	778
Speichim	*129 20*	....
S.P.I.	703	710
Spie Batignolles	510	515
Suez (Fin. de)-C.I.P.	1250	1245
Stami	505	505
Taittinger	1800	1800
Testut-Aequitas	580	560
Tour Eiffel	627	640
Ufiner S.M.D.	536	550
Unibail	810	810
U.A.P.	2100	2184
Un. Imm. France	510	510
Un. Ind. Crédit	978	979
Usinor	7 70	7 90
U.T.A.	2288	2380
Vicat	480	494
Virax	172 70	176
Waterman S.A.	420	420
Brass. du Maroc	124 30	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	899	....
Akzo	436	....
Alcan Alum	220	215
Algemene Bank	1645	1595
Allied Corp.	....	....
American Brands	521	522
Am. Petrofina	298	290
Arbed	427	505
Asturienne Mines	125	....
Bco Pop Espanol	150	147 90
Banque Morgan	488	479
Banque Ottomane	1139	....
B. Régl. Internat.	34990	34800
Br. Lambert	397	430
Canadian-Pacific	84 60	86 10
Commerzbank	950	....
Dart. and Kraft	*320*	*315 10*
De Beers (port.)	43 80	....
Dow Chemical	328	330
Dresdner Bank	1235	1234
Gén. Belgique	350 50	355
Gevaert	810	....
Glaxo	98	*97 10*
Goodyear	253	250
Grace and Co	384	....
Gulf Oil Canada	81	80

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Honeywell Inc.	590	570
Hoogovens	225	....
I. C. Industries	307	300 50
I.H.C. Caland N.V.	71	70
Int. Min. Chem	236	230
Johannesburg	750	730
Kubota	12 30	12 50
Latonia	249	255
Mannesmann	910	....
Midland Bank Plc	48	48
Mineral-Ressourc.	56 05	56 05
Noranda	80 10	80 10
Olivetti	37 40	36 50
Pakhoed Holding	210	200
Pfizer Inc.	399	390
Procter Gamble	492	510
Ricoh Cy Ltd	37	38
Rolinco	200 50	201 30
Robeco	231 70	231 30
Rodamco	373	370 10
Shell fr. (port.)	88 20	....
S.K.F. Aktiebolag	291	....
Sperry Rand	382	....
Steel Cy of Can.	134	127
Stilfontein	55 10	54 95
Swedish Match	252	....
Tenneco	275	....
Thorn EMI	45	45
Thyssen c. 1 000	510	....
Toray indust. inc	19 45	19 40
Vieille Montagne	821	....
Wagons-Lits	760	810
West Rand	28 50	28

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paternelle-R.D.	2611	2600
Alain Manoukian	*501*	*501*
BAFIP	890	910
B.I.P.	768	765
Bolloré Technologies	566	570
Calberson	500	520
Cardif	1290	1300
Cap Gemini Sogeti	1400	1405
C.D.M.E.	796	827
C. Equip. Elect.	300	299 50
C. Occid. Forestière	122	122
Dafsa	200	201
Dauphin O.T.A.	1580	1590
Devanlay	915	919
Deville	875	890
Drouot-Assurances	510	500
Editions Belfond	148 70	164 20
Elect. S. Dassault	815	829
Expand	252	257
Filipacchi	600	600
Guy Degrenne	815	820
I.C.C.	321	320
IN Informatique	405	405
Loca-Investissement	339	339
Manutan	410	410
Merlin Immobilier	507	510
Métallurg. Minière	188	190
M.M.B.	450 20	455

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Navale-Delmas	660	645
Om. Gest. Fin.	304	306
Petit Bateau	291	302 70
Petroligaz	1006	1007
Rexel	860	850
St-Gobain Emballage	992	1032
S.C.G.P.M.	220	225
Sema-Metra	720	729
S.E.P.	812	811
S.E.P.R.	1208	1240
Sofibus	270	267
Valeurs de France	311	311
Molex	300	290

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1630	1600
C.E.M.	....	....
Cochery	61	61 20
Coparex	430	425
Dubois Inv. (Casto.)	599	600
Hydro-Energie	285	....
Rorento N.V.	129 50	130 40
S.P.R.	174	175
Ufimex	*315*	....
Union Brasseries	148	147 60

SICAV 20/2

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	600 87	586 21	Fructicapi	268 25	265 27 e	Paribas Epargne	14340 46	14283 33
Actions France	396 44	378 46	Fructidor	237 38	233 87	Paribas Gestion	574 28	548 24
Actions sélectives	535 48	511 20	Fructifrance	664 87	648 65	Parnasse-Valor	1083 03	1061 97
Aedificandi	590 05	563 29	Fructivar	74304 08	74118 76	Patrimoine-Retraite	1494 65	1465 34
A.G.F. 5000	*442 58*	*422 49*	*Fructi-Première*	*12104 34*	*11925 48*	*Phénix Placements*	*288 19*	*284 87*
A.G.F. ECU	1113 09	1096 64	Gestion	60229 18	60078 96	Pierre Investiss.	650 54	621 04
A.G.F. Interfonds	420	400 95	Gestion Associations	134 73	131 44	Placement crt-terme	65083 60	65083 60
A.G.F. Obligations	1073 79	1068 45	Gestion Mobilière	630 05	601 48	Placement J	51182 46	51182 46
Agfimo	589 72	582 98	Gest. Rendement	486 87	463 84	P.M.E. St-Honoré	327 94	313 07 ◆
Alsef	225 65	215 42	Gest. Sél. France	632 18	603 49	*Priv'Association*	*21621 88*	*21621 88*
A.L.T.O.	204 81	195 52	Haussmann Associat.	62285 40	62285 40	Province Investiss.	436 99	417 17
Amérique Gestion	401 22	383 03	Haussmann court terme	60301 47	60301 47	Rentacic	158 77	156 42
Argonautes	335 86	320 63	Haussmann-Epargne	1233 84	1233 84	Revenus Trimestriels	6625 41	6589 71
Associc	1130 12	1130 12	Haussmann Oblicroiss.	59636 77	59536 77	Revenu Vert	1102 73	1101 63
Aurecic	*1143 90*	*1110 58*	Haussmann Obligation	1408 29	1399 79	St-Honoré Assoc.	13043 69	12978 74
Bourse-Investiss.	412 83	394 11	Horizon	1098 37	1088 38	St-Honoré Bio-aliment.	569 88	544 14 ◆
Bred Associations	2480 39	2472 97	I.M.S.I.	538 04	513 64	St-Honoré Pacifique	416 47	397 58 ◆
Capital Plus	1546 22	1546 22	Indo-Suez Valeurs	655 28	625 57	St-Honoré Real	10923 98	10889 61 ◆
Columbia (ex W.I.)	782 21	746 74	Ind. française	12586 52	12319 14 ◆	St-Honoré Rendement	12332 30	12270 95 ◆
Convertimmo	*334 39*	*321 53*	Interoblig.	10913 95	10494 18	St-Honoré Technol.	683 70	652 70 ◆
Cortal court terme	11503 10	11503 10	Intersélect France	383 02	365 65	St-Honoré Valor	11121 20	11032 94 ◆
Corraxa	924 94	883	Intervaleurs Indust.	568 73	542 94	Sécuricic	10988 75	10659 09
Credinter	409 99	391 40	Invest. net	13167 73	13131 47	Sécur. Mobilière	395 12	377 20
Croiss. Mercure	......	......	Invest. Obligataire	15959 43	15927 57	Sél. court terme	12386 84	12304 56
Croiss. Immobil.	*623 27*	*489 64*	Invest. Placements	1013 70	967 73	Sicavdan (Casdan BP)	722 82	712 14
Croiss. Prestige	290 46	277 29	Japacic	130 39	124 48	Sicav-Associations	1292 14	1288 56
Démeter	12404 29	12404 29	Laffitte-crt-terme	123741 21	123741 21	S.F.I. fr. et étr.	517 05	493 60
Drouot-France	519 44	495 89	Laffitte-Expansion	763 96	729 32	Slavimmo	686 45	655 32
Drouot-Investiss.	899 28	858 50	Laffitte-France	296 24	282 81	Sicav 5000	293 93	286 06
Drouot-Sécurité	220 27	210 28	Laffitte-Japon	262 11	250 22	Sivafrance	443 89	432 11
Drouot-Sélection	130 08	124 18	Laffitte-Oblig.	148 40	141 67	Sivam	388 77	366 95
Ecucic	1070 19	1054 37	Laffitte-Placements	119280 44	119280 44	Sivarente	212 80	207 20
Elicoop Sicav	10601 43	10574 99	Laffitte-Rend.	204 84	195 55	Sivinter	350 62	341 24
Energie	230 18	219 74 ◆	Laffitte-Tokyo	987 72	942 93	*S.I.-Est*	*1176 14*	1122 81
Epacic	63931 23	63903 50	Lion-Associations	11020 06	11020 06	S.I.G.	841 71	803 17
Eparcourt Sicav	7730 77	7711 49	Lion-Institutionnels	22513 80	22457 66	S.N.I.	1100 82	1050 90
Epargne Associations	25201 54	25128 08	Lionplus	66764 33	66103 30	Solinvest	493 04	470 66
Epargne-Capital	7176 77	7105 71	Livret portefeuille	538 47	522 79	Sogepargne	364 22	351 06
Epargne-Croiss.	1375 95	1313 56	Méditerranée	124 78	119 13	*Sogevar*	*950 58*	*907 46*
Epargne-Industr.	636 96	608 06	Mondiale Investissem.	411 77	393 10	Soginter	1168 72	1115 72
Epargne-Inter	605 27	577 82	Monecic	58518 90	58518 90	Soleil Investiss.	443 14	423 06 ◆
Epargne-Long-Terme	1543 52	1502 21	Multi-Obligations	420 30	401 24	Technocic	1141 86	1090 07
Epargne-Oblig.	196 98	191 71	Mutuelle Unie Sél.	131 74	125 77	U.A.P. Investiss.	370 74	353 93
Epargne-Unie	1055 78	1007 90	Natio.-Assoc.	6275 98	6263 43	Uni-Associations	107 20	107 20
Epargne-Valeur	387 21	369 65	Natio.-Epargne	13799 05	13662 43	Unifrance	388 39	370 78
Euroblig	1184 85	1182 49	Natio.-Inter.	972 27	946 25	Unifoncier	1120 30	1089 50
Eurocic	8701 70	8307 11	Natio.-Obligations	471 51	458 89	Uni-Garantie	1257 28	1232 60
Euro-Croissance	488 85	486 68	Natio.-Patrimoine	1245 12	1211 80	Unigestion	782 27	746 80
Europe Investiss.	1613 36	1540 20	Natio.-Placements	60987 02	60987 02	Uni-Japon	1124 17	1073 19
Foncière Plus	23968 34	23732 02 ◆	Natio.-Revenus	1039 41	1029 12	Uni-Régions	2158 17	2060 31
Foncier Investiss.	988 63	943 80	Natio.-Sécurité	50824 74	50824 74	Univente	2107 57	2038 27
Foncival	239 04	228 20	Natio.-Valeurs	658 32	628 47	Univer	161 06	161 06
France-Garantie	305 47	304 86	Nord-Sud Développ.	1145 47	1143 18 ◆	Univers-Obligations	1313 58	1270 40
France-Investiss.	503 28	480 46	Oblicoop Sicav	1346 80	1320 39	Valorem	441 42	430 65
France-Net	124 38	121 58	Oblifon	1041 23	1013 36	Valorg	1373 09	1371 72
France-Obligations	426 88	422 65	Orient-Gestion	122 43	116 88	Valrel	73314 07	73240 83
Francic	338 07	320 83	Pameurope	730 32	697 20			

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

*c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.*

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
....	4,5 % 1973	1538	1545	1520 50	– 1 13
4170	C.N.E. 3%	3880	3700	3720	– 4 12
1072	B.N.P.	1084	1056	1065	– 1 75
1150	C.C.F.	1131	1132	1132	+ 0 08
1719	Electricité T.P.	1943	1990	2000	+ 2 93
1099	Renault T.P.	1258	1275	1275	+ 1 35
1847	Rhone-Poul. T.P.	1830	1850	1850	+ 1 09
1249	St-Gobain T.P.	1288	1287	1287	– 0 07
1270	Thomson T.P.	1297	1280	1293	– 0 30
300	Accor	374	390	388	+ 3 74
1160	Agence Havas	1170	1160	1171	+ 0 08
615	Air Liquide	634	629	628	– 0 94
865	Als. Superm.	905	910	910	+ 0 55
206	A.L.S.P.I.	300	299 70	299 70	– 0 10
405	Alsthom-Atl.	445	448	445	....
....	*Arjom. Prioux*	*1327*	*1330*	*1340*	*+ 0 97*
83	Aussedat-Rey	165	165	167	+ 1 21
1500	Aux. Entrepr.	1490	1475	1490	....
1120	Av. Dass.-Br.	1199	1198	1150	– 4 08
395	Bail-Equipem.	457	475	475	+ 3 93
910	Bail-Investiss.	954	954	954	....
890	Cie Bancaire	*1105*	*1180*	*1178*	*+ 6 60*
385	Bazar H.-V.	472	489 50	483	+ 2 33
345	Béghin-Say	377	384	397	+ 5 30
280	Berger	270	273	273	+ 1 11
526	Bic	523	525	525	+ 0 38
775	B.I.S.	800	805	811	+ 1 37
1800	Biscuit (Géné.)	1700	1665	1665	– 2 05
1580	Bongrain S.A.	1670	1652	1652	– 1 07
980	Bouygues	1105	1105	1095	– 0 90
2840	B.S.N.	3290	3360	3360	+ 2 12
750	Carnaud	881	885	880	– 0 11
3130	Carrefour	3282	3300	3338	+ 1 70
1080	Casino	1300	1304	1300	....
1000	Casino A.D.P.	1180	1190	1190	+ 0 84
735	Cedis	754	756	756	+ 0 26
1040	Cetelem	1250	1250	1250	....
1390	C.F.A.O.	1406	1428	1420	+ 0 99
310	C.F.D.E.	343	347	358	+ 4 37
1000	C.G.I.P.	1080	1095	1085	+ 0 46
785	Chargeurs S.A.	1051	1104	1102	+ 4 85
63	Chiers-Châtil.	64 20	63 90	64	– 0 31
540	Ciments franç.	679	685	681	+ 0 29
....	C.I.T. Alcatel	1484	1505	1525	+ 2 76
485	*Club Méditerr.*	430	421	429 80	– 0 04
158	Codetel	187	189	188 50	+ 0 80
365	Cofimeg	369 50	370	372 50	+ 0 81
500	Colas	447 50	460	459	+ 2 56
210	Compt. Entrepr.	225	234	238	+ 5 77
395	Compt. Mod.	395	388	390	– 1 26
980	*Créd. Foncier*	*1330*	*1360*	*1365*	+ 2 63
360	Crédit F. Imm.	455	470	471	+ 3 51
875	Crédit Nat.	1490	1475	1485	– 0 33
225	Crouzet	247	250	254 90	+ 3 19
1800	Damart S.A.	1781	1790	1790	+ 0 50
2230	Darty	2550	2605	2635	+ 3 33
280	Dév. Rég. P.d.C	303	302	302	– 0 33
305	D.M.C.	430 50	432	432 10	+ 0 37
1650	Docks France	1701	1741	1745	+ 2 58
1140	Dumez	1115	1130	1130	+ 1 34
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
200	Elf-Aquitaine	219	219 50	220	+ 0 45
190	– (certific.)	206	205 50	206	....
1640	Epeda-B-Faure	1806	1830	1830	+ 1 32
2230	Essilor	2025	2030	2040	+ 0 74
475	Esso S.A.F.	398	385	381 10	– 4 24
2240	Euraffrance	2510	2590	2590	+ 3 18
780	Eurocom	891	895	900	+ 1 01
1310	Euromarché	1580	1581	1581	+ 0 06
1110	Europe n° 1	1110	1120	1120	+ 0 90
1480	Facom	1609	1600	1600	– 0 55
880	Fichet-Bauche	800	800	800	....
215	Finextel	242	249 50	249 90	+ 3 28
385	Fives-Lille	385	390	390	+ 1 29
115	Fonderie (Gén.)	137 50	136 50	135 80	– 1 23
84	Fraissinet	92 50	92 80	92 80	+ 0 32
310	*Francarep*	*295 10*	*270*	*270*	*– 8 50*
950	Fromageries Bel	990	950	950	– 4 04
790	Gal. Lafayette	865	890	890	+ 2 89
470	Gén. Géophys.	430	425	425	– 1 16
630	Gerland	770	825	825	+ 7 14
270	GTM-Entrepose	317 50	319 90	320	+ 0 78
535	Guyenne-Gasc.	540	538	535	– 0 92
1600	Hachette	1750	1780	1780	+ 1 71
570	Hénin (La)	643	641	640	– 0 46
79	Iméral	82 40	83 30	83 30	+ 1 09
665	Imm. Plaine-M.	743	770	770	+ 3 63
2360	Inst. Mérieux	2870	2900	2900	+ 1 04
585	Interbail	590	590	590	....
2100	Intertechnique	2040	1950	1950	– 4 41
406	J. Lefebvre	405 10	407	407	+ 0 46
1230	Lab. Bellon	1140	1160	1160	+ 1 75
765	Lafarge-Coppée	942	948	954	+ 1 27
1260	Lebon	1295	1315	1315	+ 1 54
2730	Legrand	2910	3020	3010	+ 3 43
760	Lesieur	900	900	900	....
485	Locafrance	580	579	575	– 0 86
945	Locindus	993	1000	995	+ 0 20
950	L. Vuitton S.A.	975	977	979	+ 0 41
880	*Luchaire*	*845*	*849*	853	*+ 1 24*
1040	Lyonn. Eaux	1128	1201	1201	+ 6 47
177	Mais. Phénix	203	205	205	+ 0 98
730	Majorette (Ly)	690	685	685	– 0 72
102	Manurhin	105 10	104	104 50	– 0 57
385	Mar. Wendel	370	382	383	+ 3 51
1610	Martell	1399	1410	1418	+ 1 35
1620	Matra	1600	1551	1551	– 3 06
2870	Merlin-Gerin	3015	3160	3160	+ 4 80
1730	Michelin	2135	2200	2200	+ 3 04
4510	Midi (Cie)	5090	5200	5100	+ 0 19
345	Midland Bk S.A.	380	384	384	+ 1 05
610	Min. Salsigne	595	580	580	– 0 85
85	M.M. Penarroya	60 10	60 10	60	– 0 16
2360	Moët-Hennessy	1910	1950	1975	+ 3 40
595	*Mot. Leroy-S.*	679	683	690	+ 1 62
65	Moulinex	68 50	66 70	66 50	– 2 91
636	Navig. Mixtes	818	825	832	+ 1 71
188	Nord-Est	178 70	183	183 90	+ 2 90
510	Nordon (Ny)	500	500	505	+ 1
300	Nouvelles Gal.	339	349	349	+ 2 94
785	Occident. (Gén.)	782	757	760	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
200	Olida-Caby	200 10	200 10	200 10	....
330	Opfi-Paribas	441	470	469	+ 6 34
2870	Oréal (L')	3110	3099	3109	– 0 03
188	Papet. Gascogne	288	310	310	+ 7 63
1390	Paris-Réescompte	1410	1420	1440	+ 2 12
780	Pechelbronn	916	925	938	+ 2 51
1180	Penhoet	1178	1176	1176	– 0 16
825	Pernod-Ricard	888	899	905	+ 1 91
93	Pétroles B.P.	94 50	99 50	99 50	+ 5 29
585	Peugeot S.A.	818	850	841	+ 2 81
92	Poclain	106	108	107 80	+ 1 69
880	Poliet	985	1048	1048	+ 6 39
610	P.M. Labinal	728	720	720	– 1 09
1760	Presses Cité	1865	1880	1880	+ 0 80
1370	Prétabail Sic.	1496	1450	1449	– 3 14
400	Primagaz	477	480	488	+ 2 30
430	Printemps	489	487	495	+ 1 22
1200	Promodès	1160	1150	1150	– 0 86
250	Prouvost S.A.	279	285	288	+ 3 22
480	Radiotechn.	547	612	609	+ 11 33
1980	Redoute (La)	2110	2150	2150	+ 1 89
1600	Roussel-Uclaf	1450	1451	1457	+ 0 48
1200	Roussel-C.N.I.	1205	1250	1250	+ 3 73
3200	Rue Impériale	3410	3401	3401	– 0 26
220	Sade	221	221 50	221 50	+ 0 22
2170	Sagem	2461	2420	2448	– 0 52
300	St-Louis B.	346	340 10	340 10	– 1 70
2030	Salomon	2100	2100	2100	....
850	Salvepar	1265	1265	1265	....
675	Sanofi	641	625	628	– 2 02
385	S.A.T.	463	469 90	475	+ 2 59
460	Saupiquet Cie	492	495	495	+ 0 60
370	Schneider	489	523	532	+ 8 79
135	S.C.O.A.	137 90	137 20	137	– 0 65
108	S.C.R.E.G.	120 10	124 90	123 90	+ 3 16
455	Seb	434	449	449	+ 3 45
400	Sefimeg	438	434 10	434	– 0 91
1410	*S.F.I.M.*	*1535*	*1560*	*1565*	*+ 1 95*
64	S.G.E.-S.B.	59	58 50	58	– 1 69
420	Sign. Ent. El.	427	422 10	422	– 1 17
820	Silic	860	850	850	– 1 16
480	Simco-U.P.H.	528	529	529	+ 0 18
345	Simnor	360	375	375	+ 4 16
1220	Skis Rossignol	1180	1165	1165	– 1 27
800	Sliminco	860	865	865	+ 0 58
185	Sodero	183	182	182	– 0 54
2040	Sodexho	1860	1865	1870	+ 0 53
610	Sogerap	522	523	523	+ 0 19
796	Sommer-Allib.	*1080*	*1095*	*1095*	+ 1 38
490	Source Perrier	508	515	515	+ 1 37
....	Sovac	1417	1437	1450	+ 2 32
....	Strafor	470	470	470	....
250	Synthelabo	255	250	252	– 1 17
520	Talcs Luzenac	548	560	549	+ 0 18
2770	Tél. Elect.	3020	3055	3055	+ 1 15
825	Thomson-C.S.F.	971	980	985	+ 1 44
305	Total (CFP)	325 10	324 20	323 10	– 0 61
71	– (certific.)	75 50	76	76	+ 0 66
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	+ 2 15

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
2280	T.R.T.	2450	2450	2421	– 1 18
880	U.F.B.	950	955	955	+ 0 52
915	U.I.S.	906	906	905	....
480	U.C.B.	532	528	530	– 0 37
380	*Valéo*	*610*	582	585	– 4 09
210	Vallourec	199	197	199 50	+ 0 25
3630	V. Clicquot-P.	3560	3620	3620	+ 1 68
430	Via Banque	560	583	590	+ 5 35
930	Elf-Gabon	895	750	750	– 16 20
113	Amax Inc.	93	93	93	....
390	Amer. Express	*446 60*	437	436	– 2 37
170	Amer. Teleph.	159 80	154 20	153 20	– 4 19
108	Anglo Amer. C.	104	101	103	– 0 96
560	Amgold	565	561	567	+ 0 35
815	BASF (Akt)	920	930	924	+ 0 43
870	Bayer	*975*	972	972	*– 0 30*
220	Buffelsfont.	185 20	185	184 90	– 0 16
22	Charter	*23 10*	23 10	23 20	+ 0 43
550	Chase Manh.	564	558	558	– 1 06
260	Cie Pétr. Imp.	218 50	216 60	216 60	– 0 86
43	De Beers	45 30	45 55	45 50	+ 0 44
2580	Deutsche Bank	2440	2440	2437	– 0 12
83	Dome Mines	74 50	73 10	73 10	– 1 87
138	Driefontein Cal	141 10	139	138 80	– 1 63
480	Du Pont-Nem.	518	501	501	– 3 28
370	Eastman Kodak	376	368	370	– 1 59
36	East Rand	36 90	36 55	36 50	– 1 08
215	Electrolux	246	249	250	+ 1 62
225	Ericsson	250 60	241 80	241 80	– 3 51
390	*Exxon Corp.*	*376*	*370*	*370*	*– 1 59*
465	Ford Motors	507	498	498	– 1 77
93	Gencor	92	90 90	91	– 1 08
520	Gén. Electr.	546	535	528	– 3 29
320	Gén. Belgique	350 50	355	355	+ 1 28
540	Gen. Motors	593	575	573	– 3 37
51	*Goldfields*	*49 10*	*49 50*	*49 50*	*+ 0 83*
41	GdMetropolitain	40 05	39 60	39 60	– 1 12
93	Harmony	92	90 50	89	– 3 26

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
28	Hitachi	29 15	28 50	28 55	– 2 05
850	Hoechst Akt.	939	939	939	....
83	Imp. Chemical	90 10	91 10	91 10	+ 1 10
102	Inco. Limited	100 50	99 20	99 20	– 1 29
1120	IBM	1153	1133	1131	– 1 90
280	ITT	300	293 70	292 50	– 2 50
113	Ito-Yokado	135	132	132	– 2 22
47	Matsushita	48 90	46 40	46 40	– 5 11
1050	Merck	1070	1072	1060	– 0 93
680	Minnesota M.	703	720	705	+ 0 28
225	Mobil Corp.	205 50	203	203 10	– 1 16
31000	Nestlé	33150	32880	32880	– 0 81
130	Norsk Hydro	124 30	121 80	120 50	– 3 05
920	Petrofina	982	977	977	– 0 50
690	Philip Morris	732	726	725	– 0 95
172	Philips	177 70	176 80	176 80	– 0 50
410	Quilmès	424	434	433	+ 2 12
685	Randfontein	675	656	660	– 2 22
465	Royal Dutch	463	461	461	– 0 43
60	Rio Tinto Zinc	57 80	58 80	60 50	+ 4 67
107	St Helena Co	104 70	102 70	102 70	– 1 91
250	Schlumberger	213	208	206	– 3 28
70	Shell transp.	69 40	69 40	69 40	....
2440	Siemens A.G.	2383	2348	2370	– 0 54
154	Sony	141 60	139 80	140	– 1 12
167	T.D.K.	150 50	145 50	145 20	– 3 52
13 50	Toshiba Corp.	14 30	14 10	14 10	– 1 39
1100	Unilever	1026	1015	1013	– 1 26
340	Unit. Techn.	381 50	375	376	– 1 70
575	Vaal Reefs	599	597	620	+ 3 50
330	Volvo	316	315	315 10	+ 0 03
285	West Deep	293	292 50	288 50	– 1 53
450	Xerox Corp.	499 50	483	481	– 3 70
1 45	Zambia Corp.	1 53	1 58	1 58	+ 3 92

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 092	7 072	6 830	7 400
ECU	*6 847*	*6 850*	....	....
Allemagne (100 DM)	307 130	307 110	298	315
Belgique (100 F)	15 002	15	14 400	15 250
Pays Bas (100 fl.)	271 930	271 940	263 500	280 500
Danemark (100 krd)	83 200	83 190	79	86
Norvège (100 k)	98 340	98 380	94 500	101
Grande-Bretagne (£ 1)	10 250	10 328	9 950	10 600
Grèce (100 drachmes)	4 980	4 988	3 800	5
Italie (1 000 lires)	4 512	4 513	4 250	4 750
Suisse (100 fr.)	371 500	370 550	362	381
Suède (100 krs)	96 650	96 690	93 500	100
Autriche (100 sch)	43 720	43 730	42 600	44 800
Espagne (100 pes.)	4 877	4 879	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 700	4 698	4 300	5 200
Canada ($ can 1)	5 083	5 083	4 800	5 200
Japon (100 yens)	3 958	3 940	3 820	3 990

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/2
Or fin (kilo en barre)	78800	77500
Or fin (en lingot)	79000	78000
Pièce française (20 fr)	554	555
Pièce française (10 fr)	487	478
Pièce suisse (20 fr)	525	521
Pièce latine (20 fr)	488	480
Souverain	833	829
Pièce de 20 dollars	3580	3520
Pièce de 10 dollars	1800	1800
Pièce de 5 dollars	1305	1290
Pièce de 50 pesos	3180	3200
Pièce de 10 florins	530	520
Or Londres	343 75	339 25
Or Zurich	343 50	340 50
Or Hongkong	337 70	338 50
Argent Londres	5 98	5 90

Le Monde

LA GUERRE DU GOLFE

Téhéran annonce qu'un avion civil, ayant à son bord plusieurs personnalités politiques, a été abattu par les Irakiens

La chasse irakienne a abattu, jeudi 20 février, un avion civil iranien transportant parmi ses passagers huit députés du parlement iranien et le représentant personnel de l'imam Khomeiny auprès des Gardiens de la révolution, l'hodjatoleslam Fadlollah Mahallati. Selon l'agence iranienne IRNA, on ne signale aucun survivant parmi les quarante passagers de l'appareil.

IRNA précise que l'avion a été détruit en plein ciel avant de venir s'écraser à *« quelques kilomètres »* d'Ahwaz. Pour l'agence, *« le régime de Bagdad a ajouté un chapitre nouveau à l'ensemble de ses crimes et de ses violations des conventions internationales »*, en abattant *« un avion civil »*.

L'Irak a reconnu vendredi que ses chasseurs avaient abattu, jeudi, l'avion transportant parmi ses passagers un représentant personnel de l'imam Khomeiny et huit députés iraniens. L'agence officielle irakienne de presse INA a maintenu toutefois que ces personnalités iraniennes étaient à bord de l'appareil militaire Hercules C-130, dont la destruction dans la région d'Awhaz avait été annoncée jeudi par Bagdad, et non d'un avion civil, comme l'avait indiqué Téhéran.

Dans une première dépêche diffusée jeudi par l'AFP, un pilote iranien, contacté par l'agence française, avait affirmé que l'avion abattu était un Hercules C-130 utilisé par l'armée de l'air iranienne pour le transport des blessés. L'AFP ajoutait que la tour de contrôle de l'aéroport d'Ahwaz avait confirmé la perte d'un appareil, mais avait précisé qu'il n'y avait pas de vols civils assurant la desserte d'Ahwaz, chef-lieu du Khouzistan (sud-ouest de l'Iran).

De son côté, l'ambassadeur de la République islamique aux Nations unies, M. Ali Radjai Khorassani, annonçait que la chasse irakienne avait abattu un *« avion civil de type Fokker F 28 avec 40 passagers à bord »*, reprenant ainsi la version de l'IRNA, qui assure que l'avion abattu effectuait une liaison entre Téhéran et Ahwaz. La tour de contrôle de cette ville avait confirmé dans l'après-midi de jeudi la perte d'un appareil. L'aéroport d'Ahwaz a été transformé en hôpital depuis le début de l'offensive iranienne lancée le 9 février dans le sud de l'Irak, et de nombreux appareils de type Hercules C-130 de l'armée de l'air iranienne assurent une navette entre cette ville et les hôpitaux iraniens, en particulier ceux de Téhéran, note l'AFP.

Ces nouveaux développements interviennent alors que, après l'annonce de succès rapides dans les premiers jours de l'offensive *Aurore 8*, et en particulier la prise du port irakien de Fao, l'état-major de Téhéran n'a plus fait état de progression.

Ce silence, au douzième jour des combats dans l'extrême-sud irakien, peut être mis sur le compte des difficultés rencontrées par les soldats de Téhéran pour avancer vers leurs objectifs, et en particulier dans la région du port d'Oum-Al-Qasr, où se trouve la base des unités de la flotte irakienne. – *(AFP.)*

« Un seul monde » vingt millions de lecteurs

Le Monde publie le numéro 22 du supplément « Un seul monde » ; il porte sur le lancinant problème des réfugiés.

Le même supplément est publié dans quatorze pays ou villes du Sud, de l'Est et de l'Ouest – touchant en tout quelque vingt millions de lecteurs – par des journaux dont la préoccupation commune est de contribuer, par un dialogue entre eux et les organisations de l'ONU, à une meilleure connaissance des rapports Nord-Sud.

En échange de la tribune qui leur est offerte dans ce supplément, l'ONU et l'UNESCO lui apportent un soutien logistique précieux, mais de plus en plus limité du fait des difficultés politiques et financières qu'elles connaissent aujourd'hui.

Les organisations non gouvernementales (ONG) pour le développement, qui déploient une activité croissante sur le terrain (éducation, agriculture, santé...), partout dans le monde, comprennent de mieux en mieux l'importance de ce dialogue Nord-Sud entre les médias et se montrent de plus en plus disposés à le soutenir.

Déjà, une collaboration s'est amorcée entre *le Monde* et les ONG françaises, entre *le Devoir* et les ONG du Québec, et bientôt sans doute entre *El Pais* et les ONG catalanes et espagnoles...

A un autre niveau, des ONG européennes, canadiennes et japonaises, ont créé en 1985 une association internationale Un seul monde, dont l'un des objectifs est de contribuer à la survie du supplément. Cette association cherche aussi à rassembler tous ceux qui sont prêts à jouer un rôle de pionnier pour lancer de nouveaux modes d'investissement impliquant les citoyens eux-mêmes au profit de nouvelles formes de développement.

Ces recherches rassembleront au printemps prochain à Madrid les journaux du supplément et le Club de Rome, en présence des représentants des organisations de l'ONU et de l'association internationale Un seul monde.

Le déficit du secteur public s'est réduit en 1985

Le déficit financier du secteur public s'est réduit en 1985. Selon des chiffres non encore publiés émanant de l'administration, les besoins de financement (1) des administrations publiques (Etat, collectivités locales, Sécurité sociale) sont revenus de 2,8 % du produit intérieur brut en 1984 à 2,5 % ou 2,6 % l'année dernière.

Ce bon résultat s'explique par des économies, mais surtout par des rentrées d'impôts et de cotisations sociales bien plus importantes que prévu. La réduction de 5 % de l'impôt sur le revenu, la suppression du 1 % social, l'allégement de la *taxe professionnelle* avaient conduit les pouvoirs publics à prévoir un déficit aggravé : les comptes officiels publiés en septembre dernier tablaient sur un déficit probable de *3,2 % du PIB en 1985* puis encore en 1986, après 2,8 % en 1984.

Au lieu de s'aggraver, les déficits sont réduits pour deux raisons. La première est que le gouvernement, préoccupé par l'importance du déséquilibre financier, s'est efforcé tout au long de l'année de colmater les brèches : les cotisations au régime d'assurance-chômage ont été relevées. En ce qui concerne la fiscalité, une chasse énergique à la fraude a rapporté des milliards de francs dans les caisses de l'Etat. A cela se sont ajoutées d'importantes économies de dépenses et une meilleure gestion des fonds publics.

L'amélioration de la conjoncture a joué aussi un rôle important : les recettes de TVA ont été stimulées par la reprise des ventes d'automobiles (taxées au taux majoré) et, d'une façon générale par celle de la consommation des ménages.

Du coup, la baisse d'un point du taux de prélèvement obligatoire promise par M. Mitterrand pour 1985 ne s'est pas produite (on estime que la réduction n'aurait été que de 0,2 point). Mais les déficits, eux, se sont réduits.

Un résultat qui devrait gêner une partie de l'opposition – les barristes notamment – dans ses critiques de la politique socialiste. Peut-être même aggraver les dissonances entre ceux qui, à droite, mettent l'accent sur la baisse des impôts – le RPR – et ceux qui donnent, comme M. Barre, une priorité absolue à la réduction des déficits.

ALAIN VERNHOLES.

(1) La notion de besoin de financement correspond, *grosso modo*, à celle de déficit.

● *M. Hersant condamné à payer une astreinte.* – M. Robert Hersant devra payer 190 000 francs au comité central d'entreprise (CEE) du *Progrès* de Lyon, a indiqué le président du tribunal de grande instance de Lyon dans une ordonnance de référé rendue le 18 février. Cette somme représente l'astreinte de 10 000 francs par jour que doit acquitter M. Hersant à partir du 1er février tant qu'il ne fournira pas les documents concernant la cession du *Progrès* aux membres du CEE. Le président du tribunal de Lyon a indiqué qu'une nouvelle astreinte, d'un montant identique, était demandée à M. Hersant à partir du 19. Faute de présentation des pièces de la vente du *Progrès* par sa direction, le CEE du quotidien lyonnais a décidé de reporter sa réunion du 19 février à une date ultérieure, encore non précisée.

Sur CFM
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Nantes-Saint-Nazaire (94,8 MHz)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)
à Caen (103,2 MHz)
à Brive (90,9 MHz)
à Saint-Etienne (96,6 MHz)
à Montpellier (88,8 MHz)

VENDREDI 21 FÉVRIER
JEAN LE POULAIN
sera face au « Monde »
avec LAURENCE PIVOT
et CLAUDE LAMOTTE

Le numéro du « Monde » daté 21 février 1986 a été tiré à 471 480 exemplaires

A B C D F G H

Dans les Hauts-de-Seine

LES POLICIERS NE CROIENT PAS QUE LE RAPT DE M. LORBER SOIT LE FAIT D'ACTION DIRECTE

Soixante heures après le rapt, mardi 18 février vers 21 heures à Sèvres (Hauts-de-Seine), de M. François Lorber, trente-cinq ans, directeur général d'une entreprise de peinture en bâtiment – Lorber et Cie (nos dernières éditions), – la famille de M. Lorber et les policiers de la brigade criminelle n'ont pas reçu de nouveau signe de vie des ravisseurs, qui exigent une rançon de 3 millions de francs.

La dernière manifestation des ravisseurs a été l'envoi à l'épouse de M. Lorber d'une photographie de son mari sur laquelle on le voit assis, un canon de revolver braqué sur chaque tempe. On aperçoit sur le cliché les avant-bras de ses deux geôliers, brandissant les armes.

La brigade criminelle, qui n'a été saisie de cette affaire que jeudi matin, a donné de très strictes consignes de silence tant à la famille Lorber qu'à la centaine de salariés de la PME Lorber et Cie.

De plus, le fait que le ravisseur ayant téléphoné à Mme Lorber, mercredi soir, pour lui indiquer le montant de la rançon se soit réclamé du mouvement terroriste Action directe n'est pas pris au sérieux par les policiers. Pour eux, il s'agit d'une *« tentative de camouflage pour masquer un rapt crapuleux »*. Les enquêteurs soulignent que les clandestins d'Action directe s'en prennent à des personnalités connues pour leur rôle politique, économique ou militaire, mais pas à un cadre dirigeant d'une petite PME de peinture en bâtiment.

M. LE PEN SUR TF 1

« L'homme le plus calomnié de France »

Aucun des grands ténors politiques ne veut débattre avec M. Jean-Marie Le Pen. Le président du Front national se retrouvait donc seul, le jeudi 20 février, à l'émission « Partis de campagne », face à la rédaction de TF1. Il est apparu à l'aise pour se présenter comme *« l'homme politique le plus calomnié de France »*, pour régler ses comptes, grâce à un montage-vidéo de sa composition, avec les méchants journalistes qu'il poursuit en justice et avec sa femme, qui a rejoint ouvertement les dissidents du Front national et qui se voit désormais dénigrée par ses filles. Pathétiques d'ailleurs, les filles de M. Le Pen... Elles ont tenu à dire aux téléspectateurs, en réponse aux *« affabulations calomnieuses »* de leur mère, toute *« l'admiration »* et tout *« l'amour »* qu'elles portent à leur père *« stoïque »* et *« digne »* (1).

Au passage, le chef de file de l'extrême droite a démenti une nouvelle fois que l'énigmatique Gustav Pordéa ait « acheté » sa quatrième place sur la liste du Front national pour les élections européennes de 1984, ce que sa femme continue de soutenir en affirmant posséder des preuves – notamment photographiques – des versements de fonds effectués, selon elle, à cette époque.

A l'aise, M. Le Pen l'est aussi quand il s'agit d'ironiser sur le *« syndicat des sortants »* que forment à ses yeux les autres partis politiques, de relever *« un certain nombre de parallélismes et de convergences »* entre ses orientations et celles de M. Raymond Barre, de prendre à partie Roger Hanin, coupable à ses yeux, d'avoir réalisé avec *le Train d'enfer* – réquisitoire contre la violence raciste – *« un film ignoble, à la Goebbels »*. Il l'est surtout quand il s'agit d'asséner ses certitudes sur la nécessité de rétablir la peine de mort pour *« faire trembler les délinquants et les criminels »*, de *« construire autant de prisons qu'il faudra »*, d'être moins généreux avec les étrangers qui revendiquent *« cet asile politique qui permet aux Brésiliennes de venir faire le trottoir au bois de Boulogne »*...

M. Le Pen est beaucoup plus embarrassé quand on l'interroge sérieusement sur son programme économique. Il juge apparemment dérisoire qu'on lui demande comment il compensera financièrement, s'il accède au pouvoir, tous les allégements fiscaux qu'il préconise – la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, la suppression de la taxe professionnelle, la suppression en cinq ans de l'impôt sur le revenu, – en même temps qu'il envisage d'augmenter les dépenses militaires, les dépenses de sécurité civile, la création d'allocations pour les mères aux foyer, etc. Si ses interlocuteurs notent que l'application d'un tel programme se traduirait pour l'Etat par une perte de recettes estimées à 50 milliards de francs par an, le président du Front national explique qu'il ferait des économies en réduisant le nombre des fonctionnaires et en supprimant pratiquement toutes les subventions de l'Etat aux secteurs publics et privés. Si vous insistez davantage, comme l'a fait en particulier le chroniqueur économique de TF 1, Philippe Bauchard, M. Le Pen vous reproche d'être un observateur *« sourcilleux »*, de chercher à *« souligner les faiblesses de ce programme »*, de confondre l'émission avec *« un examen de Sciences-Po »*, et, finalement, il vous renvoie, pour *« ces points de détail »*... au conseiller fiscal du Front national.

Une seule fois M. Le Pen a failli être pris de court : quand son dernier interlocuteur, après avoir rappelé les initiatives récentes de différentes organisations de jeunes contre la pauvreté, le chômage, la faim dans le monde, lui a demandé : *« Au fait, qu'est-ce que les jeunes du Front national font de sympa pour les autres ? »* Après un temps de silence, le tribun a trouvé sa repartie : *« Ils se battent pour essayer de faire triompher leurs idées politiques ! Ce qui est autre chose que les manœuvres en trompe-l'œil que constituent les « restaurants du cœur » et les opérations « touche pas à mon pote ! »* Une réplique en harmonie, au fond, avec l'ensemble de la prestation : inconsistante.

ALAIN ROLLAT.

(1) Mme Le Pen a demandé un droit de réponse à TF 1.

LM1 - LM2 - LM3 - LM4 - LM5 - LM6